

Aide et sauvetage de la population Juive dans les départements de La Nièvre et de la Côte-d'Or



Maître de recherche : Monsieur Jean Vigreux

Table des matières

INTRODUCTION.....	P.1
Remerciements.....	P.29

1ère partie : Actes de Résistance en faveur des Juifs.....P.30

<u>I/Aperçu général des actes de Résistance.....</u>	<u>P.31</u>
--	-------------

1. <u>En Europe orientale, centrale et dans les Balkans.....</u>	<u>P.31</u>
2. <u>En Europe occidentale et la Scandinavie.....</u>	<u>P.43</u>
3. <u>En France.....</u>	<u>P.52</u>
a- <i>Des organisations structurées.....</i>	<i>P.53</i>
b- <i>Des villages ou régions refuges.....</i>	<i>P.55</i>
c- <i>Des actions individuelles.....</i>	<i>P.58</i>

<u>II/Une aide active dans les départements de la Nièvre et de la Côte-d'Or.....</u>	<u>P.61</u>
--	-------------

1. <u>Des régions privilégiées.....</u>	<u>P.61</u>
a- <i>Une géographie favorable.....</i>	<i>P.62</i>
b- <i>La Nièvre : terre d'accueil et de révolte.....</i>	<i>P.62</i>
c- <i>La Côte-d'Or : des conditions favorables à l'émergence d'une Résistance civile.....</i>	<i>P.66</i>
2. <u>L'aide indispensable de gens « bien placés ».....</u>	<u>P.69</u>
a- <i>Les mairies.....</i>	<i>P.69</i>
b- <i>«Aide à la Préfecture».....</i>	<i>P.74</i>
c- <i>Les hommes d'Eglise.....</i>	<i>P.75</i>
d- <i>Des gendarmes et des policiers sauveteurs.....</i>	<i>P.76</i>
3. <u>Une aide de tous les Jours.....</u>	<u>P.78</u>
a- <i>les passeurs.....</i>	<i>P.78</i>
1) le réseau Grenier-Godard.....	P.80
2) D'autres filières en Côte-d'Or.....	P.81
3) Les réseaux nivernais.....	P.83
4) Les cheminots.....	P.85
5) Des passeurs individuels.....	P.90

<i>b- Cacher les pourchassés chez soi.....</i>	<i>P.89</i>
--	-------------

III/ Une aide sous diverses formes.....P.93

1. <u>Des manifestations de solidarité.....</u>	<u>P.93</u>
<i>a- L'opinion publique et les Juifs.....</i>	<i>P.94</i>
<i>b- Des administrateurs provisoires compréhensifs.....</i>	<i>P.98</i>
<i>c- Lettres et pétitions en faveur des Juifs.....</i>	<i>P.100</i>
<i>d- Des réactions de protestation à la suite du port de l'étoile.....</i>	<i>P.103</i>
<i>e- Des biens matériels protégés par des non-juifs.....</i>	<i>P.104</i>
<i>f- Le passage de l'argent et du courrier en zone sud.....</i>	<i>P.105</i>
<i>g- D'autres actes de solidarité.....</i>	<i>P.106</i>
2. <u>Des gestes qui sauvent : prévenir, avertir.....</u>	<u>P.109</u>
3. <u>Les journaux clandestins et les tracts : des informations précises et véridiques....</u>	<u>P.114</u>

2^{ème} partie : Les enfants cachés.....P.120

I. Mettre les enfants en sécurité : par quels moyens arrivent-ils au sein de la famille nourricière ?.....P.121

1- Être un enfant Juif à Paris pendant la guerre.....P.121

a- *Le douloureux souvenir des rafles*.....P.121

b- *Des contraintes pesantes*.....P.125

2- Des organismes très actifs.....P.129

a- *L'U.G.I.F*.....P.130

b- *L'O.S.E (Œuvre de Secours aux Enfants)*.....P.133

c- *La Rue Amelot*.....P.137

3- Grâce aux liens d'amitiés.....P.142

a- *Des liens familiaux ou fondés avant-guerre*.....P.142

b- *Des amitiés bourguignonnes créées pendant l'exode*.....P.146

c- *« Les amis des amis »*.....P.148

d- *« Le hasard bienheureux »*.....P.149

II. Le quotidien des enfants cachés.....P.150

1- Les difficultés.....P.151

a. *Des familles nourricières indignes ou abusives*.....P.151

b. *L'absence des parents*.....P.157

c. *La peur*.....P.158

2- Des moments de bonheur.....P.163

a. *Des personnes formidables*.....P.163

b. *La campagne : un univers merveilleux*.....P.173

c. *« Souvenirs heureux »*.....P.174

3- <u>Une solidarité existant grâce aux villageois</u>	P.176
III. <u>Et après ?</u>	P.180
1- <u>La Libération</u>	P.180
2- <u>Le parcours des enfants cachés</u>	P.191
3- <u>Une reconnaissance éternelle</u>	P.202
<i>a. Des liens impérissables</i>	P.202
<i>b. Honorer son sauveur : remettre la médaille des Justes</i>	P.205
<i>c. La cérémonie d'hommage</i>	P.207
<i>Conclusion</i>	P.209

Introduction

La Seconde Guerre mondiale est une période qui voit se perpétrer des cruautés dont l'ampleur n'avait encore jamais été atteinte.

L'antisémitisme viscéral d'Hitler dont les visées sont clairement inscrites dans *Mein kampf* -diffusé à plus de 20 millions d'exemplaires entre 1925 et 1945-, trouve un aboutissement au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Les Juifs sont les victimes d'un système de destruction qui va en s'amplifiant dès l'arrivée au pouvoir d'Hitler le 30 janvier 1933. L'une des premières mesures prise à l'encontre de la communauté juive est le boycott des entreprises juives dès le 1^{er} avril 1933. Cette même année, l'accès à certaines professions leur est interdit.

Suivent les lois de Nuremberg contre les Juifs le 15 septembre 1935, la citoyenneté allemande est retirée aux Juifs de même que de très nombreux droits civiques. Les *lois sur La protection du sang et de l'honneur allemand* interdisent les mariages et les relations sexuelles entre Juifs et non Juifs. Les mariages déjà établis sont dissous¹.

La « nuit de cristal »² qui a lieu le 7 novembre 1938 est un événement important annonciateur du pire. A la suite de l'assassinat d'Ernst Vom Rath, le troisième conseiller de l'ambassade d'Allemagne par un jeune Juif, une succession d'attaques, de pogroms, pillages, saccages et arrestations contre les Juifs a lieu. Le bilan est lourd : une centaine de morts, près de 30000 internés. A la suite de tous ces événements, un certain nombre de Juifs tentent d'émigrer, notamment en France, alors

¹ Hilberg Raul, *La destruction des juifs d'Europe*, Folio Histoire, Paris, 2006

² C'est en raison des débris de verre des vitrines de magasins, synagogues etc. cassées par les nazis qu'ils appelèrent cet événement « nuit de cristal ». Précisons que les victimes juives sont ensuite taxées d'une amende d'un milliard de Mark par les nazis afin de réparer les dégâts de cette terrible nuit.

symbole de Liberté. Ils sont rattrapés après les victoires allemandes dans la majorité des pays européens à l'exception de l'Angleterre.

Dès le début de la guerre, le massacre de la communauté juive commence. Il est d'abord effectif dans les pays d'Europe orientale dans lesquels à partir de mars 1941, les *Einsatzgruppen* –unités mobiles d'extermination SS et policiers allemands-³ massacrent en masse des populations et des villages entiers par le biais des armes à feu (ils tuent à eux seuls plus d'un million de Juifs). Mais d'autres méthodes de tuerie plus rapides et impliquant moins directement les hommes sont bientôt réfléchies.

La solution finale décidée le 20 janvier 1942 à la conférence de Wansee⁴ est l'apogée de ce système, elle scelle le sort de millions de personnes consciencieusement assassinées car de religion juive...

En France, Le gouvernement de Vichy est instauré au lendemain de l'armistice en juin 1940 après la rapide défaite française. Le gouvernement de Paul Reynaud⁵ quitte Paris le 11 juin. Le 16, tandis que De Gaulle futur instigateur de la Résistance s'exile à Londres, Reynaud démissionne. Le président Albert Lebrun⁶ appelle alors Pétain, vainqueur de Verdun à la présidence du Conseil. Celui-ci, bénéficie d'une image favorable qu'il saura utiliser à bon escient. L'armistice entre les gouvernements allemand et français est signé le 22 juin.⁷ Il entre en vigueur le 25 juin alors que ce même jour, Pétain déclame qu'« un ordre nouveau est arrivé ». Un nouveau régime voit en effet le jour qui prend le nom d'*Etat français*. La *Révolution nationale* est l'idéologie officielle mise en place par Pétain. Le 10 juillet, les pleins

³ Exposition du CDJC sur les massacres de masse en Ukraine ; Magasine *L'Histoire* de mai 2007 sur les *bourreaux nazis* ; Hilberg Raul, *La destruction des juifs d'Europe, tome 1*, Gallimard, Paris, 2006

⁴ La conférence dura moins de deux heures. Elle fut présidée par Reinhard Heydrich, adjoint de Himmler et actif instigateur de la Shoah. Quinze hauts dignitaires nazis y participaient

⁵ Paul Reynaud (1878/1966), homme politique français. Radical socialiste. En mars 1940, il est nommé président du conseil et ministre des affaires étrangères.

⁶ Albert Lebrun (1871/1950) Président de la république le 10 mai 1932, il est réélu en 1939. Devant la tournure de la guerre, en juin 1940 il est partisan d'un départ pour l'Afrique du nord mais s'incline devant le courant majoritaire. Il appelle donc Pétain à la présidence du Conseil.

⁷ L'armistice est signé à Rethondes, dans le wagon où l'armistice de 1918 fut imposé aux allemands.

pouvoirs lui sont donnés⁸. Désormais, celui-ci instaure un régime personnel où le culte du chef prend une place importante. Pétain gouverne ce régime d'extrême-droite dans lequel la devise *Liberté, Égalité, Fraternité* est remplacée par *Travail, Famille, Patrie*. C'est une entreprise totalitaire qui utilise activement une propagande variée (affiches, documentaires, films, exposition...) pour diffuser ses idées antisémites et xénophobes.⁹

Des boucs émissaires focalisent le mécontentement de la population française qui souffre des restrictions imposées par l'occupant nazi. La France est coupée en deux, la zone nord est sous administration allemande tandis que la zone sud conserve un semblant d'autonomie. La réduction des libertés et la législation antisémite qui débutent en zone nord sous l'égide du régime de Vichy contraignent beaucoup de personnes et notamment la population juive à fuir en zone sud. En effet, très rapidement une politique antisémite se met en place. Dès le 27 août 1940, une loi abroge le décret Marchandeaum qui interdit la propagande raciste et antisémite. En octobre, un statut des Juifs est créé¹⁰. Il interdit l'accès des Juifs à certaines fonctions. Ils doivent également se faire recenser-ce qui facilitera le travail de déportation-. Les entreprises juives sont par ailleurs, placées sous administration provisoire. Autre fait majeur : la loi du 4 octobre prévoit déjà l'internement des Juifs étrangers. Tout cela contribue à appauvrir et exclure de la société, la population juive¹¹. Le 29 mai 1941 est créé le Commissariat Général aux Questions Juives (CQJG) destiné à proposer les mesures législatives et économiques touchant les Juifs.

Le 2 juin 1941, le deuxième statut des Juifs est promulgué. L'accès à l'université est désormais soumis aux quotas, la liste des emplois

⁸ Albert Lebrun refusant de démissionner, Pétain utilise le vote des parlementaires pour se faire élire. Le nombre de parlementaires est de 850. 17 abstentions sont recensées ainsi que 80 votes contre (dont Justin Godard).

⁹ Durand Yves, *La France dans la deuxième guerre mondiale*, Armand Colin, Paris, 2002 ; Paxton Robert, *La France de Vichy (1940/1944)*, Seuil, Paris, 1973 ; Peschanski, Bédarida, Azéma, Rousso, *Vichy et les Français*, Fayard, Paris, 1992

¹⁰ Le 3 octobre 1940, une loi exclut les Juifs de la fonction publique et des emplois commerciaux et industriels. La loi du 4 octobre la complète et autorise l'internement des Juifs étrangers dans des camps tel que celui de Gurs

¹¹ Klarsfeld Arno, *Spoliations et persécutions des juifs pendant la deuxième guerre mondiale*, PUG, Paris, 2004

interdits aux Juifs s'allonge tandis que le recensement des Juifs devient obligatoire en zone libre.

Il leur est désormais interdit d'avoir un poste de radio, le téléphone ou encore de sortir de chez eux entre 20h et 6h. Les courses doivent s'effectuer entre 15h et 16h, c'est-à-dire une fois les étalages vidés¹². Un pas de plus est franchi en mai 1942, lorsqu'on oblige toute personne juive âgée de plus de six ans à s'identifier clairement à l'aide d'une étoile jaune cousue sur ses vêtements¹³. Avec la loi du 11 décembre 1942 qui rend obligatoire la mention juive sur les cartes d'identités, il devient plus difficile aux Juifs de se cacher et d'éviter l'internement.

En effet, une fois exclus de la société, humiliés et contraints d'être identifiés visiblement par l'étoile jaune, les Juifs sont ensuite placés à la suite des rafles dans des camps d'internement-dont le plus tristement célèbre est Drancy-avant d'être acheminés vers les camps de concentration et d'extermination d'où la plupart ne revinrent jamais¹⁴. Les chiffres parlent d'eux-mêmes¹⁵, sur les 75721 personnes déportées depuis la France vers les camps de concentration et d'extermination, 2000 environ en revinrent vivant... 3000 Juifs moururent également dans les camps d'internement français et près de 1000 hommes furent sans jugement, assassinés par l'occupant nazi ou les milices françaises¹⁶.

Les premières rafles massives de Juifs commencent à l'été 1942¹⁷ ; la rafle du Vel'd'hiv les 16 et 17 juillet 1942¹⁸ et celles qui suivent ou précèdent pendant l'été notamment à Dijon (elle a lieu le 13 juillet)

¹² Voir bibliographie

¹³ Archives départementales de la Nièvre et de la Côte-d'Or, témoignages et bibliographie nombreuse sur le sujet : Poliakov Léon, *L'Etoile jaune - La situation des Juifs en France sous l'Occupation - Les Législations nazie et vichyssoise*, Editions Grancher, 1999

¹⁴ Voir bibliographie sur les camps.

¹⁵ D'après les études de serge Klarsfeld ; *Le mémorial de la déportation des juifs de France*, 1979

¹⁶ Les Juifs étaient les premiers à être désignés comme otages lorsque les nazis par représailles (souvent à cause d'attentat) exécutaient des français

¹⁷ Il y eut en tout 79 convois de déportation. Le premier eut lieu le 27 mars 1942 à destination d'Auschwitz, le dernier le 17 août 1944, pour rejoindre Buchenwald

¹⁸ 9000 gendarmes participent à la plus grande rafle de Juifs de la guerre en France. Ils parquent dans des conditions inhumaines 12 884 personnes dont 4 051 enfants au vélodrome d'hiver avant de les acheminer dans les camps d'internement comme Drancy. Cette opération est appelée « vent printanier », elle aurait du aboutir à la rafle de deux fois plus de Juifs mais beaucoup purent être prévenus de l'imminence de la rafle grâce à des fonctionnaires ou des associations juives. Voir bibliographie et témoignage *des enfants cachés*.

provoquent les premières grandes manifestations de sympathie à l'égard des Juifs.

Dans les campagnes les plus isolées, par exemple dans le département de la Nièvre, peu de Français savent réellement ce que signifie être Juif et il n'est pas rare qu'on se l'imagine avec des cornes ou avec différents attributs issus des légendes raciales de l'époque¹⁹.

Dans son ensemble, avant guerre, la population juive française entretient des rapports cordiaux avec la population juive malgré quelques antisémites convaincus.

L'arrivée massive de Juifs étrangers fuyant les persécutions en Europe orientale, accroît les sentiments antisémites de certains Français qui voient dans ces malheureux à la culture juive bien plus affirmée la cause de tous leurs déboires²⁰.

Les lois vichystes à l'encontre des Juifs touchent d'ailleurs en premier lieu les réfugiés Juifs étrangers.

Dans cette atmosphère haineuse où tout acte de rébellion est puni d'arrestation et d'internement, il s'est élevé des voix contre les traitements infligés aux Juifs²¹.

Il s'est trouvé de nombreux individus qui au mépris de leur propre vie, ont tendu la main à des malheureux qui sans cela auraient été voués à une mort certaine. Dans tous les départements français en proportion variable les Juifs ont pu bénéficier de l'aide d'individus. Cela est visible dans les chiffres. En effet à l'automne 1940, 330000 Juifs vivaient en France (parmi lesquels les réfugiés belges et hollandais). Compte tenu du nombre de personnes mortes en déportation qui comme nous l'avons vu s'élève à peu près à 72000, ajoutés aux exécutions sommaires et aux morts dans les camps sur le territoire français, la

¹⁹ D'après les témoignages et livres

²⁰ Voir bibliographie sur les Juifs en France et notamment : Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler*, Payot, Paris, 1998

²¹ Voir bibliographie et notamment : Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989 ; Lazare Lucien, *Le livre des Justes : histoire du sauvetage des juifs par des non juifs en France, 1940/1944*, Hachette, 1996, Paris ; Gilbert Martin, *les Justes, les héros méconnus de la Shoah*, Calmann Lévy, Paris, 2002 ; Delpard Raphael, *les enfants cachés*, Editions Jean Claude Lattès, Paris, 1993

mortalité des individus Juifs en France pendant la guerre est à peu près de 25 %²². Ce sont donc les $\frac{3}{4}$ de la population juive française qui fut sauvée, cela s'explique notamment par l'aide plus ou moins grande apportée par les Français non Juifs. La France est l'un des pays dans lequel la mortalité des Juifs est l'une des plus faibles comme nous le verrons au cours de cette étude. Les Pays-Bas ont comparativement un taux de déportation de 84% !

On dénombre des sauveteurs partout en Europe, mais leur proportion est variable selon les pays et leur situation vis-à-vis de l'Allemagne.

Nous établirons d'ailleurs des comparaisons au cours de cette étude afin de montrer les disparités entre les pays, les régions et même les villes et villages.

Ces « braves » qui ont secouru, aidé et caché des Juifs afin de les soustraire à une mort certaine sont appelés depuis un demi-siècle, *les Justes*. Ce terme a été officiellement adopté en 1953 par l'assemblée législative d'Israël afin d'honorer les personnes venues en aide aux persécutés Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.²³

Le mot *Juste* est issu du Talmud. Il est y est inscrit qu'à chaque génération se trouvent trente-six *Justes*. Les *Justes* sont désignés après constitution d'un dossier comportant des témoignages sur les actes de bravoure de la personne. Au cours d'une cérémonie, les personnes honorées en tant que *Justes* reçoivent une médaille sur laquelle est gravée une phrase issue du Talmud : « qui sauve un homme sauve l'univers tout entier »²⁴.

Au premier janvier 2007, on comptait 21758 *Justes parmi les nations* provenant de 41 pays parmi lesquels 2740 Français dont 240 sont encore en vie²⁵.

²² Chiffres d'après Serge Klarsfeld

²³ D'après *les Justes de France*, éditions du CDJC, Paris, 2006

²⁴ Idem, explications du Comité français pour Yad Vashem

²⁵ Sources : Comité français pour Yad Vashem

Il est certain que le nombre exhaustif de *Justes* ne sera jamais établi car une grande partie n'a pas daigné se faire connaître, considérant leurs actes comme naturels et allant de soi.

C'est cette partie de notre Histoire encore mal connue pourtant d'actualité -comme en témoigne la cérémonie du 18 janvier dernier au Panthéon en hommage aux *Justes*- que j'ai souhaité explorer au cours de ce master.

Ce terme de *Juste* pose un problème, en effet il s'applique aux personnes **officiellement** reconnues par l'Etat d'Israël, il m'est de ce fait difficile de nommer *Juste* une personne qui pourtant le mérite de par ses actes puisque cela doit être fait selon des règles précises. Quoiqu'il en soit, ces gens sont néanmoins des résistants et dans le fond des *Justes* même s'ils ne peuvent l'être dans la forme. Par ailleurs, afin de pouvoir être considéré comme *Juste*, Yad Vashem, l'organisme israélien qui se charge d'honorer les *Justes* précisait au tout début que le sauveteur devait avoir agi sans aucune rémunération : or l'on sait aujourd'hui, que beaucoup de personnes qui ont accueilli des enfants Juifs bénéficiaient de la part de l'UGIF (union générale des israélites de France créée le 29 novembre 1941 par Pétain et réunissant toutes les organisations juives dissoutes) ou d'organismes de sauvetage clandestins d'une petite pension²⁶.

Si quelques familles profitaient de la pension et des enfants Juifs pour les traiter en esclave²⁷, beaucoup de personnes ont néanmoins fait preuve d'une grande générosité et compte tenu pour beaucoup de leurs faibles revenus voyaient en la pension de l'UGIF une façon d'améliorer le quotidien des petits et la vie de tous les jours aggravée par la pénurie. C'est pourquoi avant d'accorder la médaille des *Justes* des enquêtes sont menées au cas par cas.

Notre étude montrera la diversité des aides à la population juive. Il ne s'agit pas seulement de cacher les enfants et adultes, les soutiens se

²⁶ Archives. Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989

Zeitoun Sabine, *L'œuvre de Secours au Enfants, OSE sous l'occupation en France*, l'harmattan, Paris, 1990

²⁷ Témoignages ; Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989

manifestent également en fabriquant des cartes d'identité, fournissant des tickets d'alimentation, faisant franchir la ligne de démarcation, en prévenant, renseignant ou encore tout simplement en ne dénonçant pas!

L'historiographie française concernant le génocide Juif a connu différentes phases depuis la Libération. D'abord occultée dans les années suivant la fin de la guerre à l'exception de quelques ouvrages importants, la Shoah prend une grande importance historiographique au cours des années 1980 et surtout 1990²⁸. La cérémonie du 16 juillet 1995, au cours de laquelle le président Jacques Chirac reconnaît la responsabilité française dans la rafle du Vel d'hiv est l'un des premiers actes de la France à reconnaître sa participation au génocide. Cela est représentatif des sociétés, de leur évolution et des mentalités.

Si l'histoire des victimes a toujours intéressé –et intéresse toujours– les gens, ce qu'il est ensuite advenu des survivants et ceux qui avaient lutté contre le système de destruction des Juifs en les aidant étaient restés jusqu'à récemment dans l'ombre. Il est vrai que l'esprit humain est plus facilement fasciné par le macabre et par la capacité de l'être humain à s'autodétruire, comme en témoignent les très nombreux ouvrages sur ces thèmes...

Il faut savoir qu'une partie des archives de la Shoah sont conservées depuis 1942. En effet, afin de demander justice, Isaac Schneersohn, un responsable politique d'origine russe commence dès cette année-là à rassembler les preuves de la persécution des Juifs de France. Le 27 avril 1943, a lieu à son domicile de Grenoble une réunion avec 40 hauts responsables de la communauté juive ; c'est ainsi qu'est créé le CDJC, c'est-à-dire le Centre de Documentation Juive Contemporaine.

Grâce à l'aide de résistant tel Justin Godart, un opposant à Pétain, adjoint au maire de Lyon et de mouvance radical-socialiste, plusieurs archives dont celles de la Gestapo en France sont réunies par le CDJC. Ce grand résistant s'est également grandement investi dans le secours aux personnes juives et dans la défense de leurs droits en adhérant par

²⁸ Michman Dan, *Pour une historiographie de la Shoah*, In Press Editions, Paris, 2001

exemple à l'Oeuvre de Secours aux Enfants. Il faut également noter qu'il est l'un des 80 parlementaires à avoir refusé les pleins pouvoirs à Pétain. Autres actions remarquables : il dirige pendant la guerre, le *Comité du Front National clandestin de libération de la France Zone Sud* et abrite chez lui plusieurs Israélites tout en dissimulant l'argent servant aux sauvetages des Juifs.²⁹

Dès la fin de la guerre, des études sur la Shoah sont menées par des chercheurs rattachés au centre. Ainsi, Georges Wellers, historien et maître de recherches au CNRS publie dès 1946, un livre sur la déportation : *De Drancy à Auschwitz*³⁰. Cette même année Polonski dans *La presse, la propagande et l'opinion publique sous l'Occupation*³¹ montre la politique antijuive dans les écoles et les universités. Léon Poliakov, historien et résistant est l'un des principal fondateur du CDJC. Avec *l'Étoile jaune*³², il détaille dès 1949 l'histoire de ce signe d'exclusion et décrit les mesures allemandes prises en zone occupée.

Avec ses ouvrages : *Le bréviaire de la haine*³³ et *Le IIIème Reich et les juifs*³⁴, Léon Poliakov passe en revue la persécution des Juifs et démontre que les Juifs ne sont pas restés passifs comme on le prétendait. De 1953 à 1955, Joseph Billig publie trois volumes sur le Commissariat Général aux Questions juives, il y analyse les structures du CGQJ, l'antisémitisme du régime de Vichy et enfin l'aryanisation économique³⁵. Avec son ouvrage *L'hitlérisme et le système concentrationnaire*³⁶, il se penche sur le système hitlérien en expliquant l'idéologie nazie et le fonctionnement des camps de concentration. En 1973, il est l'un des premiers à démontrer avec *Des camps de*

²⁹ Source : Michman Dan, *Pour une historiographie de la Shoah*, In Press Editions, Paris, 2001

³⁰ Wellers Georges, *l'étoile jaune à l'heure de Vichy, de Drancy à Auschwitz*, Editions du Centre, Paris, 1946

³¹ Polonski Jacques, *la presse, la propagande et l'opinion publique sous l'occupation*, Paris, Centre de Documentation Juive contemporaine, 1946

³² Poliakov Léon, *L'Etoile jaune*, Editions du Centre, 1949

³³ Poliakov Léon, *le bréviaire de la haine*, CDJC, Paris, 1951

³⁴ Poliakov Léon, *Le IIIème Reich et les juifs*, Paris, Calmann-Lévy, 1951

³⁵ Billig Joseph, *Le commissariat général aux questions juives*, 1953-55.

³⁶ Billig Joseph, *l'hitlérisme et le système concentrationnaire*³⁶, PUF, Paris, 1967

*concentration dans l'économie du Reich hitlérien*³⁷, que les camps ont aussi une fonction économique.

Une revue sur le génocide, *Le monde juif* (aujourd'hui *Revue d'histoire de la Shoah*) paraît dès 1946, une de ses études recense par exemple le nombre exact de déportés Juifs de France³⁸.

Le rôle de l'historien Serge Klarsfeld est également essentiel dans l'historiographie de la Shoah³⁹ et plus généralement dans la traque menée contre les nazis avec sa femme Béate. Par un fastidieux travail il répertorie dans *le Mémorial de la déportation des juifs de France* publié en 1978, les noms, prénoms dates et lieux de naissance des plus de 75 000 déportés français à l'aide des fiches des convois de déportation. Ainsi, grâce à sa patience et à sa détermination ces personnes sans sépultures sont désormais sorties du brouillard et de l'oubli dans lesquelles on les avait plongé. Mettre un nom sur tous ces morts, c'était les reconnaître en tant que victimes mais aussi en tant qu'êtres humains. Nous allons voir à travers les témoignages des « enfants cachés » combien ce livre a établi une étape décisive dans leur vie et leur a permis pour beaucoup de faire un deuil qui pendant des années n'avait pas été possible.

Ainsi, si l'historiographie française s'intéresse vraiment au génocide juif à partir des années 1980, le CDJC est l'un des précurseurs de cette histoire. De 1945 à 1975, les éditions du CDJC publient ainsi quarante-six monographies grâce aux chercheurs du centre. Les années 1980 ont donc vu fleurir un nombre très important de publications en tout genre sur la Shoah.⁴⁰ Dès le début de la décennie, est organisé un colloque sur cette historiographie, Michael Parrus a par ailleurs publié un ouvrage

³⁷ Billing Joseph, *des camps de concentration dans l'économie du Reich hitlérien*, PUF, Paris, 1973

³⁸ Fredj Jacques (dir), *les archives de la Shoah*, ouvrage collectif organisé le centre de documentation contemporaine, l'harmattan, paris, 1998

³⁹ Plusieurs dizaines d'études ont été publiées par Serge Klarsfeld dont : *Les enfants d'Izieu, une tragédie juive*, Paris, 1984 ; *l'étoile des juifs : témoignages et documents*, Paris, 1992, *Les juifs en France*, , prélude à la solution finale, New York, 1991, *Mémorial des Juifs déportés de France, 1942-1944*, New-York, 1983 ; *Le statut des juifs de vichy*, 3 octobre 1940 et 2 juin 1941, Documentation, Paris, 1990, *Vichy- Auschwitz : le rôle de vichy dans la solution finale de la question juive en France*, Paris , 1983

⁴⁰ Michman Dan, *Pour une historiographie de la Shoah*, In Press Editions, Paris, 2001

sur les thèmes de la recherche⁴¹, Lucy Dawidowicz a fait un écrit sur les courants de recherches de nombreux pays⁴², un article incomplet (selon Dan Michman) de Raul Hilberg sur l'état de la recherche a vu le jour⁴³ ainsi qu'une rubrique sur l'historiographie dans *L'encyclopédie de la Shoah*. Un article de Konrad Kwiet sur la « querelle des historiens allemands »⁴⁴ et enfin un article d'Israel Gutman sur « les textes écrits par des Juifs sur le thème de la Shoah »⁴⁵ sont également des tentatives de récapitulatifs de l'état de la recherche. Selon Dan Michman, la recherche sur la Shoah suit généralement les frontières nationales. La recherche locale s'est par ailleurs considérablement développée depuis le début des années 1970 dans le cadre de *la conscience de la Shoah*, ce qui est d'ailleurs le cas de cette présente étude.

L'historiographie française s'est très rapidement penchée sur le thème de la Résistance et notamment de la Résistance juive. Beaucoup de ces ouvrages étaient au début manichéens (persécutés/bourreaux). Philippe Burrin, auteur d'un livre sur le régime de Vichy et sur la solution finale à la fin des années 1980 a pour sa part contribué à une étude sérieuse de la solution finale⁴⁶. Annette Wieviorka directrice de recherche au CNRS a quant à elle contribué à élargir les connaissances du génocide français, notamment ses aspects économiques et a insisté sur l'importance de la mémoire⁴⁷. Dan Michman, professeur d'Histoire juive contemporaine en Israël et président de l'institut sur la recherche de la Shoah, émet par ailleurs le regret que d'excellentes études françaises sur le génocide juif, n'aient pas été traduites. Il regrette également que du fait d'une connaissance trop vague de l'allemand ou d'autres langues, les chercheurs Français limitent rapidement leurs recherches. Il faut en outre déplorer le fait, que les études françaises de

⁴¹ Marrus, *L'Holocauste dans l'histoire*, Paris, 1987 (édition française en 1990)

⁴² Lucy Dawidowicz, *The Holocaust and the historians*, Cambridge Mass et Londres

⁴³ Hilberg Raul, , *Evolutions dans l'historiographie de la Shoah*(trad.), Tel Aviv, 1988

⁴⁴ Kwiet, *judenverfolgung und judenvernichtung in nationasozialismus Geschichte*, Frankfort, 1987

⁴⁵ Gutman, *La Shoah dans l'Histoire* (trad.), Jérusalem, 1987

⁴⁶ Burrin Philippe, *Les juifs, genèse d'un génocide*, Paris, 1989

⁴⁷ Annette Wieviorka, Becker Jean-Jacques, *Les Juifs de France*, Liana Levi, Paris, 1998 ; *Déportation et génocide, entre la mémoire et l'oubli*, Hachette ; Paris, 2003 ; *Les biens des internés des camps de Drancy, Pithiviers et Beaune-la-Rolande*, Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, la Documentation française, 2000 ; *Le pillage des appartements et son indemnisation* (en collaboration avec Floriane Azoulay) Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, la Documentation française, 2000.

la part des négationnistes sont assez nombreuses et se sont rapidement développés et ce, dès les premières années de l'après guerre⁴⁸.

Comme l'évoquent Jean-Marie Guillon et Pierre Laborie⁴⁹, « l'histoire de la Résistance n'est pas plus neutre aujourd'hui qu'elle ne l'était hier ». La première tentative de bibliographie sur le sujet est effectuée en 1964 par Henri Michel⁵⁰. Il propose plus de mille livres sur la Résistance Française pendant la Seconde Guerre mondiale ainsi que 200 articles. Ce récapitulatif complète sa thèse publiée quelques temps auparavant⁵¹. Selon Laborie et Guillon, l'histoire de la Résistance au début des années 1960 privilégie alors Paris plutôt que la province, les actes les plus spectaculaires ainsi que les derniers mois de la guerre. Avant cette date de 1964, trois périodes sont mises en avant.

La première est celle qui va des derniers mois de 1944 à 1951. $\frac{3}{4}$ des titres répertoriés jusqu'en 1963 sont écrits durant cette période. Ce sont des livres qui portent essentiellement sur la période ayant précédé la Libération. C'est donc une Histoire des luttes, combats et massacres qui est mise en avant. Les parutions sont moins nombreuses entre 1949 et 1951.

La deuxième étape de cette historiographie ce sont les années 1952 à 1957, seulement 10% des ouvrages sont consacrés à la Libération et 11% à la Résistance intérieure.

La dernière période se situe entre 1959 et 1963, 15% des titres sont consacrées à la Résistance. Les ouvrages des PUF publient 9 ouvrages sur ce thème (sur un total de 17) avec par exemple les publications des thèses de René Hostache⁵². Plusieurs monographies paraissent également durant ces années, Paris sous l'Occupation est ainsi analysée par Henri

⁴⁸ Igounet Valérie, *Histoire du négationnisme en France*, Paris, Seuil, 2000, Vidal-Naquet Pierre, *Les assassins de la mémoire*, Paris, la Découverte, 1987.

⁴⁹ Guillon Jean-Marie, Laborie Pierre, *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Editions Privat, Toulouse, 1995

⁵⁰ Michel Henri, *Bibliographie critique de la Résistance*, Sevpen, Paris,, 1964

⁵¹ Michel Henri, *Les courants de pensée de la Résistance*, Paris, PUF, 1962

⁵² Hostache Ren, *Le Conseil National de la Résistance*, Paris, 1958

Denis⁵³ tandis que l'Eure est étudié par Marcel Baudot⁵⁴. Londres et le Gaullisme sont généralement mis en avant ainsi que les mouvements de zone sud. La revue *d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale* offre d'ailleurs à ces thèmes une place centrale et s'intéresse également aux maquis⁵⁵.

Toujours selon Guillon et Laborie, 1964 est une date cruciale. En effet, un certain nombre de publications d'obédience communiste voit le jour tandis que la bibliographie annuelle de l'Histoire de France s'ouvre pour la première fois à la période de la Deuxième Guerre mondiale avec comme thème principal, la Résistance intérieure (22% du total). C'est une Histoire qui comme avant 1964, est dominée par la parole des acteurs, est commémorative, «oublie» certaines chose (les débuts, conflits internes etc.), et possède de nombreux tabous (l'efficacité militaire de la Résistance, les contraintes de l'illégalité etc.). Une « mobilisation mémorielle » se met vite en place au milieu des années 1960 et au début des années 1970, avec une place plus importante accordée à De Gaulle et au Parti Communiste Français comme le prouve l'ouvrage d'Alain Guérin⁵⁶. Des études critiques et générales paraissent également avec par exemple l'ouvrage d'Annie Kriegel.⁵⁷ La Résistance intérieure non communiste est elle aussi étudiée avec un léger temps de retard. Henri Noguères et ses coéquipiers publient ainsi plusieurs tomes concernant cette Résistance⁵⁸. D'après Guillon et Laborie, l'historiographie concurrente des communistes est bien représentée par les ouvrages d'Henri Noguères et Henri Michel. Le rôle des communistes ainsi que l'action de la Résistance extérieure est minimisée par ces deux historiens et par de nombreux chercheurs notamment universitaires, ainsi que par le *Comité d'Histoire de la Seconde Guerre Mondiale*. Peu à peu, l'image d'une France passive ou

⁵³ Denis Henri, *Le comité Parisien de la Libération*, Paris, 1963

⁵⁴ Baudot Henri, *l'opinion publique sous l'occupation*, Paris, 1960

⁵⁵ N° 30, avril 1958 *sur la Résistance en zone nord*, N°35, juillet 1959 *sur la Résistance française*, N°47, juillet 1962 *sur les aspects de la Résistance française* et N°49, janvier 1963 *sur les maquis*.

⁵⁶ Guérin Alain, *La Résistance, chronique illustrée, 1930/1950*, Paris, 5 tomes, 1972/76

⁵⁷ Kriegel Annie, *Les Communistes Français*, Paris, Le seuil, 1968

⁵⁸ Noguères Henri, *Histoire de la Résistance Française*, Robert Laffont, Paris, 4 tomes en 1967, 1969, 1972 et 1976.

complice transparait tandis que la Résistance devient dans les esprits, un phénomène rare amplifié après guerre pour mieux masquer la collaboration⁵⁹.

A la fin des années 1970, la connaissance de la Résistance régionale se développe avec la collection *La Libération de la France* qui publie de nombreuses monographies départementales. La revue d'*Histoire de la Seconde Guerre Mondiale* diffuse également des numéros spéciaux sur des régions comme la Lorraine ou le Languedoc⁶⁰. La synthèse de Jean-Pierre Azéma établit des changements importants dans l'histoire de la Résistance⁶¹. En effet elle offre une vision de cette période plus objective car distanciée. Par ailleurs, les thèmes de recherche s'élargissent puisque l'étude des manifestations, de l'action des communistes, des mentalités, des conflits entre Résistants prennent une place essentielle dans cet ouvrage.

Les années 1980 se caractérisent par une production très importante de livres consacrés à la Résistance locale. De nombreuses tensions ont lieu durant cette décennie. Ainsi les résistants sont parfois accusés de n'avoir rien fait pour venir en aide aux persécutés raciaux. Comme le dit Monsieur Guillon, « Histoire et Mémoire se sont opposées comme jamais auparavant au nom de la vérité ; l'une construite par le souvenir et les engagements communs et l'autre figée par les documents ». L'Histoire de la Résistance est donc une Histoire complexe et ambiguë. Aujourd'hui encore les ouvrages évoquant la Résistance sont très nombreux mais depuis la fin des années 1990, les Historiens se sont notamment penchés sur la Résistance civile. Selon Jacques Semelin⁶², il s'agit « du processus spontané de lutte de la société civile par des moyens non armés soit à travers la mobilisation de ses principales institutions, soit à traves la mobilisation de ses populations ou bien

⁵⁹ Cela est parfaitement visible dans le film *Le chagrin et la pitié, chronique d'une ville Française sous l'Occupation* de Marcel Ophuls, 1971

⁶⁰ Numéro 105, 1977 et numéro 112, 1978.

⁶¹ Azéma Jean-Pierre, *De Munich à la Libération 1938-1944*, Le Seuil, t. 14 de la Nouvelle Histoire Contemporaine

⁶² Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler*, Editions Payot, 1999, Paris

grâce à l'action des deux à la fois ». Cette Résistance s'est souvent manifestée en France avec par exemple la protestation de certaines autorités religieuses contre la persécution des Juifs durant l'été 1942. Des travaux de Jean-Marie Guillon ont en outre montré le rôle joué par les femmes dans cette Résistance civile⁶³. Ce mémoire est d'ailleurs lui-même, une étude sur la Résistance civile ; la désobéissance à la loi par des citoyens qui se battent contre le gouvernement autrement que par les armes.

De 1940 à 1945, les Juifs sont donc condamnés et n'ont plus droit d'être. Ils sont traqués, menacés d'arrestation, d'internement et de déportation à tout instant. Cela est le cas dans toutes les régions de France y compris en Bourgogne, dans la Nièvre et en Côte-d'Or. Ce ne sont pas des départements dans lesquels la population juive est importante mais elle est néanmoins présente notamment, suite à un exil de la région parisienne ou il est plus dangereux pour elle de vivre. Par ailleurs, Pendant l'exode de juin 1940, beaucoup de familles du nord de la France partent se réfugier en Bourgogne. Lors du recensement imposé le 31 juillet 1941, on dénombre ainsi pour la seule ville de Dijon 376 Juifs⁶⁴, 842 pour toute la Côte-d'Or⁶⁵. Bien évidemment le recensement n'est nullement exhaustif, nombreux sont ceux qui eurent l'instinct de ne pas se faire recenser. Concernant le département de la Nièvre, après l'application de la loi du 2 juin 1941, sur le recensement des Juifs, on en dénombre 217 dont 9 à Clamecy, 103 à Château-Chinon et 105 dans l'arrondissement de Nevers. Ces chiffres ne prennent bien sûr pas en compte ceux qui se cachent dans ces départements et notamment tous les enfants.

En ce qui concerne la Côte-d'Or, les Juifs qui s'y installent, sont originaires du Nord, de Paris et d'Alsace-Lorraine. Il faut dire que pour ceux d'Alsace Lorraine, la Côte-d'Or est traditionnellement une terre

⁶³ Jean-Marie Guillon, *le retour des émotions populaires, manifestations de ménagères en 1942*, « Sociétés, mentalités et culture France XV-XXème siècle, université de Provence, 1997

⁶⁴ La ville de Dijon compte en 1939, 96257 habitants (fonds 41M21)

⁶⁵ 1090W36

d'accueil. Ainsi dès 1871, elle accueille de nombreux réfugiés alsaciens qui préfèrent rester Français. Selon Maurice Voutey, l'afflux d'alsaciens en Côte-d'Or est l'une des causes de l'essor industriel dijonnais à la fin du XIX^{ème} siècle⁶⁶. Il faut préciser que les Juifs arrêtés en Côte-d'Or ne sont pour la plupart pas nés dans le département. En effet, beaucoup ont fui dès 1940 en zone libre.⁶⁷

Ce sont majoritairement des familles parisiennes qui se réfugient dans la Nièvre. Nous le verrons, des liens d'amitié se créent parfois entre certaines familles bourguignonnes et celles des réfugiés. Ces liens, certains Nivernais ne les oublient pas lorsque les lois antisémites du gouvernement de Vichy touchent leurs amis Juifs.

Il faut savoir qu'en ce qui concerne la Nièvre, c'est un département qui a particulièrement souffert de l'occupant nazi et qui a parfois payé le prix fort comme en témoigne les villages martyrs tels Dun-les-places, Planchez, Montsauche⁶⁸. La Résistance qui existe alors dans les environs fait en effet abattre la colère allemande sur les populations et maquisards.

Le département de la Côte-d'Or est lui aussi particulièrement remuant, selon, Pierre Gounand, au mois de janvier 1944, le gouvernement, juge le département de la Côte-d'Or comme le plus agité de la zone nord⁶⁹.

Mes recherches permettent une meilleure connaissance des *Justes*. Plus généralement, elles montrent les différentes formes d'aide apportées à la population juive dans les départements de la Nièvre et de la Côte d'Or, même si cela n'est évidemment pas exhaustif et que certaines choses resteront sans doute à tout jamais ignorées.

⁶⁶ Surrateau, Gounand, Voutey, Martinet, Canaud, Meuret, Longhi, *la Bourgogne pendant la guerre*, *Revue d'histoire de la seconde guerre mondiale*, juillet 1981, n° 123

⁶⁷ Casado Audrey, *Etre juif à Dijon, fin des années trente, fin des années quarante*, mémoire de maîtrise, Dijon, 2003 ; Cela se vérifie facilement aux archives départementales, ainsi on voit avec l'archive 1090W36, que sur les 63 Juifs de la ville de Beaune, un seul est né en bourgogne (43 viennent d'Alsace-lorraine).

⁶⁸ Vigreux Marcel, *La mémoire de Dun- les-places, 1944-1989*, Editions SIN PHOBOS, Nevers, 1990

⁶⁹ Gounand Pierre, *Dijon 1940/44, carrefour de guerre, Franc'Albert*, 1990

Ces deux départements situés en zone occupée ne sont nullement ceux ayant eu la proportion de Juifs la plus nombreuse, mais il est justement intéressant de voir comment un département de province en zone occupée traite les Israélites.

Comment ont réagi les populations de Côte-d'Or et de la Nièvre à l'égard des persécutés Juifs ? Quels actes de solidarités peut-on noter ? Pourquoi certains ont-ils pris le risque de les cacher ou tout simplement de les aider ? Qui étaient ces Juifs ?

Pour tenter de répondre à cela, un harassant travail de recherches m'a été nécessaire, j'ai exploré différentes pistes, certaines ont abouti d'autres non. Ainsi, j'ai effectué de nombreuses recherches aux archives départementales de la Nièvre et de Côte-d'Or parmi des centaines de documents qui auraient pu m'apporter quelque information utile. J'ai exploré de nombreux dossiers sans la plupart du temps déceler quelque chose d'intéressant mais parfois à ma joie j'ai également trouvé des preuves d'une aide, d'un soutien, d'une solidarité apportés à la population juive et ce sous différentes formes. J'ai en effet étudié de nombreux documents d'époque mais j'ai également fait appel aux nouvelles technologies comme internet et ai pu bénéficier de témoignages oraux complets de personnes qui ont vécu cette période.

En ce qui concerne les archives de Côte-d'Or, je me suis tout d'abord intéressée au fond de la Résistance, c'est-à-dire la série J (6J33 sur les services allemands, 6J53 et 57 sur les prêtres résistants, 6J61 à 64 sur les déportés arrêtés en Côte-d'Or, 6J65 sur Dijon sous l'occupant, 6J66 sur la relation de Dijon avec l'occupant, 6J91 sur l'activité de Guy Chevalier un Côte-d'Orien résistant, l'un des dirigeant du maquis le plus influent de Côte-d'Or : Henry Bourgogne et 6J98 sur la place des étrangers dans la Résistance. Ces documents m'ont apporté de nombreux renseignements sur le sort des Juifs de Côte-d'Or et sur la Résistance qui existait dans la région, mais peu d'informations m'indiquant une aide apportée aux Juifs à quelques exceptions près.

Il est parfois fait état d'actes de Résistance tels que la fabrication de faux papiers ou le passage de la ligne de démarcation sans mentionner s'il s'agit de Résistance envers les Juifs. Le fond 6J56 est très intéressant car il évoque les mémoires du chanoine kir, l'ancien maire de Dijon. Nous verrons quelle aide il apporta aux Juifs. J'ai par ailleurs consulté les archives sur Guy Chevalier car son nom apparaissait à de nombreuses reprises dans le livre de Gilles Hennequin, *Résistances en Côte-d'Or* notamment en ce qui concerne l'aide aux Juifs. Malheureusement les documents évoquaient surtout la Résistance armée. C'est pourquoi j'ai recherché l'adresse de ce monsieur Guy Chevalier et lui ai écrit une lettre. Sa réponse m'a apporté des informations très intéressantes sur l'aide aux Juifs comme nous le verrons plus tard⁷⁰.

J'ai longuement étudié les fonds du commissariat, c'est-à-dire la série M ; ceux-ci m'ont plus ou moins apporté d'éléments. La série 41M 12 et 13 évoque les arrestations et plaintes mais peu concernent une aide apportée aux personnes juives (cela est parfois mentionné lors des arrestations.)

De même, les archives 41M18 à 41M25 ne m'ont nullement aidées puisqu'il s'agissait de documents administratifs, sur les statistiques, la criminalité, les dépenses des fonctionnaires de police, les listes des policiers. L'intitulé de ces dossiers m'avait pourtant incité à penser que cela aurait pu m'aider dans mes recherches. En effet voyant, qu'il s'agissait des rapports avec les autorités allemandes, des instructions de la préfecture et des arrestations je pensais y trouver une trace quelconque d'actes commis en faveur de personnes juives.

De la même façon, la liste des archives qui suit ne m'a apportée que peu d'informations sur le sujet. Il s'agit des archives 41M23 sur les instructions, 41M94, 95 et 96 sur la révocation ou la mutation des gardiens de la paix de Dijon, 41M191 sur encore une fois les arrestations, 41M223 sur les crimes, 41M225 sur les plaintes, 41M266,

⁷⁰ Lettre du 19 avril 2007. Monsieur Guy Chevalier m'a notamment informé d'une aide de la part de certains maires de Côte-d'Or ainsi que d'un chef de brigade : Pierre Bernard.

267, 268 et 269 sur les manifestations, 41M280 sur la défense passive, 41M282 sur la surveillance des lieux publics, 41M283 et 284 sur les opérations de police, 41M285 sur la surveillance de la voie publique, 41M286 sur les détenus hospitalisés 41M288 sur les instructions, 41M293 et 41M294 sur les réfractaires et « la question juive », 41M295 sur les arrestations effectuées par les allemands, 41M296 et 297 sur la milice, 41M298 sur les opérations de police, 41M299 sur les victimes de la guerre, 40M116 sur les félicitations et attributions de décorations. Parmi tous ces documents, j'ai trouvé des manifestations d'aide à la population juive mais elles sont peu nombreuses. J'en ai trouvé un peu plus dans la série W.

Les archives 1090W35 à 1090W41 traitent exclusivement de la persécution vis-à-vis des Juifs. S'il y a là aussi peu d'informations directes sur un soutien apporté aux Juifs, ces documents permettent de bien évaluer la persécution subie par les Juifs dans le département de la Côte-d'Or. Le recensement des personnes juives, l'aryanisation, la spoliation les arrestations et internements sont ainsi montrés dans ces documents. La série 1090w41 recèle d'informations intéressantes ; nous verrons ainsi des lettres émouvantes adressées au préfet de la part d'une directrice et d'une inspectrice de Châtillon-sur-Seine courageuses à la suite de l'arrestation du père d'une de leur élève.

J'avais entendu parler de Marcelle Pardé⁷¹, une grande résistante dijonnaise qui aurait protégé des Juifs et notamment certaines de ses élèves, je suis donc allée aux archives départementales afin de trouver quelques informations intéressantes. Malheureusement, il y avait peu de choses intéressantes à l'exception des fonds 42M24 (W21045) mentionnant les conditions dans lesquelles Madame Marcelle Pardé fut détenue et tuée. Le dossier de Marcelle Pardé qui aurait dû se trouver dans le fond SM 21325 était en outre absent. Le fond 1630W88 n'a pas su m'apporter d'éléments intéressants sur Madame Pardé. Dans ce même

⁷¹ Marcelle Pardé (1891/1945) Directrice du lycée de jeunes filles de Dijon à partir de 1935. Pendant la guerre elle est résistante, et participe au réseau de renseignement du général de Gaulle. Arrêtée le 3 août 1944, elle est déportée à Ravensbrück où elle meurt en janvier 1945 (fond 42M24)

fond, j'ai par ailleurs trouvé quelques renseignements, sur le jeune Vaillon Jean interné à Crepey pour avoir porté l'étoile jaune.

J'ai tenté avec le dossier 1808W2 sur la sauvegarde de l'enfance de trouver la trace d'enfants Juifs confiés à l'assistance publique mais je n'ai rien découvert d'intéressant. De même qu'avec le dossier 36X1M1 sur des placements d'enfants chez les particuliers.

Les archives W20909, 1226W19, 24, W21060, W21628, 42M38 sur les hommages, distinctions et médailles de guerre m'ont été d'un plus grand secours car les actions des récompensés y sont parfois décrites et notamment les actions de secours aux personnes juives⁷².

Ma lecture du livre de Gilles Hennequin, a orienté mes recherches sur l'inspecteur Chabaud. D'après Hennequin, Celui-ci a en effet aidé une personne juive en 1944, avant d'entrer au maquis. Il est cité dans l'archive W21045 (dossier 300580).

J'ai également consulté des archives judiciaires au contenu intéressant : ce sont les 33U1 et 33U2 : elles concernaient les décisions de la chambre et les annulations de jugements prononcés en temps de guerre.

En ce qui concerne les ouvrages sur la Côte-d'Or, j'ai trouvé des informations utiles, dans les livres de Pierre Gounand -que j'ai rencontré mais qui n'a pas su m'en dire plus sur l'aide aux personnes juives-, Léon Poliakov avec *La situation des Juifs sous l'Occupation*, Maurice Voutey avec sa partie sur les persécutions raciales incluse dans l'ouvrage collectif : *La Bourgogne pendant la deuxième guerre mondiale*. Plusieurs articles intéressants se trouvent également à la bibliothèque municipale de Dijon où sont conservés plusieurs journaux depuis le début du siècle. Il s'agit d'articles sur des commémorations, de grands résistants ou des *Justes*.

⁷² Mentions de passage de ligne de démarcation, d'évasion de Juifs et plus rarement d'hébergement. Citons simplement monsieur Olivier Gabriel selon le rapport « il participe bénévolement au passage de prisonniers en zone libre (...), facilite l'évasion d'un Juif interné à Hauteville. S'est particulièrement dévoué au service des prisonniers civils du fort d'Hauteville les ravitaillant sur ses propres ressources et leur assurant en même temps une liaison presque permanente avec l'extérieur. » (1226W24)

Aux archives départementales de la Nièvre, j'ai principalement consulté des archives de la préfecture. Là aussi, c'est une recherche du moindre détail intéressant qu'il m'a fallu effectuer. Avec l'archive 8W24, j'ai examiné sans trouvailles les frais médicaux des enfants Juifs à Pougues-les-Eaux ; même remarque pour le fonds 36W2 sur les colonies de vacances et placements familiaux pendant la guerre. Les registres des enfants secourus (31W1 et 2) ne m'ont pas plus apporté d'informations, de même que le fonds 159W143 sur la nomination des Docteurs. En revanche, l'archive 137W157 sur les distinctions honorifiques m'a révélée quelques informations intéressantes. De même, les archives 137W149 sur l'activité des services de police et 108W66 sur les lettres anonymes et dénonciations m'ont informé de la lucidité de certains journaux clandestins vis-à-vis des persécutions subies par les Juifs.

Le fonds 77 m'a quant à lui peu fourni d'éléments. Il s'agit des archives 77W35, 36, 77W34 sur la Résistance, 77W37 sur les décisions juridictionnelles, 77W 39 sur le maintien de l'ordre, 77W47 sr les dommages de guerre, 77W52, 54, 48 et 51 sur les forces de l'ordre, 77W64 sur les permis de circuler, 77W66 sur les individus recherchés, 77W68 sur l'occupation allemande, 77W4 sur les manifestations de Résistance, 77W16 sur l'occupation allemande, 77W29 sur les arrestations, 77W37 sur les décisions juridictionnelles .Seul le 77W65 sur les procès verbaux m'a apporté quelque chose. Pour poursuivre avec les archives qui m'ont apporté peu d'informations utiles il s'agit des archives : 137W150 sur les tracts, 137W147 et 148 sur les services de police, 137W151, sur le maintien de l'ordre, 137W152 sur la surveillance de la population. J'ai également trouvé peu de choses utiles dans les fonds 108W80 sur les activités de la police, 108W68 sur la propagande, 108W65 sur les activités terroristes, 108W62 sur les relations avec l'occupant, 108W63 sur les fonctionnaires. Les fonds 999W2065, 2021, 2022, 2023 et 70w27 sur les distinctions honorifiques m'ont peu renseigné, ainsi que les 999W1485 et 999W1924 sur les sociétés secrètes. L'archive 999W840 sur les mesures prises contre les

Juifs a elle été plus fructueuse. Pour poursuivre avec les archives peu utiles que j'ai consulté il y a également : 999W967 sur la justice, 999W150 sur le ravitaillement, 999W1622 sur la liste des victimes juives, 1127W26 sur les procès verbaux de gendarmerie, 61W1 sur la Résistance, 115W113 sur l'aryanisation, 61W3 sur les lettres anonymes et 20W2 sur les « enfants assistés », 115W86 sur les déplacements de Juifs, 61W114 sur les avis de recherches, 61W112 sur les rapports de police, 61W11 sur des lettres de recommandation, 1067W15 et 16 sur les internements , 999W1940 sur les rapports contre les Juifs , 137W121/122 sur les lois générales pendant la guerre adressées aux préfets, 137W124 sur des circulaires du ministère de l'intérieur.

Les fonds dans lesquels j'ai trouvé quelques informations sont le 115W83 sur les Juifs étrangers, 137W86 et 155W44 sur la journée de la déportation et 61W2 sur les lettres de dénonciation, 61W121, sur le maintien de l'ordre, 61W14 sur l'« agitation des communes », 1067W14 sur les arrestations par des allemands, 1067W34 sur les mesures de police, 137W123 sur des procès verbaux, 137W125 et 126 sur des rapports périodiques d'informations et 137W158 sur les passeurs.

Concernant toujours ce département de la Nièvre, j'ai trouvé plusieurs articles et documents intéressants aux archives de la Nièvre. Plusieurs articles du *Journal du Centre* par exemple, concernaient la période de la guerre tel cet article de novembre 1982 sur le Résistant, l'abbé Borner⁷³. *La Nièvre à l'heure Allemande* de Maurice Valtat m'a pour sa part informé de l'atmosphère et des difficultés de la Nièvre pendant la guerre

Je suis allée plusieurs fois à Paris dans le cadre de mes recherches. J'ai passé quatre journées complètes aux archives du Centre de Documentation Juive Contemporaine. Je n'ai pas trouvé de liste complète des *Justes* mais certains documents intéressants, notamment des photographies d'époque : certaines illustrations prouvent la place

⁷³ L'abbé Camille Borner aidait les résistants (ravitaillement, messe...), arrêté par la Gestapo de Nevers le 30 mai 1944, il est lors des interrogatoires torturé à l'aide de nerfs de bœufs et de bottes. Il est ensuite acheminé à la prison de Chalon-sur-Saône où il est encore torturé et où il meurt le 13 octobre. (Article du 13 novembre 1982 du Journal du Centre.

de la Résistance dans la Nièvre, il s'agit des documents ML-A2-63, ML-A2-85, MJP21-53. D'autres photographies émouvantes montrent des enfants Juifs et leurs sauveurs dans la Nièvre : la MXXXVIII montre Mme Hopensztand et sa fille Denise, ainsi que la petite Ginette Scalka toutes trois juives, cachées chez une certaine Florence Landais à Alligny-sur-Cosnes durant l'été 1943. La photographie MXXXVIII montre des personnes juives et leurs sauveteurs à Saxi-Bourdon dans la Nièvre. De même les illustrations MXLXXXII, MXII-5255 et MXII_5256 démontrent que des *Justes* se trouvaient à Saint-Benin-d'Azi.

Avec bonheur, j'ai trouvé des documents appartenant à Enéa Averbouth. Assistante sociale de l'OSE⁷⁴, elle a caché de nombreux enfants et s'est elle même réfugiée dans la Nièvre avec son fils et son mari. J'ai ainsi découvert son journal écrit entre 1940 et 1942 dévoilant des faits très intéressants notamment sur l'action de sauvetage des petits Juifs parisiens (Fond DLXX-2). J'ai trouvé quelques documents ainsi qu'une archive prouvant que les enfants Wisniewski que j'ai rencontrés à Corvol-l'Orgueilleux étaient aidés par la *Rue Amelot* qui remettait une pension à leur famille. Un appel à témoins laissé au CDJC m'a permis de connaître Mme Glass, une personne cachée à Devay durant la guerre au sein d'une famille indigne.

En outre, *L'association des enfants cachés* à qui j'ai téléphoné m'avait informé que des témoignages d'anciens enfants Juifs cachés avaient été reversés au CDJC. J'ai ainsi trouvé parmi ces centaines de déclarations plusieurs qui concernaient pleinement mon sujet. Dans plusieurs récits, les personnes témoignaient avoir reçus l'aide de Nivernais ou de Côte-d'Oriens.

C'est à la fin de toutes ces recherches que j'ai réellement pu me rendre compte que la Nièvre avait réellement été un département d'accueil pour de très nombreux enfants Juifs même si cela est peu

⁷⁴ L'œuvre de Secours aux Enfants est pendant la guerre à la tête de 14 maisons d'enfants. Elle se charge de sortir les enfants des camps d'internement et ouvre des centres médico-sociaux pour les familles juives nécessiteuses. Elle entre dans la clandestinité en 1943 et sauve près de 5000 enfants en les cachant à l'aide d'un réseau.

connu ou occulté par d'autres régions d'accueils. Il faut savoir que la Nièvre est en effet l'un des départements ayant accueilli le plus d'enfants Israélites pendant la guerre. Je me propose avec ce mémoire d'essayer de rendre sa place à ce phénomène mal connu, mais qui révèle des Français qui dans leurs campagnes ont fait preuve d'altruisme et ont su donner du bonheur à des enfants menacés et perturbés par des mois de persécutions.

A Paris, j'ai également été à l'Alliance Israélite Universelle afin de consulter des documents relatifs à l'OSE et de trouver les preuves d'enfants cachés par l'OSE. A ma grande déception, j'ai trouvé peu d'informations intéressantes. (Boites XIV bobine 22, Boite XXXI, bobine 5, Boite XV, bobine 6). 3500 enfants Juifs environ ont été sauvés par l'OSE qui les dispersa dans des familles et lieux accueil.

A Paris, également, une exposition sur la *Rue Amelot*, -association clandestine qui a caché de nombreux enfants Juifs-, m'a apportée des renseignements intéressants. Celle-ci avait lieu à la mairie du XIIIème arrondissement.

J'ai trouvé la liste presque complète de tous les Juifs officiellement reconnus avec moult détails au département des *Justes* (Comité Français pour Yad Vashem). Il y avait de nombreux documents sur chaque *Juste* ce qui m'a grandement aidé et m'a permis de faire un dossier pour chaque cas complété par des photos de l'époque, des articles de journaux ou encore des archives personnelles.

Par ailleurs J'y ai trouvé une lettre de M. Daniel Roos, l'un des dirigeants du département des *Justes* mentionnant qu'il avait été aidé par des Nivernais, je lui ai téléphoné et il m'a donc raconté son histoire⁷⁵.

J'ai également téléphoné à M. Serge Averbouth caché à Aunay-en-Bazois et dont la mère Énéa a activement caché des enfants Juifs en

⁷⁵En 1944, Monsieur Daniel Roos alors âgé de 12 ans fuit Paris et les rafles en compagnie de sa sœur de 18 ans. Ils sont hébergés plusieurs semaines chez un couple de Nevers : monsieur et madame Branlart. Après maintes péripéties, Ils les ont ensuite aidé à franchir la ligne de démarcation à Imphy et ont bénéficié en cela de l'appui du maire d'Imphy.

province pendant la guerre. Il m'a expliqué en détail son histoire -qui se trouve également déposée au département des *Justes* -et m'a donné une information essentielle que j'ai malheureusement eu du mal à exploiter. Il m'a en effet informé qu'il avait été caché dans la Nièvre à Châtillon-en-Bazois dans une sorte de foyer en compagnie d'une quinzaine d'autres enfants Juifs qui comme lui vivaient sous une fausse identité. J'ai trouvé que c'était une information de taille mais le maire de Châtillon à qui j'ai téléphoné plusieurs fois n'était pas très coopérant et ne semblait nullement disposé à me laisser voir les archives de la ville... Malheureusement, les archives de Châtillon-en-Bazois n'ont pas été déposées aux archives départementale, ce qui fait que je n'ai rien trouvé non plus sur ce foyer aux archives de Nevers.

Le personnel du département des *Justes* était pour sa part très accueillant, il m'a fourni plusieurs numéros de téléphone pouvant me servir.

C'est ainsi que j'ai téléphoné à Katy Hazan, historienne qui a écrit beaucoup de livres sur le génocide Juif et M. Papiernik, membre de l'alliance israélite. Grâce à Madame Hazan j'ai eu les coordonnées d'un Monsieur souhaitent resté anonyme et qui avait été caché dans la Nièvre alors qu'il était enfant. Madame Hazan m'a par ailleurs gentiment conviée à la cérémonie des 60 ans de la colonie scolaire de la Varenne ou foyer Ika créée en 1947. C'est un foyer Juif fondé à Corvol-l'Orgueilleux, bourgade Nivernaise accueillant pour les vacances scolaires des enfants Juifs. Cette cérémonie a eu lieu le 26 mai 2007 et m'a permis de rencontrer deux sympathiques personnes : Jacques Wisniewski et Renée Papiernik, cachés pendant la guerre à Verneuil près de Decize et que j'ai pu interroger.

C'est aussi la chance qui m'a permis de trouver des individus ayant aidé des personnes juives. En effet, en visitant la synagogue de Dijon en juin j'ai rencontré un certain *Jacquot* le « secrétaire » du lieu qui m'a donné une précieuse information. Il connaissait un monsieur qui avait aidé des Juifs pendant la guerre et de surcroît qui vivait encore à Dijon. Je me suis empressée de faire des recherches et ayant

trouvé son nom et adresse lui ai envoyé une lettre, malheureusement, à ma grande déception, la personne en question n'a jamais voulu témoigner et raconter son histoire. Ce monsieur a fait parti d'un réseau de passeurs et de ce fait, a fait passer la ligne de démarcation à de nombreuses personnes juives.

Par la même occasion en effectuant ces recherches, j'ai découvert que deux adjoints au maire de Dijon avaient eux-mêmes aidé une famille Juive pendant la guerre ! Tous trois ont reçu le titre de « gardien de la vie » ce qui est un hommage en l'honneur de l'aide apportée aux personnes juives mais se situe un peu en dessous du titre de *Juste*⁷⁶.

De même, sur internet, le site *Paroles d'étoiles* qui publie de nombreux témoignages d'enfants cachés m'a permis d'établir le parcours d'enfants cachés dans la Nièvre.⁷⁷ Un ancien enfant caché à Chantenay-Saint-Imbert dans la Nièvre m'a contacté suite à mon appel à témoins, il s'agit de M. Zacks. Monsieur Dassa, un sociologue du CNRS qui a écrit des ouvrages sur le génocide⁷⁸ m'a pas l'intermédiaire de ce site indiqué qu'une enfant Juive avait été en 1943 en nourrice en Côte-d'Or à Saint-Germain-les-Senailly par Montbart. Cette personne a écrit son histoire dans un récit autobiographique sous le pseudonyme de Carole Sandrel. Cet ouvrage m'a beaucoup aidé à comprendre le ressenti des enfants cachés⁷⁹.

J'ai également eu beaucoup de chance dans mes recherches. En effet, aux archives départementales de la Nièvre, j'ai fait la connaissance de Madame Ryczywol, qui m'a raconté que dans son parcours d'enfants caché elle avait été dans la Nièvre. En compagnie de Maurice Valtat -un historien nivernais- je l'ai donc également interrogée⁸⁰.

Les entretiens épistolaires m'ont été utiles afin de trouver des personnes susceptibles de m'aider. J'ai écrit à la FNDRIP qui n'a pas

⁷⁶ <http://judaisme.sdv.fr/histoire/shh/dijon.htm>

⁷⁷ <http://www.Parolesetoiles.com>

⁷⁸ Dassa Sami, *Vivre, aimer avec Auschwitz au cœur*, Éditions l'Harmattan, Paris

⁷⁹ Sandrel Carole, *Le secret*, Editions Tallandier, 1987, Paris

⁸⁰ Voir annexe

su me renseigner et m'a conseillée de visiter les Musée de la Résistance et de la déportation de Besançon et de Saint-Brisson, ce que j'ai fait et qui m'a permis de me remémorer certains détails concernant la déportation.

M. Chevalier comme je l'ai dit plus haut m'a beaucoup aidé quant à Madame Zeitoun je n'ai pu la localiser. Son aide m'aurait été pourtant précieuse puisque dans ses livres et notamment *Ces enfants qu'il fallait sauver*, elle relate différents témoignages d'enfants cachés dans la Nièvre et qui m'ont servis dans l'écriture de mon mémoire.

Un autre moyen utilisé dans mes recherches est celui de faire appel aux radios. Ainsi sur *Radio Nevers* et *France bleu Bourgogne*, j'ai gratuitement pu mettre des annonces. Il s'agissait d'appels à témoin afin de recueillir des témoignages, mais cela n'a pas été concluant.

Afin de me donner une vue d'ensemble sur ce phénomène de Résistance civile en France, le visionnage de nombreux films évoquant les *Justes* tels *Le dernier métro* de François Truffaut, *Le vieil homme et l'enfant* de Berri, *La colline aux milles enfants* de Lorenzi ou encore *Au revoir les enfants* de Louis Malle m'a été utile.

Toutes ces recherches, ont donc constitué un vrai travail de fourmi, au cours duquel les livres m'ont été précieux ; grâce à des lectures générales sur les *Justes*, j'ai ainsi découvert bon nombre de renseignements plus ou moins précis sur la présence de *Justes*, notamment dans la Nièvre.

Les lectures de nombreux ouvrages sur le sujet tel *Les Justes* de Lucien Lazare ou encore *La force du bien* de Marek Halter ont complété utilement mon travail⁸¹.

Il a fallu bien sûr que j'explore les archives de Yad Vashem à Paris, mais surtout les archives départementales de la Nièvre et de la Côte-d'Or en étudiant chaque document pouvant m'être utile et allant des fonds de la Résistance aux documents judiciaires.

⁸¹ Voir bibliographie

J'ai souhaité axer mon étude sur les personnes reconnues en tant que *Justes* mais également sur ceux non reconnus en tant que tels mais qui ont pourtant aidé et sauvé des Juifs.

Grâce à mon travail, les communes de Côte-d'Or et surtout de la Nièvre ayant accueillis des persécutés ont désormais leurs noms sur papiers. Leurs habitants ayant accueilli des persécutés ont su résister au monstre nazi et ainsi, à sauvegarder d'une certaine manière l'honneur français, mais aussi celui de l'humanité...

Je rends donc hommage avec ce mémoire, à tous ces *Justes* anonymes ou non qui au moment le plus sombre de notre histoire ont su faire preuve d'abnégation et d'altruisme.

Remerciements

J'aimerais remercier tous ceux qui m'ont aidé au cours de mes recherches:

- Monsieur Jean Vigreux, mon maitre de recherche
- Monsieur Maurice Valtat pour ses conseils et son soutien.
- Madame Renée Papiernik,
- Monsieur Jacques Wisniewski,
- Madame Geneviève Ryczywol,
- Monsieur Raymond Zacks,
- Monsieur Serge Averbouth,
- Monsieur M.M. (souhaite rester anonyme),
- Monsieur Daniel Roos,
- Mme Glas,

pour leurs témoignages et confiance ainsi que pour les documents mis à ma disposition.

- Madame Katy Hazan
- Monsieur Papiernik
- Jacquot

-Monsieur Guy Chevalier

-Le personnel du Comité Français pour Yad Vashem pour son accueil et ses conseils, et en particulier Corinne Melloul.

Merci à tous ceux qui m'ont généralement aidé et soutenu pendant cette année.

1^{ère} partie : Actes de Résistance en faveur des Juifs

I/ Aperçu général des actes de Résistance en faveur des Juifs

1- En Europe orientale, centrale et dans les Balkans

Tout d'abord il me faut préciser que cette partie ne se veut pas exhaustive. Cela est bien sûr impossible d'autant plus que certains actes de sauvetages ne seront sans aucun doute jamais connus. J'ai simplement relaté les exemples d'aide aux personnes Juives parmi les plus marquants, les plus importants et les plus caractéristiques. Il s'agit de sauvetages grâce aux institutions, de la part du pays lui même (sous la pression de l'opinion), ou d'actes individuels (cas de figure les plus nombreux).

Une distinction se doit d'être établie entre les pays d'Europe centrale et orientale et ceux d'Europe occidentale. En effet, comme le précise Jacques Semelin⁸², lorsqu'éclate la guerre, l'Europe orientale est déjà le théâtre de nombreuses violentes faites aux Juifs depuis des années.

L'Ukraine par exemple a vu un certain nombre de pogroms s'exercer sur son territoire notamment depuis les années vingt. De même, la Pologne, la Hongrie la Slovaquie ou encore la Roumanie étaient régulièrement des pays dans lesquels l'antisémitisme se manifestait violemment. Comme l'indique Léon Poliakov⁸³, les Juifs d'Europe de l'Est et ceux d'Europe de l'Ouest connaissent de nombreuses différences au niveau social. Contrairement aux Juifs d'Europe de l'Ouest, ceux de l'Est sont très nombreux (notamment en Pologne) et sont plus « visibles » au niveau par exemple de l'habillement. Par ailleurs, comme le précise Lucien Steinberg⁸⁴, à la veille de la Seconde Guerre mondiale les Juifs de Pologne, Roumanie, Russie et Lituanie, vivent en « circuit fermé » se mêlant peu aux autres populations. Peu de Juifs sortent du cercle de la communauté juive. Contrairement aux Juifs d'Europe occidentale, ceux d'Europe de l'Est s'assimilent très peu, voire même se méfient de l'assimilation. C'est pourquoi, lors du génocide beaucoup de Juifs n'avaient pas de connaissances chrétiennes vers qui se tournaient et bien souvent ce sont des inconnus qui ont contribué à leur sauvetage.

⁸² Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, Paris, 1989

⁸³ Poliakov Léon, *Le bréviaire de la haine*, CDJC, Paris, 1951

⁸⁴ Steinberg Lucien, *La révolte des Justes, les Juifs contre Hitler 1933-1945*, Fayard, Paris, 1971

Dès les années 1930, les Juifs constituent des boucs émissaires pour la population non juive. Comme le dit par ailleurs Ezra Mendelsohn⁸⁵ « les Juifs d'Europe orientale étaient de toute évidence des citoyens de second ordre dépourvus de droits ou presque, et ils constituaient donc une cible légitime pour des offensives organisées. » Le fait que les Juifs n'aient pas été assimilés dans le corps social du pays mais au contraire exclus de celui-ci a donc favorisé l'extermination des Juifs. Les nazis se sont appuyés sur l'antisémitisme qui existait dans les pays et qui facilitait grandement leur projet génocidaire. Après que tous les liens sociaux des Juifs aient été rompus par des mesures de plus en plus discriminantes, les Juifs repliés sur eux-mêmes, se sont vu enfermés dans des ghettos puis déportés ou massacrés.

Du fait de leur visibilité, le plan machiavélique des nazis a donc pu s'effectuer sans trop de difficultés.

Cependant, une Résistance civile a quelque peu contrecarré le génocide et ce dans tous les pays même les plus touchés comme par exemple la Pologne. Il s'agit le plus souvent d'actes individuels mais parfois c'est le gouvernement lui-même qui a contribué à la survie de sa population juive.

- **Roumanie (270000 victimes soit 26,25% de la population juive roumaine⁸⁶)**

Le gouvernement Roumain a par exemple contribué au sauvetage des Juifs. Ce pays est pourtant, le deuxième qui dès 1937 crée une législation antisémite. Dès la fin des années 1930, des groupes fascistes engendrent de nombreux pogroms à l'encontre des Juifs. Par ailleurs, le roi Carol lui-même afin de se rapprocher de l'Allemagne, renforce encore plus les lois antisémites du pays. La situation pour les Juifs empire en septembre 1940, avec l'accession au pouvoir de Ian Antonescu qui s'allie avec les *fascistes de la garde de fer*⁸⁷. De nombreux massacres envers les Juifs ont lieu notamment après la décision de la Roumanie de combattre l'URSS⁸⁸. Ce sont les troupes Roumaines qui participent activement aux massacres et déportations en collaboration avec les *Einsatzgruppen (unités mobiles d'extermination)*. A la fin de l'année 1941, des dizaines de milliers de Juifs meurent en Transnistrie. La moitié des 320 000 Juifs de Bessarabie, de

⁸⁵ Mendelsohn Ezra, *Relations entre Juifs et non Juifs en Europe orientale dans l'entre-deux-guerres*, Colloque de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, *L'Allemagne nazie et le génocide Juif*, Le seuil, Paris, 1985

⁸⁶ Chiffres d'après Hilberg Raul, *La Destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Fayard, 1988 ; Raul Hilberg établit un total d'environ 5207000 victimes soit 57% de la population Juive.

⁸⁷ *La garde de fer* est un mouvement fasciste, nationaliste et antisémite également appelé *Légion* qui existe à partir de 1927. En septembre 1940 il s'allie avec Antonescu. Une fois au pouvoir ce mouvement durcit la législation antisémite et lance une campagne de pogroms et d'assassinats politiques. En janvier 1941 un coup d'Etat perpétré par la Légion est réprimé par Antonescu. Beaucoup de membres s'enfuient en Allemagne.

⁸⁸ Le pogrom le plus célèbre est celui de Jassy qui fit 3233 morts

Bukovine, et du district de Dorohoi sont tués peu de temps après l'entrée en guerre de la Roumanie. Après tous ces massacres, les survivants sont victimes de pogroms, rassemblés dans des ghettos puis envoyés en Transnistrie dans des camps de concentration.

A la fin de l'année 1942, alors que les allemands envahissent Bucarest et commencent à préparer la déportation des 440000 Juifs restant, le « vent tourne ». En effet, des personnalités politiques, religieuses et intellectuelles qui jusqu'à présent s'étaient tues, se mettent à s'opposer aux déportations. Le gouvernement -sous la pression populaire et des élites opposées pour la plupart à la guerre contre l'URSS et préférant les alliés- se met lui à aussi à changer de comportement. Antonescu prend personnellement la décision de détourner les plans génocidaires des nazis ; il faut dire que lui-même préfère la solution de l'émigration à la déportation, par ailleurs cette attitude lui permet de montrer une volonté d'indépendance vis-à-vis de l'occupant. Ainsi, fin 1942 des milliers de Juifs ont la vie sauve en étant autorisés à quitter la Roumanie pour la Palestine moyennant finances. Antonescu développe par ailleurs ses contacts avec les alliés en 1943. Grâce à ce retournement de situation, plus de la moitié des Juifs roumains furent sauvés.

- **Hongrie (environ 200000 Juifs tués soit 45%)**

Pareillement à la Roumanie, la Hongrie connaît depuis les années vingt une forte montée de l'antisémitisme. Ce pays est dirigé pendant la guerre par Tleski puis Bardossy. Tous deux suivent à la lettre les consignes nazies concernant l'exclusion de la population juive. La Hongrie est par ailleurs un allié sûr de l'Allemagne durant la guerre. Le mois d'août 1941 est particulièrement sanglant, 18000 Juifs sont en effet massacrés à Kamenetz-Podolsk après leur déportation en Ukraine⁸⁹. 700 Juifs ainsi que 2600 Serbes sont par ailleurs exécutés à Delvidek, région alors occupée par la Hongrie en janvier 1942.

Ce deuxième massacre soulève de vives protestations dans la population hongroise. Nicolas Kallay, homme politique modéré à la tête du nouveau gouvernement à partir de mars 1942, tente de stopper la déportation des Juifs hongrois, malgré une population plutôt favorable à l'exclusion sociale des Juifs. De même, qu'Antonescu, celui-ci met en avant un désir d'indépendance vis-à-vis des nazis conforté par la tournure de la guerre qui lui fait préférer l'armistice avec les alliés. Ainsi, à l'été 1942, refusant la demande allemande, Nicolas Kallay ne livre pas les 100000 Juifs souhaités par les nazis.

⁸⁹ Exposition au Mémorial de la Shoah : *La Shoah par balle en Ukraine*

Cependant Kallay doit abandonner le pouvoir en mars 1944 tandis que les nazis s'emparent du pays afin de l'empêcher de sortir de la guerre. 600000 Juifs sont déportés en l'espace de quelque mois⁹⁰.

Durant l'été 1944, les déportations cessent sous la pression de l'amiral Miklos Horthy⁹¹ qui était pourtant resté passif jusque là. Les Eglises Catholiques et Protestantes se manifestent également contre les déportations pour la première fois. Hélas en octobre 1944, les nazis reprennent le contrôle du pays et les massacres de Juifs se poursuivent notamment à Budapest en présence d'Eichmann⁹². C'est alors que pour la première fois la communauté internationale se mobilise afin de sauver les 200000 Juifs restant. Des légations étrangères délivrent des milliers de visa tandis que la Croix Rouge fait tout son possible pour protéger les Israélites⁹³.

Il nous faut citer cinq *Justes* qui mirent tout en oeuvre pour sauver le plus de Juifs possible. Il s'agit tout d'abord de l'envoyé spécial du roi de Suède : **Raoul Wallenberg**. Celui-ci distribue à partir de juillet 1944, des passeports de protection de l'état suédois aux Juifs de Budapest. Il crée également des hôpitaux, crèches et une soupe populaire. Par ailleurs, il installe à l'intérieur du ghetto 30 « lieux sûrs » réservés aux Juifs sous protection d'un pays neutre. En novembre 1944, pendant la « marche de la mort », Wallenberg fait tout son possible pour sauver le plus de personnes en possession des faux passeports et papiers de protection. La médaille des *Justes* a été décernée à Raoul Wallenberg en 1981⁹⁴.

Autre homme exceptionnel qui mobilise toute son énergie pour tenter de sauver des Juifs Hongrois : **Giorgio Perlasca**. Se faisant passer pour un diplomate Espagnol ce jeune homme d'affaire Italien parvient à sauver plus de 5200 Juifs notamment des enfants. Il crée en effet de faux documents ainsi que « huit maisons gardées », les surveille et parvient à sauver des enfants qu'Eichmann voulait déporter. Yad Vashem lui a décerné le

⁹⁰ Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, paris, 1989

⁹¹ En mars 1920, l'amiral Horthy est proclamé régent du royaume. Il instaure une dictature qui sympathise avec les groupes fascistes.

⁹² Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, paris, 1989

⁹³ Cette réaction fait suite à la découverte d'Auschwitz. En effet, deux slovaques ayant réussi à s'échapper du camp en 1942 décrivent avec précision dans le *protocole d'Auschwitz* ce camp de la mort. Georges Mandel-Mantello, un Juif hongrois parvint à l'aide de ses relations à envoyer ce texte aux gouvernements suisse, suédois et américains. Ceux-ci réagirent vivement et pressèrent la Hongrie de stopper les déportations, ce qui fut fait le 8 juillet 1944. Georges Mandel-Mantello réussit donc l'exploit par le biais de la pression internationale à sauver des dizaines de milliers de ses coreligionnaires. Tschuy Théo, *Diplomatie dangereuse, Carl Lutz, l'homme qui a sauvé les Juifs de Budapest*, Georg, Genève, 2004

⁹⁴ Collection de l'Histoire numéro 3 ; Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, paris, 1989

titre de *Juste parmi les nations* en 1989. Lorsqu'on lui a demandé pour quelles raisons Perlasca avait agi de cette façon celui-ci a répondu ceci⁹⁵ :

« Pour moi, c'était insupportable de voir des gens qui étaient marqués comme des animaux. J'étais incapable de penser qu'on put tuer des enfants. C'est aussi simple que ça! Et je ne pense pas que je suis ou que j'ai été un héros. Après tout, aucune autre occasion ne s'est présentée d'agir de la sorte, c'est pourquoi j'ai saisi celle qui s'est présentée." Perlasca évoque également comment se passait le quotidien en Hongrie et ses actions désespérées ainsi qu'à Wallenberg pour sauver des Juifs : « Tous les jours, les représentants du groupe des Cinq (c'est-à-dire les pays neutres : Suède, Vatican, Espagne, suisse, Portugal) se retrouvaient à la gare de Budapest pour essayer d'arracher au fanatisme d'Eichmann quelques enfants Juifs. J'y allais aussi. Mais mon travail principal se situait à la légation d'Espagne. Le peu de personnel qui s'y trouvait encore n'avait qu'un seul désir : rentrer au plus vite au pays. En l'absence de tout responsable, et sur ma notoriété d'homme d'affaires influent, on m'a laissé faire tout ce que je voulais. Alors, chaque jour, j'ai délivré des cartes de réfugié, et j'ai cherché des abris pour cacher un maximum de Juifs dans les différents immeubles de Budapest qui appartenaient à l'Espagne. J'ai même loué des maisons sur lesquelles je hisçais le drapeau espagnol pour en faire des "bâtiments diplomatiques", en principe inviolables par les Allemands comme par leurs alliés nazis hongrois. »

Mentionnons également le Suisse **Carl Lutz**. Ce diplomate parvient l'exploit formidable de sauver 62000 Juifs hongrois de la déportation⁹⁶ ! De 1942 à 1945, cet homme délivre des milliers de sauf conduits aux Juifs Hongrois tout en tenant tête à de redoutables nazis comme Eichmann, les SS ou *Les Croix-fléchées*. Son action fut seulement reconnue en 1958. Il est l'un des premiers bénéficiaire du titre de *Juste* en 1965.

Évoquons aussi l'ambassadeur et nonce apostolique italien **Angel San-Britz**. Celui-ci sauve également des milliers de Juifs par le biais des faux documents et en les faisant sortir de Hongrie. Il reçoit le titre de *Juste parmi les nations* en 1991.

Enfin, **Angelo Rotta**, diplomate du Vatican distribue également plus de 15000 cartes de protections de l'état du Vatican et des certificats de baptême aux Juifs hongrois des

⁹⁵ <http://www.perlasca.sulinet.hu/fr/?page=Perlasca>

⁹⁶ Tschuy Théo, *Diplomatie dangereuse, Carl Lutz, l'homme qui a sauvé les Juifs de Budapest*, Georg, Genève, 2004

camps de déportation et de travail ainsi que lors de la marche de la mort. Il a été reconnu *Juste* par Yad Vashem.

- **Bulgarie (6 %, soit 3000 victimes)**

La Bulgarie, est l'un des pays où le taux de mortalité des Juifs pendant la guerre est le plus faible. Contrairement à la majorité des pays d'Europe orientale, l'antisémitisme y est très faible et les 50000 Juifs (sur 6 millions d'habitants) sont socialement bien intégrés. Cependant, au début de la guerre, la Bulgarie se rapproche de l'Allemagne ce qui a rapidement des conséquences néfastes pour la communauté juive. En novembre 1940, une loi dite de la « défense de la nation » -pourtant bien modérée en comparaison avec celles d'autres pays- provoque de vives protestations de la part de la population bulgare. Malgré le rejet de l'Église orthodoxe et de plusieurs personnalités, le projet de loi, est voté le 21 janvier 1941.

Après l'entrée en guerre du pays aux côtés des allemands, les conditions se durcissent pour les Juifs. En août 1941, certains Israélites doivent travailler dans des camps de travail et porter l'étoile jaune mais cette mesure concerne néanmoins peu de personnes juives. A partir de l'été 1942, Aleksander Belev, antisémite convaincu, dirige le *Commissariat aux Affaires Juives*. Les Juifs sans emploi doivent quitter la ville le 1^{er} septembre 1942 ; Ces mesures suscitent rapidement la désapprobation des Bulgares⁹⁷.

Monseigneur Stephan énonce ainsi un sermon engagé le 27 septembre. La désobéissance s'accélère : tandis que les Juifs refusent de porter l'étoile, 350 d'entre eux manifestent au ministère de l'intérieur. Le ministre en personne : Peter Gabrovski annonce aux Juifs des mesures d'apaisement ! Devant la pression de l'opinion, le gouvernement fait cesser la production d'étoiles jaunes et convie la presse à ne plus attaquer les Juifs, et ce, dès octobre 1942, alors que la solution finale connaît son apogée ! En janvier 1943, Dannecker⁹⁸ est envoyé à Sofia pour accélérer la déportation. Après des négociations avec Belev, un accord est conclu convenant de la déportation de 20000 Juifs. Entre le 4 et le 10 mars 1943, douze mille Juifs Grecs et Yougoslaves sont déportés. 4200 Juifs Bulgares sont ensuite arrêtés. L'opinion régit alors à cette deuxième rafle: le vice président Dimiter Peshev s'oppose au gouvernement et lance une pétition signée par 43 députés. Un évêque, Monseigneur Kiril, menace également de lancer une campagne de désobéissance civile en

⁹⁷ Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, paris, 1989

⁹⁸ A partir de janvier 1943, Dannecker joue un grand rôle dans la mise en place de la solution finale. Il est successivement responsable de la déportation des Juifs bulgares puis italiens et enfin hongrois. Avec Adolph Eichmann, il constitue un expert de la « question juive ».

se couchant par exemple devant les trains en partance pour les camps ! Devant cette nouvelle pression et le revirement de la guerre, le roi Boris annule l'ordre de déportation des Juifs Bulgares. Malgré sa mort en août 1943, les Juifs échappent aux déportations et le 25 août 1944, soit plusieurs mois avant la fin de la guerre, le nouveau gouvernement Bozhilov abolit tous les textes antisémites du pays.

- **Pologne (3 millions de victime soit 91% des Juifs)**

La Pologne est l'un des pays où la situation des Juifs est la plus catastrophique⁹⁹. En 1939, la population juive est d'environ trois millions, à la fin de la guerre on comptera 150000 survivants, dès le 23 novembre 1939 est imposé le port de l'étoile jaune. En décembre 1939, 87000 Juifs Polonais ainsi que des élites Polonaises non juives commencent à être déportés. Un an après l'invasion de la Pologne par les nazis, le 2 octobre 1940, le gouverneur nazi Ludwig Fischer instaure le ghetto de Varsovie où sont enfermés 600000 Juifs. Le cynisme nazi atteint son apogée lors de la création des Conseils Juifs (*Judenrat*), dans les ghettos. Par le biais de ces administrations juives choisies par les nazis, le génocide va être facilité. En effet, c'est au conseil Juif lui-même qu'il incombe de choisir ceux qui doivent mourir selon un nombre déterminé par les nazis.¹⁰⁰ Ainsi, les nazis ont fait activement participer les Juifs à leur propre destruction¹⁰¹. Dans *suis-je un meurtrier ?*¹⁰², Perechodnik Calel, un Juif de Varsovie raconte sa vie pendant la guerre et ce jusqu'à sa mort lors de l'insurrection du ghetto. Il s'engage dans la police du ghetto afin de tenter de sauver sa femme et sa fille (ce qu'il ne parviendra pas à faire). Il décrit avec précision le système nazi et la vie au ghetto. Au cours de son récit, des *Justes* apparaissent dans cet enfer. Un de ses amis de longue date, gère par exemple ses biens et vend ses affaires lorsque cela s'avère nécessaire à la survie. La sœur de ce même homme aurait caché et élevé la petite fille de Calel mais celle-ci est déportée la veille où cela aurait pu se faire. Par ailleurs, Calel trouve refuge plusieurs semaines en compagnie de ses parents chez des Polonais en échange d'une somme « non abusive ».

⁹⁹ Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, Paris, 1989

¹⁰⁰ Lorsqu'il réalise l'ignominie du système des conseils Juifs, le responsable de ce conseil à Varsovie Adam Czerniakow se suicide le 23 juillet 1942 afin d'éviter de désigner des innocents à la peine de mort. *Carnets du ghetto de Varsovie. 6 septembre 1939-23 juillet 1942, préface de Raul Hilberg et Stanislas Staron*. La Découverte, poche, 2003

¹⁰¹ Hilberg Raul, *La destruction des Juifs d'Europe*, tome 1, Folio Histoire, Paris, 2006 ; Steinberg Lucien, *La révolte des Justes, les Juifs contre Hitler 1933-1945*, Fayard, Paris, 1971

¹⁰² Perechodnik **Calel**, *Suis-je un meurtrier ?*, Liana Lévi, Paris, 1993

C'est au ghetto de Varsovie qu'apparaît l'une des premières grandes manifestations de Résistance aux nazis de la part des Juifs. Le 19 avril 1943, alors qu'Hitler a décrété la liquidation du ghetto de Varsovie les Juifs décident de se battre jusqu'au bout et de mourir les armes à la main. Jusqu'au 15 mai, date à laquelle le soulèvement est totalement réprimé, les Juifs du ghetto se battent héroïquement avec des armes de fortune contre les chars et armes performantes des nazis. Dans ces conditions désespérées, certains Polonais non-Juifs alors qu'ils risquaient le prix fort¹⁰³ ont activement aidé les Juifs. D'ailleurs, précisons que c'est la Pologne qui compte le plus de *Justes* (6.004 à ce jour). La jeune Polonaise **Irène Opdyke**¹⁰⁴ par exemple, a sauvé des dizaines de Juifs à elle seule en profitant de sa relation avec un officier allemand pour cacher ces personnes dans la maison de celui-ci ! Elle a reçu le titre de *Juste* en 1982.

Ce n'est qu'en août 1942 alors que les Juifs sont persécutés depuis bientôt trois ans, que les premiers appels à aider les Juifs se font entendre¹⁰⁵. Le Front de la Renaissance Polonaise, une organisation clandestine catholique imprime 5000 tracts s'intitulant « Protestation ». Il est rédigé par une femme de lettre Polonaise : Zofia Kossac-Szczucka. On peut notamment lire : « Celui qui se tait devant le meurtre devient complice du meurtre. Celui qui ne condamne pas approuve ». Par ailleurs, « l'Armia Krajowa », c'est-à-dire l'organisation militaire de la Résistance Polonaise crée un comité temporaire d'aide aux Juifs présidé par Zofia Kossac-Szczucka. 180 Juifs seront ainsi protégés par ce groupe pendant trois mois. Le quatre décembre 1942, est créé le *Conseil d'aide aux Juifs*, c'est à dire *Zegota* dont les dirigeants proviennent de partis Juifs ou non-Juifs (parti paysan, parti socialiste Polonais, parti démocratique, Bund, Comité National Juif). L'organisation récolte des fonds du gouvernement en exil qui les reverse tout d'abord à 600 Juifs puis à des milliers de personnes. *Zegota* permet également de distribuer près de 50000 faux papiers à des personnes juives. La recherche de cachettes est également une de leurs nombreuses activités. Une section s'occupe des enfants dirigée par la courageuse **Irena Sendler**¹⁰⁶. Cette jeune femme parvient à l'aide d'amies à faire sortir du ghetto de Varsovie, 2500 enfants Juifs. Elle fait évacuer les enfants en ambulance puis les installe dans l'une des quatre maisons d'aide sociale où ils sont

¹⁰³ En cas d'aide aux Juifs, la famille toute entière du Polonais qui avait aidé le Juif était massacrée et parfois même les voisins. « Les maîtres chanteurs » : *szmalcowniki* spécialisés dans la traque des Juifs ont également fait fortune en volant les Juifs sous peine de dénonciation ou de mort. Il faut attendre 1943 avant que ceux-ci ne soient traduits en justice par l'*Armia Krajowa*

¹⁰⁴ Opdyke Irène, *Mémoires d'une Juste*, Editions Ramsay, 2002, Paris

¹⁰⁵ Les collections de l'Histoire numéro 3

¹⁰⁶ Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995 ; Gilbert Martin, *Les Justes. Les héros méconnus de la Shoah*, Paris, Calmann-Lévy, 2002.

conditionnés avant leur placement dans des couvents, institutions religieuses ou encore des familles de Varsovie (1300 d'entre eux). Elle a été reconnue *Juste* en 1965.

Nous pouvons également mentionner les cas de sauvetages individuels relatés par Gilbert Martin¹⁰⁷. Par exemple **Karolina Kmita**, cette Polonaise, cache deux petites filles juives dans une forêt, dans un trou recouvert de brindilles. Elle les nourrit et les chauffe à l'aide de vêtements une fois la nuit tombée.

Wladyslaw Kowalski, un colonel à la retraite de l'armée Polonaise, représentant à Varsovie de la firme hollandaise Philips, aide une cinquantaine de Juifs des environs de Varsovie. Avec des amis, il les place en sécurité et demeure avec eux dans un bunker clandestin jusqu'à l'arrivée des Russes en janvier 1945. **Jan Zabinski** et sa femme **Antonina** sont parmi les tous premiers Polonais reconnus comme *Justes* par Yad Vashem. Pendant la guerre, Jan Zabinski est directeur du zoo et conservateur des jardins de Varsovie. La plupart des cages du zoo étant vides à la suite des bombardements allemands, il utilise celles-ci pour cacher des centaines de Juifs du ghetto en 1942. Il accueille également chez lui une vingtaine de personnes juives. Pendant la révolte d'août 1944, Zabinski, qui fait partie de la Résistance, est capturé par les Allemands et envoyé en Allemagne. Mais sa femme continue à aider les Juifs qui se cachent dans les ruines de la ville.

Oskar Schindler est certainement l'un des *Justes* allemands le plus célèbre grâce au film de Steven Spielberg¹⁰⁸. Ce dernier constitue un cas particulier car au départ c'est un farouche nazi qui utilise la main d'œuvre gratuite que constituent les Juifs afin de s'enrichir. A force de fréquenter ses employés Juifs qu'il appelle « les schindlerjuden » c'est à dire *les Juifs de Schindler*, il finit par les apprécier. L'idée de leur fin dans un four crématoire le bouleverse et c'est alors qu'il décide de les protéger et sauve ainsi la vie de 1100 Juifs. Moins célèbre mais tout aussi honorable, le dénommé **Berthold Beitz** a sauvé des centaines de Juifs. Il est envoyé à Boryslaw, en Pologne en 1942, afin de diriger une compagnie pétrolière. Bouleversé par les déportations des Juifs et notamment des enfants, il se rend au siège de la Gestapo pour réclamer de la main d'œuvre supplémentaire afin de sauver des vies. Chaque jour, il va donc à la gare et tente d'arracher des Juifs à leur triste sort en leur remettant une carte de techniciens du pétrole. En 1943 cependant, il est accusé de *Trafic de protection et de soutien des Juifs* et convoqué à la gestapo à Breslau. Heureusement le nazi qui l'interroge est un ancien condisciple qui le laisse partir sans poursuites¹⁰⁹. C'est ainsi que par sa seule action,

¹⁰⁷ Gilbert Martin, *Les Justes. Les héros méconnus de la Shoah*, Paris, Calmann-Lévy, 2002.

¹⁰⁸ Spielberg Steven, *La Liste de Schindler*, Universal, 1993

¹⁰⁹ Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995

il sauve environ huit cent personnes d'une mort certaine dont de nombreux enfants. Il cache lui-même avec sa femme, un enfant Juif qu'ils élèvent comme leur fils. D'autres Allemands tentent de s'opposer aux persécutions envers les Juifs en Pologne. Le commandant **Eberhard Helmrich** est le directeur d'une station agricole à Drohobycz en Pologne. Il fournit de faux papiers d'identité à des femmes juives ce qui leur permet de rejoindre Berlin où sa femme leur trouve un emploi. Un autre commandant allemand, **Max Liedtke** s'oppose à la rafle des Juifs de Przemyśl. A la suite de ce refus, il est révoqué. Ainsi, ces actes confirment le propos d'Asher Cohen¹¹⁰ : « *L'histoire de la Résistance et du sauvetage est plus composée de faits individuels que de l'action des institutions. Elle est faite des milliers d'histoires personnelles sans lesquelles elle n'aurait même pas eu lieu.* »

- **Lituanie (230000 victimes sur 253000 Juifs soit 85,1% des Juifs)**

Avant d'être envahie par les allemands de 1941 à 1944, la Lituanie, est occupée par l'URSS qui nationalise tout et ferme les magasins et écoles Juifs. Durant l'occupation nazie une extermination « consciencieuse » des Juifs est mise en place appuyée par les commandos lituaniens avec tout d'abord la création de ghettos tel celui de Kaunas. Les chiffres révèlent l'ampleur du massacre : sur les 253000 Juifs vivant en Lituanie avant guerre, 230000 sont morts déportés ou assassinés sur place avec l'aide des fascistes locaux.

Le *Juste* le plus célèbre qui sauva des milliers de lituaniens est japonais. Il s'agit de **Tempo Sugihara**¹¹¹ un diplomate japonais qui accorde des milliers de visas aux Juifs lituaniens malgré l'interdiction de son pays – ce qui le fera rayer des cadres du ministère des affaires étrangères- ; il sauve ainsi de la déportation plus de 6000 Juifs. Sa femme dans le livre de Marek Halter explique¹¹² : « il y avait des centaines et des centaines de demandeurs(...). Les réponses du ministère des affaires étrangères du Japon étaient toujours négatives mais nous savions –et c'était insupportable– que l'on massacrait les Juifs et qu'on les massacrerait encore et encore ! Alors nous avons délivré des visas de notre propre chef. Tout le mois d'août mon mari n'a cessé de délivrer des visas. Jusqu'à ce que les Russes nous donnent l'ordre de fermer le consulat. » Des milliers de Juifs munis de visas se rendent au Japon début 1942 puis ils sont expédiés à Shanghai en Chine contrôlée par les Japonais. Les derniers à arriver sur le territoire sont au nombre de 702, ils sont refoulés et doivent regagner la Lituanie. Heureusement Nathan Gutwith un Juif lituanien va voir le consul de Hollande au

¹¹⁰ Cohen Asher, *Persécutions et sauvetages, Juifs et français sous l'occupation*, Cerf, Paris, 1993

¹¹¹ Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995 ; Collections de l'histoire numéro 3

¹¹² Page 123

Japon et lui expose la situation. Celui-ci lui remet alors des centaines de formulaires officiels qui permettent de sauver tous les Juifs lituaniens¹¹³.

- **Yougoslavie (63300 victimes soit 81,2% des Juifs)**

Évoquons une belle histoire d'amitié relatée par Marek Halter. Après l'occupation du territoire par les nazis en mars 1941, le pays est partagé en deux : d'un côté, la Croatie catholique et de l'autre, la Serbie orthodoxe. Pendant la guerre à Sarajevo, les musulmans **Zaneiba Hardaga** et son mari **Mustapha** ont comme amis une famille juive : les kabilio. Alors que Yojé, le père de cette famille juive est condamné à mort, ses amis musulmans le cachent et l'aident comme ils peuvent.

Bien des années plus tard, alors que la guerre fait rage à Sarajevo, c'est au tour de la famille kabilio d'aider ses amis musulmans ; Tova kabilio enfant pendant la guerre, obtient pour la petite fille de Zaneiba et ses deux enfants des visas et de l'argent pour Israël. Ainsi, une juive sauvée il y a 50 ans par une musulmane sauve un demi-siècle plus tard la famille de cette même musulmane, voilà une magnifique histoire peu ordinaire et pleine d'enseignement¹¹⁴.

- **Turquie**¹¹⁵

Les Juifs vivent en Turquie depuis de très nombreuses années. Celle ci est un pays neutre mais conserve une attitude plutôt bienveillante vis-à-vis de l'Allemagne. De nombreux diplomates turcs sont venus au secours des Juifs durant la guerre. Ainsi les officiels ont créé un document : la *Demande de naturalisation* qui permet d'acquérir la citoyenneté turque et ainsi d'être à l'abri des rafles nazies. Par ailleurs, Marek Halter apporte une information importante relatant les propos d'un turc. Nous apprenons ainsi, que les grandes institutions juives demeurant pendant la guerre à Istanbul étaient de connivence avec les autorités turques. **Yolga Namik**, un diplomate Turc, présent en France lors de la guerre fait sortir de France avec l'aide de ses amis quatre cent Juifs Turcs par le biais de ce principe de *Demande de naturalisation*. Huit convois ont ainsi transporté ces personnes en lieu sûr tandis que d'autres trains menaient leurs coreligionnaires vers la mort... Le vice-consul au consulat général de Turquie, **Necdett Kent** en poste à Marseille en 1941 a lui aussi distribué de nombreux certificats attestant de la citoyenneté turque¹¹⁶. Informé qu'une rafle a eu lieu à Marseille et que les Juifs sont en partance pour l'Allemagne, il se rend aussitôt à la gare Saint-Charles. Il

¹¹³ Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995

¹¹⁴ Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995

¹¹⁵ Chiffres concernant le nombre de victimes non trouvés

¹¹⁶ Page 204

s'engouffre dans le train à son départ et lors de son arrêt à Nice certifie aux officiers SS que tous les Juifs qui l'entourent dans le wagon sont bien Turcs. C'est ainsi qu'il sauve la vie de dizaines de personnes.

De même, le cardinal **Angelo Roncalli** -futur pape Jean XXIII- prononce de nombreux discours contre la déportation des Juifs en sa qualité de nonce apostolique en Turquie dès 1942.

- **Ukraine**

En Ukraine, il nous faut citer le père **Emilian Kovch**. En 1941, il est depuis vingt ans le curé de Peremychlyony, un village ukrainien composé en majorité de Juifs. Durant la guerre, il se bat activement pour venir en aide aux Juifs de son village. Il les baptise en masse et fait tout son possible pour les aider. Ses activités aboutissent en décembre 1942, à son arrestation par les nazis. Il est d'abord emprisonné puis déporté au camp d'extermination et de travail nazi de Majdanek en Pologne. Même dans cet enfer, il fait de son mieux pour soulager les souffrances des autres détenus. Son incroyable force d'âme est révélée par cette phrase extraite d'une lettre écrite à ses proches : « Priez pour ceux qui ont construit ce camp et le système... Que le Seigneur prenne pitié d'eux ». Il meurt le 25 mars 1944 et est brûlé au four crématoire. Il a été reconnu en tant que *Juste* en 1999.

- **Biélorussie (URSS : environ 800000 victimes soit 24% des Juifs d'URSS)**

La Biélorussie compte un taux très élevé de victimes juives. C'est pourtant une histoire incroyable que relate le livre *Les frères Bielski*¹¹⁷. Trois frères Juifs : Tuvia, Asaël et Zus durant la Deuxième Guerre mondiale, créent un village et accueillent 1200 Juifs dans une forêt de Biélorussie près de Novogrudok. Ils forment également un important groupe armé et tuent des centaines de soldats allemands. Ceux-ci s'allient à la Résistance soviétique pour combattre. Ce récit montre ici aussi, l'attitude de la population non-juive à leur égard. On voit ainsi qu'il fallait se méfier de certains résistants Soviétiques mais que là encore des non-Juifs ont contribué à leur survie. On voit ainsi que certains aryens offrent parfois un abri temporaire : « grâce à leurs nombreuses relations, Zus et Asaël parvinrent à placer en lieu sûr tous les membres du groupe. »¹¹⁸ Cette scène se déroule après l'un des massacres par les *Einsatzgruppen* à Skridlevo au cours duquel 4000 Juifs sont assassinés dont les parents des frères Bielski ainsi que la femme et le bébé de Zus.

¹¹⁷ Duffy Peter, *les frères Bielski*, Belfond, Paris, 2003

¹¹⁸ Page 94

2- Europe Occidentale, Scandinavie

Dans les pays d'Europe occidentale, il est plus facile pour les Juifs de se cacher. Ils n'ont pas de types particuliers prononcés comme les Juifs d'Europe orientale et les Juifs présents dans les pays depuis des générations, sont généralement bien assimilés et ont des liens sociaux avec la population non-juive. Pourtant, nous le verrons, d'un pays à l'autre le taux de Juifs sauvés diffère considérablement et ce pour différentes raisons parfaitement explicitées dans l'ouvrage de Jacques Semelin¹¹⁹.

Le niveau d'intégration des communautés juives, leur répartition dans le pays, le statut d'occupation du pays, la connaissance du sort réservé aux Juifs et la proximité ou non d'un pays d'accueil sont autant de paramètres à prendre en compte pour comprendre pourquoi les Juifs ont survécu dans des régions entières ou ont au contraire presque totalement disparus.

A l'ouest, les opérations de déportations se passent avec beaucoup moins de « facilité » qu'à l'est. La tradition démocratique de nombreux pays est un frein au plan nazi et la plupart des Européens ne comprennent pas comment le Juif peut constituer un danger mortel. Les nazis avaient d'ailleurs certaines inquiétudes concernant le bon déroulement de la « solution finale » dans plusieurs pays Européens tel le Danemark.

L'attitude du gouvernement à l'égard de la population juive dépend généralement du taux d'antisémitisme dans la population. Plus les Juifs sont bien intégrés dans le tissu social, plus le pays se montre ferme face aux nazis et peu enclin à coopérer sur la « question juive ».

L'**Italie** est un bon exemple de ce fait. C'est en juin 1940 que ce pays décide de participer à la guerre aux côtés de l'Allemagne¹²⁰. Le gouvernement ordonne alors l'internement de tous les Juifs étrangers. Durant les premières années du génocide les Juifs italiens sont épargnés en tant que citoyens d'un Etat allié. En septembre 1943, les choses changent. Le roi d'Italie, Victor-Emmanuel III qui a renversé Mussolini le 25 juillet signe un armistice avec les anglo-américains pour sortir de la guerre avec l'Allemagne. L'Italie est néanmoins occupée par les nazis en novembre 1943 et l'Italie est coupée en deux. Le sud est gouverné par le roi tandis qu'au nord se trouve un gouvernement fasciste républicain sous contrôle de l'armée allemande. La population italienne n'était pas pour ainsi dire une population antisémite, de même, étrangement que le parti fasciste. Pourtant par souci de « bonne coopération » avec le Reich, Mussolini promulgue dès 1938, des lois antisémites. A partir d'octobre 1942, les italiens occupent le sud de la France, huit départements exactement

¹¹⁹ Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, paris, 1989

¹²⁰ Guillon Jean-Marie, Mencherini robert (dir) *La Résistance et les européens du sud*, L'Harmattan, Paris, 1999

qui deviennent rapidement des lieux de refuge pour les persécutés Juifs. Comme le relate Paxton et Marrus¹²¹ : « Non seulement les officiers d'occupation italiens refusaient de livrer les Juifs mais ils entravaient même l'application de la législation antisémite française. » Malgré une population « favorable » aux Juifs, 8000 Juifs italiens sont déportés, ce qui constitue un peu plus de 17% du nombre total de Juifs et montre qu'ils ont majoritairement survécu dans ce pays. Le nombre de *Justes* italiens s'élève à plus de 700. Comme l'indique Guillon et Mencherini¹²², « le caractère « prépolitique » de la générosité est très bien exprimé par les nombreux cas d'aide aux Juifs apportés par des fascistes. Ainsi, les cas de maires fascistes de petites villes avertissant les Juifs de prochaines arrestations, celui de policiers faisant fuir les prisonniers ou de miliciens cachant des Juifs à leur domicile ne sont pas rares.

Le film *Amen*¹²³ fortement médiatisé relate par exemple le parcours d'un officier SS et d'un jésuite italien (Ricardo) qui vont faire tout leur possible pour empêcher (sans succès) la déportation des Juifs italiens. Le jésuite finit lui-même, de son plein gré dans un camp d'extermination dans lequel il trouve la mort. La passivité du Vatican est pointée du doigt dans ce film, pourtant, cent-soixante-dix prêtres italiens ont payé de leur vie le fait d'avoir secourus des Juifs¹²⁴. Un grand nombre de couvents servent de lieux de refuges aux persécutés Juifs : sur les 7000 Juifs de Rome, 4000 trouvent refuges dans des couvents ou chez leurs voisins !¹²⁵ L'ancien pape **Jean-Paul II** a lui même fabriqué de faux papiers pour sauver des Juifs¹²⁶. Dans *La force du bien*, on voit également que des sœurs franciscaines de Florence ont ouvert leur couvent aux Juifs après l'intervention du Cardinal **Elia Della Costa** – il fut emprisonné à sa demande à la place d'un prêtre arrêté pour avoir caché un Juif- qui demande aux italiens d'aider les Juifs. Dès l'occupation du pays par les nazis, le couvent devient donc un lieu de refuge.

Le 26 septembre 1943¹²⁷, un marché de la part des nazis est imposé aux Italiens : ils souhaitent cinquante kilos d'or en échange de la vie des Juifs de Rome ! Grâce à la population romaine, la somme parvient à être récoltée. Pourtant malgré ce pacte, moins d'un mois plus tard, les allemands déportent 1259 Juifs de Rome le 16 octobre 1943, il s'agit de la première rafle mais bien d'autres suivent. Durant cette rafle de Rome, Jean-Marie Guillon et Robert

¹²¹ Marrus, Paxton, *Nazis et Juifs en Europe occidentale occupée (1940-1944)*, colloque de l'école des hautes études en sciences sociales

¹²² Page 124

¹²³ Costa Gavras, *Amen*, Pathé, 2002

¹²⁴ Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995, page 259

¹²⁵ Page 271

¹²⁶ Page 267

¹²⁷ Page 276

Mencherini relatent que la population romaine, a très bien réagi à l'égard des Juifs¹²⁸ : Les Italiens de toutes classes sociales ont aidé les Juifs et leur ont trouvé des cachettes. Le chef de la Gestapo de Rome, Herbert Kappler dans son rapport au chef de la police et des SS, souligne d'ailleurs l'élan protecteur des populations non juives de Rome envers les victimes.

De même que l'Italie, l'**Espagne** devient un lieu de refuge pour les Juifs¹²⁹, 6000 Juifs y transitent entre le 8 novembre 1942 -débarquement allié en Afrique du nord- et le 6 juin 1944-celui de Normandie-. Cela est dû à une situation juridique complexe. En effet, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, une tradition diplomatique, veut que l'Espagne prenne sous sa protection, les descendants des Juifs Sépharades expulsés en 1492. Ce sont les propres diplomates franquistes qui prennent l'initiative de délivrer passeports et visas que le gouvernement n'ose contester.

Comme nous l'avons vu précédemment¹³⁰, **Angel Sanz-Britz**, ambassadeur Italien protège 500 enfants Juifs de Hongrie qu'il fait acheminer à Tanger, alors sous occupation espagnole. Il délivre également plus de 300 passeports en août 1944 alors que la déportation des Juifs Hongrois s'accélère (il numérote tous ses passeports jusqu'à 300 alors qu'il y en a bien plus). Enfin, une de ses dernières actions est de louer des immeubles sur lesquels il placarde « annexe de la légation d'Espagne. Bâtiment extraterritorial », dans lesquels des centaines de Juifs trouvent refuge. Ces actions de secours ont lieu après la déclaration alarmante d'un agent de l'ambassade de Berlin **Federico Olivan** dans une lettre à Madrid le 22 juillet 1943 : « Si l'Espagne refuse de recevoir ses ressortissants de l'étranger, elle les condamne automatiquement à mort. Un jour viendra où l'on nous reprochera sévèrement, sachant ce qui allait arriver, de nous être lavés les mains comme Pilate et d'avoir abandonnés à leur triste sort des hommes qui, après tout, étaient nos compatriotes. »

L'un des faits parmi les plus extraordinaires qui soient est sans doute le sauvetage de quasiment toute la communauté juive danoise par la population danoise non juive. Cet exploit est une formidable lueur d'espoir dans un monde noirci par la haine et l'intolérance. Cela est rendu possible pour plusieurs raisons. Tout d'abord la communauté juive est peu nombreuse (7500) et est très bien intégrée. Elle fait parti de la communauté citoyenne à part entière et dispose des mêmes droits que ses coreligionnaires danois. Or, s'en prendre aux Juifs du **Danemark** c'est s'attaquer à l'égalité des droits entre citoyens clairement établie dans la constitution danoise. Par ailleurs, en refusant les ordres de déportation des nazis en octobre

¹²⁸ Page 126

¹²⁹ Les collections de l'histoire numéro 3, page 74

¹³⁰ Voir partie : actes de Résistance envers les Juifs d'Europe orientale (I.1)

1942, le premier ministre danois **Erik Scavenius** affirme sa volonté d'indépendance vis-à-vis de l'Allemagne nazie. Celui-ci menace d'ailleurs de porter l'étoile si les nazis l'imposaient aux Juifs danois. Le sauvetage des Juifs se situe au lendemain de la chute du gouvernement danois en août 1943 et de l'instauration de la loi martiale.

Dès que le pays est sous contrôle allemand, la déportation des Juifs du Danemark est envisagée. Les Allemands volent le 31 août, la liste des Juifs vivant à Copenhague et arrêtent dans les jours qui suivent le Grand Rabbine et son fils. Le 18 septembre Hitler donne l'ordre au ministre du Reich, Werner Best de déporter les Juifs. Ne pouvant compter sur la police danoise pour l'opération, Best fait venir des policiers allemands. Un attaché à l'ambassade d'Allemagne, **Georges-Ferdinand Duckwitz** tente de convaincre Best de renoncer à la déportation mais sans succès. Il se rend également à Berlin puis en Suède pour qu'elle proteste auprès de l'Allemagne ce qu'elle fait mais sans que rien ne change. Le 28 septembre, tandis que la rafle est prévue le premier octobre, Duckwitz décide qu'il est temps de prévenir les dirigeants de la Résistance danoise. Ceux-ci préviennent alors les responsables de la communauté juive ainsi que des hauts responsables danois. Le 29, le Rabbine de Copenhague en informe à son tour les fidèles et très vite la nouvelle se répand. La Résistance danoise par le biais des organisations sociale-démocrates et chrétiennes prévient du mieux qu'elle le peut tous ceux qui sont en danger. Les organismes professionnels et associations en tout genre diffusent également l'information. La majorité des associations danoises tente donc de venir en aide aux Juifs. Les danois dans leur ensemble souhaitent faire quelque chose pour que survivent notamment les valeurs démocratiques du Danemark. Le 2 octobre, Best a réussi à faire arrêter 475 Juifs c'est-à-dire 6,2 % des Juifs du Danemark. Ils sont déportés à Theresienstadt un camp de transit et sont aidés pendant leur détention par les autorités danoises. 111 Juifs y meurent soit 1,4% de la communauté juive. A la suite de cette rafle, de nombreuses protestations se font entendre de la part de l'Eglise danoise, des évêques, des principaux partis politiques ainsi que des organisations syndicales, professionnelles etc.

Les Juifs cachés à Copenhague sont toujours menacés, c'est pourquoi un plan d'évacuation vers la Suède est décidé. Des milliers de danois sans forcément d'expérience de la Résistance se mobilisent alors et apportent leur aide pour sauver leurs compatriotes. Tout le corps social des danois participe au sauvetage : Les pêcheurs prêtent leurs bateaux pour l'évacuation, les Juifs sont surveillés lorsqu'ils se rendent aux ports, les routes et chemins sont contrôlés par des résistants, les policiers eux aussi aident les Juifs en les guidant vers les lieux d'embarquement ! Par ailleurs des fonds privés sont avancés par des particuliers et des banques.

Ce formidable sauvetage réussit grâce à la forte cohésion sociale de la population danoise. Il existait pourtant quelques pro-allemands mais ceux-ci se sont tus de peur de s'attiser la colère de la majorité.

Ainsi, cet épisode est l'un des plus magnifiques de la guerre et prouve que la solidarité et la tolérance existaient encore dans un monde en proie à l'obscurantisme, à la haine et au désespoir. Comme le dit Jacques Semelin cet épisode témoigne « qu'un petit peuple désarmé était en mesure de casser l'infamale logique du génocide lorsque l'antisémitisme lui était étranger ».

La **Finlande**, de même que le Danemark se montre intransigeante sur la question des Juifs. Celle-ci refuse catégoriquement la déportation et sur les 2000 Juifs seuls sept furent déportés. Allié sûr contre la Russie, Hitler jugea bon de ne pas se brouiller avec elle « pour quelques Juifs ».

La **Grèce** connut de forts mouvements de protestations de la part de personnalités comme l'**archevêque Genadios**¹³¹ mais cela n'empêcha pas la déportation de 86,6% des Juifs soit 67000 personnes.

Le cas de l'**Allemagne** est l'un des plus intéressants. A la fin de l'année 1942, la plupart des Juifs allemands ont tous été assassinés, il ne reste plus que ceux mariés à des non-Juifs, c'est-à-dire les *Mischehen* et leurs enfants, les *Mischlinge*. La moitié de ces Juifs vit à Berlin où la plupart travaillent dans des ateliers spéciaux pour Juifs. Le 27 février 1943, ces Juifs sont raflés par les hommes d'Hitler tandis que la Gestapo et les policiers de Berlin vont directement chercher au domicile les enfants. Avant leur déportation à venir, les Juifs sont placés dans des centres de détention notamment dans un asile pour vieillards à Berlin. C'est alors que se produit un événement formidable. Plusieurs femmes des maris Juifs détenus (elles furent jusqu'à six cent) vont spontanément manifester devant les lieux de détentions rapidement rejointes par des centaines d'autres. Du 27 février au 5 mars bravant le froid et les SS qui menacent de tirer, les femmes se réunissent sans relâche pour réclamer la libération de leurs familles.¹³² Ce fut une victoire car le 6 mars les hommes et les enfants sont libérés. Goebbels note d'ailleurs durant cette période dans son journal¹³³ : « Malheureusement, des scènes assez fâcheuses se sont produites devant un asile de vieillards Juifs, aux abords duquel s'est rassemblée une grande foule, qui dans une certaine mesure, a pris parti pour ces Juifs. »

¹³¹ Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, paris, 1989

¹³² Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, paris, 1989, Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995

¹³³ *La force du bien*, page 73

Halter Marek relate également des cas de *Justes* allemands¹³⁴, Inge Deutschkron, une juive allemande évoque par exemple le fait que vingt familles berlinoises lui sont venues en aide :

¹³⁵ « Il y avait toujours quelqu'un pour nous aider. En tout vingt familles berlinoises nous ont aidées ma mère et moi (...) Nous n'avions pas d'adresse mais nous en avons eu vingt... ». L'une des personnes à avoir sauvé Inge, -comme la plupart des *Justes*- se reproche de n'avoir pas fait plus pour les Juifs. C'est le cas de **Klara Munzer** qui aida de nombreux Juifs : « J'aurais du donner beaucoup plus(...) tout d'un coup, d'un jour à l'autre le rejet, la persécution généralisée ! Quelle honte pour nous ! Quelle tragédie pour eux !... »¹³⁶.

Dans un pays où le fléau du nazisme avait pris racine et où sauver des Juifs était une action nécessitant beaucoup d'abnégation, il s'est donc trouvé des *Justes*.

Notons également que **l'amiral Canaris** et ses amis **Bonhoeffer** et **Hans Von Dohnanyi**¹³⁷ qui complotèrent contre Hitler à l'automne 1942 et tentèrent de le tuer¹³⁸, ont également sauvé de nombreux Juifs. Ils faisaient partis du « groupe 7 » dirigé par **Hans Oster**. Ils ont été arrêtés et exécutés.

Marek Halter évoque également « le réseau des aveugles » qui permit de sauver des Juifs de Berlin. **Otto Wayett** dirige une entreprise de balai-brosse. Ses ouvriers de même que lui sont aveugles. Parmi ses employés se trouvent de nombreux Juifs. Il est un jour embarqué par la Gestapo avec ses employés. Il les défend si bien auprès de la Gestapo que finalement celle-ci lui rend ses ouvriers et c'est ainsi que depuis le siège de la Gestapo on voit déambuler une procession d'aveugles, étoiles jaunes sur la poitrine, se tenant par le bout de leurs cannes blanches guidés par leur employeur et sauveteur.

Moins emblématique mais tout aussi courageux, deux *Justes* allemands sont évoqués par Monsieur Halter. Il s'agit d'**Erika Bungener** et de son mari et d'**Edith Berlow**. Les premiers cachent deux couples de Juifs ; les Mandel et les Kantorovitch dans leur entrepôt de meubles - ils dirigent un grand magasin de meubles- et ce par antifascisme. La seconde personne est une allemande mariée à un Juif résistant. C'est dans son appartement que se déroulent les

¹³⁴ Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995

¹³⁵ Page 60

¹³⁶ Page 66

¹³⁷ **Hans Von Dohnanyi**, fait parti du groupe de Résistance formé au sein du contre espionnage : *le groupe 7*. Choqué par la persécution des Juifs, il aide certains Juifs et rassemble des preuves attestant des crimes nazis ; le groupe 7 devait à l'origine sauver sept Juifs mais il a continué ses actions de sauvetage et sauva de nombreuses personnes. **L'amiral Canaris** couvre les activités d' Hans Von Dohnanyi et permet entre mai 1941 et janvier 1942 à 468 Juifs de fuir en Espagne et au Portugal. Voir site : <http://resistanceallemande.online.fr/aide/aide-org.htm>

¹³⁸ Tous trois antinazis, ils ont activement participé au putsch contre Hitler le 20 juillet 1944 appelée opération « Walkyrie ». Une bombe déposée près d'Hitler par le comte **Claus Von Stauffenberg** devait tuer Hitler malheureusement, l'attentat échoue et des centaines de personnes sont condamnées à mort à la suite de faux procès dont plusieurs dirigeants de haut rang

réunions politiques dirigées par son mari. Heureusement aucun de ceux-ci ne sont pris par la Gestapo.

Les Juifs des **Pays-Bas** sont particulièrement atteints par le génocide c'est en effet plus de 80% des Juifs de ce pays qui périssent au cours de la Deuxième Guerre mondiale (sur 140000 en 1940), avec le soutien actif de la police, de l'administration, de la population et du parti nazi hollandais. Pourtant, le taux de *Justes* est le deuxième plus élevé après la Pologne : on en recense en effet 4767 au premier janvier 2007. Le nombre important de victimes s'explique du fait que la Hollande est directement placée sous le contrôle de l'occupant allemand, de plus, l'administration hollandaise est particulièrement coopérante. Un fonctionnaire trop zélé crée par ailleurs au début de la guerre une carte d'identité infalsifiable, ce qui va considérablement baisser les chances de survie des Juifs hollandais.¹³⁹ Socialement les Juifs sont peu intégrés malgré quelques exceptions.

Dès l'automne 1940, les Juifs trouvent d'importants soutiens parmi le milieu enseignant. Après l'exclusion des Juifs des facultés, certains étudiants se mettent en grève tandis que des professeurs font circuler des pétitions pour la réhabilitation de leurs collègues. Lorsqu'a lieu la première rafle de Juifs (au nombre de 400) à Amsterdam les 22 et 23 février 1941, un mouvement de grève très important voit le jour de la part des ouvriers et employés. Cette protestation est également la conséquence du quotidien difficile des Hollandais sous l'occupation nazie. Cette grève gagne quelques villes de province. Des milliers de personnes cessent le travail et manifestent. Malheureusement, ce mouvement n'a pas l'effet escompté : la répression s'accroît et ce notamment pour les Juifs.

Les Eglises réagissent elles aussi à la déportation des Juifs. Dès novembre 1940, elles envoient un texte pour manifester leur indignation contre les interdictions professionnelles qui touchent les Juifs. En 1942, elles menacent le commissaire du Reich de rendre public leur mécontentement. Lorsque l'Eglise Catholique met sa menace à exécution, les nazis déportent également les Juifs convertis.

Par ailleurs, d'autres mouvements de sauvetages sont mis en place. En effet, à l'été 1943, un mouvement d'assistance généralisé est instauré afin de cacher les persécutés¹⁴⁰ mais il arrive

¹³⁹ Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, paris, 1989

¹⁴⁰ **Leendert Overduijn**, un pasteur néerlandais, est connu pour avoir sauvé au moins 460 Juifs. Il dirigeait une organisation de secours comptant plus de 40 personnes de la ville d'Enschede, désireuses d'aider les Juifs à trouver des cachettes dans toute la région. Overduijn rendait souvent visite aux Juifs cachés, il leur apportait des tickets de rationnement et des nouvelles de leurs parents et amis, tandis que sa fille cherchait des endroits sûrs pour cacher des Juifs. Finalement, les autorités remarquèrent ses activités et le pasteur fut emprisonné pendant une longue période. Après la guerre, Overduijn refusa d'accepter des récompenses pour ses actions de sauvetage. En 1973, il fut reconnu comme *Juste parmi les Nations*.

trop tard : la plupart des Juifs hollandais ont déjà été déportés. Il nous faut également citer la commune néerlandaise de **Nieuwlande**. Les 117 habitants de ce village cachèrent tous au moins un Juif chez eux durant la guerre. C'est le seul village avec le Chambon-sur- Lignon en France à avoir reçu le titre de *Juste parmi les nations*. Dans *La force du bien*,¹⁴¹ Marek Halter interroge l'ancien maire d'Amsterdam (début des années 1990), Ed Van Thijn qui en tant que Juif dut lui-même son salut grâce à l'aide de la population. Il a bénéficié de l'aide de « **l'entreprise sans noms** » qui, comme il le relate contenaient des individus très divers : on y trouvait des catholiques, des protestants, laïcs etc. principalement des jeunes. Elle était constituée de vingt personnes et a permis durant la guerre de cacher deux cent dix enfants Juifs, qui nécessitaient en moyenne cinq cachettes différentes. Ce qui signifie environ 900 cachettes au total et montre là aussi que la population danoise a tout de même protégé ses coreligionnaires Juifs.

La **Belgique** a mieux réussi que la Hollande à sauver sa population juive. Près de 50% des Juifs ont ainsi survécu au génocide (25000 sur 50000 environ). De même qu'aux Pays-Bas pourtant, les déportations commencent en 1942 et les lois antisémites débutent au même moment. Plusieurs facteurs expliquent cette différence dans le nombre des victimes. En effet, l'administration belge contrairement à celle des Pays-Bas est moins coopérante dans le processus de persécution des Juifs. Par ailleurs, un **Comité de Défense des Juifs** qui surgit en septembre 1941¹⁴² : le CDJ, contribue à sauver des milliers de Juifs. Selon Semelin il s'agit du « mouvement de Résistance civile en faveur des Juifs le mieux organisé à l'échelon d'une nation. »¹⁴³ Aidé par le **Front de l'Indépendance** -le principal mouvement de Résistance belge composé essentiellement de communistes-, le CDJ a accès à un certain nombre de milieux sociaux qui lui permettent de cacher un grand nombre de Juifs. Citons également la **maison de Jamoignes** où sont cachés un grand nombre d'enfants. *Les Partisans* un groupe de résistants soutient également le CDJ et détruit par exemple les fichiers de *l'Association des Juifs de Belgique* (Conseil Juif) le 31 juillet 1942.

Un travail de propagande a également lieu de la part du CDJ afin d'inciter les Juifs à ne pas se rendre à Malines d'où ont lieu les déportations. Il développe aussi un réseau de caches dans tout le pays. L'Eglise catholique joue un rôle important dans l'aide aux Juifs. Elle met à la

¹⁴¹ Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995

¹⁴² Steinberg Lucien, *La révolte des justes, les Juifs contre Hitler 1933-1945*, Fayard, Paris, 1971

¹⁴³ Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, paris, 1989

disposition du CDJ ses couvents, écoles et presbytères pour accueillir des centaines d'enfants. Des assistantes sociales de l'organisation visitent régulièrement ces lieux d'accueils pour s'assurer que tout va bien. Des faux papiers et cartes de ravitaillement sont également fournis par le CDJ. Grâce à lui, 15000 Juifs sont sauvés dont 3000 enfants, ce qui est considérable. Dans *La révolte des Justes*, Lucien Steinberg relate un épisode qui faillit coûter la vie à plusieurs enfants Juifs mais dénote le rôle actif du CDJ¹⁴⁴ : A la suite d'une dénonciation, la Gestapo fait une descente au **couvent des petites sœurs des pauvres** à Bruxelles dans lequel une quinzaine d'enfants Juifs sont cachés. La mère supérieure persuade les policiers de laisser les enfants passer la nuit au couvent, puis une fois la Gestapo parti -après avoir menacée les religieuses en cas de disparition des enfants-, la mère appelle en urgence le CDJ. Celui-ci, recoure à l'Armée Belge des Partisans qui le soir même vient au couvent. Les résistants y coupent les fils téléphoniques se saisissent des enfants et les mettent en lieu sûr après avoir ligotés quelques sœurs. A l'approche de la Libération, à l'été 1944, cette opération est reprise en grand dans de nombreux refuges : Les maisons d'enfants de l'AJB sont évacuées par des équipes armées afin de soustraire les petits Juifs aux nazis.¹⁴⁵

Nous avons précédemment vu le rôle du consul suisse **Carl Lutz**¹⁴⁶ qui a sauvé de la mort des dizaines de milliers de Juifs. La Suisse fait preuve pour sa part, de peu d'efforts vis-à-vis des Juifs européens. Preuve en est le jugement de Lutz lors de son retour en suisse : « Carl Lutz était à peine rentré en Suisse qu'il fut convoqué devant un juge. Pourquoi le consul avait-il négligé les ordres de Berne en lui enjoignant de réfréner ses efforts en faveur des Juifs ? pourquoi'était il mêlé de sauver des ressortissants hongrois, ce qui ne le regardait pas ? » Heureusement Carl Lutz ne fut pas condamné mais la Suisse ne s'excusa jamais de ce jugement.

Dès le 18 août 1938, La Suisse ferme ses frontières aux persécutés raciaux à l'exception des femmes enceintes, des personnes de plus de soixante-cinq ans et des enfants de moins de seize ans. C'est ainsi que mi-1942, 8146 Juifs sont autorisés à pénétrer en Suisse tandis que 1056 sont refoulés. Leur nombre double en 1943 : on trouve 13452 admis contre 3343 refoulés¹⁴⁷ **Paul Gruninger** chef de la police du canton de Saint-Gall à la frontière entre la Suisse et l'Autriche contrecarre aux ordres et permet à 3300 réfugiés d'entrer sur le territoire. Pour ces actes, Gruninger est condamné à une forte amende et révoqué en 1941 !¹⁴⁸

¹⁴⁴ Page 274

¹⁴⁵ *La révolte des justes*, page 278

¹⁴⁶ Voir partie I.1 sur la Hongrie

¹⁴⁷ *La force du bien*, page 172

¹⁴⁸ Les collections de l'histoire numéro 3

Le long de la frontière franco-suisse il existe également des paroisses spécialisées dans le sauvetage des Juifs. C'est par leurs actions de sauvetage que l'abbé **Maurice Jolivet** de Colonges-sous-Salèves et l'abbé **Jean Reuze** sont morts ; l'un fusillé l'autre déporté à Bergen-Balzen. D'après des membres du réseau de Résistance auxquels ils appartenaient ces deux hommes « ne pouvaient pas supporter de rester sans rien faire devant de pareilles abominations ».

Comme eux, beaucoup de passeurs risquèrent leur vie pour convoier bon nombre de Juifs vers la Suisse.

3- Actes de solidarité envers les Juifs en France

En France, nous l'avons vu, le régime de Vichy met très rapidement en place une législation antisémite. C'est seulement à partir de l'année 1942 qu'une véritable mobilisation en faveur des Juifs s'instaure. Comme le rapporte Georges Wellers¹⁴⁹ l'étoile avait déjà suscité des mouvements de sympathie envers les Juifs. Certains en signe de solidarité et bien que non Juifs avaient eux-mêmes portés une étoile. Mais ce sont véritablement les rafles puis les déportations qui incitent la population française à agir. Plusieurs rapports de police notent ainsi un sentiment quasi général de réprobation envers les déportations¹⁵⁰. La rafle du Vel d'Hiv suscite notamment de grands élans de solidarités en faveur des Juifs. Nombreuses sont les personnes telle **Marie Chotel** qui cachent des Juifs dans leur appartement durant la rafle. Celle-ci réveillée par le bruit des cars de police s'empresse de sonner à la porte de ses voisins et amis Juifs qu'elle recueille chez elle. Elle ment ensuite aux policiers venus arrêter la famille tandis que son ami **Henri Briard** part cacher l'enfant de ses amis Juifs. Lorsque ses protégés sont enfin cachés en Vendée, elle leur envoie régulièrement des colis. Marie Chotel et Henri Briard ont été reconnus comme *Justes*¹⁵¹.

Dans cette partie, nous verrons qu'il existe de véritables réseaux d'entraide en faveur des Juifs. Il se trouve également des circuits clandestins Juifs très efficaces mais ceux-ci ne font pas l'objet de notre étude. La France a de ceci de particulier que des villages parfois même des régions entières se sont mobilisés en faveur des Juifs. Nous étudierons cet aspect avant de nous pencher sur les actes de sauvetages individuels.

¹⁴⁹ Wellers Georges, *L'étoile jaune à l'heure de Vichy*, Fayard, Paris, 1973

¹⁵⁰ Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, paris, 1989, page 204

¹⁵¹ Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995

a. Des organisations structurées

Ce sont les religieux qui sont parmi les premiers à réagir et à s'inquiéter du sort des Juifs. En tout, 35 évêques et 7 évêques dénoncent les arrestations¹⁵²

Après la rafle du Vel d'Hiv, le **cardinal Suhard** écrit ainsi à Pierre Laval, le président du Conseil (à partir du 18 avril 1942) une lettre pour dénoncer la rafle. De même, le **pasteur Boegner**, président de la Fédération Protestante et de l'Église réformée de France écrit son indignation à Pétain en mars 1941 ; il s'exprime contre le Statut des Juifs et écrit également au grand rabbin de France pour l'informer de son soutien.

C'est cependant l'archevêque de Toulouse, **monseigneur Saliège** qui est l'un des premiers à prendre la parole. Le 23 août 1942 il fait lire une lettre pastorale dans l'ensemble de son diocèse qui réprimande sévèrement les déportations. Cette première protestation publique est suivie par celles de **Monseigneur Théas**, l'évêque de Montauban, le 30 août, **Monseigneur Delay**, archevêque de Marseille le 6 septembre et le **Cardinal Gerlier** lui-même. Tous s'opposent vivement aux rafles et déportations¹⁵³.

Dans l'ensemble les protestants ont été assez nombreux à résister civilement. Dès septembre 1941, militants et théologiens protestants de France et de Genève publient par exemple des thèses comportant une « protestation solennelle contre tout statut rejetant les Juifs hors des communautés humaines » et affirmant qu'il faut résister nécessairement à toute influence totalitaire¹⁵⁴. Si la communauté protestante a plus réagi aux persécutions dont étaient victimes les Juifs c'est peut être comme le dit Lucien Lazare que « c'est une communauté moins provinciale et repliée sur l'hexagone que d'autres milieux sociaux. Elle témoignait d'une certaine ouverture sur le monde, et sa sensibilité s'accordait des préjugés favorables envers l'étranger. »

Monseigneur Saliège élabore avec **Georges Garel**¹⁵⁵ un réseau clandestin de placements d'enfants en août 1942 quand la loi interdit l'aide aux Juifs. Ainsi, le réseau parvient en un an à cacher 1600 enfants dans la toute la zone sud.

¹⁵² Poznanski Renée, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Hachette, 1997, Paris

¹⁵³ Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, Paris, 1989, page 204 ; Poznanski Renée, *Les Juifs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Hachette, 1997, Paris

¹⁵⁴ Lazare Lucien, *Le livre des Justes : histoire du sauvetage des Juifs par des non Juifs en France, 1940/1944*, Hachette, 1996, Paris, page 58

¹⁵⁵ Georges Garel, de son vrai nom Grigori Garfinkel est né le 1er mars 1909 à Vilnius. En 1926, il gagne Paris. Il passe avec succès son bac puis s'inscrit au Polytechnicum de Zurich d'où il ressort avec le titre d'ingénieur électricien. En août 1942, il se trouve à Lyon et travaille en tant qu'ingénieur électricien en charge d'un service important de constructions électriques pour la Compagnie électro-mécanique. C'est alors qu'il rencontre l'Abbé

En raison des protestations de plus en plus fortes de l'opinion, Vichy a fini par ralentir sa participation dans la « solution finale ».

Des filières d'accueil et d'évasions vers l'étranger se mettent rapidement en place à l'aide d'organisme telle **la CIMADE** (*comité intermouvements auprès des évacués*) qui vient en aide aux réfugiés Lorrains et Alsaciens dès septembre 1939. Cette organisation protestante tente également de soulager les internés notamment à Gurs en vivant elle aussi derrière les barbelés. Elle crée en outre des centres d'accueils dans plusieurs villes et villages dont le Chambon-sur-Lignon¹⁵⁶. À partir de 1942, la CIMADE entre dans la clandestinité afin de sauver les Juifs des camps de la mort.

L'**OSE** est une organisation officielle mais lorsque surviennent les rafles en zone libre en août 1942, elle décide de créer une branche clandestine pour cacher les enfants Juifs. Cette structure est confiée au résistant lyonnais Georges Garel d'où son nom : « **Le réseau Garel** ». Ainsi, progressivement les enfants sont enlevés des maisons de l'OSE et placés provisoirement. Vivette Samuel est chargée de placer les enfants du Limousin à partir de mars 1943. Elle raconte son expérience dans *Sauver les enfants*¹⁵⁷. En effet des assistantes sociales juives ou non convoient les enfants jusqu'aux refuges. Le réseau Garel est la seule structure exclusivement destiné au sauvetage des enfants.

L'**Amitié chrétienne** du **père Chaillet** est une autre organisation de sauvetage qui opère à partir de Lyon avec le soutien du Cardinal Gerlier. Ce mouvement a favorisé l'exil de 12000 Juifs vers l'Espagne et de 10000 vers la Suisse. Précisons par ailleurs qu'une revue clandestine devient un support de l'action du père Chaillet dès 1941, il s'agit des *Cahiers du témoignage chrétien*¹⁵⁸. En août 1942, avant que les déportations en zone libre n'aient lieu, les militants de l'Amitié chrétienne font tout leur possible pour avertir les Juifs de l'imminence des rafles. Lorsque le 26 août, les Juifs arrêtés sont incarcérés dans un camp de Vénissieux, quelques individus dont le père Chaillet et l'abbé Glasberg réussissent à faire sortir 108 enfants que l'Amitié chrétienne met ensuite à l'abri. Ils ont grandement été aidés dans cette action par Georges Garel qui part « arracher » les enfants au camp et falsifient leurs papiers.

Glasberg, Nina Gourfinkel, Raymond Winter, tous engagés dans la clandestinité notamment pour aider les Juifs. L'Abbé Glasberg et Charles Lederman représentant de l'O.S.E. en zone sud l'introduisent dans le fort de Vénissieux transformé en camp pour y regrouper les 1 200 Juifs étrangers arrêtés le 26 août 1942 et destinés à être déportés. Durant la guerre, il œuvre activement pour sauver les enfants Juifs.

¹⁵⁶ Lazare Lucien, *Le livre des Justes : histoire du sauvetage des Juifs par des non Juifs en France, 1940/1944*, Hachette, 1996, Paris, page 54

¹⁵⁷ Samuel Vivette, *Sauver les enfants*, Liana Lévi, Paris, 1995

¹⁵⁸ Collections de l'histoire n°3, page 73

Dans la banlieue de Lyon, l'abbé Glasberg représente l'archevêque Gerlier. Il crée en 1942, des centres d'accueil au double fonctionnement légal et clandestin. Le livre de Lucien Lazare¹⁵⁹, nous apprend que le long de la frontière franco-suisse il existe un important réseau d'évasion qui regroupent de nombreuses villes parmi lesquelles Annecy, Thonon, Evian, Ville-la-Grand ou encore Douvaine. Ce sont les abbés des villages qui orientent et cachent les persécutés aidés en cela par certains habitants avant de les confier à des passeurs qui les amènent en Suisse. **L'abbé Jean Rosay** cerveau de la filière est arrêté en compagnie de deux autres membres, ils sont déportés en Allemagne où tous trois périssent.

Le **réseau André** est un réseau très actif qui permet de sauver des centaines de Juifs. De nombreux pères et pasteurs participent à ce réseau. Il distribue des papiers mais surtout dirige les réfugiés vers l'Italie puis vers l'étranger surtout la Suisse, l'Espagne et plus tard le Chambon-sur-Lignon¹⁶⁰.

b. Des villages ou régions refuges

Des villages entiers se mobilisent pour venir en aide aux persécutés. Il s'agit notamment de refuges dans les Hautes-Alpes, en Haute-Loire, en Haute-Savoie, dans l'Isère, le Gers, le Tarn ou la Drôme.¹⁶¹

En Haute-Loire, le village protestant du **Chambon-sur-Lignon** et les communes du plateau **Vivaraïs-Lignon** ont permis de sauver des milliers de personnes dont de nombreux Juifs¹⁶². Leurs habitants sont les héritiers d'une longue tradition d'aide en faveur des déshérités. Par ailleurs, depuis le dix-neuvième siècle, le plateau accueille des enfants des milieux populaires. La population est donc habituée à accueillir des étrangers et les structures d'accueil sont déjà en place. De plus, beaucoup de Protestants sont sensibles au sort des Juifs, leurs ancêtres ayant eux même subis des persécutions quatre siècles auparavant.

Les pasteurs **André Trocmé** et **Edouard Theis** dirigent la Résistance civile du Chambon-sur-Lignon ; Toute la population du village participe à cette Résistance. Les premiers réfugiés sont des Espagnols fuyant la guerre civile, mais tout commence avec l'arrivée d'une juive allemande au village pendant l'hiver 1940 chez la femme du pasteur : **Magda Trocmé**. Cette dernière va voir le maire du village pour pouvoir aider la jeune Juive mais à sa grande

¹⁵⁹Lazare Lucien, *Le livre des Justes : histoire du sauvetage des Juifs par des non Juifs en France, 1940/1944*, Hachette, 1996, Paris, page 54

¹⁶⁰Cohen Asher, *Persécutions et sauvetages ; Juifs et Français sous l'Occupation et Vichy*, CERF, Paris, 1993, page 449

¹⁶¹Zeitoun Sabine (dir), *Résistance et déportation*, Centre d'histoire et de la déportation de Lyon, Lyon, 1997

¹⁶²Hallie Philippe, *Le sang des innocents, le Chambon-sur-Lignon, village sauveur*, Editions stock, Paris, 1980

surprise, celui-ci lui conseille de la renvoyer car étant étrangère il craint pour la sécurité du village. Aidée par Edouard Theis, -un pasteur qui comme Trocmé incite ses paroissiens à la non-violence et à la protection des Juifs- Magda décide pour la première fois (mais non la dernière) de munir la jeune allemande de faux papiers.

Quelques temps plus tard le pasteur Trocmé part travailler dans les camps pour aider les internés. Il se rend donc à Marseille et y rencontre l'américain **Burns Chalmers** des *Quakers*¹⁶³. Tous deux décident alors de faire du Chambon-sur-Lignon un lieu de refuge pour les enfants Juifs. Trocmé fournit des maisons tandis que les Quakers assurent financièrement l'opération. Le village tout entier (3300 habitants) approuve la décision du pasteur. Le **Secours Suisse** et la CIMADE créent eux aussi des centres d'hébergement au village. Près de douze maisons d'enfants, trente neuf pensions de familles et des dizaines de famille hébergent ainsi des centaines de réfugiés. Fin 1942, le village devient également un centre de maquis¹⁶⁴ : De nombreux jeunes Juifs y accèdent et sont formés à la Résistance par des instituteurs et des officiers de réserve. Lorsque surviennent les rafles en zone sud, la population juive est déjà importante au Chambon.

Deux faits témoignent que la ligne de conduite à l'égard des Juifs a toujours été exemplaire. Au début d'août 1942, le secrétaire général à la jeunesse, Georges Lamirand se rend au village. En guise de cérémonie de bienvenue, on lui remet une protestation écrite contre les rafles du Vel d'Hiv. Quelques mois plus tard, le chef de la police demande expressément à Trocmé les noms et adresses des Juifs qui se cachent au village. Celui-ci refuse de les donner. Plusieurs maisons d'accueil sont instituées au Chambon dont la première « Les grillons » est dirigée par **Daniel Trocmé** le neveu du pasteur. Il enseigne également à « la maison des roches » où de jeunes étrangers logent. Lors d'une opération de la Gestapo le 23 juin 1943, il est déporté avec dix huit jeunes pensionnaires. Il meurt à Majdanek le 2 avril 1944 à l'âge de 32 ans. Il a reçu le titre de *Juste* en 1976.

Ainsi, de nombreux persécutés parmi lesquels un grand nombre d'enfants (pour la plupart, les parents sont dans les camps d'internements de la zone sud) sont hébergés au village grâce aux réseaux de sauvetage qui collaborent avec les dirigeants du Chambon : *Le réseau Garel, la Sixième, le Service André*. André Trocmé estime que 2500 Juifs sont passés par le village sans compter tous les opposants et réfractaires au STO.

¹⁶³ Les Quakers sont des mouvements protestants anglais créés au XVII^{ème} siècle. Pendant la guerre, l'*American Friends Service Committee* (AFSC), une association caritative Quaker installée aux Etats-Unis aide les persécutés et notamment les internés Juifs des camps du sud.

¹⁶⁴ Fayol Pierre, *Le Chambon sur Lignon sous l'occupation*, l'Harmattan, Paris, 1990

Avec le village des Pays-Bas : **Nieuwlande**, le Chambon-sur-Lignon est le seul village à avoir reçu le titre de *Juste* en 1988. Le pasteur André Trocmé et sa femme Magda reçoivent le titre en 1971. Edouard Theis et sa femme Mildred l'obtiennent en 1981.¹⁶⁵

La région des **Cévennes** a généralement été une terre d'accueil pour les Juifs. L'aide aux Juifs dans les Cévennes se retrouve dans de nombreux rapports des préfets et de ceux chargés d'étudier la région. Le commissaire des renseignements généraux chargé de décrire chaque semaine l'attitude du clergé formule ainsi en août 1943 un bilan énergique : « le clergé protestant est en majorité anglophile et judaïsant (...) la collusion des protestants et des Juifs est un fait à remarquer dans les Cévennes ; le mobile auquel obéit le clergé protestant en cette matière n'est pas bien déterminé... »¹⁶⁶.

Asher Cohen cite plusieurs villages ayant protégé des Juifs dans cette région. Évoquons par exemple Fay-sur-Lignon, petit village de Haute-Loire où toute la population participe au sauvetage des Juifs. Il relate le témoignage d'un Juif caché au village pendant la guerre¹⁶⁷, Monsieur Marcel Chaptal : « Toute la population protestante était impliquée dans la même action : pasteurs, instituteurs, gendarmes. Finalement, il y a eu des réfugiés dans chaque famille, de manière qu'à la fin de la guerre il y avait certainement plus de Juifs que de protestants dans la région ! ».

Le département de la **Sarthe** est celui qui a accueilli le plus d'enfants Juifs. Madame Clément, chargée du placement des enfants juifs, déclare dans le livre de Lucien Lazare, qu'elle y a été très bien accueillie notamment dans certains villages comme Montford-le-Rotrou, Lavaré et Pont-de-Gennes,

Dieulefit et plus généralement la **Drôme** sont également connus pour avoir accueillis de nombreux Juifs.

A partir de 1940, Dieulefit devient un refuge pour de nombreux persécutés dont près d'un millier de Juifs (l'historien pierre Vidal-Naquet y trouve lui-même refuge). Comme au Chambon, le **pasteur Eberhard** appelle ses paroissiens à se mobiliser pour sauver des Juifs. A la mairie, sous la responsabilité de **Jeanne Barnier** la secrétaire de mairie, s'organise une officine de faux papiers. Le titre de *Juste* lui est décerné en 1968.

Il existe des cas d'infractions aux circulaires de Vichy concernant les Juifs. En Lozère les maires de **Vebron** et **Rousses** ne déclarent jamais leurs populations juives alors qu'ils savent que de très nombreux Juifs trouvaient refuge dans leurs villages.

¹⁶⁵ *Les Justes de France*, Editions du CDJC, Paris, 2006

¹⁶⁶ Laborie Pierre, Guillon Jean Marie (dir.), *Mémoire et histoire, la Résistance*, Editions Privat, Toulouse, 1995

¹⁶⁷ Page 433

Citons également le très petit village de **Saint-Léger** dans les alpes maritimes (80 habitants) qui accueille et protège entièrement 30 Juifs de Nice durant la guerre

Le livre d'Halter Marek relate également le village de Lozère : la **Malzieu-ville** qui accueille une centaine de Juifs (sur neuf cent habitants)¹⁶⁸. Tous les habitants protègent et aident les Juifs comme ils le peuvent. Le médecin par exemple soigne les Juifs gratuitement. Comme c'était le cas dans de nombreux villages beaucoup d'habitants ne savaient pas si leur voisin était « fiable » et évitaient donc de faire part de leurs sentiments concernant les Juifs.

c. Des actions individuelles

En France, la majorité des Juifs sont sauvés grâce à des stratégies individuelles¹⁶⁹. Comme le rappelle Lucien Lazare, la vie de nombreux Juifs n'a tenu qu'à la bonté innée de certains individus : « La clé de la survie existe. Elle est entre les mains de ces sauveteurs désarmés et désarmants, dont la vie et les actes ont dressé un ultime rempart à la barbarie. »¹⁷⁰ C'est par exemple le cas de diplomates qui à l'aide de visas ont permis aux Juifs de quitter le pays et les persécutions. **Aristide de Sousa Mendès** fait partie de ces diplomates courageux qui bravant les interdictions distribuent un grand nombre de papiers officiels et de visas. Celui-ci, est un diplomate portugais en poste à Bordeaux en mai 1940 ; A la demande du Rabbini Haim Kruger réfugié de Belgique et malgré l'interdiction du gouvernement portugais, Aristide de Sousa Mendès permet à 10000 Juifs (et 20000 réfugiés selon Lucien Lazare) environ de gagner le Portugal puis l'Espagne neutre. Cela lui vaut d'ailleurs d'être révoqué du gouvernement et de mourir dans la plus grande misère en 1954.

Le consul italien de Nice **Alberto Calisse** a également facilité l'évasion de nombreux Juifs en Italie avant l'arrivée des allemands.¹⁷¹ Lucien Lazare évoque de nombreux cas de *Justes*. Il serait impossible voire inutile de retranscrire tous ces cas, j'ai donc choisi parmi eux les plus étonnants ou les plus marquants.

Henri de Lacheisserie par exemple est un antisémite convaincu, cela ne l'empêche pas d'accueillir en 1943, 1944 une jeune fille juive, Nicole Lévi dans sa propriété du Dauphiné. Celui-ci explique : « A la suite du désastre militaire de 1939-1940, j'ai entrepris un long travail de désintoxication de mon mental ».

¹⁶⁸ Page 232

¹⁶⁹ Les Collections de l'Histoire, n°3

¹⁷⁰ Lazare Lucien, *Le livre des Justes : histoire du sauvetage des Juifs par des non Juifs en France, 1940/1944*, Hachette, 1996, Paris, p.233

¹⁷¹ Page 42

Le 18 juillet 1942, Les **policiers du service des étrangers de Nancy** avertissent 385 Juifs des rafles qui vont avoir lieu le lendemain tandis que le chef du service des étrangers de la police **Edouard Vigner** permet la fuite de nombreux Juifs étrangers. Celui-ci a été démis de ses fonctions le mois suivant¹⁷². De même, **Camille Ernst**, secrétaire général de la préfecture de Montpellier a sauvé des centaines d'enfants des camps d'internements en imaginant des procédures. Il est déporté à Buchenwald.

Jean Deffaugt le maire d'Annemasse est très opposé aux persécutions envers les Juifs. Très tôt il devient un fervent agent de la Résistance ; Il parvient à libérer une famille de Juifs arrêtée à la frontière suisse en leur établissant des certificats de baptême. Il soutient également les EIF, MJS et OSE organisations juives qui convoient les enfants vers la Suisse à partir de la fin de 1942. Emmanuel Racine et Georges Loinger organisent les voyages. Entre avril et octobre 1943, il y en a deux à trois par semaines avec à chaque fois vingt-cinq enfants. Jean Deffaugt réussit à obtenir de la Gestapo le privilège de rendre visite aux prisonniers de la prison d'Annemasse dont de nombreux Juifs. Chaque jour, il leur apporte à manger et en profite pour leur faire passer du courrier. Le 1^{er} juin 1944, les allemands emprisonnent **Marianne Cohn** et les vingt-huit enfants qu'elle convoie vers la Suisse à la prison d'Annemasse. Jean Deffaugt parvient à faire sortir les 17 enfants les plus jeunes. Grâce aux renseignements donnés par le maire, *La Sixième*, un réseau Juif clandestin organise l'évasion de Marianne Cohn mais celle-ci refuse de s'enfuir pour ne pas abandonner les onze enfants restant. Dans la nuit du 3 au 4 juillet les miliciens emmènent Marianne dans la forêt où elle est massacrée à coup de bottes... Le 22 juillet alors que les Allemands veulent se débarrasser des enfants, Jean Deffaugt les arrache à la mort en déclarant qu'à la première demande des Allemands il leur remettra les enfants. Ce qui n'est bien sûr nullement son intention. La médaille des *Justes* lui a été décernée en 1965.

Madame Clément, assistante sociale durant la guerre auprès de l'UGIF a caché dans les départements de la Sarthe, de l'Orne, de l'Oise, de la Seine-et-Oise et de l'Ille-et-Vilaine 170 petits Juifs. Elles leur rend régulièrement visite pour « surveiller la scolarité, consoler les chagrins, réprimander les fortes têtes et entretenir avec les enfants une liaison qui leur faisait sentir qu'ils étaient aimés ».

Gilbert Lesage dirige le *Service Social des Étrangers de Vichy* à partir de 1941 ; sensible aux persécutions, il fait aménager des centres destinés aux femmes et enfants. Lorsque Bousquet le met au courant des opérations de regroupements des Juifs en zone sud, il en

¹⁷² Page 44. Il reçoit la médaille des Justes en 1987

informe les organisations de secours juives ou non juives pour soustraire le maximum de personnes à la déportation. C'est ainsi que lorsque les gendarmes viennent arrêter les enfants dans les homes, la plupart sont cachés.

Au camp des Mies, le pasteur **Henri Manen** est présent aux côtés des organisations juives de secours. A force de requêtes inlassables auprès des responsables de la déportation, ils parviennent à empêcher la déportation des enfants. Evoquons également **Adélaïde Hautval** qui pour avoir protestée devant une scène au cours de laquelle des allemands maltrahaient une famille juive, est internée dans les camps de Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Romainville, Compiègne et enfin Auschwitz et Ravensbrück. Elle doit assister des médecins nazis lors d'expériences médicales sur les détenus juives (elle était psychiatre).

Jean Lemaire, un pasteur, est également déporté à Mauthausen et Dachau pour avoir sauvé des Juifs en coopérant avec le service André ¹⁷³(organisation juive de sauvetage et en leur fournissant de fausses cartes d'identité).

Le film de Louis malle ¹⁷⁴ est autobiographique il évoque le Père Jacques c'est-à-dire **Lucien Bunel** qui cache dans le petit collège d'Avon qu'il dirige, trois enfants Juifs. Notons qu'il a été déporté en Allemagne avec la maire, le secrétaire de mairie et les conseillers municipaux qui le soutenaient dans ce sauvetage. Tous sont morts en Allemagne.

Le père Baun est Jésuite, il cache de nombreux Juifs dans son couvent jésuite et obtient des documents qui permettent de sauver la vie de nombreux persécutés Des centaines de personnes lui doivent la vie ¹⁷⁵. De même, ***l'Aide aux mères*** a Saint-Etienne, recueille trente-sept Juifs grâce à la directrice **Juliette Vidal** et ses employés. De nombreux parents sont également cachés par cette dame dans les villages alentour.

Les témoignages des enfants cachés sont autant de preuves témoignant de l'existence de personnes généreuses pleines d'abnégation. Plus de 80% des enfants Juifs Français ont survécu (56000), ce qui est considérable mais les enfants n'ont pas toujours eu la chance de tomber sur des familles d'accueil généreuses, certaines ont ainsi profité des enfants pour les faire travailler ou autre. Heureusement ce n'est pas la majorité comme le prouve tous les récits des enfants cachés. Ces témoignages sont très nombreux et se retrouvent dans des dizaines et des dizaines de livres. Ils prouvent comment le sauvetage de plus des ¾ des

¹⁷³ Lazare Lucien, *Le livre des Justes : histoire du sauvetage des Juifs par des non Juifs en France, 1940/1944*, Hachette, 1996, Paris, p87

¹⁷⁴ Malle Louis, *au revoir les enfants*, 1987

¹⁷⁵ Cohen Asher, *Persécutions et sauvetages ; Juifs et Français sous l'Occupation et Vichy*, CERF, Paris, 1993, page 436

enfants Juifs fut rendu possible.¹⁷⁶ L'école est souvent d'un grand réconfort pour l'enfant caché. Nombreux sont les instituteurs au courant de la situation de l'enfant (nous le verrons cela est parfois le cas dans la Nièvre), le plus souvent, ceux-ci lui accordent sympathie et confiance que souvent le petit n'a plus. Sarah R. se souvient par exemple d'une maitresse d'école à Connérée qui lui confie des enfants en bas-âge afin qu'elle leur apprenne à lire. De même, Régine Soszewicz se rappelle combien elle était fière lorsque son instituteur lui demandait de s'occuper des petits. Si ces gens ne peuvent à proprement parler être nommer *Justes*, ils ont acquis dans le cœur des enfants une place importante grâce à leur bonté d'âme. L'auteur d'*Un hiver à voix basse*, caché à Norancy, relate lui aussi la merveilleuse relation tissée entre son instituteur et lui, qui au fil des jours devient un grand ami.¹⁷⁷

Les Juifs de France ont donc eu la chance de trouver une population largement prédisposée à les aider. Les différents réseaux d'aide aux Juifs n'auraient pu être aussi efficaces sans la complicité silencieuse de centaines de personnes. De même, les villages et régions entières ayant accueillis des persécutés sont bien la preuve vivante de traditions et valeurs démocratiques profondément ancrées dans l'esprit de la population française malgré la propagande vichyste et le culte de Pétain à laquelle celle-ci est sans cesse soumise.

Comme l'écrit Asher Cohen¹⁷⁸, « L'histoire de la Résistance et du sauvetage en France est plus composée de faits individuels que de l'action des institutions. Elle est faite de milliers d'histoires personnelles ou de petits groupes sans lesquelles elle n'aurait même pas eu lieu. » Cette Résistance civile est effective dans toutes les régions françaises à plus ou moins grande échelle. Celle-ci est également présente dans les régions de la Nièvre et de Côte-d'Or avec un certain nombre de petites ou grandes actions en faveur des persécutés Juifs.

II/ Une aide active dans les départements de la Nièvre et de la Côte-d'Or

1- Des régions privilégiées

La Nièvre et la Côte-d'Or ont certaines caractéristiques qui ont favorisées l'accueil et la protection des Juifs. Ce sont en effet des régions dans lesquelles la Résistance armée a une

¹⁷⁶ Citons par exemple parmi ces ouvrages : Missika Dominique, *Le chagrin des innocents (itinéraires d'enfants Juifs de 1939 à 1947)*, Grasset et Fasquelle, 1998, Paris ; Pouplain Jean marie, *les enfants cachés de la Résistance*, Geste éditions, Paris, 1998 ; Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989 ; Vincenot Alain, *Je veux revoir Maman*, Editions des Syrtes, Paris, 2005

¹⁷⁷ Laury Dominique, *Un hiver à voix basse*, Calmann Lévy, Paris, 1998

¹⁷⁸ Page 427

place particulière. Les maquis sont nombreux et l'opinion en majorité est opposée à l'occupant. La géographie est également favorable aux caches et aux maquis et les départements de la Nièvre et de la Côte-d'Or sont traditionnellement des terres d'accueil.

a- Une géographie favorable

Certains caractères géographiques de la Côte-d'Or présentent quelques particularités¹⁷⁹. En effet, c'est tout d'abord un carrefour de voies de communication à la jonction des zones libre, occupée et interdite. C'est un pays de plateau et une région très boisée (un quart de la surface est occupée par les forêts) ce qui permet aux maquis de se développer. La densité de la Côte-d'Or est de trente huit habitants par km², Cela en fait l'un des départements les plus étendus de France et l'un des moins peuplés. La répartition de la population est par ailleurs très inégale : Dijon et quelques gros bourgs s'opposent au désert « côte-d'orien ». Toutes ces spécificités font que ce département joue un rôle important durant la guerre. Étant un carrefour, les persécutés convergent en Côte-d'Or pour échapper aux nazis. Cela explique aussi l'importance des réseaux de passeurs. Les plateaux boisés, le relief vigoureux, les cavités naturelles et l'isolement permettent idéalement l'émergence de maquis et le développement de la guérilla. Par ailleurs, la grande ville que constitue Dijon avec ses cadres politiques, syndicaux et universitaires permet l'organisation de la Résistance.

Le département de la Nièvre connaît des avantages géographiques similaires. Elle est située entre quatre départements : l'Yonne, la Côte-d'Or la Saône-et-Loire et l'Allier ce qui en fait un carrefour important ; beaucoup de personnes fuyant la zone occupée vont en effet passer par la Nièvre. Sa densité est également faible et ses grands espaces boisés permettent d'abriter de nombreux maquis.

b- La Nièvre : terre d'accueil et de révolte

La Nièvre et plus spécifiquement le Morvan sont de grands foyers de Résistance. La situation administrative du Morvan aux confins de quatre départements a longtemps favorisé la naissance et le développement des maquis. Dès le début de la défaite française en juin 1940, les Nivernais sont nombreux à refuser l'occupant. A Nevers et Clamecy des combats désespérés ont lieu lors de l'arrivée des nazis. Comme le relate Jean-Claude Martinet¹⁸⁰ :

¹⁷⁹ Gounand Pierre, *Dijon 1940/44, carrefour de guerre*, Franc'Albert, Dijon, 1990

¹⁸⁰ Surrateau, Gounand, Voutey, Martinet, Canaud, Meuret, Longhi, *La Bourgogne pendant la guerre*, revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, juillet 1981, n° 123

« Pourtant dans cette nuit qui s'abat sur tout un pays, se produisent quelques éclairs de révoltes, quelques actes de Résistance, annonciateurs de l'aube lointaine »¹⁸¹.

L'un des maquis parmi les plus importants est le maquis Bernard près de Saint-Brisson qui accueille l'état major départemental de la Nièvre en 1944. Le maquis Louis est également un réseau d'une grande importance il est organisé par Paul Sarrette¹⁸² en 1943 et compte jusqu'à 1901 volontaires. Les archives départementales de la Nièvre évoquent de nombreux actes de Résistance grands ou petits ayant eu lieu dans la plupart des communes Nivernaises. Le maire d'Entrains-sur-Nohains, Chambault Jules est par exemple arrêté par les allemands à la suite d'un incendie de foins destinés aux allemands¹⁸³ ; Dans cette même ville, le 14 juillet 1943, une centaine de personnes défilent en portant des drapeaux tricolores.¹⁸⁴ Cette Résistance se renforce avec la création du STO. Le département de la Nièvre est rudement frappé par celui-ci. Les communes de plus de huit-cent habitants doivent fournir 1,5% de leur population les autres 1%. Beaucoup de jeunes préfèrent lutter contre les allemands plutôt que de partir en Allemagne. Selon Jean-Claude Martinet¹⁸⁵ : « Il n'est pas exagéré de dire que le STO a joué un rôle décisive dans la prise de conscience des populations, et a permis à la Résistance de franchir une nouvelle étape : de minoritaire et mal comprise avant l'automne 1942, elle devient bientôt le recours suprême, l'espoir ultime de tous ceux qui souffrent de l'occupation, c'est-à-dire l'immense majorité des Français. » A partir de ce moment, les actes de Résistance deviennent de plus en plus osés, Les rassemblements pour le départ donnent ainsi lieu à des manifestations puis à des émeutes.

L'essai *Martyrologie de la déportation et de l'internement Nivernais*¹⁸⁶ évoque deux réseaux Nivernais ayant permis dès le début de l'occupation entre autre de secourir des Juifs : « L'action combinée de ces deux appareils clandestins permit à un nombre considérable de soldats prisonniers, a des israélites, des personnes favorables a la lutte anti-nazie de franchir parfois dans les deux sens la ligne de démarcation ». ¹⁸⁷. Cette Résistance se passe à Fourchambault. Un conseiller général de la Nièvre déchu par Pétain mais dont le nom n'est pas cité réalise la création d'une filière d'évasion pour les prisonniers de guerre. Cette

¹⁸¹ Page 32

¹⁸² Paul Sarrette (1920/1944) Dès 1941 il gagne l'Angleterre. Parachuté en France en septembre 1943, il gagne Luzay dans la Nièvre et organise le maquis Louis. Ce maquis « britannique » bénéficie de très nombreux parachutages d'armes, ce qui lui permet d'être très entreprenant.

¹⁸³ 1067w14

¹⁸⁴ 137W123

¹⁸⁵ Surrateau, Gounand, Voutey, Martinet, Canaud, Meuret, Longhi, *La Bourgogne pendant la guerre*, revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, juillet 1981, n° 123, P 34

¹⁸⁶ *Martyrologie de la déportation et de l'internement Nivernais*, Association départementale de la Nièvre, Nevers, 1975

¹⁸⁷ Page 2

filière rejoint un réseau de Passeur. Ainsi ces deux réseaux combinés permettent entre autre aux persécutés de s'enfuir. À Vauzelles, les cheminots sont très actifs dans la lutte anti nazie ; on voit par exemple avec l'ouvrage *Martyrologie de la déportation et de l'internement Nivernais* que trois hommes dont les noms ne sont pas cités réussissent à placer la direction de l'usine de locomotive dans le midi. Ainsi, cette usine demeure durant l'occupation sous direction française ce qui lui permet de devenir un centre actif dans la Résistance.

A la fin de l'année 1941, le premier maquis Nivernais est créé ; Désormais un combat armé et permanent a lieu entre la Gestapo et les services français et les résistants¹⁸⁸. Le premier résistant Nivernais abattu par les Allemands, Louis Fouchère meurt le 12 janvier 1942, il s'agit d'un résistant communiste. Cette même année, le 22 novembre, a lieu Le premier parachutage d'armes pour la Résistance dans le Morvan. Dans l'ensemble, les résistants communistes Nivernais ont été très actifs dans la lutte contre l'occupant. Dès l'été 1940, le parti communiste clandestin s'organise sous l'impulsion d'hommes comme Camille Baynac¹⁸⁹. Très rapidement, les communistes déploient une intense activité de propagande et de sabotage. Le nombre d'arrestation augmente en 1942 : on en compte 320 dans la Nièvre (contre 61 en 1941). Les actions de Résistance armée contre les nazis ne ralentissent pas pour autant en 1943, bien au contraire. Les destructions de matériels allemands se multiplient. Au début de l'année, Marcel Déat¹⁹⁰ fait l'objet d'une tentative d'assassinat dans la Nièvre. A la suite de cet attentat la répression vichyste et allemande s'accroît ; le nombre d'arrestations en est révélateur : 385 Nivernais sont arrêtés dont 23 fusillés.

1944 est l'« année de tous les dangers ». Les Maquis et la lutte armée s'intensifient. Au total, 882 résistants sont arrêtés (33 fusillés, 120 otages tués, 53 massacrés, 210 tués au combat et 118 déportés.) Pour toute la durée de la guerre, le nombre de victimes de la barbarie nazie dans la Nièvre est de 1927¹⁹¹.

Les villages et villes Nivernais ont eux aussi soufferts parfois très cruellement de l'occupation.¹⁹² Ces villages martyrs sont révélateurs de l'engagement des Nivernais aux côtés des résistants et de la cruauté des nazis. Trente-six localités Nivernaises subirent ainsi

¹⁸⁸ Page 5

¹⁸⁹ Baynac Camille (1915/1942) est secrétaire fédéral des jeunesses communistes de la Nièvre avant la guerre. A la fin de l'été 1940, il réorganise le Parti Communiste clandestin dans la Nièvre. Il part ensuite à Paris travailler à la direction nationale de la jeunesse communiste. Il est en charge des liaisons entre la direction parisienne et la province. Arrêté le 18 juin 1942, il est fusillé avec 95 autres communistes le 11 août 1942.

¹⁹⁰ Déat Marcel (1894/1955) d'abord membre du parti socialiste, il se montre dès les années 1930 favorable aux théories du national socialisme et à une politique de rapprochement avec l'Allemagne. En mars 1944, il devient secrétaire d'Etat au travail et à la solidarité nationale. A la Libération il se réfugie en Allemagne puis en Italie.

¹⁹¹ *Martyrologie de la déportation et de l'internement Nivernais*, Association départementale de la Nièvre, Nevers, 1975, page 5

¹⁹² Vigreux Marcel, *Les villages-martyrs de Bourgogne*, ARORM, Saint-Brissson, 1994

des massacres ou des exactions. Il s'agit souvent de villages où la population est favorable aux résistants et qui ont une certaine proximité géographique avec les maquis. Les plus affectées sont Montsauche, Planchez, (ces deux villages sont entièrement brûlés le 25 juin 1944), Dun-les-places (27 habitants sont massacrés et le village incendié du 26 au 28 juin 1944) Druy-Parigny (treize personnes tuées et plusieurs maisons incendiées), Arriot (cinq habitants fusillés, le village là aussi incendié après l'attaque des maquis Melnick et Jean Jaurès). Dans une moindre mesure Crux-la-ville, Verneuil, Arleuf, Ouroux et Moux sont aussi touchées par la barbarie nazie avec six victimes ainsi que Sainte-Colombe (onze tués). Peu après les actes criminels des nazis à Dun-les-Places, le 1^{er} juillet au village de Donzy, les occupants donnent l'assaut au maquis FTP. Ayant perdus de nombreux soldats (174) les nazis se vengent sur les civils : 14 villageois sont assassinés.

Avec l'armistice du 22 juin 1940, la totalité du département de la Nièvre se trouve en zone nord et est donc occupée par l'armée allemande. La ligne de démarcation se trouve à hauteur de Saincaize et suit la limite du département de l'Allier. Un poste français est installé à Sancoins dans le Cher, un autre au Veudre dans l'Allier tandis qu'un poste allemand se tient à Saint-Pierre-le-Moûtier.¹⁹³ La Nièvre devient ainsi un département frontière et prend une importance grandissante avec la création des premières filières de passage. Le fait que la ligne de démarcation traverse la Bourgogne a motivé beaucoup de persécutés et notamment de Juifs à venir en Bourgogne tenter leur chance dans le passage de la ligne. De nombreux passeurs sont intervenus pour leur venir en aide. Leurs actions et les actes de sauvetages de ces passeurs sont décrits plus longuement et avec moult détails dans la sous partie : « une aide de tous les jours ».

Les cheminots bourguignons ont été parmi les plus actifs dans la Résistance. Outre leurs actions de sabotages (les voies ferrées les plus sabotées concernent la ligne Paris-Nevers), ils ont contribué à sauver des milliers de personnes en leur faisant clandestinement passer la ligne camouflés dans des trains.

Une autre raison pour laquelle les Juifs et en particulier les enfants sont bien accueillis dans la Nièvre durant la guerre, est le fait que depuis le dix-neuvième siècle, ce département accueille des petits parisiens dans des familles nourricières. Les terres du Morvan sont alors surtout connues pour le bois qu'elles recèlent. Mais à partir de 1879 un bureau des nourrices est créé où beaucoup de femmes pauvres du Morvan se rendent afin de subsister. Une industrie nourricière très active se met en place dans la seconde moitié du dix-neuvième

¹⁹³ Surrateau, Gounand, Voutey, Martinet, Canaud, Meuret, Longhi, *La Bourgogne pendant la guerre*, revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, juillet 1981, n° 123, p 32

siècle. Des agences ouvrent même à Lormes, Saulieu et Château-Chinon.¹⁹⁴ Tout cela fait que des structures d'accueil pour les enfants sont peu à peu instaurées. Cette industrie perdure jusqu'aux années 1920 voire 1930 puis ce sont essentiellement des enfants de l'Assistance Publique que les Nivernais prennent l'habitude de recevoir.

c- La Côte-d'Or : Des conditions favorables à l'émergence d'une Résistance civile

Comme le département de La Nièvre, la Côte-d'Or se caractérise par une population qui au cours de la guerre devient de plus en plus hostile à l'occupant. La Résistance est là aussi importante et ne cesse de se développer. Ces deux facteurs expliquent que de nombreux Juifs purent bénéficier de l'aide des côte-d'oriens pendant la durée des persécutions.

La capitale de la Côte-d'Or, Dijon, est occupée par les allemands du 17 juin 1940 au 11 septembre 1944. Elle est le siège de toutes les directions tant pour l'administration vichyste que pour l'administration militaire allemande et française¹⁹⁵.

Progressivement, les sentiments des côte-d'oriens évoluent. Ainsi, entre juin 1940 et décembre 1942 c'est « le temps des désillusions ». Alors que dans les premières semaines d'occupation le sentiment d'anglophobie est très fort, la population de Côte-d'Or comme celle de France en général est enthousiasmée par le débarquement alliée en Afrique du nord. L'opinion s'est alors complètement détachée du gouvernement de vichy, ce qui est favorable à tous les persécutés du régime. En mars 1941, le préfet met en garde contre la nervosité de la population et craint une sorte de Résistance passive.¹⁹⁶ On peut par ailleurs évoquer le fait que dès 1940 des actes de Résistance ont lieu. Durant l'été 1940 des résistants regroupent et cachent des armes. L'un des premiers actes de Résistance a lieu le 17 novembre 1940. En effet, ce jour là un groupe d'étudiants s'oppose à des collaborateurs, ce qui provoque la fermeture de l'université de Dijon.

Selon Gilles Hennequin¹⁹⁷, les premiers maquis datent de l'automne 1943 et connaissent un grand développement avec le débarquement des alliés. Ceux-ci sont très nombreux dans la Vallée de la Saône et dans le Châtillonnais. Si par malheur, les résistants sont capturés par l'ennemi, ils sont le plus souvent massacrés sommairement comme ce fut le cas à Lantilly. Selon Vichy le département de la Côte-d'Or est très vite le plus agitée de Zone

¹⁹⁴ Tréforiel Jacques, *Le lait des autres, histoire des nourrices du Morvan*, France 3 Bourgogne/ Franche Comté, 1999

¹⁹⁵ Gounand Pierre, *L'opinion publique en Côte-d'Or pendant la deuxième guerre mondiale*, Libro sciences, Bruxelles, 1978

¹⁹⁶ Idem

¹⁹⁷ Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome V*, Dijon, 2004

occupée¹⁹⁸. La Résistance dans ce département est très active. Les forêts de l'Auxois accueillent des milliers de maquisards. L'un des maquis les plus connus de Côte-d'Or est le maquis Henri Bourgogne dirigé par Henri Camp¹⁹⁹. Il est installé à côté de Lantilly ; En mai 1944, 23 maquisards d'Henri Bourgogne sont torturés et fusillés sur place par les allemands.

Pour donner un exemple particulièrement marquant de la Résistance en Côte d'Or, évoquons l'affaire Werner. En janvier 1944, le maquis Perret enlève le major de la Gestapo et chef de police de sécurité allemande Werner afin de l'utiliser comme monnaie d'échange contre des résistants emprisonnés. Sachant trop de choses sur les maquisards, Werner est finalement exécuté. A la suite de cet assassinat, les nazis tuent le 1^{er} mars 1944, quinze résistants et déportent 28 personnes pour la plupart non liées à l'affaire.²⁰⁰ La plupart des grands mouvements de Résistance de la zone nord s'implantent par ailleurs en Côte-d'Or. Un premier Comité de coordination de la Résistance en Côte-d'Or est créé dès le mois de mai 1943, mais c'est le 11 décembre 1943 qu'est créé Le premier Comité départemental en zone nord à Dijon. Celui-ci constitue un grand pas en avant dans la lutte contre l'occupant.

On peut mentionner le cas d'une *Juste* de Côte-d'Or qui eut des activités résistantes. Il s'agit de Louise Osterberger²⁰¹. Celle-ci prend en charge de 1942 à la Libération la petite Jacqueline Schochat alors âgée de cinq ans dans sa maison de Laignes. Il s'agit de la fille d'une connaissance de sa propre fille Suzanne. Parallèlement, Louise Osterberger est traductrice à la kommandantur locale ce qui lui permet d'avertir plusieurs personnes inquiétées. Elle organise l'envoi de colis aux prisonniers, aide au ravitaillement de jeunes maquisards (dont son fils fait parti) et négocie également la libération d'otages de Laignes. En effet, avec courage elle a toujours tenté d'éviter certains drames au village. Elle parle par exemple avec les Allemands pour que le médecin du village (après avoir passé la nuit devant une corde) ne soit pas pendu, lorsque des otages sont désignés et surtout en août 1944, lorsque les allemands rassemblent des hommes sur la place du village en menaçant d'y mettre le feu²⁰². On voit ici une personnalité hors du commun ayant œuvré au maximum pour aider les autres. Elle reçoit le titre de *Juste* en 1997.

¹⁹⁸ Gounand Pierre, *Dijon 1940/44, carrefour de guerre*, Franc'Albert, Dijon, 1990

¹⁹⁹ Henri Camp (1902/1944) est menuisier-ébéniste à Semur-en-Auxois. Au début de l'occupation, il fait s'évader une cinquantaine de prisonniers d'un camp vers Semur. Il organise ensuite une équipe de sabotage au nord de la Côte-d'Or. En mai 1943 il fonde son premier maquis au nom symbolique de « Bourgogne ». Henri Camp est tué au cours d'une attaque du maquis le 3 mai 1944.

²⁰⁰ *Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, 2004, P.38/39

²⁰¹ Comité Français pour Yad Vashem, dossier 7444

²⁰² Après l'attaque d'un convoi allemand, une unité investit Laignes le 22 août. Les allemands accusent le médecin Guillaume de ne pas avoir soigné leurs blessés et souhaitent le pendre ainsi que Mme Scumaker. Une dizaine d'otages sont également alignés devant le café Gougenot et seront libérés le lendemain grâce à Mme Osterberger et l'abbé Bourdot : P 97 du livre de Gilles Hennequin

Comme dans la Nièvre, des villages martyrs existent en Côte-d'Or. Le plus emblématique est celui de Comblanchien. Celui-ci est connu des allemands pour les bonnes relations qu'entretiennent les habitants avec les maquisards d'Arcenant. En représailles le village est attaqué dans la nuit du 21 août 1944. Au total, il y a 52 maisons détruites, 23 arrestations, douze déportations et huit exécutions ...²⁰³.

On peut sans aucun doute penser que l'exode de juin 1940 a favorisé les liens entre Dijonnais et gens du Nord et d'Alsace-Lorraine. Parmi ces réfugiés se trouvent des Juifs qui ont pu profiter des liens d'amitiés créés pendant l'exode avec les côte-d'oriens: « en juin 1940, de nombreuses familles juives participent comme les autres, à l'exode vers le sud devant l'avance de troupes allemandes. D'autres familles arrivent dans notre département fuyant le nord et l'Alsace-Lorraine. »²⁰⁴. Les traits particuliers de la Côte-d'Or sont mis en avant par Maurice Voutey²⁰⁵ pour expliquer en quoi la Côte-d'Or s'avère attrayante pour les Juifs : « il semble que le caractère de carrefour de la région dijonnaise, la présence d'un nœud ferroviaire important, les failles que l'on pouvait espérer dans la ligne de démarcation aient joué un rôle important s'agissant d'une population qui cherchait à fuir devant une menace précise. »

De performants réseaux de passeurs existent dans le département de la Côte-d'Or. Gilles Hennequin en évoque quelques uns²⁰⁶. On voit ainsi qu'à Seurre les cheminots ont l'habitude d'aider beaucoup de personnes à passer en zone libre²⁰⁷ : « Boudier conduit l'évadé à la Cité des cheminots de Seurre où il le confie à un cheminot passeur. A Bourg-en-Bresse, il est accueilli par des cheminots habitués à l'arrivée d'évadés ». Les cheminots de Périgny ont également aidé des persécutés Juifs à fuir.²⁰⁸ Notons cet acte rare et courageux : en plein milieu de la guerre, en septembre 1943, 1200 cheminots Dijonnais se mettent en grève pour protester contre l'arrestation de sept collègues. Ceux-ci sont finalement graciés mais décapités en Allemagne...²⁰⁹ Afin de franchir la ligne de démarcation, les Juifs font donc appel aux filières de passeurs. L'une des plus connues est celle mise sur pied par Blanche Grenier-Godard que nous verrons plus en détail dans la partie « Une aide de tous les jours ». Précisons toutefois que parfois des captures de Juifs ont lieu à la ligne de démarcation. Pierre

²⁰³ *Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, 2004, P. 36

²⁰⁴ Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004, P174

²⁰⁵ Surrateau, Gounand, Voutey, Martinet, Canaud, Meuret, Longhi, *La Bourgogne pendant la guerre*, revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, juillet 1981, n° 123, p 28

²⁰⁶ Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004

²⁰⁷ Idem, P. 24/25 d'après le témoignage du résistant Bernard Coutier

²⁰⁸ Idem, Page 179 et voir partie : II/ 3 « une aide de tous les jours. »

²⁰⁹ Gounand Pierre, *Dijon 1940/44, carrefour de guerre*, Franc'Albert, Dijon, 1990

Gounand²¹⁰ estime qu'une vingtaine de Juifs sont arrêtés à la ligne après 1942. Quant à Maurice Voutey²¹¹ il fait mention de onze arrestations à Seurre pour la plupart en 1942.

Les structures d'accueil des départements de la Nièvre et de la Côte-d'Or, leur situation géographique, la présence effective de maquis et la mentalité des populations de ces régions ont donc favorisé le secours et l'aide aux personnes juives. Cependant beaucoup des persécutés Juifs n'auraient pu survivre sans l'aide vitale de personnes « bien placées ».

2- L'aide indispensable de « gens bien placés »

Les Juifs sont nombreux à avoir survécu grâce à l'aide de personnes dont le métier s'avère vitale durant la guerre.

Qu'ils sont nombreux ces secrétaires de mairie, ces curés ou encore ces maires à avoir par de « petites » actions non anodines sauvé des vies menacées. Ils ne seront bien sûr jamais tous connus mais cette partie montre que le manque de zèle et la conscience humaine plutôt que professionnelle a souvent été de mise et à profité à de nombreux persécutés.

a- Les mairies

Certains employés de la mairie de Dijon ont fait preuve d'humanisme en sauvant des personnes juives. Cela est attesté par le témoignage d'Yvonne Lévy-Picard alors âgée de vingt ans en 1940. Durant la période de l'exode, cette alsacienne se retrouve à Dijon. Elle garde d'ailleurs un merveilleux souvenir des Dijonnais. Une Dijonnaise lui prête une maison rue de Montchapet qui appartient à Louis Picard, l'adjoint au maire de Dijon. Afin de ne pas être en contact avec l'occupant celui-ci avait démissionné de son poste de haut fonctionnaire au réseau ferroviaire Paris-Lyon-Méditerranée. Le 7 mai 1942 un article de *L'Appel* un journal parisien paraît, il s'intitule : « Scandale à Dijon : la mairie favorise et protège les Juifs.²¹² » Le père d'Yvonne y est décrit comme un parasite tandis que Monsieur Picard et le conseil municipal sont largement visés par un article. Les jours suivant, d'autres articles du même genre sont publiés jusqu'au jour, où la maison de la famille Lévy-Picard est réquisitionnée par les allemands. Se sentant menacés, ceux-ci décident alors de passer en zone libre et pour ce

²¹⁰ Idem

²¹¹ Surrateau, Gounand, Voutey, Martinet, Canaud, Meuret, Longhi, *La Bourgogne pendant la guerre*, revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, juillet 1981, n° 123, p 28

²¹² Voir annexe

faire, contactent un de leur ami également adjoint au maire de Dijon : Charles Maldant. Il leur procure des faux papiers ainsi que les coordonnées d'un passeur.²¹³ Finalement les articles de *l'Appel* ont probablement sauvé la vie d'Yvonne et de sa famille puisque cela leur a permis de quitter Dijon avant les rafles. Louis Picard et Charles Maldant ont pour leurs actes courageux reçus le titre de « gardiens de la vie ».

Précisons également qu'un employé de la mairie de Dijon, monsieur Perrin renseignait le réseau de passeur Grenier-Godard et a hébergé et nourris des centaines de clandestins, dont probablement des Juifs et cela sans intérêt financier²¹⁴. Le maire de Dijon : Paul Bur a surement favorisé ces actions Résistante. Preuve est donnée qu'il est réticent à l'occupant par cette lettre qu'il adresse au préfet régional en 1942 : il l'informe qu'il veut réunir d'urgence le conseil municipal car il ne lui paraît plus possible d'administrer une ville dans laquelle les exécutions capitales se renouvellent à une telle cadence²¹⁵. Ne supportant plus la politique d'exclusion imposée par les nazis, il envoie sa démission (non acceptée) au ministre de l'intérieur « refusant de rester le maire d'une ville dans laquelle on fusille chaque matin des Français ». D'autres maires ont aidé délibérément des Juifs en sachant les risques encourus. On peut en effet supposer que les maires de Belleneuve et Pontailler en Côte-d'Or ont enfreint la loi pour aider des Juifs à une époque où les déportations étaient systématiques.²¹⁶ Une lettre du préfet de la Côte-d'Or Yves Gasné au préfet régional signale ainsi que le maire de Belleneuve a délivré à monsieur Bock en 1942 une carte d'identité exempte de la mention juive qu'il était impossible d'oublier puisqu'elle figurait sur la carte d'identité de 1940 ! : « Le nommé Bock de Belleneuve, s'est présenté à la préfecture en octobre 1940 et sa carte a été revêtue de la mention juive. Si le maire de Belleneuve lui a délivré une nouvelle carte en 1942, il n'a pas été sans remarquer que l'ancienne carte portait cette mention qu'il aurait dû faire figurer sur la nouvelle ». Il est très probable, de même que le pense le préfet, que cet oubli de la part du maire de Belleneuve ait été volontaire afin de protéger ce monsieur Bock. De même, la lettre met en cause le maire de Pontailler qui aurait délivré des fausses cartes d'identité aux dénommés Weill de son village : « Weill, de Pontailler n'a jamais été recensé dans le département de la Côte-d'Or et la préfecture a toujours ignoré son adresse. Il ne semble d'ailleurs pas qu'il ait résidé à Pontailler lors du recensement et son arrivée dans cette localité n'a pas été signalée par la suite. »

²¹³ Article de la gazette de Côte-d'Or du 29 mars 2007

²¹⁴ AD de Côte-d'Or : 42M38

²¹⁵ AD de Côte-d'Or : 6J66

²¹⁶ AD de Côte-d'Or : 33U2, voir annexe

La lettre de la Sicherheitapolizei du 7 juin indique que le maire de Pontailler a délivré des cartes aux Juifs Weill le 3 mars 1944. Or, une note du 16 mai 1944 émanant de ce même service signale que « le nommé Weill était en possession lors de son arrestation d'une fausse carte d'identité ». Suite à cela il y a une enquête. Le 7 juin 1944, une lettre de la Sicherheitapolizei au préfet régional blanchie les maires qui déclarent ne pas avoir été au courant de la loi, ce qui en 1944 semble très étonnant :

« Dans ces conditions aucun reproche aux maires, étant donné que d'après eux ils n'auraient reçu aucunes instructions claires en ce qui concerne l'établissement des cartes d'identité pour Juifs. (...) de plus les maires ignoraient qu'ils devaient par la même occasion vérifier si les intéressés portaient bien l'étoile jaune et qu'ils devaient faire connaître à leur administration supérieure les cas de contravention ».

Le maire d'Imphy a lui aussi protégé des enfants Juifs durant la guerre en les aidants dans le franchissement de la ligne de démarcation²¹⁷. En effet, Daniel Roos alors âgé de 12 ans et sa sœur qui avait 18 ans sont tous deux Juifs et se cachent quelques mois chez un couple de Nevers : Monsieur et Madame Branlart. Au bout d'un certain temps, ils décident de franchir la ligne de démarcation et sont aidés en cela par le maire d'Imphy. Par ailleurs, on retrouve aux archives départementales de la Nièvre, deux lettres (de 1941) de dénonciations concernant la mairie et en particulier le maire et soulignant en particulier un trafic de carte²¹⁸. En voici un extrait (elle est adressée au préfet de la Nièvre) :

« Cette lettre est pour vous signaler les abus qui se passent à Imphy tant de la part du maire que de ses employés de mairie. (...) Le maire continue à abreuver ses amis et sa famille ainsi que les amis de sa famille de tout ce qui peut les arranger pour arriver à se nourrir convenablement. (...) Les employés de mairie suivent en cela l'exemple de leur patron et se servent copieusement et servent également leurs amis. »

Il est également intéressant de voir la réaction du sous-préfet de Château-Chinon à la suite d'une lettre en date de 1941 du préfet de la Nièvre, lui demandant de faire interner les israélites de la ville²¹⁹. En effet, celui-ci répond que « l'attitude d'aucun ne mérite l'internement ».

²¹⁷ Voir Deuxième partie : *les enfants cachés*. Témoignage de monsieur Daniel Roos

²¹⁸ Voir annexe. AD de la Nièvre : 61W2

²¹⁹ AD de la Nièvre : 999W840, dossier « mesures contre les Juifs »

Certains employés de mairie détournent expressément la loi pour sauver des vies malgré les risques encourus. Citons par exemple Souny Félix. Celui-ci profite de son emploi de secrétaire à la mairie de Fontaines-les-Dijons pour fournir de faux papiers à bon nombre de Français menacés, il organise d'ailleurs un service de fausses cartes d'identités et est chef de renseignements pour le colonel Claude Monod, un farouche résistant de l'EMR.²²⁰

De même, dans les dossiers des médaillés de la Résistance, on peut voir qu'un certain Landry Antoine, est secrétaire de mairie à Mars-sur-Allier et a su mettre à profit sa fonction pour faire passer aux Juifs la ligne de démarcation dès 1942.²²¹ On lit de lui : « Résistant de la première heure, a utilisé au maximum l'avantage que lui procuraient ses fonctions de secrétaire de mairie d'une commune limitrophe de la ligne de démarcation pour favoriser le passage de nombreux évadés et Juifs » Il cache aussi de nombreuses armes parachutées ce qui lui vaut d'être poursuivie par la Gestapo à laquelle bien heureusement il échappe.

A Oudan, dans la Nièvre on voit par ailleurs qu'un maire s'inquiète du sort du jeune Juif Marcel Roger arrêté en avril 1943²²².

Les abus de certains maires ou des fonctionnaires ne passent parfois pas inaperçus comme en témoigne un rapport du commissaire général de la Nièvre. Pour avoir fourni une fausse carte d'identité à un Juif grec : Salvator Moise (en échange d'argent) M. Del Pizzo propriétaire d'un casino est arrêté en avril 1942. Le rapport mentionne la complaisance de certains maires à laisser fabriquer de faux papiers : « il n'est que trop vrai que dans certaines mairies de notre département, les magistrats municipaux ou secrétaires responsables ne prennent pas toutes les précautions voulues pour tenir hors du public les sceaux ou cachets officiels »²²³.

Parfois, des situations cocasses et inattendues ont lieu dans le but d'aider des Juifs. Ainsi, Énéa Averbouth une assistante sociale Juive de l'OSE se met d'accord avec la secrétaire de mairie d'Aunay-en-Bazois afin de bénéficier de cartes d'alimentation pour les enfants Juifs :

« Après avoir réfléchi, le secrétaire de mairie me dit ouvertement : je ne peux pas le faire mais voila ce que je vous propose ... Vous me ligotez à ma chaise et prendrez les cartes qui se trouvent dans mes tiroirs. Après votre départ, j'appellerais au secours en disant que j'ai été agressé. » Le plan fonctionne et munie des cartes d'alimentation vierges, Énéa alla nourrir

²²⁰ AD de Côte-d'Or : 1226W24

²²¹ AD de la Nièvre : 137W157

²²² AD de la Nièvre : 1067W13

²²³ AD Nièvre : 77W65

ses petits protégés²²⁴. Cependant le maire d'Aunay-en-Bazois n'est pas quelqu'un de fiable. En effet Serge Averbouth, l'enfant d'Enéa se cache dans ce petit village avec son père. Il se souvient que les allemands et le maire sont venus à l'école l'interroger sur celui-ci.

Même si cela se situe un peu en dehors du département de la Nièvre on peut également évoquer le maire de Culan dans le Cher, M. Baraton. En effet, madame Ryczywol et sa fille ainée Paulette se trouvent à Culan de 1942 à 1944 tandis que les trois plus jeunes enfants sont cachées à Annay dans la Nièvre puis au château de Masgelier. Le maire de Culan selon le témoignage et les documents d'archive de Geneviève Ryczywol a protégé sa mère durant la durée de son séjour au village. En effet, celui-ci a déclaré à l'administration que Mme Ryczywol était son employée pour la soustraire aux nazis. Par ailleurs, il tente d'obtenir pour cette famille juive démunie, surtout depuis la déportation du père, une aide financière auprès du sous-préfet dès 1942 puis au *service de la main d'œuvre étrangère* en janvier 1944 : « J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire attribuer un secours à la famille Ryczywol. Cette famille est réfugiée à Culan depuis seize mois. Le père est dans un camp de travailleurs étrangers. La mère ne peut donc seule subvenir à élever ses enfants. »²²⁵

Lorsque l'une des filles de Mme Ryczywol tombe malade : Jacqueline, le maire argue une nouvelle fois en sa faveur auprès du sous-préfet afin qu'elle obtienne un laissez-passez pour se rendre au château de Masgelier où se trouvent les fillettes. C'est donc un homme qui a eut des actions bénéfiques et salvatrices envers des Juifs. Pourtant à la Libération le village se déchire et le maire accusé de collaboration est pendu par les résistants.²²⁶

L'histoire d'Hélène S. est un peu similaire. Elle a treize ans en 1940 et est cachée chez différentes nourrices de la Nièvre. En 1942 elle va en Haute-Savoie dans le village d'Abondance pour passer son certificat d'étude et loge chez le maire de la ville qu'elle décrit comme quelqu'un de charmant qui avait bien compris qu'elle était juive. Pourtant il se fait tuer par des résistants en 1944²²⁷...

A Ciez dans la Nièvre c'est le maire du village : Monsieur Milprêtre qui demande à Madame Glasser-Féllin d'héberger tour à tour huit enfants. Lui-même sait qu'ils sont Juifs mais Mme Glasser-Félin l'apprend plus tard par ce dernier, ce qui ne changera d'ailleurs en

²²⁴Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989 et journal intime d'Enéa Arverbouth aux archives du CDJC

²²⁵ Document en annexe

²²⁶Témoignage de Mme Geneviève Ryczywol d'avril 2007. Témoignage complet en annexe

²²⁷Témoignage 231SADh de l'association des enfants cachés

rien son amour ou son attitude pour ses petits protégés. On suppose que le maire protégeait les enfants. Il fut d'ailleurs déporté et périt dans un camp de la mort.²²⁸

Toujours dans la Nièvre, à Glux-en-Glenne, le couple Bondoux cache un jeune homme Juif : Jacques Czarnobroda. Ils sont aidés par le maire (de la même famille que les Bondoux) qui fabrique une fausse carte d'identité au jeune pourchassé.²²⁹

A Château-Chinon, Marie Paillard qui vit modestement avec sa petite protégée Juive Monique Bercovici reçoit l'aide des employés de la mairie et notamment du secrétaire de mairie monsieur Godard. Ils lui permettent de faire enregistrer l'enfant à son nom.²³⁰

b- « Aide à la préfecture »

Le fond 6J61-64 sur les internés nous informe que certaines catégories professionnelles sont plus que d'autres visées par l'internement, et notamment les personnes ayant travaillé à la préfecture.

Les gens informés des événements à venir contre les Juifs ont donc parfois tenté de les en avertir. La famille de Michel Salomon des Laumes en témoigne. Une lettre anonyme leur parvient peu avant une rafle en provenance de la préfecture de Dijon, en leur fournissant un précieux conseil qu'ils n'eurent pas à suivre n'étant pas de confession juive : « Si vous êtes Juifs, prenez toute dispositions. Détruisez cette missive. »²³¹

C'est également une secrétaire de la préfecture de Dijon qui met en contact Rachel Dresler et sa famille avec un cheminot membre d'un réseau de passeur. Malheureusement une fois en zone libre la famille est arrêtée par des gendarmes voulant les renvoyer en zone libre. Le maire du village de Salornay, monsieur Dauxois les prend alors sous sa protection.²³²

Faëssel Louis-Eugène est chef de bureau à la préfecture de Dijon. Un rapport du 14 octobre 1947 stipule que pendant la guerre, il a aidé de nombreuses personnes à franchir la ligne. Par ailleurs, il diffuse un journal clandestin et fait partie d'un réseau de renseignements. Il commande également la section de classe du 3ème groupe FFI et fabrique de fausses cartes d'identité pour les réfractaires au STO, les israélites poursuivis par les allemands et les détenus politiques. Grâce à son emploi il fournit en outre des véhicules à la

²²⁸Département des Justes : dossier 7101

²²⁹Idem. Dossier 9588

²³⁰Département des Justes : Dossier 8126

²³¹Idem

²³²Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or*, tome VI, Dijon, 2004, P 193

Résistance. C'est donc une personne pleinement engagée dans la Résistance qu'elle soit civile ou armée²³³.

Edouard Millien dirige la division financière de la préfecture de la Nièvre. De ce fait, il fournit des bon d'essences prélevés sur le stock dont il est responsable devant le préfet monsieur Sadon, aux passeurs de son réseau Pat O Leary. Le Subordonné de Millien à la préfecture est Léon Belin. Il participe également au sauvetage de Juifs et d'autres personnes recherchés en fournissant des faux papiers ce qui est facilité par sa fonction. Celui-ci explique : ²³⁴ « Un beau jour Édouard Millien m'a sonné. Je suis allé à son bureau et il m'a dit : « voila j'aurais besoin d'une fausse carte d'identité ». Pour un fonctionnaire de l'Etat fabriquer un faux pose un cas de conscience mais c'est pour un motif patriotique... Bref on s'y est mis (...) combien a-t-on pu faire de fausses cartes d'identité à la préfecture de Nevers ? Je n'oserais pas vous citer un chiffre mais je peux vous dire qu'il y en a eu beaucoup ». C'est Édouard Millien qui fabrique les cartes puis son collaborateur Charles Thierry.

c- Les hommes d'églises

Les hommes d'Eglises sont parfois les premiers informés lorsque des Juifs sont cachés dans leur commune. Beaucoup d'entre eux ont apporté leur soutien à ces persécutés comme en témoignent ces récits.

Le Chanoine Kir aide certains Juifs durant la guerre (comme nous le verrons avec plus de détails dans la sous partie : *une aide de tous les jours*) notamment à franchir la ligne de démarcation. Une odieuse lettre de dénonciation du 1^{er} novembre 1940 le met en cause dans une aide apportée à un dénommé Veill²³⁵ :

« Monsieur le préfet, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un certain marchand forain M. Veill qui tient un magasin sous le nom de *maison André* se vante qu'il n'aura pas la pancarte juive.

Il possède un papier de M. l'Abbé Kir pourtant son grand-père et son père étaient Juifs, j'ose espérer que vous ferez diligence pour reformer cette injustice. De mon côté, j'en avise immédiatement la presse pour faire remarquer que tous les Juifs doivent avoir et auront la pancarte : maison juive ».

²³³ AD de Côte-d'Or : 1226W24

²³⁴ Extrait de son témoignage dans *Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, 2004, P.20

21

²³⁵ AD de Côte-d'Or : 33U2

Les curés sont dans de nombreux cas au courant que telle famille du village cache des personnes juives. C'est le cas du curé de Château-Chinon qui sait que madame Paillard cache la petite Monique Bercovici chez elle. Celui-ci propose d'aider Marie mais se montre insistant pour que l'enfant soit baptisée ce que Marie Paillard refuse avec force.²³⁶

Micheline Rubinstein-Knoll a 5 ans en 1940 ; Elle est cachée avec trois cousins et sa tante dans la Nièvre chez madame Soudan. Elle raconte que seul le directeur de l'école et le curé savaient qu'ils étaient Juifs.²³⁷

Les curés des villages ont parfois protégé les Juifs en leur faisant de faux certificats de baptême et de mariage. C'est probablement le cas de Geneviève Ryczywol. En effet, de même que ses sœurs, elle est baptisée à Annay dans la Nièvre où elle se cache chez monsieur et madame Bitteur, or, le parrain (11 ans à l'époque) et la marraine sont des enfants du village qui ont découvert il y a peu qu'ils avaient une filleule²³⁸.

d- Des gendarmes et policiers sauveteurs

Comme le précise Maurice Voutey, les rafles donnent lieu à une collaboration entre la police de sécurité allemande (Sipo) et l'appareil répressif français. Ce sont les forces de police Françaises qui ont la pénible et cruelle mission d'arrêter les personnes juives. 166 Juifs de Côte-d'Or sont arrêtés par ces Français mais, certains gendarmes font parfois preuve de grandeur d'âme : «A cette participation active et massive de la police s'est souvent opposée l'attitude individuelle de tel policier ou de tel gendarme qui a tenté parfois avec succès de venir en aide aux victimes des persécutions »²³⁹.

Ainsi, au printemps 1943, le commissaire de police Gabriel Chabaud qui appartient au réseau Grenier-Godard parvient à enlever des griffes des nazis Maurice Karsenty, un Juif arrêté alors qu'il venait de s'échapper d'un train de déportés. Heureusement pour lui, il réussit ensuite à rejoindre Lyon avec de faux papiers. Cet inspecteur de police entre au maquis le 7 juin 1944 selon un rapport de son collègue le commissaire central de police²⁴⁰.

On voit que les gendarmes de Moulins-Engilbert sont mis en cause dans l'aide aux Juifs par une lettre anonyme le 22 mai 1944²⁴¹: « tous les Juifs de la Côte-d'Azur sont ici, ils font monter la vie et il n'y a plus une chambre à louer pour les pauvres gens. (...) Les gendarmes

²³⁶ Département des Justes : dossier 8126

²³⁷ Témoignage 040 de l'association des enfants cachés.

²³⁸ Témoignage d'avril 2007, voir annexe

²³⁹ Surrateau, Gounand, Voutey, Martinet, Canaud, Meuret, Longhi, *La Bourgogne pendant la guerre*, revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, juillet 1981, n° 123, P 28

²⁴⁰ AD de Côte-d'Or : 42M20

²⁴¹ AD de la Nièvre 61W2

de Moulins-Engilbert viennent prévenir les coupables [sous entendu les Juifs !] Lorsqu'ils doivent venir faire des enquêtes. »

A Saulieu, le 27 juillet 1944, les gendarmes Bouhot, Pradeau et Viard sauvent de la mort Irma et Clarisse Lévy en les avertissant de leur arrestation prochaine. Prévenues par ces trois hommes, les deux femmes sont parties depuis longtemps lorsqu' on vient les arrêter²⁴².

Dans la ville de Laignes, Louise Osterberger cache chez elle une petite fille juive. Traductrice pour les allemands, cela lui permet d'avertir les habitants lorsqu'ils sont menacés. L'archive 1090W41 annonce qu'une dame juive devant se faire arrêter a quitté Laignes le 14 juillet 1944 et demeure introuvable, peut être grâce à l'aide de Louise Osterberger.

De même les rapports d'arrestations révèlent que beaucoup de Juifs sont en fuite lorsque les gendarmes viennent à leur domicile pour les arrêter. Une Lettre du commissaire central du 26 février 1944 déplore ainsi que sur treize Juifs signalés et devant être arrêtés seuls cinq l'ont été, les huit autres s'étant cachés. Il y a donc de nombreuses fuites avant les rafles, probablement de la part des gendarmes ou des fonctionnaires. Cela est montré par une lettre du commissaire divisionnaire le 20 février 1944 : « J'ai été appelé à constater que le secret n'avait pas été gardé relativement aux opérations effectuées tant hier qu'aujourd'hui »²⁴³.

C'est un inspecteur de police : André Hennequin membre de Grenier-Godard qui aide les Juifs à franchir la ligne de démarcation²⁴⁴. Les archives révèlent aussi qu'avec deux collègues ils sont déportés à Dachau d'où seul Hennequin revient²⁴⁵. Ils ont reçu la médaille de la Résistance.

A Louhans en Côte-d'Or les Juifs sont protégés par des résistants. Des professeurs et l'adjudant de gendarmerie Finelle préviennent les familles des rafles à venir.

A Précy-Sous-Thil le chef de brigade, pierre Bernard également résistant et membre d'Henri Bourgogne depuis 1942 informe deux fois de suite en 1943 puis 1944 une famille juive de l'urgence qu'il y a à quitter son domicile mais la famille ne se sent pas menacée et ne part pas. Toute la famille est finalement arrêtée puis déportée...²⁴⁶

En septembre 1942, On voit avec une circulaire du préfet délégué de la Côte-d'Or monsieur Grimaud émanant du conseiller d'état et du secrétaire général de la police au commissaire central, que certains commissaires de police sont accusés de délivrer des

²⁴² Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004

²⁴³ AD de Côte-d'Or : 41M285

²⁴⁴ Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004, P180

²⁴⁵ AD de Côte-d'Or : 40M116

²⁴⁶ Témoignage de Guy Chevalier chef des liaisons, maquis Henri Bourgogne, lettre du 19 avril 2007.

autorisations de non appartenance à la race juive alors que seul le commissaire général aux questions juives est habilité à le faire²⁴⁷ : « Certains commissaires de police se sont crus autorisés à délivrer des autorisations de non appartenance à la race juive. Ces attestations n'ont aucune valeur puisque seul le commissaire général aux questions juives est compétent pour les délivrer ».

Thérèse S. a huit ans en 1940. Elle a survécu à la guerre grâce à l'aide de différentes personnes ; Dans l'Ain elle se souvient que le maire du village de Bellegarde a enterré sous un tas de charbon leurs papiers d'identités qui les révélaient en tant que Juifs en disant : « Les autres Juifs sont partis, on n'en veut plus des Juifs ; maintenant vous n'êtes plus Juifs vous êtes protestants, on n'a plus de Juifs. » Ses grands-parents et elle vont d'abord séjourner quelques temps à Dijon en 1940. C'est là qu'ils reçoivent l'aide d'un commissaire de police dont le nom n'est pas cité : « A Dijon ma tante connaissait un commissaire de police, il fallait toujours aller se déclarer. Un jour elle arrive là-bas, il lui a dit : « vous prenez tout de suite la porte de derrière, les Allemands sont là avec des camions et sont en train de ramasser les Juifs. Maintenant je vous fais sortir, vous prenez vos parents, la petite, et puis vous partez. » Grâce à ce policier, la famille de Thérèse échappe de justesse à la rafle. Par ailleurs elle explique que sa tante a par la suite été aidée par ce même commissaire: « Le commissaire de police lui a indiqué un de ses confrères et elle a été cachée chez une famille Gandifala. »²⁴⁸

Evoquons également le gendarme Favelier de Saulieu en Côte-d'Or. Celui-ci refuse d'arrêter M. Sebban, mutilé de la guerre 14-18 et officier de la légion d'honneur. Pour cette raison, il est mis aux arrêts et muté. Sebban est quant à lui déporté...

Ainsi, tout un pan de la population a contribué à sauver de la mort des Juifs en mettant à profit leur situation professionnelle. D'autres personnes souvent simples paysans ou agriculteurs ont aidé au péril de leur vie les Juifs par des actions parmi les plus risquées qui consistaient à les accueillir dans leur foyer ou à leur faire passer la ligne de démarcation.

3-Une aide de tous les jours

a. Les passeurs

Le passage de la ligne de démarcation est l'une des formes de Résistance parmi les plus nombreuses dans les départements de la Nièvre et de la Côte-d'Or. Les persécutés Juifs

²⁴⁷ AD de Côte-d'Or : 41M294 (circulaire 17 183)

²⁴⁸ Témoignage 268STOt de *L'association des enfants cachés*

sont en effet nombreux à venir dans ces deux départements dans l'espoir de passer en zone libre et ce, jusqu'à novembre 1942 avant l'arrivée des allemands en zone Sud. Il peut arriver que des Juifs franchissent eux-mêmes la frontière entre les deux zones au péril de leur vie, mais le plus souvent ils se font aider par les membres d'une filière.

Salomon Galdbart alors âgé de 8 ans a une chance extraordinaire. En juin 1942, sa mère et lui passent par Dijon pour gagner la zone sud mais n'ont ni argent ni contact. Ils errent dans les rues de la capitale des ducs de Bourgogne lorsque Mme Galdbart trouve une solution. Voici un extrait du témoignage de Salomon²⁴⁹ :

« Elle a eu une idée géniale. Elle a acheté un flacon de mercurochrome, du coton, et m'a badigeonné de rouge une partie du visage. Dans le train en route vers le sud, nous nous sommes assis près de la vitre dans le sens contraire de la marche. Au passage de la ligne de démarcation, deux soldats allemands sont entrés dans le compartiment et ont demandé aux voyageurs leurs papiers. Ma mère qui m'avait posé une compresse de coton sur le visage, m'avait pris sur ses genoux et faisait semblant de dormir. En nous voyant l'un des deux a dit à l'autre : « laisse les tranquille ils sont malades ». Nous avons eu une chance incroyable. »

En effet le risque était gros que la mère et l'enfant se fassent arrêter puis déporter mais grâce à leur audace ils ont survécu

Franchir la frontière entre les deux zones n'est pas sans risque et bon nombre de passeurs, de Juifs et d'évadés en tout genre se sont fait arrêtés à la ligne. Dès l'automne 1941 la prison de Dijon et le fort d'Hauteville renferment de nombreux Juifs arrêtés pour franchissement illégal de la ligne de démarcation²⁵⁰. En mars 1942, c'est une centaine de Juifs qui sont arrêtés à la ligne dont la comtesse De Sévigné et un ambassadeur. Ils passent la nuit à la prison de Beaune.

Heureusement dès le début de la guerre, de nombreuses filières de passeurs sont créées dans le but d'aider les pourchassés et évadés. Des passeurs souvent modestes vont risquer leur vie pour aider les persécutés dans leur fuite dangereuse.

Une note de la préfecture du 22 décembre 1941 montre que le passage de la ligne de démarcation par les persécutés est un fait connu des autorités²⁵¹ : « de nombreux israélites en provenance de la zone occupée franchissent clandestinement la ligne de démarcation. Pour mettre un terme à cette situation, des instructions très strictes ont été données aux postes de

²⁴⁹ Vincenot Alain, *Je veux revoir Maman*, Editions des Syrtes, Paris, 2005, P 137

²⁵⁰ AD Côte-d'Or : W21043

²⁵¹ AD de la Côte-d'Or : 1090W35

surveillance en vue d'appliquer des mesures très sévères comportant notamment l'internement administratif(...) »

1) Le réseau Grenier-Godard

Le réseau de passeur institué par l'infirmière dijonnaise Grenier-Godard avec l'aide du 2ème bureau de l'armée d'armistice s'avère très utile dans l'aide aux persécutés notamment les pourchassés raciaux. Il s'agit de l'un des réseaux de Côte-d'Or les plus efficaces dont les activités principales consistent à fabriquer de faux papiers et à faire passer des pourchassés. René Rigoulot-Lévy en fait partie : il conduit des évadés à Annoire et Pontoux dans le Jura. Malheureusement il est arrêté des 1942 et meurt à Auschwitz. Albert Sire est également membre de Grenier-Godard. Il est cheminot et cela lui permet d'embarquer clandestinement des familles juives de Dijon vers la zone libre²⁵². André Hennequin, est inspecteur de police et membre de ce même réseau. Afin de faire passer les Juifs en zone libre il leur fait pour sa part traverser le canal à Maxilly-sur-Saône. Henri Leiman un dijonnais oriente également des Juifs vers ce même réseau. Le Nivernais Chevalier Ernest procure de faux papiers à des personnes pour passer en zone libre en collaboration avec le réseau Grenier-Godard²⁵³. Castille Jeanne-Louise est l'un de ces passeurs courageux du réseau Grenier-Godard. Elle travaille en liaison avec le colonel Monod²⁵⁴ et sert de boîte aux lettres. Arrêtée par les allemands en février 1944, elle est heureusement libérée un mois plus tard. Elle reçoit un diplôme de passeur en 1952²⁵⁵.

On voit qu'un certain Heymann Henri, membre du réseau Grenier-Godard a aidé de nombreux israélites. Dans les dossiers des personnes déportées on lit de lui : « A aidé Mme Grenier-Godard pécuniairement pour qu'elle puisse continuer son œuvre. A fait évader de nombreux israélites et les a hébergés. En toutes circonstances a donné son aide avec dévouement et patriotisme »²⁵⁶.

Les dossiers concernant le réseau Grenier-Godard montre qu'il était très actif et ce dès 1940²⁵⁷. Ils étaient parfois en relation avec d'autres réseaux dont les cheminots de Perrigny. La Croix-Rouge a elle-même adressé des pourchassés au réseau (directrice : Mme Lanvin).

²⁵² Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004, P180

²⁵³ AD de la Nièvre : 137W158

²⁵⁴ *Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, 2004, P.36

Claude Monod (1917/1945) est médecin à Paris. Après avoir été délégué militaire du mouvement Libération-Nord pour la zone nord, il est nommé le 8 mai 1944 chef de la région Bourgogne (sauf l'Yonne). Il est tué à Graben au passage du Rhin le 2 avril 1945.

²⁵⁵ AD de la Côte-d'Or : 1226W24

²⁵⁶ AD de la Côte-d'Or : 42M38 (dossier 6166)

²⁵⁷ Idem (dossier 6165)

Mme Grenier-Godard²⁵⁸ est arrêtée le 25 juillet 1942. Elle est internée à Dijon, Fresnes, Cologne et enfin Buchenwald. Après avoir subi maintes tortures et expérimentations : piqures au cœur par exemple, elle est rapatriée en France le 8 mai 1945. Elle a obtenu la médaille de la Résistance. On évalue à 8000 le nombre de personnes passées par son réseau dans une durée de 25 mois. Elle héberge et nourrit elle-même des évadés à son domicile. Son mari a été tué pour faits de Résistance. Ses enfants malgré leur jeune âge ont également aidé leurs parents. L'aîné est d'ailleurs tué pour ses activités de Résistant au camp de Dora le 25 mars 1945 à l'âge de 19 ans, en dépit de son, âge le cadet a toujours soutenu et aidé ses parents : « Agé de 13 ans il avait à son actif 2000 hommes convoyés (...) après l'arrestation de sa mère, il a continué à guider de son initiative des évadés ». C'est vraiment une famille exceptionnelle et engagée que celle des Grenier-Godard.

2) D'autres filières en Côte-d'Or

Gilles Hennequin décrit dans son ouvrage, différents réseaux de passeurs. On dénombre surtout cinq grands réseaux souvent pilotés depuis Londres. Ainsi, à Beaune, Gabriel Boudier, graveur sur marbre et vétéran de 14/18 aide tous ceux qui veulent s'évader²⁵⁹. Souvent le procédé est le suivant : Il conduit les clandestins jusqu'à Mont-les-Seurre. Là un autre passeur les conduit en barque jusqu'à la zone libre. A Mont-les-Seurre, une autre famille juive bénéficie de l'aide d'un passeur. Il s'agit du couple Haguenauer et de leur fils Guy qui s'adressent au passeur Georges Brabant. Il leur fait traverser le Doubs en compagnie de prisonniers évadés. La famille se retrouve à Ecully. Le passeur quant à lui, est arrêté peu après et écope d'un an de prison²⁶⁰.

La famille Strauss, des Juifs de Dijon, peut également gagner la zone sud grâce à des passeurs. Le père part le premier à l'aide d'un passeur qui l'emmène en barque jusqu'en Saône-et-Loire. Ses fils Jean et Charles et sa femme Suzanne viennent peu après grâce à deux cheminots de Perrigny qui les embarquent à Saint-Jean-de-Losne dans un wagon de marchandise dont ils clouent les portes²⁶¹. Un autre membre d'un réseau non mentionné : Simone Harrand-Monier fait passer en zone libre une jeune Juive de Tunisie et sa fillette.

Dans le livre de Picard, Marcel Boutroy huissier aux Laumes en Côte-d'Or témoigne de l'efficacité des filières de passeurs : « Lorsque les filières pour guider les prisonniers vers la France libre furent organisées nous avons aidé un certain nombre de prisonniers ou même

²⁵⁸AD de la Côte-d'Or : idem (dossier 6166)

²⁵⁹Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or*, tome VI, Dijon, 2004, P.23/24

²⁶⁰Idem, P179

²⁶¹Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or*, tome VI, Dijon, 2004, P179

de civils qui avaient des raisons de vouloir gagner la France libre soit, avec la complicité des cheminots et spécialement de M. Egelé , soit en les envoyant à l'hôpital général de Dijon ou grâce aux relations de mon fils aîné, nous savions qu'ils trouveraient là toute l'aide nécessaire ».

Joseph Huberfeld est tailleur à Dijon. Arrêté et remis à la justice française, il s'évade avec la complicité du juge d'instruction Crochard. Ensuite, caché par des amis : la famille Battistini, Joseph organise le passage en zone Sud de sa femme et leurs deux enfants. Tous trois passent la ligne cachés dans un camion de meuble tandis que Joseph gagne la Saône-et-Loire en bicyclette. Ils y restent jusqu'à la Libération. Mais Joseph s'engage lui aussi dans la Résistance en entrant dans le maquis Bayard de Saône-et-Loire²⁶²

Louis Lehmann est infirmier. Dès le début de la guerre les allemands lui sont antipathiques, d'autant plus, qu'étant donné son nom de famille il doit souvent démontrer qu'il n'est pas Juif. Il est d'ailleurs arrêté plusieurs fois par la Gestapo. Il facilite le passage de prisonniers en zone libre et de civils dont probablement des Juifs. Au cours d'un transport de prisonniers, le train est bombardé tandis que Louis est projeté hors du wagon et se fait une fracture du col du fémur. Cet infirmier est également en liaison avec un groupe de Résistant et donne tous les renseignements possibles sur les incidents se produisant à l'hôpital. Pour tous ces actes courageux Louis Lehmann a reçu la légion d'honneur²⁶³.

Yvonne Lévy-Picard -une alsacienne que nous avons déjà évoqué- passe la ligne de démarcation en 1942 grâce à l'adjoint au maire Charles Maldant qui lui fournit de faux papiers et le nom d'un passeur.²⁶⁴ Celui-ci reçoit le titre de gardien de la vie, de même que Jean-Jacques Storz un passeur d'origine alsacienne. Ce dernier est arrêté le 26 avril 1944 pour avoir aidé des prisonniers de guerre. Interné à Dachau il est rapatrié le 1er juin 1945²⁶⁵. Il reçoit le diplôme passeur en 1952.

De même, en 1942, Georges Monnet envoie auprès de Jean Bouhey, une jeune Juive afin qu'il la fasse passer en zone libre. Jean Devevey de Beaune accompagne la jeune femme jusqu'à la ligne qu'elle passe sans problème²⁶⁶.

Mme Morin-Moeller est une grande Résistante. Outre l'aide essentielle qu'elle apporte aux maquis en leur procurant des cartes d'alimentation, sa maison sert de boîte aux lettres aux

²⁶²Idem, P.182

²⁶³ AD de la Côte-d'Or : 1226W24

²⁶⁴ Article de la gazette de Côte-d'Or du 29 mars 2007

²⁶⁵ AD de la Côte-d'Or : 1226W24

²⁶⁶ Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004, P 180

Résistants et est le point de passage ou de rendez-vous de nombreux Résistants. C'est aussi une personne appartenant à une filière venant en aide aux personnes juives²⁶⁷.

De nombreux cas de Résistants ayant fait passer la ligne de démarcation à des prisonniers et clandestins sont mentionnés dans les archives. Je ne vais évoquer que ceux dont il me paraît le plus probable qu'ils aient aidés des Juifs.

Le dossier d'un médaillé : Olivier Gabriel mentionne combien cet homme a aidé des persécutés. En effet il a bénévolement fait passer des prisonniers en zone libre mais a aussi aidé les Juifs d'Hautteville point sur lequel nous reviendrons. Ce chauffeur de taxis a également fait passer en zone libre des « personnes poursuivies par les services allemands ». On peut fortement penser que parmi eux se trouvent des Juifs. A l'époque, le 27 octobre 1947 il a simplement reçu une lettre de félicitation²⁶⁸.

Nous avons déjà évoqué Faessel Louis-Eugène, ce chef de bureau de la préfecture. Selon un rapport d'octobre 1947, il a fait passer la ligne à de nombreux prisonniers de guerre ainsi qu'à des civils. Cet actif Résistant aidait des « israélites poursuivis » selon un rapport du lieutenant Renault qui dirigeait la section de classe du 3ème groupe FFI.²⁶⁹

3) Les réseaux Nivernais

Très tôt, les Résistants Nivernais mettent en place des réseaux d'évasions. Les principaux sont : le réseau Pat O'Leary créé par le docteur belge Guérisset et le réseau de « l'armée volontaire » du docteur Chanel. Ces deux réseaux organisent à une grande échelle le passage de la ligne de démarcation avec un certain nombre de passeurs²⁷⁰.

Raymond Chanel, un médecin Nivernais est l'un des premiers Résistants Bourguignons. Avec son confrère Jules Subert, ils organisent des passages de la ligne de démarcation. Il est également actif dans « le réseau de l'armée Volontaire ». Henri Picard²⁷¹ précise dans son ouvrage qu'il fait passer la ligne de démarcation à environ 160 personnes dont quelques Juifs. Concernant le département de la Nièvre, on peut notamment évoquer Édouard Millien. Celui-ci travaille à la préfecture de la Nièvre et profite de son influence et de son grade pour favoriser le passage de la ligne de démarcation. Tout un réseau existe ainsi sous le nom de Pat O'Leary. Pendant un jour ou deux, les personnes souhaitant franchir la

²⁶⁷ Idem, P 66

²⁶⁸ AD de la Côte-d'Or : 1226W24

²⁶⁹ Idem

²⁷⁰ Martinet, histoire de l'occupation et de la Résistance dans la Nièvre, thèse de 3^{ème} cycle, la charité sur Loire, 1979, p 40

²⁷¹ Picard Henri, *Ceux de la Résistance, Bourgogne, Nivernais, Morvan*, éditions Chassaing, Nevers, 1975

ligne sont hébergées à l'hôtel du paon chez un certain « Fredo » puis des Résistants tels Louis Fontaine ou Pierre Ramozzi les transportent tout près de la ligne (les tickets d'essence sont fournis par Millien). Là, ils sont pris en charge par des passeurs. Marcel Berthet du village Nivernais de Mars-Sur-Allier ou un certain Maillot transportent certains clandestins en barque tandis que d'autres franchissent la frontière à la nage. Le curé de Mars-Sur-allier œuvre également pour aider des pourchassées à franchir la ligne²⁷². Edouard Millien et son équipe ont également été très actifs dans la fabrication de fausses cartes d'identité à la préfecture de Nevers. C'est Édouard lui-même puis son collaborateur Charles Thierry qui fabriquent les cartes. Une fois celles-ci prêtes, mademoiselle Pascal ou mesdemoiselles Echeinberger du Secours National conduisent les clandestins chez monsieur Baron, un photographe qui finit par être déporté.²⁷³ Les archives évoquent l'arrestation d'Édouard Millien et de plusieurs de ses collègues pour fabrication de fausses cartes d'identité et faux laissez-passer le 25 février 1942²⁷⁴. Dans les régions de Mars-sur-Allier et Saint Pierre-Le-Moutier une organisation Résistante OCM a notamment favorisé le passage de la ligne de démarcation.

En 1944, Daniel Roos et sa sœur deux jeunes parisiens respectivement âgés de 12 ans et 18 ans sont envoyés à Nevers chez monsieur et madame Branlart. Ils décident ensuite de franchir la ligne de démarcation, Aidés par le maire d'Imphy ils devaient passer la ligne de démarcation à midi, à l'heure où les ouvriers partent manger, mais, ils s'y prennent trop tard et sont arrêtés par des policiers Français qui les conduisent au poste. Par miracle, un homme-probablement un Résistant qui avait vu la scène- ouvre leur cellule et permet aux enfants de fuir. Les deux jeunes retournent chez le couple bienfaiteur et y restent trois semaines supplémentaires avant de retenter avec succès le franchissement de la ligne. Ils se réfugient ensuite à Cannes²⁷⁵.

Le dossier des médaillés de guerre des archives départementales de la Nièvre évoquent de nombreux passeurs sans pour la plupart préciser en détail leurs actes, à savoir si ceux qu'ils ont aidés étaient Juifs ou non. Il est seulement précisé pour Landry Antoine que celui-ci a aidé les Juifs à franchir la ligne : « A utilisé au maximum sa fonction de secrétaire de mairie d'une commune limitrophe de la ligne de démarcation pour favoriser le passage de nombreux évadés et Juifs ».²⁷⁶

²⁷² *Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, 2004, page 20

²⁷³ Idem

²⁷⁴ AD de la Nièvre : 137W152

²⁷⁵ Témoignage oral de mai 2007

²⁷⁶ AD de la Nièvre : 137W157

Evoquons enfin le Réseau Turma-Vengeance. Il est fondé dès janvier 1941, par un interne des hôpitaux de Paris Vic Dupont et ses amis, les Docteurs Chanel de Nevers et François Wetterwald de Paris. Ce réseau organise activement des filières d'évasion pour tout individu menacé par les allemands, sabote le matériel de l'occupant, saisi des armes allemandes et forme et encadre des unités pour les combats de la Libération. L'action de « Turma-Vengeance », est très importante dans toute la zone occupée, et notamment dans le Morvan, le Cher, l'Orléanais, l'Île-de-France, la Normandie et la Bretagne. Ce réseau eut de nombreuses pertes : 500 morts et 300 morts fusillés ou tués au combat et ce, notamment lors des combats de Crux-la-ville dans la Nièvre où durant cinq jours, du 12 au 17 août 1944, le petit maquis Mariaux de Vengeance et le Maquis Julien totalisant à eux deux 820 hommes ont tenu en échec 4500 allemands bien équipés. Alors que leur situation était désespérée, ils ont été sauvés par la *compagnie André* de Turma-Vengeance venue du Haut-Morvan et obligeant l'ennemi à reculer²⁷⁷.

4) Les cheminots

Les cheminots ont été d'actifs Résistants durant la guerre et ont organisé des filières de passage très efficaces notamment à Perrigny et Seurre en Côte-d'Or et Varennes-Vauzelles dans le Nièvre

C'est grâce à des cheminots de Perrigny qu'André Hass de Dijon gagne la zone Sud, caché dans une locomotive conduite par un cheminot de Perrigny-les-Dijon.

Samuel Grosman employé à la synagogue de Dijon sent qu'il est temps en 1942 de protéger sa famille. Il part chercher un abri en zone libre et franchit la ligne de démarcation grâce à un cheminot de Perrigny qui mourra en déportations. C'est son voisin, l'agent de police Gilbert Pasquier qui convoie son épouse Rosy et leur quatre enfants jusqu'à Montceau-les-Mines où il les confie à un passeur. La famille se réfugie ensuite dans le Puy-de-Dôme jusqu'à la Libération²⁷⁸. Jean Tribut est également un employé de la SNCF en Côte-d'Or, il a facilité l'évasion de nombreux persécutés en les cachant dans des wagons pour la zone sud. Arrêté dès le 15 mai 1942 pour soupçons de clandestinité, il est condamné à dix-sept jours de prison par le tribunal militaire allemand²⁷⁹. Il reçoit un diplôme de passeur en 1952.

²⁷⁷Groupe Saint-Maurien Contre l'Oubli, Les orphelins de la Varenne, 1941/1944, L'Harmattan, Paris, 2007

²⁷⁸Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or*, tome VI, Dijon, 2004, P 181

²⁷⁹AD de la Côte-d'Or : 1226W24

Les cheminots de Dijon sont les seuls de France à avoir fait grève à la suite de l'arrestation de leurs collègues le 26 novembre 1943²⁸⁰.

A Seurre, il y eut un certain nombre d'arrestations comme le relate Maurice Voutey²⁸¹ : « Après février 1942, les arrestations se multiplient à Seurre, 11 arrestations : il s'agit de la capture de personnes qui voulaient franchir la ligne de démarcation en ayant recours aux filières que les cheminots Résistants avaient organisées. » Les archives départementales nous évoquent les cas de ces personnes arrêtées. Les Polonais Juifs Poznanski par exemple se sont tous deux fait arrêter à Seurre le 16 juillet 1942. Ils sont ensuite tués à Auschwitz²⁸². Les Arrestations ont souvent lieu après les rafles lorsque les Juifs constatent réellement le danger de la zone occupée. Ainsi à Seurre, on ne note aucune arrestation avant février 1942 mais 9 entre mars et septembre 1942.

La majorité des passeurs et des cheminots refusent d'être rémunérés. Un passeur Côte-d'Orien cependant, exige entre 12 et 15000 francs par personne Juive, il fut traduit en justice à la Libération.

Les cheminots de Seurre comme beaucoup de leurs collègues font partis d'une filière active de passeurs. Un cheminot Côte-d'Orien, Émile Duvault est très actif dans l'aide aux Juifs. Coiffeur à domicile il compte de nombreux clients Juifs parmi ses clients. Il leur rend de nombreux services : passage de courriers en zone libre, argent de familles juives placées en zone sud et surtout passage de la ligne de démarcation.²⁸³

Un Cheminot de Seurre membre du réseau de passeurs aide également Rachel Dresler et sa famille composée de cinq membres. Voici comment se passe le passage d'après son témoignage :

« Le passeur donne des instructions : la famille devra se trouver tel jour telle heure le long de la voie un kilomètre avant Seurre. Un train de marchandise s'arrête : 10 cheminots en descendent, ouvrent un wagon, poussent des meubles, font monter et installent les clandestins. Ils ne sont pas découverts lors du passage en zone libre. »²⁸⁴

La famille Franck est juive et souhaite gagner la zone libre. Elle peut le faire grâce aux cheminots de Dijon. Quatre personnes de la famille passent les premiers en zone sud cachés dans un train de marchandise en compagnie d'autres évadés. Les six autres membres de la famille Franck sont évacués en zone sud par un réseau différent auquel appartiennent Louis

²⁸⁰ Idem : 6J98

²⁸¹ Surrateau, Gounand, Voutey, Martinet, Canaud, Meuret, Longhi, *La Bourgogne pendant la guerre*, revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, juillet 1981, n° 123

²⁸² AD de la Côte-d'Or : 6J61

²⁸³ Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or*, tome VI, Dijon, 2004, P178/179

²⁸⁴ Idem, P 183

Dutrion et le fils du cordonnier Chaillot²⁸⁵. Une fois à Valence, une partie de la famille Franck reçoit les évadés en provenance de Dijon. Un couple, Yvonne et André et leurs deux enfants s'installent pour leur part à Albertville, ils reçoivent également des évadés de Dijon envoyés par le réseau Grenier-Godard. Ils sont malheureusement victimes d'une dénonciation. Arrêtés tous les quatre le 15 mars 1944, ils sont assassinés à Auschwitz.

Samuel Piquard franchit clandestinement la ligne dans la locomotive de Robert Grillot et rejoint ensuite Lyon. Voici un extrait de son témoignage en tant que passeur²⁸⁶ : « Passer la ligne au début ça ne signifiait rien, sauf que tout de suite on m'a demandé de faire passer et prendre des lettres. J'ai eu deux boîtes à Dijon, une à Lyon(...) un mois se passe comme ça et un beau jour en allant sur Lyon je vois s'amener un collègue Joannes Durand, qui était de la même série de machines que moi. Je savais qu'il était communiste mais communiste ou pas vrai patriote : « dis donc Grigi c'est pas tout ça. Les passages est ce que tu veux les faire ? » Les passages de quoi je demande ? ». « De prisonniers évadés ». « faudrait d'abord savoir où les mettre tes cinq gars ! » « C'est tout trouvé dans le tender (...) si tu veux on a des planches ! », « Ah ? Alors si c'est comme ça je vais les prendre. ». Un cheminot de Dijon Chartron convoie Anna Kuperberg et Caroline Anna en zone libre après la rafle à Dijon du 13 juillet 1942.

5) Des passeurs « individuels »

Parfois les passeurs n'appartiennent à aucun réseau et œuvrent seul. Evoquons par exemple Vincent Jacquet qui aide des Juifs dijonnais à fuir en zone libre.²⁸⁷

Le chanoine Kir déclare dans ses mémoires qu'il a fait passer la ligne de démarcation à de nombreux Juifs et que certains se sont ensuite fait arrêter à Chalon-sur-Saône²⁸⁸ :

« Et puisque je parle de Juifs, j'ai eu la possibilité de sauver la vie à un certain nombre d'israélites qui étaient injustement et inhumainement persécutés. J'ai fait passer à un certain nombre d'entre eux la ligne de démarcation. Malheureusement quelques uns furent un peu plus tard arrêtés à Chalon-sur-Saône et envoyés dans des camps de concentration (...) un jour, en allant visiter le maquis de l'Isère et de la Savoie j'ai rencontré à Chambéry notre compatriote Lévy auquel j'avais conseillé de partir sans retard car la situation s'assombrissait et qui, installé à Chambéry avec sa famille se faisait appelé M. Leroy. »

²⁸⁵ Idem, P178

²⁸⁶ *Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, 2004, P 20/21

²⁸⁷ Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004, P 183

²⁸⁸ AD de la Côte-d'Or : 6J65

Parfois les passeurs profitent de la situation des Juifs pour les dépouiller et les escroquer. Thérèse S., 10 ans en 1942 se souvient des conditions de son passage en zone libre²⁸⁹ :

« le passeur avait fixé une somme et en passant il était toujours en train de dire qu'il voulait 1000 francs de plus. Et moi j'ai dit à ma grand-mère : « donne lui les 1000 francs pour qu'il s'arrête de parler » (...) je ne comprenais pas que 1000 francs c'était phénoménal à l'époque. (...) Le passeur a fait marcher ma grand-mère dans l'herbe parce qu'elle avait des chaussures à talon, pour ne pas qu'on l'entende. Ensuite il nous a emmenés dans une petite bourgade, et puis on nous a fait coucher dans une chambre mes grands-parents et moi. »

La chance est parfois de mise pour certains persécutés. En 1943, Léon Jébrak a 13 ans après être resté caché dans le Loiret, il part pour Lyon mais sans aucun papier en poche. Celui-ci fait alors une rencontre aussi fugace que salvatrice :

« A Vierzon les hauts parleurs ont annoncé : « messieurs les voyageurs sont priés de montrer leurs papiers pour que les autorités compétentes puissent les vérifier. Debout près de ma place, j'étais désespéré, sans document officiel à présenter. Une femme que je ne connaissais pas, assise à ma droite m'a vu paniquer. Elle m'a pris par le bras, m'a fait rasseoir et m'a dit : « Je dirai que tu es mon fils ». Je ne l'ai jamais revu ». Cet acte aussi simple que bienveillant lui a sauvé la vie²⁹⁰.

Georges-Henri Gunsburger se dispute violemment avec un allemand au début de l'année 1942 car il refuse de travailler pour lui. Quelques jours plus tard, un visiteur camouflé vient chez lui à Dijon et lui conseille de fuir car il risque de se faire arrêter sans tarder. Georges-Henri savait qu'il était menacé est avait déjà pris contact avec M. Mazué un employé de la sécurité sociale qui l'adresse à un passeur à Allerey en Saône-et-Loire. La famille s'installe ensuite près d'Agonac. En 1944, Georges-Henri rejoint un maquis.²⁹¹

Mme Daigues est une Résistante à titre individuel qui a fait passer la ligne de démarcation à de nombreux persécutés comme en témoigne la lettre de Félix Guichot qui demande à la préfecture la médaille de la reconnaissance Française pour Mme Daygues²⁹² :

« Je viens respectueusement vous demander s'il ne serait pas possible de faire obtenir un témoignage de « la reconnaissance française » à une grande Française. Je déclare sur mon honneur qu'après avoir été libéré des créoles allemandes de Chalon-sur-Saône et alors qu'il me fallait franchir la ligne de démarcation et m'étant rendu sur indication de prisonniers chez

²⁸⁹Témoignage 268 STOt de *l'association des enfants cachés*

²⁹⁰Comité français pour Yad Vashem

²⁹¹Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or*, tome VI, Dijon, 2004, P181 182

²⁹²AD de la Côte-d'Or : 1226W24

Mme veuve Daygues, tenancière de la buvette de la gare de Saint-Jean-de-Losne le 10 juin 1942, celle-ci me fit franchir la ligne de démarcation au péril de sa liberté et de sa vie-sans m'avoir réclamé un seul centime - en grande Française- ce qui est un fait rare (...) »

Afin d'appuyer sa demande, il joint une lettre que Mme Daygues lui a envoyé prouvant qu'elle a pu cacher et aider des Juifs. En voici un extrait :

« Si vous savez combien je suis touchée chaque année en recevant votre petite carte qui me prouve que vous n'avez pas encore oublié le petit service que je vous ai rendu et qu'il était de mon devoir de rendre à qui je pouvais. Vous êtes le seul parmi les nombreux civils et prisonniers dont je me suis occupée et que j'ai parfois hébergé plusieurs jours chez moi, qui me vouez un peu de reconnaissance et je vous assure que cela me fait un bien grand plaisir. »
Les rapports d'après-guerre entre personnes ayant protégé des persécutés et les anciennes victimes sont également mis en exergue par ce courrier.

b. Cacher les pourchassés chez soi

Hormis les enfants, (comme nous le verrons) certaines personnes adultes trouvent refuge au sein des foyers Nivernais et Côte-d'Oriens. L'ouvrage de Marcel Vigreux nous évoque le cas d'une femme Juive cachée à Planchez. Les allemands arrivant au village le 25 juin 1944, les villageois s'enfuient dans les forêts des environs. Voici l'extrait du récit d'un jeune garçon, M. Baudieu, 13 ans au moment des faits : « Je repartis en direction des bois avec mes parents (...) avec eux venaient quatre enfants de l'assistance publique qu'ils gardaient. Avec eux, je poussais le fauteuil roulant d'une femme juive qui s'était cachée chez ma tante. Dans les cahots elle criait fort. Nous nous sommes installés dans les bois ; y avons passés la nuit à la belle étoile²⁹³ »

Le dijonnais René Fleury marchand de fromages cache chez lui un couple Juif : les Lévitans avant leur passage en zone libre²⁹⁴.

Lucienne Lévy accueille chez elle à Dijon, boulevard de Brosses de nombreux clandestins dont un certain nombre de Juifs²⁹⁵ ;

La Famille Blatt est juive et vit à Châtillon-sur-Seine. Après la dévastation de leur maison détruite par les bombardements de 1940, elle loge dans une pièce généreusement mis à leur disposition par les Lecoq des amis de Châtillon. Malheureusement le 21 octobre 1943, les parents et leurs deux plus jeunes enfants sont arrêtés par les gendarmes. Ils mourront à

²⁹³ Vigreux marcel, Marie Angélique, *Les villages martyrs de bourgogne*, AROM, 1994, P. 39-40

²⁹⁴ Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or*, tome VI, Dijon, 2004, P 184

²⁹⁵ Idem, P 193

Auschwitz. L'ainé Eugène échappe à l'arrestation. Il est alors caché par les Lecoq puis par d'autres voisins comme la famille Lombaert. Il est ensuite conduit à Dijon chez Mme Lagoguet où il loge 15 jours. Enfin il est caché à Colombey-les-Deux-Eglises dans l'entreprise de monsieur Bisson avant de rejoindre la Résistance (groupe Mangin)²⁹⁶. On retrouve une trace de l'arrestation de la famille Blatt dans les archives départementales²⁹⁷ : Un rapport du 29 octobre 1943 stipule que les parents et leurs enfants respectivement âgés de 16 et 17 ans ont été arrêté mais que le fils de 20 ans pourtant domicilié chez ses parents n'est pas rentré chez lui ce jour là : « Blatt Eugene, né le 15 décembre 1943 à Nancy domicilié avec ses parents, n'a pu être découvert jusqu'à présent et on ignore son refuge. »

Voici une histoire avec quelques similitudes mais cette fois dans le département de la Nièvre : La famille Grumbacher est juive, elle vit à Cosne-sur-Loire dans la Nièvre depuis 1939. Ils sont voisins avec la famille Rodolphi. A l'automne 1942, la nièce des Rodolphi : Gabrielle Lescanne se trouve chez eux lorsque la famille Grumbacher se fait arrêter par des gendarmes²⁹⁸. Le fils aîné Rudolph parvient à s'échapper et se réfugie chez ses voisins Rodolphi. Constatant la détresse du jeune homme et pleine de générosité, Gabriel lui propose de venir se cacher chez elle vers Fourchambault (La Garenne). Son mari Urbain et elle-même accueillent le jeune Juif avec chaleur et dans le plus complet désintéressement malgré leur situation modeste. Rudolph reste plus d'un an chez le couple Lescanne jusqu'en novembre 1943. A cette date, il fuit en Suisse avec l'aide de Mme Lescanne et de sa sœur Mme Chamouard ; Après guerre Rudolph s'installe en Suisse et se lie d'amitié avec le petit fils des Lescanne : Pierre. Le couple Lescanne a reçu le titre de *Juste* le 9 décembre 1996.

Au début de l'année 1943, la Résistante Marie Salomon recueille à Comblanchien en Côte-d'Or trois enfants dont une Juive de Paris Micheline Muc (plus tard épouse d'un célèbre réalisateur de cinéma). Étant d'origine russe la famille Muc était activement recherchée par la Gestapo, la police et la milice.²⁹⁹

Léon Kohen est fusillé en 1943 pour avoir appartenu à un maquis de Lot-et-Garonne ; Sa femme Fernande rejoint alors Dijon avec sa fille, Josette Bloch et son bébé Denis. Tous trois se cachent à Fontaine-les-Dijon chez Marie-Louise et Maurice Cottin. Marie-Louise était l'ancienne employée de l'usine de chaussures de la famille Bloc. Pour sa part, Maurice

²⁹⁶Idem, P 194

²⁹⁷AD de la Côte-d'Or : 1090W41

²⁹⁸Déclaration de recensement de la famille Grumbacher en annexe, AD de la Nièvre : 115W115

²⁹⁹Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004, P 195

conduit plusieurs fois des Résistants dans le Jura et n'hésite pas à transporter des armes pour les maquis dans son véhicule.³⁰⁰

Cette énumération de faits que l'on trouve dans l'ouvrage de Gilles Hennequin³⁰¹ prouve que certains Côte-d'Or ont été d'une grande générosité d'âme envers des persécutés sans abri et menacés de toutes parts :

A Lamarche-sur-Saône la famille Bon cache un fourreur Juif de Paris. La famille du Dijonnais Jean-Pierre Cordon cache également un Juif de même que la famille Denetre de Fontaine-les-Dijon. La Dijonnaise Andrée Boitrand cache à son domicile de Dijon rue courtépée des Juifs. A Talmay, Étienne Cornot donne asile à des Juifs en instance de passage en zone libre. De même, la scierie de Maurice Barbier de Longvic-les-Dijon emploie un Juif qu'elle cache dans les coupes de bois ; malheureusement, celui-ci est déporté par la suite. A Pontailier, un Juif est caché à la quincaillerie Guinot durant l'occupation.

Une lettre sur la réquisition injustifiée d'un appartement en date du 31 décembre 1942³⁰², nous apprend par ailleurs, que Mme Vendeur a logé pendant quelques temps Mme Gilberte Aouizerate, une professeur du conservatoire de Dijon avant juillet 1942 mais peut être n'était elle pas au courant de la loi :

« Mme vendeur aurait logé pendant un certain temps une demoiselle Gilberte Ouizerate, juive, qui était également professeur au conservatoire : cette personnes est disparue de Dijon en juillet 1942 ; Nullement apparentée à Mme vendeur, elle occupait une chambre louée dans l'appartement de Mme vendeur et n'y avait aucun objet mobilier personnel ».

M. Grillot François, commandant de l'état major trace un portrait élogieux de la commerçante dijonnaise Mme Morizot. Selon lui, en plus des courriers qu'elle avait pour mission de transmettre, « elle hébergeait gracieusement tous les pourchassés » Déportée le 1^{er} février 1944 à Ravensbrück elle y meurt le 5. Elle a reçu la médaille vermeille à titre posthume³⁰³.

Jacques Czarnobroda a 24 ans en 1940. D'abord interné à Beaune-la-Rolande dès le mois de mai 1941, il parvient à s'échapper et se cache 2 jours dans les bois d'Orléans avant de se rendre chez une amie de sa sœur : Mme blanchot. Celle-ci le conduit alors chez ses parents à Glux-en-Glenne dans la Nièvre le 3 septembre 1941. Tandis que le couple envoie des colis aux parents de Jacques, ils « retapent » Jacques et le soignent de leur mieux. Il est traité au sein de la famille avec respect et affection mais décide de repartir à la fin de l'année 1941. Le

³⁰⁰Idem, P 195

³⁰¹Idem, P 196

³⁰²AD de la Côte-d'Or : 1090W35

³⁰³AD de la Côte-d'Or : 1226W24

jour du départ, monsieur Bondoux en larmes a peur pour le jeune homme et est très attristé de son départ. Il lui donne son vélo. Jacques se rend à la gare afin de retrouver le passeur qui doit lui faire passer la ligne de démarcation mais celui-ci s'est fait arrêter. Du coup, il est dirigé vers un garagiste frontalier : monsieur Millet qui lui fait passer la ligne dans son camion. Le jeune homme rejoint ensuite sa famille à Bergerac et plus tard rentre dans la Résistance. Le couple Bondoux a reçu à la demande de Jacques, la médaille des *Justes* en 2002³⁰⁴.

En 1942, Maurice Zacks a 13 ans et vit à Paris. Après la rafle du Vel d'hiv, ses parents et lui-même ainsi qu'un couple d'amis de ses parents et leur fils quittent le Paris menaçant de la guerre. Après une courte halte dans un village près d'Auxerre, ils arrivent à La Foncouverte, à Chantenay-saint-Imbert dans la Nièvre. Ils trouvent parmi les villageois un accueil des plus chaleureux et restent parmi eux durant plusieurs jours. Les Zacks sont hébergés par la famille Fassier et l'autre famille par leur nièce Suzanne :

« Nous arrivons un soir au lieu dit, la Foncouverte, à Chantenay-Saint-Imbert dans la Nièvre. Sur la route une femme avec la petite nièce de son mari. Ma mère décide de lui parler, lui explique la situation à Paris et demande si elle peut nous héberger pour la nuit. Nous y sommes restés plusieurs jours. (...) Ils ont tous été extraordinaires ».

Avec l'aide d'amis de la région, leurs protecteurs organisent ensuite le départ des six pourchassés vers Moulins dans l'allier. Ils les hébergent dans un grand hôtel à Moulins -où selon Raymond Zacks tout le personnel savait qu'ils étaient Juifs – et leur font passer l'allier : « Sans l'aide de la famille Fassier et de leurs amis nous n'avions aucunes chances de passer la ligne de démarcation. » Il semble que ces pourchassés soient tombés par le plus bienheureux des hasards, sur des gens d'une grande bonté d'âme au désintéret financier total³⁰⁵. Les archives de la Nièvre montrent par ailleurs, que le facteur de Chantenay, M. Joseph Grass est arrêté le 2 septembre 1942 par les allemands pour passage clandestin de civils à la ligne de démarcation³⁰⁶.

Les Goldberg sont des Juifs parisiens du XIIème arrondissement. Lorsque paraissent les lois antisémites du gouvernement de Vichy ils se sentent menacés. C'est alors que leur voisin Charles Collenot leur trouve une maison à St-Maur-les-Fossés en leur promettant de trouver une maison plus éloignée de Paris. Il tient parole et prête ensuite sa maison de Précysous-Thil en Côte-d'Or au couple et à leur fils Michel (quatre ans en 1942) afin de les protéger. Il les aide également à faire le voyage jusqu'en Côte-d'Or et à leur trouver des

³⁰⁴ Dossier 9588 du Département des Justes

³⁰⁵ Témoignage obtenu par écrit (mails) au mois de juin 2007 et sur le site *parole d'étoiles* :

<http://www.Parolesetoiles.com>

³⁰⁶ Voir annexe

activités professionnelles dans le village. C'est ainsi qu'il « déniche » un emploi agricole à monsieur Goldberg ce qui permet de nourrir sa famille. Charles Collenot a reçu le titre de *Juste* en 2002³⁰⁷.

Les familles Tompa et Fisher sont très amies³⁰⁸. D'origine hongroise, les deux couples, l'un Juif, l'autre non, viennent s'installer à Paris dans les années 1920. En 1943, Gustave Tompa protège une autre famille juive : les Hertzeg. Il les installe à Vausegrois dans la Nièvre de même que sa femme et ses deux enfants afin de les éloigner de Paris. Il place ensuite les deux enfants de ses amis Fisher en lieu sûr dans l'Yonne. Pour sa part, Gustave Tompa continue de travailler à Paris en tant que fourreur. Ses amis : M. et Mme Fisher viennent souvent dormir chez lui dans le 13^{ème} arrondissement. Mme Fischer voyage dans le métro avec la carte d'identité de Mme Tompa. Après avoir passé la nuit chez leur ami Gustave, le couple Fisher se rend chez lui en ce matin du 23 novembre 1943. C'est alors qu'une voisine les prévient que les allemands aidés de la concierge ont défoncé la porte de leur appartement et ont pris possession des lieux. De ce fait, Gustave les cache trois mois dans son appartement parisien avant de les acheminer à leur tour à Vausegrois. Là, la famille Fischer participe aux travaux des champs. Après guerre, les familles Fisher et Tompa s'achètent des maisons de campagne à Vausegrois dans lesquelles ils passent ensemble la quasi totalité de leurs vacances et week-ends. L'amitié d'un homme a été plus forte que tout : Gustave Tompa ne s'est pas résigné à laisser tomber ses amis et a de ce fait sauvé deux familles juives. Il a reçu la médaille des *Justes* en 2001.

La comtesse Garaud de Balzen a également sauvé de la mort bon nombre d'enfants dijonnais en les cachant dans son établissement scolaire catholique au Raincy. Elle obtient la médaille des *Justes* en 1997. Elle évoqua pendant la cérémonie en son honneur, « ces enfants qui n'avaient rien et avaient peur tous les matins »³⁰⁹.

III/ Une aide sous diverses formes

1- Des manifestations de solidarité

³⁰⁷ Dossier 9106 du Département des Justes

³⁰⁸ Dossier 9498 du Département des Justes

³⁰⁹ Article du magazine « Notre temps » de juillet 1997

Divers actes envers les Juifs sans avoir été vitaux ont pu quelque peu « rasséréner » les Juifs. Il s'agit de différentes manifestations de sympathie ou d'entraide qui se manifestent vis-à-vis des persécutés.

a- L'opinion publique et les Juifs

Les rapports des préfets sur l'opinion des populations sont révélateurs des changements et de l'évolution de l'opinion publique³¹⁰. Ils nous permettent de mieux appréhender au cours des mois, les mentalités de l'époque et ce qui marquent les esprits ou au contraire les indiffèrent. Si les premières rafles de Juifs provoquent peu de réactions, à partir de 1942, avec notamment les rafles d'enfants, l'opinion est majoritairement opposée à ces persécutions. Ces rapports témoignent de l'ambiguïté des Français vis-à-vis des mesures contre les Juifs, de leur attentisme mais sont aussi révélateurs d'une certaine solidarité et du soutien sans appel de quelques uns.

Rapport du préfet de la Nièvre en date de décembre 1940 : « les mesures prises en ce qui concerne les Juifs, la révision des naturalisations, la retraite des vieux travailleurs ont été bien accueillies ».

Rapport du 4 août 1942 :

« La question juive ne passionne pas la population du département qui n'a pas de sympathie pour cette race, mais quelques Nivernais de cette descendance, Français de vieille souche, sont particulièrement estimés pour leur vie toute de droiture, dignité au point de vue privé et social. Leur sort identique à celui de la masse des indésirables inspire la pitié de leurs compatriotes ».

De même, ce rapport datant de 1942, du commissaire de police au préfet de la Nièvre est sans équivoque³¹¹ :

« L'ordonnance allemande interdisant aux Juifs de fréquenter certains endroits, a soulevé dans certains milieux toujours imprégnés de libéralisme, quelques réprobations. La question juive n'a guère passionnée jusqu'ici nos concitoyens. D'aucuns voient dans ces mesures des brimades inutiles suscitant l'apitoiement plutôt que la risée. Les autorités

³¹⁰Valtat Maurice, *la Nièvre à l'heure allemande*, éditions des archives départementales, Nevers

³¹¹AD Nièvre : 16524

allemandes seraient bien inspirées si elles dispensaient du port de l'étoile de David des Français de vieille souche, anciens combattants n'ayant jamais démérité l'estime de ceux qui les connaissent. Les autorités allemandes paraissent en appliquant certaines des prescriptions qu'elles ont édictées aller à l'encontre du but qu'elles poursuivent. Les personnes que ces figures atteignent font figure de martyrs. Ce que ne prise pas le public français devient par là même rétif à l'idée de collaboration. »

Une distinction établie entre les Juifs de longue date sur le sol Nivernais et ceux ayant émigrés en France il y a peu, se ressent dans ce courrier. Elle est réellement faite par la population française. Cet autre rapport de 1942³¹² nous en apporte la preuve :

« Les sanctions draconiennes prises à l'égard des Juifs, principalement l'amende de un milliard de francs qui leur a été imposée par le Militaerbefehlshaber in Frankreich, ont été peu commentées.

Le sort actuel des israélites en France ne semble pas trop passionner les Nivernais. Ceux-ci font simplement une distinction entre « Les bons et les indésirables » descendants d'Israël. Les mesures prises à l'égard des éléments de cette seconde catégorie n'apitoient pas nos concitoyens. Mais les Nivernais considèrent les premiers comme de malheureuses victimes d'une politique répressive trop généralisée et inspirée en zone occupée par les autorités allemandes ».

Ce rapport du préfet de Côte-d'Or³¹³ montre que les sentiments des Côte-d'Oriens vis-à-vis des Juifs sont similaires avec ceux des Nivernais. On note que certains amis des persécutés viennent leur apporter chaque jour de quoi manger convenablement :

« La population à l'égard des Juifs a une attitude partagée. Certains ont anti Juifs d'une façon absolue. Mais la majorité réproue quelques mesures excessives. Le 9 octobre 1942, la séparation des enfants et de leurs parents ainsi que l'arrestation de Juifs vieux et infirmes, ont produit une impression poignante. L'émotion a été particulièrement vive chez les femmes mais il n'y a eu aucune manifestation tapageuse. Des voisins ont apporté à manger chaque jour aux Juifs pendant qu'ils étaient prisonniers. (...) la plus grande partie de la population Française regarde les Juifs avec sympathie, même avec un peu de commisération. Le Français

³¹²AD de la Nièvre : 16524

³¹³ BM de Dijon, bulletin officiel municipal

sensible prend le parti des enfants et des Juifs âgés et débiles. Il serait bon que toutes les mesures prises contre les Juifs soient bien mesurées sinon elles pourraient à l'encontre du but qu'elles se proposent. »

La mentalité Nivernaise est généralement peu coopérante avec les allemands et les collaborateurs. Voici un rapport du 4 octobre 1941 montrant que ces derniers sont peu appréciés dans ce département :

« Le RNP³¹⁴ tente actuellement dans la Nièvre un effort de prospection(...) Le nombre des auditeurs et l'état d'esprit du public Nivernais me permet de supposer que ce mouvement n'est pas appelé à connaître un grand avenir dans notre région ». Le préfet reconnaît à cette même date que « le bourguignon a rejeté les mots de « collaboration » et de « collaborateurs » qui ne sont plus employés qu'en matière de dérision ».³¹⁵

De même ce rapport de juin 1942 est particulièrement éloquent sur le peu d'intérêt suscité par ces mouvements collaborationnistes :

« La légion des volontaires contre le bolchevisme suscite peu d'enthousiasme dans notre contrée ou la population a par contre tendance à se livrer à des commentaires ironiques sur les qualités morales et le passé de certaines recrues ou se scandalisent à la vue d'un Français revêtu de l'uniforme allemand ».

En Côte-d'Or également, les miliciens et autres collaborateurs sont vus d'un œil très critique comme le montre ce rapport du préfet de juillet 1942³¹⁶ :

« J'ai mis fin aux agissements de M. Olivier, délégué de la Légion Française à Dijon ; Les membres de cette milice se répandaient en uniforme dans les rues de la ville demandant aux passants leurs papiers d'identité et les menaçaient en cas de refus de les conduire de force au

³¹⁴RNP : jeunesse nationaliste populaire, satellite de Marcel Déat

³¹⁵Gournand Pierre, *L'opinion publique en Côte-d'Or pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Libro sciences, Bruxelles, 1978

³¹⁶AD de Côte-d'Or : 6J66

poste de gendarmerie allemand le plus proche (...) Ces agissements de la ligue française³¹⁷ avaient une fois de plus suscité une indignation très vive au sein de la population. »

Les Côte-d'Oriens supportent eux aussi de moins en moins la domination allemande comme le révèle ce rapport de 1942³¹⁸ :

« A Dijon on note à présent une haine sourde de l'occupant qui ne fera que s'accroître tant que subsistera le régime de tension générale auquel se trouve soumise la population ».

Si les mouvements rattachés à Vichy rencontrent peu de succès, les lettres de dénonciation vont bon train notamment à l'égard des Juifs. Elles sont si nombreuses qu'une loi de juin 1941 punit les dénonciateurs anonymes. Cela est révélé par le rapport du préfet au ministre de juin 1941 :

« La déclaration relative aux lettres anonymes qui ne recevront pas de suite, aura peut-être pour effet de réduire leur nombre de plus en plus élevé. (...) Malheureusement les dénonciations anonymes, le plus souvent calomnieuses sont fréquemment adressées aux autorités occupantes. Ce déplorable état d'esprit de certains Français est profondément regrettable. »

Ces lettres sont souvent pleines de haines et de jalousies. Les restrictions imposées par les allemands exacerbent les sentiments de certains qui croient trouver dans des boucs émissaires comme les Juifs des cibles idéales. Le Docteur Verner de Nevers a fait l'objet d'un de ces courriers antisémites plein d'animosité en août 1942³¹⁹ :

« Je suis patriote et je comprends mal que ce métèque Juif camouflé soit encore parmi l'élite d'une profession qui touche de si près l'intérêt public. Camouflé il croit bien l'être : tantôt il est de religion orthodoxe ! Tantôt catholique cependant croyez en un homme qui le connaît personnellement et qui s'il ne peut signer cette lettre n'en est pas moins quelqu'un qui se permet pas de fantaisies sur le compte de la sûreté ».

³¹⁷La "Ligue Française d'épuration, d'entraide sociale et de collaboration européenne" de Pierre Costantini a son journal hebdomadaire : l'appel. Elle est fondée en mars 1941 ; Elle soutient le PPF et la « Légion des Volontaires Français » de Jacques Doriot

³¹⁸ AD de Côte-d'Or : 6J66

³¹⁹AD Nièvre : 115W115, lettre en annexe

De même cette lettre de dénonciation du 7 août 1941 dénonçant Mme Berthier de Donzy qui revend du charbon à un certain M. Lévy : « Elle touche du charbon plus qu'elle n'en a besoin et le revend à son compère Lévy, le Juif marchand de charbon³²⁰ »

Les Nivernais de même que les Côte-d'Oriens apprécient de moins en moins l'occupation et le font sentir aux allemands. Comme partout ailleurs ils sont pressés de voir la guerre se finir avec si possible une victoire des Anglais des Russes et des Américains. Voici le rapport du préfet lors du débarquement des alliés en Afrique du Nord en novembre 1942 :

« Les Nivernais ont suivi avec intérêt les péripéties des opérations qui se sont déroulées en Algérie et au Maroc. La quasi-totalité de la population Nivernaise s'est réjouie de l'initiative des alliés ».

Celui de Côte-d'Or montre lui aussi l'enthousiasme suscité par le débarquement³²¹ :

« Pour la première fois, l'opinion a réagit vivement en face des événements internationaux »

b- Des administrateurs provisoires compréhensifs

Les Juifs ont parfois trouvé parmi les administrateurs provisoires, des amis ou gens compréhensifs, ce qui leur a permis de garder un certain pouvoir sur leurs biens et un moyen de subsister.

Le 1^{er} février 1941, les entrepreneurs Juifs sont avisés que toute action commerciale leur est désormais interdite. Beaucoup d'entreprises juives sont alors vendues à des « aryens » par les propriétaires avant la nomination d'administrateurs provisoires³²².

Des dénonciateurs croient parfois indispensables de signaler des cas d'entreprises juives ou de mettre en exergue le contournement de la loi, comme le montre cette lettre du 17 mai 1941 dans laquelle une personne anonyme « signale » deux négociants Juifs qui ont échappé au contrôle³²³ : Le propriétaire de « cleric et pétremt », M. Kempf ainsi que tout le personnel serait selon elle Juifs. Les magasins « pierre chasseur » de M. Hulmann seraient par ailleurs « vendus fictivement à un homme de paille qui n'a jamais eu les capitaux pour acheter toutes les succursales, d'ailleurs les achats continuent au nom d'Hulmann, il vous sera facile d'éclairer ces deux affaires. » L'administrateur de « Pierre chasseur » est Albert Rochas peut être s'agit il d'un ami de M. Hulmann qui a voulu l'aider en lui prêtant son nom.

³²⁰AD Nièvre : 61W2, //

³²¹AD Nièvre : 6J66

³²²AD de la Côte-d'Or : 1090W35

³²³AD de la Côte-d'Or : 1090W35

Deux lettres de dénonciations anonymes concernant également un M. Worms. Elles dénoncent le fait que ce Juif est toujours propriétaires d'entreprises³²⁴. Voici un extrait de la première, datée du 11 décembre 1940 :

« Dans ce milieu il n'y a aucun papier(...) pour résumer un gros bonnet Juif Dijonnais qui est en paix sur la côte et reçoit avec le numéro 10 (hôtel rue des perrières) ses 3000 mois de revenu. Sur les entreprises, il n'y a même pas « entreprises juives ». »

Extrait de la suivante : « Autant dire que les trois maisons tournent avec des capitaux Juifs. Fermez ces maisons M. le préfet, ça sent trop le youpin et ils en ramassent à la pelle. C'est trop pour un youpin ».

Dans la Nièvre, en février 1942, quinze entreprises appartenant à des Juifs ont été recensées et pourvues d'administrateurs provisoires comme le montre un numéro du journal officiel de cette date :

« Il ne paraît pas douteux que des commerçants qui avaient été nommés par les pouvoirs publics administrateurs de leurs concurrents ont accepté la charge dans le but de sauver le maximum. La loi prévoit en effet que les administrateurs provisoires ne doivent donner aux ayant droits que des subsides absolument indispensables. »

En dépit des décisions gouvernementales, les Juifs reçoivent parfois bien plus que ces « subsides indispensables » : les administrateurs provisoires sont parfois amis avec les Juifs et les aident comme ils peuvent. Parfois des personnes prennent le titre d'administrateur provisoire, c'est-à-dire qu'ils prêtent leur nom aux Juifs, mais laissent à leur amis le soin de gérer leurs affaires comme ils l'entendent.

Lorsque le couple est mixte, les époux s'arrangent pour que l'affaire puisse continuer à tourner. C'est le cas du couple Lehmann, tandis que son mari Edgard Lehmann est réfugié en zone libre, Mme Lehmann (non juive) est restée à Dijon et continue à faire marcher le commerce sous son nom (malgré l'interdiction) en lui portant très souvent les bénéfices réalisés. Ils sont dénoncés par une lettre anonyme en janvier 1941³²⁵ :

« Malgré l'interdiction, il est bien le chef de l'entreprise, aussi je ne m'explique pas pourquoi elle n'affiche pas : « entreprise juive ». »

³²⁴ Idem

³²⁵ AD de la Côte-d'Or : 1090W35

Une note de service du 1^{er} juin 1943 du directeur général de l'aryanisation économique aux préfets de la Nièvre et de Côte-d'Or confirme que des administrateurs provisoires ont aidé des Juifs³²⁶ :

« Mon attention a été attirée sur le fait que certains administrateurs provisoires chargés de gérer leurs entreprises situées dans les départements de la zone occupée, seraient manifestement sous l'influence juive ».

De ce fait, il demande désormais un dossier complet sur les personnes intéressées pour être administrateurs. On fait désormais attention à ce que les administrateurs provisoires ne connaissent pas les Juifs. Cette lettre du préfet délégué de la Côte-d'Or au préfet de la Haute-Saône à Vesoul, en date du 30 novembre 1942, en est un bon exemple³²⁷ :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que d'après les renseignements recueillis, M. Henri Cornu paraît présenter toutes garanties d'indépendance à l'égard des propriétaires Juifs. »

c- Lettres et pétitions en faveur des Juifs

Le 29 mai 1941, Jules Basdevant, professeur de droit international et jurisconsulte au ministère des affaires étrangères démissionne afin de protester contre le non respect par les allemands et les autorités de vichy des clauses d'armistice. Il dénonce dans sa lettre de démission les abus des allemands et la politique de vichy sur le plan juridique et moral³²⁸:

« Monsieur le Maréchal, (...) j'avais pensé que l'intérêt national nous recommandait et que notre honneur nous imposait d'une part de tenir scrupuleusement tous les engagements exprimés dans la convention d'armistice, d'autre part de n'accorder à la Puissance, avec qui la paix n'est pas conclue, aucune assistance dans la lutte qu'elle poursuit contre notre allié d'hier : cela nous amènerait à conformer notre conduite, dans toute la mesure compatible avec les obligations que nous impose la convention d'armistice, aux règles traditionnellement établies de la neutralité. (...) Pour ma part, je place le respect du Droit et le sentiment de l'honneur parmi les forces morales au secours desquelles la France ne devrait pas renoncer (...) La conception que j'ai de l'honneur ne me permet pas de me placer, dans mes conseils, sur le terrain adopté par votre gouvernement. (...) Je manquerais, Monsieur le maréchal, à un devoir de sincérité, si, dépassant les préoccupations propres au jurisconsulte, je ne plaçais sous vos yeux cette phrase que prononçait le chancelier Hitler, le 30 janvier 1934 :

³²⁶Idem : 1090W39

³²⁷Idem : 1090W40

³²⁸*Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, 2004, P 18

« l'expérience enseigne qu'une attitude d'humble soumission chez les vaincus, loin d'inciter les vainqueurs à l'apaisement, les encouragent toujours plus à de nouveaux abus. » ».

A la suite de ce courrier, Jules Basdevant est révoqué et s'installe à Anost dans le Morvan d'où il est originaire. Son fils est fusillé par les allemands le 12 juillet 1944.

L'un des premiers actes de la politique raciste, antisémite et xénophobe mise en place par Pétain est de révoquer les Juifs de nombreuses professions. Les lettres qui suivent en sont l'exemple parfait. L'échange de courrier entre Mme Nersen, la tante de M. Cahen et le secrétaire du maréchal montre les absurdités administratives de ce système et le déshonneur français que cette mesure engendre³²⁹.

27 janvier 1941,

Monsieur le Maréchal Pétain,

Je lis dans un journal : « en application de la loi, M. le ministre de l'intérieur a révoqué (entre autres noms) M. Cahen, chef de cabinet à la préfecture de la Côte-d'Or.

M. Le ministre aurait dû se renseigner avant de prendre cette mesure ; il aurait appris que l'aspirant Jacques Cahen a été tué le 20 mai et inhumé à Abbeville. Il a suivi les glorieuses traditions de ses cousins, morts pour la France en 1914-1918, l'un comme chasseur alpin, l'autre comme officier de génie à l'âge de vingt-quatre ans et vingt-cinq ans, nos deux seuls fils, et dont les mânes ont du tressaillir d'horreur devant un pareil traitement.

Agréez etc.

Mme Nersen

La réponse apportée par le secrétaire montre comme le dit Poliakov qu'en quelque sorte un « bon Juif est un Juif mort ». Elle est empreinte d'une grande hypocrisie :

Cabinet civil du Maréchal Pétain

Vichy, le 31 janvier 1941,

Madame,

Le Maréchal a lu la lettre que vous lui avez adressée au sujet de votre neveu. Il en a été d'autant plus ému que l'un de ses collaborateurs s'est trouvé avec M. J. Cahen le 20 mai 1940, quelques heures avant qu'il fut frappé.

³²⁹ Poliakov Léon, *L'Etoile jaune - La Situation des Juifs en France sous l'Occupation - Les Législations nazie et vichyssoise*, Editions Grancher, 1999, P 109/110

Le Maréchal Pétain va demander à M. le ministre de reconsidérer la mesure qu'il avait prise à l'encontre de votre neveu.

Veuillez agréer, madame, mes hommages respectueux.

Lorsque le docteur Gartenlaub de Château-Chinon est destitué de ses fonctions en 1941, vingt-sept pères de famille de la commune s'empressent d'écrire au sous-préfet et à Pétain afin d'exprimer leur indignation³³⁰ ; en voici un extrait :

« Une cabale s'est montée pour lui faire quitter notre région, sous son influence le docteur Gartenlaub s'est vu frapper par l'interdiction d'exercer sa profession. Ce serait un malheur contraire à la conception universelle de la fraternité humaine. » Cette magnifique lettre n'empêchera pas la déportation du médecin Gartenlaub et de son épouse... Il s'agit ici d'une sorte de pétition dont le poids est important puisqu'une vingtaine de personnes l'ont signée. M. Gartenlaub sollicite ensuite un emploi de manoeuvre mais éprouve des difficultés à en trouver car il est Juif d'origine étrangère. Une lettre du sous-préfet nous apprend que malgré l'interdiction le docteur Gartenlaub continuait à exercer son métier. On voit que l'Ordre des médecins ne réagit pas au licenciement de ce médecin.

Le docteur Duncombe est le seul médecin Nivernais à susciter une réaction de la part de cet ordre. Une Lettre de soutien de la commission de l'hôpital de Nevers lui est adressée le 14 février 1941³³¹ :

« Profondément émue en apprenant la décision du gouvernement frappant un de ses chirurgiens les plus estimés, Monsieur le Docteur DUNCOMBE, (...) assure monsieur le Docteur DUNCOMBE de son affectueuse sympathie et de ses sentiments particulièrement reconnaissants pour les services rendus. Prie l'autorité supérieure de vouloir bien examiner à nouveau la situation qui est créée par cette décision, convaincue par avance qu'elle n'hésitera pas à en prononcer l'annulation ».

On voit qu'il y a eu une grande mobilisation en faveur de ce médecin. Il est le seul des médecins Nivernais à avoir été autant soutenu. Le Préfet de la Nièvre intervient lui-même auprès du ministre secrétaire d'état à l'intérieur³³². Le président du conseil de l'Ordre des médecins le docteur Rollin et la Société des médecins de Nevers réagissent vivement à la situation de ce chirurgien.

³³⁰ AD de la Nièvre : 999W840, voir lettre totale en annexe

³³¹ Idem : 1067W34

³³² Voir Lettre en annexe

La lettre du 9 octobre 1942 de Florian Parmentier, -un Neversois dont la femme est arrêtée car considérée comme Juive- au préfet nous montre l'émotion suscitée par l'arrestation d'un commerçant âgé et de sa famille au village de Corbigny :

« M. le chef de cabinet, je vous remercie d'avoir voulu me rassurer en me disant que ma femme n'a rien à craindre mais aujourd'hui même, la gendarmerie de Nevers est venue procéder à l'arrestation d'un commerçant dépossédé de Corbigny , croix de guerre de 1914, croix de 1940, médaille du Maroc ainsi que de toute sa famille, ce qui a bouleversé d'émotion la population régionale. »

Le corps enseignant a lui aussi réagi : des lettres très émouvantes ont lieu après l'arrestation d'une mère de famille : Mme Kahn le 13 juillet 1942 ; Elles sont l'œuvre de sa propre fille, de l'inspectrice primaire de Châtillon-sur-Seine et de la directrice du cours complémentaire de Châtillon-sur-Seine³³³. Elles tentent par ce courrier de faire libérer Mme Kahn.

d- Des réactions de protestation à la suite du port de l'étoile

L'étoile suscite chez de nombreux individus des réactions immédiates de sympathie. Certains non Juifs vont par solidarité porter cet insigne coûte à en payer le prix. En 1942, on voit dans une lettre du recteur de l'académie de Dijon que des jeunes de l'académie de Dijon « ont cru plaisant d'arborer l'insigne qui doit désigner les Juifs. »³³⁴ Drouot Henri³³⁵, un dijonnais, nous offre un aperçu des conséquences apportées par l'étoile au sein de la population de Dijon :

« Les gamins des écoles s'amuse à porter des papiers jaunes sur la poitrine avec des inscriptions facétieuses. On menace de les emprisonner... Le port de l'étoile jaune tourne à la rigolade. Les Juifs font figure de persécutés et regagnent les sympathies perdues. Les Boches font figure de tortionnaires et réveillent des hostilités qui s'endormaient. Les écoliers s'étiquettent « franc-maçon », « Juif », « bolchevique ». Le succès de ridicule des mesures boches contre les Juifs se mesure. Tout le monde blague et l'effet produit est tout le contraire de ce qui est voulu ».

³³³AD de la Côte-d'Or : 1090W41

³³⁴Idem, série 41M294 (lettre du recteur de l'académie de Dijon du 19 juin 1942).

³³⁵Drouot Henri, *Notes d'un dijonnais pendant l'occupation allemande*, E.U.D, 1999

Ainsi, le jeune Jean Vaillon, un lycéen Dijonnais de 18 ans arbore cet insigne (avec l'inscription swing Zazou) pour montrer son hostilité au nazisme. D'abord enfermé trois jours au siège de la Gestapo rue Docteur Chaussier, il est ensuite interné du 22 juin au 5 août 1942 au camp de travail Juif de Crépey près de Bligny-sur-ouche³³⁶.

De même, le 16 juin de cette même année, la Dijonnaise caroline Lévy-Lavalley est condamnée pour infraction au port de l'étoile³³⁷.

La liste des non-Juifs internés à Drancy par les Allemands, pour port d'insigne fantaisiste parodiant l'étoile juive nous montre un dijonnais³³⁸. Il s'agit d'Henri Plard élève à l'ENS qui portait dans la poche supérieure de son veston, une pochette en papier jaune, sans inscription dont la partie supérieure était découpée en étoile.

Même s'il ne s'agit pas d'étoiles, les opposants au régime ont parfois l'audace de porter des signes de protestations. Le 6 août 1943, une lettre du SD au préfet régional de Dijon en témoigne³³⁹ : « Il a été constaté à Dijon que des jeunes portaient des insignes noirs, bleus et rouges, avec l'inscription Paris /New-York confectionnés il y a quelques années à l'occasion du vol à travers l'atlantique des aviateurs Français Cootes et Bellonte. » Le SD rappelle donc que le port d'insigne politique est interdit conformément à l'ordonnance en date du 11 août 1942.

e- Des biens matériels protégés

Avant de fuir la zone occupée, les Juifs laissent à des amis leurs biens parmi les plus précieux ou demandent à ceux-ci d'en prendre soin. André Bénéaim membre à Dijon de la ligue des Droits de l'homme, du mouvement Amsterdam-Pleyel et de l'association France-URSS est vivement recherché pour ses opinions anti-fascistes. Il décide alors de quitter la ville à la fin de l'année 1941 et laisse ses biens à Marguerite Vieillard du FN. Il meurt fusillé en tant que résistant le 23 novembre 1943³⁴⁰.

La famille B. est partie en zone sud depuis longtemps lorsque les Allemands envahissent son immeuble. Grâce à l'intervention du commandant Allemand -doreur de son métier-, le gardien de l'immeuble est autorisé à mettre les objets de valeur et tableaux à l'abri : il les confie à la famille Prenel qui veille sur eux jusqu'au retour de leurs propriétaires. La

³³⁶AD de la Côte-d'Or : W34083 et 1090W41 (attestation de Libération) Voir archives en annexe

³³⁷Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004, P.192

³³⁸Poliakov Léon, *L'Etoile jaune - La Situation des Juifs en France sous l'Occupation - Les Législations nazie et Vichysoise*, Editions Grancher, 1999, P.97

³³⁹AD de la Côte-d'Or : 41M288

³⁴⁰Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004, P 177

famille Prenel garde également les meubles d'un certain « Léon », propriétaire d'un café à Dijon³⁴¹.

Les mémoires du Chanoine Kir nous apprennent qu'un dénommé Deroche-Thévenin, garagiste de son état, gardait le mobilier de son ami M. Lévy. Le chanoine a lui même pris soin de ses affaires³⁴² :

« Il m'a demandé de surveiller son mobilier qui avait été mis dans un garage rue d'Auxonne chez le nommé Deroche-Thévenin. Ce que je fis à mon retour en recommandant particulièrement son mobilier au propriétaire du garage. »

Albert Royer, employé municipal est ami et voisin de Boleslaw Szyskowski et de son amie Cécile Wals. Ils sont tous les deux arrêtés en juillet 1943. A leur demande, Albert emmène un certain nombre d'objets du couple chez une amie : Mme Collet, cette dernière étant en prison, sa fille les entrepose au grenier. Il n'y a pas d'indications sur ce couple mais on peut supposer qu'il est Juif d'autant plus que ces deux personnes ont ensuite été envoyées en Allemagne³⁴³.

Le 23 octobre 1945, Mme Mougel Anne-Marie porte plainte pour vol du linge d'une amie juive. Elle avait selon sa déclaration ce linge (draps, torchons, serviettes marqués WC) depuis le début de la guerre dans un local de son appartement³⁴⁴.

f- Le passage du courrier ou d'argent en zone libre

Certains ont favorisé le passage du courrier des Juifs en zone dite libre. On peut citer le cheminot-convoyeur Emile Duvault qui passe les lettres en zone Sud. Ce coiffeur à domicile a de nombreux clients Juifs à qui il rend de nombreux services comme en témoigne Simone Franck :

« Chaque vendredi soir, il passait à la maison chercher du courrier (la famille Franck du réseau Grenier-Godard servait de boîte aux lettres) qu'il acheminait en zone libre dans sa locomotive. Chaque lundi soir il passait amener les réponses ; pas seulement pour notre famille ». Cet homme généreux aide également les Juifs sur le point de quitter Dijon en convoyant pour eux des sommes d'argent en zone sud qui leur seraient très utiles pour reprendre une activité. A la fin de l'année 1941 la famille Franck part en zone libre. Le

³⁴¹Idem, P 192

³⁴²AD de la Côte-d'Or : 6J65

³⁴³Idem : 42M20

³⁴⁴AD de Côte-d'Or : 42M20

procureur Lachat accepte de garder quelques affaires chez lui de même qu'un employé de leurs magasins : Jules Chatelet³⁴⁵.

Dans la Nièvre, Raymond Chanel évoque son ami Lagaron qui en plus de l'aide apportée dans le franchissement de la ligne à des centaines de personnes leur passe également leurs courriers³⁴⁶ : « Notre ami Lagaron a fait franchir la ligne à des centaines de personnes et se sent obligé d'assurer leur correspondance, si bien que maintenant, lui qui ne voyait jamais la visite du facteur, reçoit trente ou quarante lettres par jour. La poste lui dit : casse-cou ! Et même un censeur bienveillant ajoute sur le courrier contrôlé un petit mot lui conseillant la prudence. »

De nombreux résistants servent de « facteurs » pour faire passer le courrier des clandestins entre les deux zones. C'est le cas d'Alfred Aria qui est très actif dans la Résistance³⁴⁷ : évocation de prisonniers, fausses cartes d'identité et d'alimentations, passage d'une dizaine de personnes en zone libre. Il transporte également des lettres et courriers importants. Mentionnons également André Breton, si dans son dossier (sur les médaillés de la reconnaissance française) il n'est pas précisé qu'il a aidé des Juifs, il est fort probable que ce fut le cas³⁴⁸. En effet, il était en contact avec les détenus d'Hauteville où la plupart des Juifs étaient emprisonnés. Il a favorisé l'évasion de certains à qui il remettait vêtements et nourriture. Sa femme et lui s'occupent également de détenus de l'hôpital de Montmuzard en leur transmettant des colis et des lettres de leurs familles.

g- D'autres actes de solidarités

Dans ses mémoires, le chanoine Kir déclare qu'il a sauvé la synagogue de la destruction. Les allemands voulant détruire la synagogue, celui-ci, membre du conseil municipal, la transforme en entrepôt de vêtements pour les soldats rapatriés. Voyant qu'elle pouvait servir, les allemands renoncent à leurs projets de destruction. Auparavant il avait pris soin de prévenir le Rabbine Élie Cyper afin qu'il sauve les objets de culte avant l'arrivée des allemands³⁴⁹ :

« Un jour, j'étais seul à la mairie, trois officiers allemands vinrent me voir et me dirent brutalement : « synagogue caput ». Je répondis : « qu'est ce que cela veut dire ? », alors l'un d'eux me dit : « plus de Juifs, plus de synagogue et synagogue caput ». Je compris tout de

³⁴⁵ Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004, P 178

³⁴⁶ *Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, 2004, p 19

³⁴⁷ AD de Côte-d'Or : 1226W24

³⁴⁸ Idem

³⁴⁹ AD de Côte-d'Or : 6J65, Mémoires du chanoine Kir,

suite quel était le projet de l'armée d'occupation et je répondis sans me désarçonner : « D'accord plus de Juifs, plus de synagogue » les trois officiers allemands me dirent alors : « synagogue caput. » Je répondis : « Mais non, tous les jours on me demande des locaux pour loger ceci ou cela et la synagogue conviendra parfaitement pour répondre à vos désirs ». « Oui mais plus de synagogue ? » « Non plus de synagogue mais local pour services publics ».

Alors ils partirent sur ces paroles tandis que moi, immédiatement, je fis avertir le pasteur de remplacement, un nommé Weill pour qu'il fit déménager tout ce qu'il y avait d'intéressant dans la synagogue car je voulais faire installer un stock de vêtements pour soldats rapatriés. Ma consigne fut exécutée ponctuellement et c'est dans ces conditions que je pus opérer le sauvetage de la synagogue. »

Le Chanoine ajoute ensuite qu'il fut pour cette action, remercié publiquement au cours d'une cérémonie par le grand Rabbín de Paris. On apprend par ailleurs avec l'ouvrage d'Hennequin que le stock de vêtements servit également à la Résistance (maquis De Saussy et Tarzan)³⁵⁰.

Le Chanoine Kir raconte également qu'alors qu'il se trouvait place d'armes, à Dijon il alla expressément serrer la main à un vieil ami Juif qui arborait l'étoile jaune alors que les allemands assistaient à la scène³⁵¹.

Toujours à Dijon, le délégué de la police aux questions juives remarque dans son rapport après l'arrestation de 25 Juifs le 26 février 1942 : « L'abbé Clémencet aumônier du lycée de Dijon aurait fait lire une messe pour la Libération du jeune étudiant Bigio qui est Juif ». Malheureusement, le jeune homme est transféré à Compiègne puis déporté à Auschwitz le 7 juin 1942 où il trouve la mort³⁵²...

A Seurre, Pierre Garnier est l'employé d'Albert Picard. Lorsque ce dernier gagne Pierre-de-Bresse, son employé n'hésite pas à faire des allers retours pour lui apporter d'importants papiers³⁵³.

Des réactions de sympathie et de compassion envers les persécutés ont parfois été de mise, redonnant du baume au cœur aux pourchassés. Marcelle Dresler a 11 ans en 1942. Lorsque les Juifs sont forcés de porter l'étoile sa maîtresse de l'école de la Trémouille à Dijon Mme Mazingue pleure de honte et fait une longue leçon sur la tolérance³⁵⁴.

³⁵⁰Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004, P 176

³⁵¹AD de Côte-d'Or : 6J65

³⁵²Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004, P192

³⁵³Idem, P 179

³⁵⁴Idem, P182

Parfois le silence de « ceux qui savent », permet d'éviter la déportation. C'est quelque part aussi une forme de Résistance : nombreux sont les Juifs à avoir survécu grâce à la discrétion de leurs voisins. Ainsi, le peintre Juif Louis Carzou, son épouse et leur bébé purent vivre cachés de 1939 à la Libération, à Genay près de Semur-en-Auxois sans être interpellés grâce à la discrétion et à la bienveillance des villageois³⁵⁵.

Les enfants Lucienne Rzepka (12 ans), et Joseph Binstock (3 ans), Anna (11 ans) et Monique Mandel (3 ans), Annette (9 ans) et Madeleine Goldsztajn (8 ans), qui ont vécu chez le couple Aubert à Menestreau dans la Nièvre se souviennent que tout le village savait qu'ils étaient des petits Juifs cachés³⁵⁶.

Le 13 juillet 1942, des policiers vont arrêter la famille juive Mars mais la fille est malade et reconnue intransportable par le médecin de Genlis : M. Charbonneau. Lorsque les policiers reviennent le 23, la famille est bien sûr partie depuis longtemps. Nous pouvons supposer, comme c'était souvent le cas, que le médecin a fait un faux certificat de maladie afin de protéger la famille mais la prudence s'impose³⁵⁷.

Le Docteur Niel de Paris a avec certitude sauvé la famille de Raymond Zacks. En effet, avant la rafle du Vel d'hiv, le 16 juillet 1942, il leur a fourni un certificat déclarant que la mère avait une méningite très contagieuse. Cela a permis à la famille Zacks de ne pas se faire arrêter durant cette horrible rafle et de fuir dès le lendemain³⁵⁸.

A la demande des intéressées, mesdemoiselles Richard, Guy et Dechaume dames commis des PTT sont autorisées par le commissaire central à distribuer des friandises aux détenus du fort d'Hauteville dont une grande partie est juive le 9 décembre 1943³⁵⁹. Voici un extrait de la lettre de Mme Richard au préfet du 29 septembre 1943³⁶⁰ :

« Assistée de deux collègues : Melles Guy et Dechaume, nous offrirons à chaque malade, des petites douceurs dont la liste est aujourd'hui bien limitée, mais qui pourtant apportent un peu de joie sur ces visages marqués par la souffrance. »

A la Roche-en-Breuil³⁶¹, une famille juive était bien intégrée. Le résistant cheminot Fiévay informé d'une rafle imminente tente de convaincre la famille de partir. Elle ne se sent pas menacée et malgré l'insistance du brave homme reste au village et se fait arrêter puis déporter.

³⁵⁵Idem, P 192

³⁵⁶Dossier 10238 du Département des Justes. Voir partie « les enfants cachés »

³⁵⁷AD de Côte-d'Or : 1090W41

³⁵⁸Témoignage écrit : mails de juin 2007

³⁵⁹AD de Côte-d'Or : 41M286

³⁶⁰AD de Côte-d'Or : 41M282

³⁶¹Témoignage de Guy Chevalier d'avril 2007

Yvonne Lévy-Picard doit beaucoup à une jeune Dijonnaise dont le nom n'est pas connu. En effet, le 15 juin 1940, elle habite avec sa famille dans le Haut-Rhin lorsque le maire leur annonce qu'il faut quitter le village avant l'arrivée des allemands. Ils se rendent donc à Gérardmer où ils font la connaissance d'une jeune dijonnaise en vacances, celle-ci les prend en charge car ils n'ont plus aucun bien et leur trouve une maison à Dijon, rue de Montchapet. Grâce à cette jeune femme, la famille peut s'établir avec facilité en zone occupée avant de rejoindre la zone libre³⁶².

2- Des gestes qui sauvent : prévenir, avertir...

Différentes actions décisives de la part des personnes non Juives ont contribué à sauver certains Israélites. Il s'agit d'une aide spontanée et salvatrice dans des moments de danger extrême tel qu'avertir de l'arrivée des gendarmes, cacher des enfants pendant une rafle etc. Nous le verrons certaines connaissances des familles juives peuvent s'avérer d'une aide précieuse (Conciergerie, employé, voisin...) par le simple fait d'**avertir** ou de **prévenir**.

Marcelle Pardé est une grande figure de la Résistance. En 1941, elle est alors directrice du lycée de Dijon, rue Condorcet depuis six ans. Elle réussit à sauver des élèves juives avec l'aide de collègues.³⁶³ Rita Thalmann en témoigne :

« Il se trouve que j'ai été élève du lycée de jeunes filles de Dijon entre 1937 et 1941, comme fille de réfugiés Juifs provenant d'Allemagne. Et qu'à ce titre Marcelle Pardé m'a prévenue en même temps que Thérèse Katz, autre élève dans le même cas, en nous convoquant dans son bureau pour nous dire qu'il ne fallait plus venir au lycée. Thérèse a objecté qu'elle voulait passer son brevet... J'ai pu, ensuite, passer illégalement en zone Sud grâce à Mme Connes, notre professeur d'anglais, puis en Suisse, patrie de ma mère. Thérèse Katz a été déportée et a péri dans la marche de la mort ».

Parallèlement à cela, Marcelle Pardé est très active dans la Résistance au sein du réseau Brutus, elle fait également partie des Forces Françaises Combattantes et travaille pour le service de renseignement du Général de Gaulle. Selon l'enquête de l'inspecteur de police Junier « Melle Pardé a pu fournir aux alliés des renseignements d'ordre militaire très

³⁶² Article du 29 mars 2007 de Roald Billebault paru dans la gazette de Côte-d'Or

³⁶³ Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or*, tome VI, Dijon, 2004, 93

importants³⁶⁴ ». A la suite de l'arrestation de son chef à Paris, M. Bertin en juillet 1944 elle est arrêtée avec son assistante Simone Plessis, et est déportée à Ravensbrück où elle meurt le 20 janvier 1945. Après la Libération, le lycée de jeunes filles de Dijon prend le nom de Marcelle Pardé.

Serge Averbouth est caché dans la Nièvre à Aunay-en-Bazois durant la guerre³⁶⁵. Son père est résistant dans un maquis proche du village, il se cache également afin d'éviter la déportation. Un jour, l'enfant est à l'école lorsque les feld-gendarmes allemands et le maire viennent l'interroger. L'instituteur, M. Craine (?) les voyant arriver, a le temps de lui soulever l'oreille et de lui glisser : « Attention, maintenant à ce que tu vas dire ! ». On demande au jeune Serge où se trouve son père, ce à quoi l'enfant répond que celui-ci se trouve, de même que sa mère à Paris. Le maire lui rétorque : « Mais non, tu sais très bien qu'il est ici ! » A cela, le petit affirme une nouvelle fois, qu'il habite bien à Paris. Il leur ment par ailleurs en leur disant habiter à la Varenne et non pas à Paris même. Les gendarmes s'en vont enfin mais une demi-heure plus tard, Marguerite Perrot avertit pas le maître, vient chercher Serge pour le mettre en lieu sûr. En effet, les allemands attendaient discrètement (mais pas assez pour échapper à la vigilance du maître) la fin des cours avec l'espoir de voir apparaître le père du petit Serge.

L'instituteur fait donc sortir l'enfant par le jardin de l'école tandis que Marguerite Perrot emmène le petit à vélo à Savenay-en-Bazois chez ses parents. Comme il le dit lui-même : « elle m'a sauvé probablement, et ma vie, et celle de mon père. » Il est très vraisemblable comme le rappelle Serge dans son témoignage, que le père, voyant les allemands près de son enfant aurait sans doute tenté de le sauver des griffes des allemands. Grâce à Marguerite Perrot et au sang froid de l'instituteur, Serge et son père furent sauvés. Comme Serge le dit, le geste de cette jeune femme a été tout à fait spontané et naturel : « Je me suis rendu compte il n'y a quand même pas très, très, très longtemps, elle avait fait ça d'une manière tout à fait naturelle. Elle n'avait pas l'impression d'avoir fait un truc héroïque. » Par la suite, le petit Serge est par prudence placé dans une maison d'enfants à Châtillon-en-Bazois. Il se souvient avoir dû changer de nom et avoir été aidé par son instituteur dans l'apprentissage de cette nouvelle identité : « je marquais mon nom sans arrêt. L'instituteur me disait tout d'un coup : « comment tu t'appelles ». Je réponds : « Averbouth », « mais non je viens de te le dire : Mornay ! » Alors après j'écrivais « Mornay » sur tous les buvards. »

³⁶⁴ AD de Côte-d'Or : 42M24 (dossier 4070)

³⁶⁵ Entretien téléphonique de mars 2007, dossier 045AVEs de l'association des enfants cachés et dossier 10976 du Département des Justes

Nous pouvons rappeler cet acte salutaire de la part d'un gendarme dijonnais : Thérèse S., sa tante et ses parents ont en effet la vie sauve grâce à un gendarme qui les prévient à la dernière minute d'une rafle. Sa tante se rend en effet au commissariat afin de se faire recenser lorsque celui-ci lui enjoint de prendre la porte de derrière et de fuir avec sa famille. Grâce à ces paroles et à sa promptitude, quatre vies furent sauvées³⁶⁶.

En juillet 1942, après l'arrestation de son mari Mme Rubinstein se réfugie avec sa fille chez sa sœur et son mari³⁶⁷. Mme Labolle leur employée de maison se rend alors dans la Nièvre pour voir si la fermière les ayant déjà accueilli pendant l'exode serait d'accord pour les héberger à nouveau. En cas de danger, toute la famille Rubinstein (20 personnes) part se réfugier dans l'appartement de Mme Labolle. C'est donc une famille entière qui a bénéficié de l'aide d'une modeste employée de maison au grand cœur. Micheline, l'enfant de Mme Rubinstein en témoigne : « Elle a sauvé vingt personnes (...) moi j'aurais voulu qu'elle figure dans le cadre des *Justes* mais rien n'a été fait parce qu'il n'y avait pas de descendants ».

Le 16 juillet 1942, les policiers viennent arrêter Mme Goldszajn et ses deux filles Annette, alors âgée de 6 ans et Madeleine âgée de 5 ans. La maman n'ouvre pas lorsque les policiers frappent à la porte. Une fois partis, leur concierge Mme Michel vient les avertir qu'ils vont repasser dans une heure. La petite famille part donc chez un oncle et c'est le concierge de cet oncle qui conduit les deux fillettes jusqu'à leur famille d'accueil les Aubert.

La famille Wisniewski a à peu près vécu la même histoire. Lors de la rafle du Vel d'hiv la mère et les deux enfants de 4 et 2 ans ne répondent pas aux policiers. Une fois ceux-ci partis, la mère emmène ses enfants chez une voisine : Melle Grangier.

Cette infirmière de Paris au grand cœur les aide et convoie les deux enfants dans la Nièvre à Verneuil où elle a une amie afin de les soustraire aux rafles. Les enfants trouveront bonheur et répit au sein de la famille Bompis tandis que leur maman se cache dans le Vercors.³⁶⁸

Mme Arnoux Hélène est propriétaire d'un atelier de modiste à Paris pendant la guerre³⁶⁹. Le 15 septembre 1942, Mme Lévy, son employée ne vient pas travailler. Elle s'en inquiète et se rend chez celle-ci s'enquérir de sa santé. En réalité la famille Lévy est cloîtrée chez elle après l'arrivée de policiers auxquels elle n'a pas ouvert la porte. Voyant la détresse dans laquelle est plongée la famille Lévy, Hélène Arnoux, cache Mme Lévy et son mari dans la cave de son appartement tandis que leur fille de 15 ans est envoyée chez ses parents dans la Nièvre. Mme Lévy continue à travailler chez Hélène, son mari est pendant ce temps enfermé

³⁶⁶ Dossier 268STOt de *l'association des enfants cachés*

³⁶⁷ Dossier 040 de *l'association des enfants cachés*

³⁶⁸ Entretien le 26 mai 2007

³⁶⁹ Dossier 5753 du Département des Justes

jours et nuits dans la cave. Un jour, ne supportant plus sa condition, il sort respirer de l'air frais et est arrêté puis envoyé à Auschwitz... Mme Lévy constatant sa disparition, pense que leur cachette a été découverte. Hélène l'héberge donc chez elle jusqu'à la Libération.

Gustave Tompa est un *Juste* qui cache dès le début de l'Occupation les enfants de ses amis Juifs : les Fisher dans l'Yonne. Les parents sont restés à Paris et rendent souvent visite à Gustave. Une fois par semaine ils vont dormir chez lui. Le 23 novembre 1943 après avoir passé la nuit chez leur ami ils se rendent chez eux lorsqu'une voisine les avertit que les allemands y ont pénétré et ont pris possession des lieux. Grâce à cette voisine les Fisher rebroussement chemins et vont se cacher chez Gustave durant trois mois avant que celui-ci ne les conduise au village Nivernais de Vausegrois³⁷⁰.

Françoise a 16 ans 1/2 en 1940. Elle est cachée à Neuvy-sur-Loire grâce à son amie Jacqueline Bory.³⁷¹ Elle travaille comme apprentie au salon de coiffure du village. Un jour, elle aperçoit une carriole s'arrêter devant le salon. Une personne en descend, se dirige vers la jeune fille et lui dit mot à mot : « Fais ta valise tout de suite, on va t'emmenner d'ici : on commence à jaser sur la présence d'une Juive dans le pays ! ». Il s'agissait de Gérard Lagier. Cet homme accueille dans son foyer la jeune Françoise. Elle est bientôt rejointe par sa mère et son petit frère. Gérard Lagier est en outre un farouche résistant qui meurt sous les balles allemandes le 8 octobre 1943. Il a reçu le titre de *Juste* en 1996 de même que Jacqueline Bory.

Après s'être cachés à Chantenay-saint-Imbert dans la Nièvre, Raymond Zacks, sa mère et leurs amis arrivent à Carcassonne. Ils pensent y être tranquilles mais au bout de quelques jours, les miliciens frappent à la porte et les attendent devant leur porte durant toute la nuit jusqu'au lendemain midi. C'est la concierge de l'immeuble qui réussit à les convaincre qu'il n'y a plus personne depuis plusieurs jours et de ne pas enfoncer la porte de l'appartement. Grâce à elle, les miliciens ne trouvent aucun des Juifs. Ils quittent ensuite Carcassonne à l'aide de cheminots pour la Suisse, terre tant rêvée par les persécutés³⁷².

En 1944, Daniel Roos, sa sœur et leurs parents portent visiblement l'étoile jaune dans les rues de Paris, c'est pourquoi une femme leur conseille vivement de partir au plus vite. C'est ainsi que les enfants Roos sont placés dans la Nièvre chez M. et Mme Branlart, le représentant de leur oncle.³⁷³

³⁷⁰Dossier 9498 du Département des Justes

³⁷¹Dossier 7101 du Département des Justes ; voir partie : *Une aide de tous les jours*

³⁷²Correspondance écrite de juin 2007

³⁷³Entretien téléphonique d'avril 2007

Henri Krischer, son petit frère et ses parents sont Juifs, ils vivent à Nancy durant la guerre. Peu avant la rafle de Nancy, ils sont prévenus par deux inspecteurs de police que la Gestapo se trouve chez eux, ces *Justes* les ont ensuite aidé à quitter la ville. Voici le témoignage d'Henri³⁷⁴ :

« Je rentre à Nancy, de retour de Strasbourg, le 18 juillet 1942, vers midi. Et quel n'est pas mon étonnement quand, arrivant à la gare avec mon jeune frère que j'avais emmené pour la première fois, je suis accosté par deux messieurs qui me déclinent leurs qualités d'inspecteurs et qui me disent :

« Ecoutez, monsieur Krischer, la Gestapo est venue chercher vos parents et vous. On a pu les prévenir et ils ont réussi à se cacher dans un endroit que nous connaissons, nous vous y conduisons ». Et ils nous emmènent chez les amis qui hébergeaient mes parents, M. et Mme Mouton qui tenaient à l'époque une boucherie chevaline à Nancy. Escorté, donc, par ces agents, j'arrive chez les Moutons très heureux de revoir mes parents, et les inspecteurs me font savoir que dans les deux jours qui suivent ils reviendront, qu'ils nous accompagneront eux-mêmes à la gare et qu'ils nous embarqueront dans le train de Dijon». Cela fut chose faite, les inspecteurs fabriquent de fausses cartes d'identité pour les deux jeunes garçons puis achètent leurs billets avant de les installer dans le train pour Dijon. Ces inspecteurs ont fait preuve d'un grand courage et d'humanisme en sauvant des persécutés. Grâce à eux de nombreuses personnes dont Henri Krischer ont survécu.

Le 5 novembre 1942, en zone nord, les Juifs Grecs se font arrêter. Plus de 1000 arrestations ont lieu de minuit à 6h du matin dans un froid glacial. Parmi les personnes arrêtées se trouvent 173 enfants.

David, un petit garçon a le temps de se faufiler hors de son appartement et de se cacher avec son petit frère de 14 mois : Maurice dans les bras, chez une voisine qui les traitent comme ses propres enfants. Voici un extrait de son témoignage³⁷⁵ :

« Par une nuit d'hiver 42, vers 2h du matin, ce fut notre tour d'être pris. On entendit fortement frapper à la porte. Au moment où nous allions être appréhendés par la police française, j'eus à peine le temps de prendre mon frère dans les bras et d'aller chez une voisine.

Au risque d'étouffer mon frère, je lui ai mis la main sur la bouche durant plus de cinq minutes pour qu'il ne pleure pas. Le pire aurait pu se produire. Ma mère et ma grand-mère furent toutes les deux emmenées. »

³⁷⁴ Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995

³⁷⁵ Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989

Durant huit jours, la voisine héberge les deux enfants. Elle ne leur pose pas de questions ayant compris d'elle même ce qu'il en était. La chose la plus difficile est désormais de trouver une nourriture adaptée au bébé qui ne peut plus être allaité. Grâce à la bienveillance de cette femme qui a sans hésitation recueilli les petits garçons, tous deux ont survécu, ce dont ils lui seront reconnaissants toute leur vie : « cette femme a risqué sa vie pour nous en toute connaissance de cause ».

David et Maurice sont ensuite placés dans différents endroits avant d'aboutir à Oudan dans la Nièvre jusqu'à la fin de la guerre.

3- Les journaux clandestins et les tracts : des informations précises et véridiques

Les journaux d'informations de l'époque sont activement utilisés par le gouvernement de Vichy en tant qu'outil de propagande. Les membres du gouvernement y sont présentés comme des sauveurs tandis que des boucs émissaires permettent de focaliser les mécontentements. Les journaux officiels présentent ainsi les Juifs mais aussi les communistes, les francs-maçons et toute personne allant à l'encontre des idées vichystes comme les responsables de tous les malheurs de la France.

C'est aussi par le biais du cinéma que la propagande de Vichy se propage. Des films antisémites et racistes sont imposés aux Nivernais et côte-d'oriens tel *le Juif Suss*.

Le *documentaire* passe en première partie de spectacle dès le mois de juillet 1940. C'est un outil de propagande si pesant que comme le rappelle Maurice Valtat³⁷⁶, « Seuls les inconditionnels de la collaboration sont convaincus par la collaboration ». Le public reste souvent silencieux devant cet afflux d'images manipulées, il arrive que certains sifflent profitant de l'obscurité.

Citons un extrait d'un rapport de juillet 1940 :

« Le 13 juillet, pendant la représentation au cinéma Majestic de Nevers, un officier allemand a requis un agent de police pour faire sortir et amener au commissariat quatre jeunes gens (...) au moment des actualités, les intéressés auraient lu ostensiblement un journal afin de montrer leur désapprobation ».

Pour cette raison, les lumières finissent par être allumées pendant les actualités.

³⁷⁶ Valtat Maurice, *la Nièvre à l'heure allemande*, Editions des archives départementales, Nevers

France actualité apparaît en août 1942, (société mixte au capital 60% français, 40% allemand). Désormais, le journal filmé est unique pour tout le pays et véhicule une propagande en faveur de la « collaboration européenne ».

La censure est aussi à l'ordre du jour. Les metteurs en scène Juifs ou anti nazis disparaissent des génériques, les scénarios sont souvent modifiés et certaines scènes coupées en conformité avec la morale rigoriste de l'époque.

Les Juifs sont particulièrement attaqués par la presse. Des journaux antisémites telle *La gerbe* véhiculent mensonges et contre-vérités sur leur compte. Évoquons Georges Montandon, cet ethnologue suisse s'est particulièrement distingué par ses études sur « la race juive ». Il avait souvent la tâche de statuer en cas de doute (et moyennant de grosses sommes d'argent) sur l'aryanité ou non de personnes déférées par le Commissariat Général aux Questions Juives. On retrouve un certain nombre de ses rapports dans les archives Nivernaises et Côte-d'Orient. Hormis cette activité hautement lucrative et déshonorante, M. Montandon s'est fait connaître par ses livres tel que : « Comment reconnaître le Juif », ses articles, et ses conférences. En juillet 1944, la Résistance met un terme définitif aux activités désobligeantes de Georges Montandon.

Le progrès de la Côte-d'Or dont le rédacteur en chef est Max Cappe³⁷⁷ fulmine lui aussi inlassablement contre les actes « terroristes » des résistants et les bombardements alliés³⁷⁸.

Evoquons un article du 16 mai 1941 de ce journal afin d'en montrer la philosophie et la bêtise qui l'imprègne³⁷⁹ :

« Il convient de rappeler que le racisme est d'origine française et que le principe d'égalité posé par les hommes de la révolution est en contradiction avec la vie. Un règlement définitif du problème Juif interviendra pour toute l'Europe avec le rétablissement de la paix. Mais cette émigration définitive des Juifs doit être préparée d'ores et déjà, afin de simplifier la recherche d'une entente définitive avec les peuples enfin libérés. »

L'hebdomadaire parisien *L'appel* dénonce quant à lui dans un article du 7 mai 1942, l'aide apportée par des « aryens hauts placés » aux personnes juives. L'article s'intitule : « encore un scandale à Dijon : la mairie protège et favorise les Juifs ». Le conseil municipal et

³⁷⁷ Max Cappel est régulièrement menacé par les résistants. Il est finalement tué à la Libération.

³⁷⁸ Gounand Pierre, L'opinion publique en Côte-d'Or pendant la deuxième guerre mondiale, Libro sciences, Bruxelles, 1978

³⁷⁹ AD de la Côte-d'Or : 1090W40

particulièrement Charles Maldant et Louis Picard les adjoints au maire, sont féroce­ment visés³⁸⁰.

Si de nombreux tracts défendent les Juifs, certains propagent au contraire des idées antisémites. La nuit du 2 avril 1942, un tract sous forme d'abécédaire est glissé dans une maison de Nevers³⁸¹ ; voici ce que l'on trouve à la lettre J (première lettre du mot Juif) :

« Que le Juif aille où il voudra,

Pourvu que la place soit nette.

Hélas. On ne retrouvera pas beaucoup de notre galette ».

A côté de cette presse officielle, une presse clandestine circule au sein de la population Française. Celle-ci contredit la propagande vichyste et allemande et met au grand jour la réalité de l'occupation et du Gouvernement de Vichy. Des résistants socialistes, communistes, gaullistes et des associations de femmes informent et encouragent les populations à résister à l'occupant³⁸². Parmi les journaux Nivernais et Côte-d'Oriens les plus diffusés nous pouvons citer : *La Nièvre libre* fondé par Lhospied Jean et *La voix des femmes de la Côte-d'Or*³⁸³, du côté national, on trouve : *Pantagruel* ou encore *Libération*³⁸⁴. Les journaux et tracts sont imprimés en toute clandestinité la nuit dans des caves puis distribués à vélo transmettant l'espoir de la défaite et du départ allemand³⁸⁵.

Mme Roehner et son mari ont participé à la diffusion de la presse clandestine à Dijon en 1942 et 1943. Elle explique comment se passe la diffusion des journaux clandestins³⁸⁶ :

« Nous avons commencé avec Guy Rigollot, libraire rue de la Liberté, par la diffusion du journal *Résistance*³⁸⁷, puis ensuite *Témoignage chrétien*³⁸⁸ et enfin *Défense de la France*³⁸⁹ (...) Le journal *Résistance* nous était apporté par un agent de liaison de Paris. Le partage était fait à la librairie et remis entre les mains de dépositaires amis. Pour ma part, cela variait de

³⁸⁰ Article de la Gazette de Côte-d'Or du 29 mars 2007

³⁸¹ AD de la Nièvre : 77W34 ; voir annexe

³⁸² *Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, 2004

³⁸³ Le premier numéro de l'organe des Comités féminins de lutte pour l'indépendance de la France, *La voix des paysannes de Côte-d'Or* paraît en juin 1942. C'est un journal fabriqué de manière artisanale, mi-manuscrite, mi-typographiée. Les premières phrases de ce journal sont : « Dans ce journal, les travailleuses de la terre feront connaître leurs revendications, dénonceront les mesures injustes imposées par le gouvernement Pétain-Laval »

³⁸⁴ *Libération* est créé par deux syndicalistes modérés de la CGT : Christian Pineau et Robert Lacoste. Les premières feuilles de ce journal sont essentiellement dirigées contre l'occupant.

³⁸⁵ *Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, 2004, P 22

³⁸⁶ Idem

³⁸⁷ Le premier numéro de *Résistance* paraît le 15 décembre 1940. Il est créé par Boris Vildé du musée de l'Homme, avec l'aide d'Anatole Lewitsky et des écrivains Jean Cassou et Claude Aveline. Il appelle à l'organisation d'une lutte résolue contre l'occupant.

³⁸⁸ *Témoignage Chrétien* est le lien du Front de Résistance Spirituelle. Il porte la devise du socialiste Charles Péguy : « je désobéirais si la justice et la vérité l'exigent ».

³⁸⁹ *Défense de la France* a comme devise la phrase d'Hamlet : « venez un peu ici que je vous vrille le cœur ». Il est fondé dès le début de la guerre par Robert Salmon et Philippe Viannay.

300 à 500 environ. Avec l'aide de mon mari et de mon fils nous les portions chez des amis. Une vingtaine ici, une dizaine là ; le reste était déposé dans les boîtes aux lettres à travers Dijon. »

Le groupe résistant de Guy Rigollot et de Maurice Lombard prend de l'importance à partir de mai 1943 et se structure autour du journal *Résistance*. Voici comment s'opère la diffusion du journal selon Maurice Lombard³⁹⁰ :

« Le paquet de journaux était apporté de Paris par un agent de liaison. (...) Une partie des journaux était déposée chez M. Bouzon, impasse de Jouvence, une autre chez Guy, rue de la Liberté. Les porteurs voyageaient d'abord sans précautions particulières. A partir d'une date que je ne saurais préciser, Bob, ou son adjoint, arrivaient à la gare de Lyon, menottes aux poignets, encadrés par deux policiers qui appartenaient à la Résistance. Les menottes étaient enlevées dans le train. Mais à l'arrivée en gare de Dijon, ils débarquaient avec leurs valises courant le risque d'être arrêtés, à l'occasion d'un contrôle inopiné des bagages par la police française ou allemande.

Le transport des Cahiers et des Courriers du *Témoignage chrétien*, dont nous primes en charge la distribution à peu près à ce moment se faisait avec plus de prudence. Il est vrai que les brochures de *Témoignage chrétien* avaient une autre dimension et un autre poids que *Résistance*. Le convoyeur faisait enregistrer sa malle d'osier sous un faux nom par un porteur de la gare de Lyon. Arrivé à Dijon, il la faisait retirer par un commissionnaire en gare, à qui il donnait une adresse de fantaisie. En retrait, il surveillait l'opération. Après s'être assuré que rien de suspect ne se produisait, il rejoignait le commissionnaire et modifiait l'adresse de la livraison. (...) Dès réception du paquet de journaux, Guy prenait sa bicyclette, un panier d'osier sur le porte bagage, et portait à chacun des distributeurs sa ration habituelle : 50 à celui-ci, 100 à celui-là... Je venais chercher mes journaux dans sa chambre au 3^{ème} étage. A l'échelon inférieur, de plus petits paquets étaient répartis entre des distributeurs secondaires que nous ne connaissions pas en général. »

Faëssel Louis-Eugène étaient l'un de ces diffuseurs du journal *Résistance*. Ce résistant est également actif dans la propagande et l'aide aux Juifs (confection de fausses cartes d'identité)³⁹¹.

Certains journaux tentent de « rendre la vue » à certains Français aveuglés par une propagande antisémite omniprésente. Citons ainsi un extrait du bulletin d'information numéro

³⁹⁰ *Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, P 23

³⁹¹ AD de la Côte-d'Or : 1226W24

6 du 21 octobre 1941 parlant de l'exposition parisienne sur les Juifs³⁹². Ce bulletin clandestin en provenance de Paris est envoyé à la préfecture de Château-Chinon:

« L'exposition est destinée à répandre l'antisémitisme en France, à en populariser l'idée. (...) Comme toujours, l'antisémitisme fait appel aux instincts les plus bas des couches, les plus arriérés du peuple ; il se base sur des superstitions grotesques, sur des inventions grossières. » Très tôt des journaux informent donc des méfaits et de l'entreprise criminelle des nazis ; ce tract du journal clandestin *Pantagruel*³⁹³ découvert à l'intérieur d'un hôtel de Nevers date d'octobre 1941, cet article s'intitule *Les horreurs de l'antisémitisme*³⁹⁴ :

« Si l'antisémitisme de Hitler est un écran de fumée pestilentielle derrière lequel il dissimule l'entreprise criminelle la plus éhontée de tous les temps, l'antisémitisme tout court est la soupape de sûreté d'où s'échappe la boue des sentiments refoulés et sordides des fanatiques. »

A l'occasion du 150ème anniversaire de la bataille de Valmy, le 20 septembre 1942, des tracts et journaux souvent d'obédience communiste sont déposés dans les rues de la Nièvre (2804 tracts trouvés à Guérigny ce jour là !)

Un étranger à la localité circulant en bicyclette : Le militant communiste Chiquois Hubert est arrêté ce jour là à Guérigny en possession de journaux l'Humanité et de tracts communistes clamant une mobilisation³⁹⁵. Voici un extrait de l'un des 312 journaux de l'Humanité informant de la réalité des persécutions commises contre les juives. L'article s'intitule : « les crimes des racistes³⁹⁶ »:

« les barbares boches ne se sont pas contentés d'imposer aux Juifs le port de l'étoile jaune, ils les déportent en masse (...) le 16 juillet, les boches aidés par la police française et par des gendarmes dont nous avons les noms firent une rafle monstre de familles juives (...) Des enfants furent brutalement séparés de leurs parents et parmi ces enfants si indignement traités il y avait des fils de volontaires Français décorés de la croix de guerre et de la médaille militaire. (...) Pétain et Laval récompensent des hommes qui ont lutté pour la France en les livrant à Hitler. »

Un tract trouvé sur le pont de la ligne Nevers/Chagny le 22 février 1943 au matin, illustre avec clairvoyance les camps de travail. Celui-ci nous montre deux prisonniers en tenue rayée creusant un trou (peut-être leur propre tombe) sous la menace d'une arme décorée de la croix

³⁹²AD de la Nièvre : 137W149, voir totalité de l'article en annexe

³⁹³Pantagruel est régulièrement distribué en bourgogne. Ce périodique humoristique (« ni vendeur ni à vendre ») est créé par l'éditeur alsacien Raymond Deiss qui sera arrêté et exécuté par les allemands.

³⁹⁴AD de la Nièvre : 137W149

³⁹⁵Après l'invasion de l'URSS en juin 1941, *L'Humanité* lance son premier appel à la lutte armée.

³⁹⁶AD de la Nièvre : 108W66

gammée³⁹⁷. Les archives Nivernaises et Côte-d'Orient montrent que de nombreux individus se sont fait interner et déporter pour propagande anti-allemande, c'est même l'une des causes d'arrestations principales.

Ainsi, les populations sont bien souvent au courant des persécutions commises contre les Juifs. Beaucoup ont assisté aux arrestations mais un complément d'informations est souvent de mise dans la presse clandestine. La presse officielle quant à elle minimise ou nie les crimes dont les Juifs sont victimes. Dès l'enfance pourtant, il faut lutter pour survivre, lorsqu'on est né Juif et se cacher au sein de familles ou d'organismes non-Juifs, pour la plupart généreux et protecteurs.

³⁹⁷Idem : 137W150

Deuxième partie : « Les enfants cachés »

I. Mettre les enfants en sécurité : par quels moyens l'enfant arrive-t-il au sein de la famille nourricière ?

1- Être un enfant Juif à Paris pendant la guerre

a- Le douloureux souvenir des rafles

Paris, ville de tous les dangers pour les Juifs. C'est pourtant là que vit la plus grande proportion d'Israélites. Le Paris enchanteur et accueillant de l'avant-guerre se transforme soudain avec l'arrivée des allemands en souricière. Ceux qui ne furent pas, sont nombreux à être arrêtés puis internés à Drancy avant d'être acheminés vers un lieu alors inconnu d'où personne ou presque ne revient...

Les enfants cachés dans les départements de la Nièvre et de la Côte-d'Or sont quasiment tous originaires de Paris ou des environs. C'est pourquoi nous évoquerons leur enfance parisienne avant leur placement en Bourgogne.

Le quotidien est fait de craintes et d'angoisses. S'il est déjà difficile de survivre lorsqu'on est Chrétien ou Protestant, c'est encore plus éprouvant lorsque l'on est Juif. Une multitude de contraintes et d'interdits apparaissent et se multiplient rendant le quotidien insupportable : parc interdit aux enfants, obligations de faire ses courses entre 15 et 16h, port de l'étoile jaune, dernière rame de métro imposée etc.

Peu à peu, la peur grandit, notamment lorsqu'autour de soi, les amis, la famille se font arrêter les uns après les autres. Alors il faut se débrouiller comme on peut, ruser, faire preuve d'ingéniosité, se camoufler et tenter de vivre au mieux pour soi et surtout pour les enfants.

Il arrive que les enfants se fassent arrêter dans leur propre école. Qu'ils soient Juifs nés en France ou à l'étranger, ils sont tous menacés à partir de janvier 1943. Des inspecteurs de police, des gendarmes des miliciens ou des membres de la Gestapo examinent les registres d'appel et examinent ou interrogent ceux dont le nom « sonne Juif »³⁹⁸.

Les petits garçons sont facilement repérables de par leur circoncision. Un individu circoncis est systématiquement conduit au poste quitte après enquête, à être relâché. Les papiers d'identité sont donc parfois inutiles. Les petites filles bénéficient de cet avantage par rapport aux garçons. Ce sont principalement leur type physique et leur accent qui permettent pour leur part, de les appréhender.

³⁹⁸Zeitoun Sabine, *L'œuvre de Secours aux Enfants, OSE sous l'occupation en France*, l'harmattan, Paris, 1990

Voici des récits de vie montrant le quotidien d'enfants Juifs dans le Paris occupé de la guerre³⁹⁹. On comprend mieux le contraste entre leur vie de petits citadins et leur quotidien d'enfants cachés dans les campagnes Bourguignonnes où le travail et les mentalités de même qu'une certaine culture diffèrent énormément. Certains, nous le verrons, en souffriront, d'autres s'en émerveilleront mais pour l'instant tâchons de voir quelles sont les préoccupations de ces enfants que rien ne distingue des autres si ce n'est d'être nés sous le signe de l'étoile jaune.

Enormément d'enfants sont fils ou filles de Polonais fraîchement débarqués à Paris dans les années 1920, 1930 ; sur les huit dossiers de *l'association des enfants cachés* concernant des enfants cachés en Côte-d'Or ou dans la Nièvre, deux enfants ont leurs parents originaires de Bessarabie (Moldavie aujourd'hui) : Serge Averbouth et Rosette Z., les six autres sont d'origine Polonaise : Thérèse S., Markus K., Micheline R., Hélène G. Simone A., Aristide K., Françoise W. Les dossiers du Département des *Justes* permettent de montrer que la plupart des enfants et des adultes cachés en Côte-d'Or et dans la Nièvre sont eux-aussi originaires des pays de l'Est.

A la déclaration de guerre, nombreux sont les Juifs à s'engager pour défendre la France. Des histoires similaires apparaissent : après s'être engagés dans la défense de la France, les Juifs étrangers -prêts à donner leur vie pour ce « cher pays » qui les a accueillis-, sont les tous premiers Juifs à se faire interner de façon perfide.

C'est le cas du père de Marcus K.⁴⁰⁰ ; celui-ci a voulu en s'engageant dans l'armée remercier le pays qui l'a accueilli et qui pourtant le trahira cruellement. Voici le témoignage de Markus, âgé de 13 ans en 1940 :

« Mon père s'est engagé en 39. Sitôt qu'il a entendu à la radio : « Mobilisation générale », il a dit : « Bon, ben moi je m'engage ». « Alors ma mère lui a dit : « Oui mais tu as des enfants », « Oui, mais la France nous a accueillis, on a été accueillis, il faut qu'on défende le pays qui nous a accueillis. »

Le 13 mai 1941, de nombreux hommes Juifs étrangers reçoivent un billet vert qui leur insigne de se présenter dès le lendemain pour un contrôle personnel. 3700 Juifs se présentent et sont enfermés dans les camps de Beaune-la-Rolande et Pithiviers ; Markus s'en souvient :

« En 41, il y a eu la convocation : Le billet vert qui rappelait mon père pour qu'il vienne se présenter avec sa musette, une couverture et deux jours de vivre à l'école militaire.

³⁹⁹La vie à Paris d'un certain nombre d'enfants cachés dans les départements de la Nièvre et de la Côte-d'Or n'est généralement pas mentionnée dans les témoignages du Département des Justes.

⁴⁰⁰ Dossier 222KOMm de *l'association des enfants cachés*

Et de là ils ont été emmenés à Beaune-la-Rolande. » Markus quant à lui part dans la Nièvre à Larochemillay.)

Micheline R. se souvient avec précision de l'arrestation de son père le 14 mai 1941 et des conditions de son internement⁴⁰¹ :

« Mon père s'est fait arrêter le 14 mai 1941. Un dimanche de juillet 41, Nous avons pu aller le voir. Il y a eu quelques dimanches où les familles ont pu aller voir les gens qui étaient internés. C'est la dernière fois que j'ai vu mon père. (...) Il m'a dit : « Fais bien attention à ta maman », et je crois que cette phrase a déterminé toute ma vie ».

Malgré les craintes de sa femme, le père d'Aristide K.⁴⁰² se rend à la convocation pour régularisation d'identité en ce 14 mai 1941, comme les pères de Micheline et de Markus, il se retrouve piégé et est emmené en autobus à Beaune-la-Rolande. Aristide alors âgé de 9 ans se remémore lui aussi la visite à son père au camp de Beaune-la-Rolande:

« Ma mère et moi avons fait le voyage en train, au camp de Beaune-la-Rolande gardé par des gendarmes français. Je me souviens qu'ils m'ont laissé rentrer dans le camp pour aller voir mon père. Les gendarmes m'ont indiqué qu'il était dans la baraque 16 et qu'il en était le chef. Mon père est venu voir ma mère et en discutant, observant que les détenus sortaient librement en corvée. Il lui a expliqué que certains se sauvaient. Ma mère lui demande d'en faire autant. Mon père lui répondit qu'il n'avait rien fait de mal et qu'il serait relâché. Et nous avons fait le voyage de retour, ma mère et moi. Il a été expédié à Auschwitz le 27 juin 1942 et il est mort le 20 août 1942. » Aristide a pour sa part, beaucoup de chance. En effet , lors de la rafle du Vel d'hiv, il a l'appendicite et se trouve à l'hôpital Saint-Louis puis sa mère étant déportée a la suite de la rafle du Vel d'hiv, le petit garçon est placé à l'Assistance Publique de Paris. Enfin, il passe une année dans la Nièvre près de Saint-Amand-En-Puysay. Il est en quelque sorte caché à l'assistance publique et se souvient que la nourriture y faisait cruellement défaut

Le père de Simone A.⁴⁰³ s'engage lui aussi en tant que volontaire dès l'entrée de la France dans la guerre.

Le père des petites Goldsztajn⁴⁰⁴ s'engage comme ses coreligionnaires dans l'armée française. Il est envoyé dans une base militaire du Tarn. A son retour, à Paris, il se présente comme on le lui demande à la mairie du 10^{ème} arrondissement. Il pense y recevoir la nationalité française pour services rendus à la France. En réalité, c'est un autre genre de

⁴⁰¹ Dossier 040 de *L'association des enfants cachés*

⁴⁰² Dossier 321KLAA de *L'association des enfants cachés*

⁴⁰³ Dossier 235CORs de l'association des enfants cachés

⁴⁰⁴ Dossier 10238 du Département des Justes

remerciements que lui adresse le Gouvernement de Vichy : d'abord interné à Pithiviers, il est ensuite déporté à Auschwitz par le convoi numéro 4, le 25 juin 1942. Mme Goldzstajn et ses enfants sont inquiétés par la police lors de la rafle du Vel d'hiv, cette dernière choisit de ne pas répondre lorsque les policiers frappent à sa porte : voici le témoignage de Madeleine Goldzstajn, 7 ans au moment des faits :

« Lorsque la rafle du 16 juillet 1942 a eu lieu, nous sommes restées chez nous, ma mère n'a pas ouvert la porte quand les policiers français sont venus frapper chez nous. »

M. Ryczywol est Polonais, il arrive en France en 1928 et a une activité politique importante. Il souhaite s'engager dans l'armée, c'est pourquoi, lorsque la police vient l'arrêter en 1940, il n'a pas peur pensant qu'elle va l'y conduire⁴⁰⁵. Geneviève se remémore cette scène que sa famille lui a raconté car lors de la rafle, elle n'avait que trois ans :

« Mon père se fait arrêter en 1940, ma sœur se souvient qu'il n'a aucune crainte, quand la police arrive car il pense qu'on vient le chercher pour l'incorporer. Mon oncle lui, soutient que quand la police vient l'arrêter, les voisins confirment aux policiers qu'il est Juif et ma mère a le temps de nous mettre, mes sœurs et moi-même, dans une autre pièce ».

Léon Jébrak⁴⁰⁶ a 14 ans en 1942 ; il habite dans le XI^{ème} arrondissement de Paris avec sa mère, son père s'est fait arrêter et interner en août 1941 puis a réussi à se cacher à Lyon. Jusqu'à la rafle du Vel d'hiv les Juifs étaient persuadés que l'on ne s'attaquerait pas aux femmes et enfants. Ce fut pourtant le cas et c'est ce qui incita une grande partie de parents Juifs à chercher par tous les moyens à fuir et à cacher leurs enfants. C'est ce que font Léon et sa mère après cette terrible rafle : ils se réfugient chez un oncle puis à Bonny-sur-Loire.

Léon garde le souvenir douloureux de cette terrible rafle :

« Je garde en mémoire les cris d'épouvante des personnes arrêtées par la police française, ce matin du 15 juillet 1942. À cette époque, il y avait encore beaucoup de Juifs dans le quartier de Belleville ».

Raymond Zacks se souvient de la rafle du Vel d'hiv, il venait de partir de chez lui, lorsque la police est arrivée. Sa mère s'étant cachée n'a pas été interpellée de même que son frère, mais son père n'a pas eu cette chance et n'a pu échapper aux policiers. Voici son témoignage⁴⁰⁷ :

« Le 15 juillet 1942 au matin, on nous a conseillé pour la énième fois de partir car il allait y avoir des rafles. Pour mon père c'était impossible, car la France n'était pas

⁴⁰⁵Témoignage de Mme Geneviève Ryczywol

⁴⁰⁶Dossier 7101 et 7101a du Département des Justes

⁴⁰⁷Témoignage écrit de juin 2007

l'Allemagne ! Mon père a été arrêté à notre domicile, 15 rue Eugène Jumin à Paris, lors de la rafle du Vel' d'hiv le 16 juillet 1942 vers 8h30, il était apatride d'origine Polonaise, arrivé en France au mois de janvier 1920. Dans sa tête il était Français, et cela le rendait aveugle car il refusait de voir la réalité. » La police revient au domicile de la famille Zacks dans la nuit du 16 juillet. Heureusement, Mme Zacks avait pris ses précautions et s'était fait faire un faux certificat de maladie grâce au docteur Niel. Les agents sont donc contraints de partir mais ont bien l'intention de revenir pour interner le reste de la famille. Bien évidemment la mère et ses deux fils ne leurs en laissent pas le temps et s'enfuient de Paris dès le 18 juillet.

En 1942, Bienvenida Lévy a 15 ans, elle vit avec ses parents dans le douzième arrondissement de Paris. Elle se souvient de la peur qui la tenaillait lorsque les policiers sont venus les arrêter⁴⁰⁸. Heureusement, ils n'ont pas ouverts la porte et ont bénéficié de l'aide d'Hélène Arnoux qui protège le couple Lévy et envoie leur jeune fille chez ses parents. Voici un extrait de son témoignage :

« Vers le 15 ou 16 septembre 1942, deux hommes en civil sont venus pour nous arrêter, nous le savions car de la famille et des amis Bulgares étaient déjà arrêtés depuis le 9 septembre. Comme c'était à l'heure où nous avons le droit de sortir, nous n'avons pas répondu et ils n'ont pas insisté. Nous n'osions bouger. Nous étions là avec quelques affaires ne sachant où aller ; tremblant de peur, nous restions anéantis attendant qu'on revienne, peut-être pour nous arrêter ? ».

b- Des contraintes pesantes

Le sentiment d'injustice est omniprésent chez les enfants Juifs. Ils sont en permanence mis à l'écart alors qu'ils sont à des âges où le sentiment d'être différent rend les relations sociales difficiles.

Micheline se rappelle avec émotion des moqueries d'une de ses camarades lorsqu'elle dut porter l'étoile :

« En juin 1942, c'est le port de l'étoile. Moi, j'ai sept ans et je sens bien que c'est pas du tout normal que j'aie à porter ce machin-là sur mon gilet. Je ne suis pas très contente et quand j'arrive à l'école (...) il y a eu une camarade de classe qui a commencé à se moquer de moi en me disant : « ah ! La Juive !, ah ! La Juive ! ». On s'est battues bien évidemment. Et l'institutrice est venue, elle nous a séparées, et elle lui a dit : « C'est très mal que ce que tu

⁴⁰⁸ Dossier 5753 du Département des Justes

fais là. Tu ne sais pas ce que tu fais, mais c'est très mal. ». L'institutrice c'est-à-dire le droit, la justice étaient pour moi. Et pour moi, c'est là que s'est enraciné mon amour de la France, et puis mon sentiment profond qu'il y a deux France. »

En juin 1942, la mère de Micheline reçoit une lettre de son père avec son alliance disant : « nous partons pour une destination inconnue, si je ne reviens pas, fais faire une chevalière à Micheline pour ses treize ans. » Ce qui malheureusement fut fait. Par la suite, elle échappe à la rafle du Vel d'hiv⁴⁰⁹. Voici le souvenir qu'elle garde de la rafle cyniquement nommée « opération vent printanier » :

« Le 16 juillet 1942, c'est la rafle du Vel d'hiv. A 4 heures du matin, il y a une voiture qui s'arrête devant la porte. On sonne et ma mère a eu un geste pour ouvrir les volets. Depuis la déportation de mon père, je dormais avec elle, c'était des volets en bois. Et elle m'a dit : « c'est ton père qui revient. Puis heureusement, elle a eu ce geste, elle a regardé par la fente du volet et il y avait deux policiers, et puis un homme en civil. Elle m'a dit : « chut ! pleure pas ! Fais pas de bruits ! ». Ils ont donc sonné, longtemps frappé et puis ils sont partis. J'ai l'impression que ça a duré une éternité. J'ai souvent refait ce cauchemar ensuite. »

Micheline et sa mère passent la Journée puis la nuit suivante enfermées dans la maison se nourrissant de farines et de matzots. La tante de Micheline, Régine vient la nuit suivante frapper à la porte, ce qui sort la maman de sa torpeur. Elle s'enfuit avec sa petite fille chez un oncle. Le lendemain, les policiers reviennent chez elles avec un serrurier, c'est donc d'une certaine façon grâce à Régine que Micheline et sa mère ont survécu.

Mireille Cherchevsky a 4 ans en 1942, elle connaît déjà la peur et l'angoisse liée à sa condition d'enfant Juif. Sans vraiment comprendre pourquoi, elle sait qu'il faut vivre le plus discrètement possible et ne pas évoquer sa judaïté. *Le secret* raconte son enfance en Côte-d'Or pendant la guerre. Voici ce qu'elle pense de la vie, cette petite fille qui n'aurait dû avoir que des préoccupations liées à son âge⁴¹⁰ :

« La vie ? Elle avait cru comprendre que ce n'était ni son dû ni celui de ses parents, marqués d'un joli signe jaune en forme d'étoile. La vie, c'était quelque chose que les autres avaient en plus, mais elle ne savait pas quoi (...) La vie ? C'était, jour après jour, des amis et des parents qui s'effaçaient. Arrêtés, déportés. A la table familiale, les nouvelles circulaient. Abraham ou Léa disaient : « Tu sais, il a été coffré », ou bien : « Elle a été dénoncée, elle est à Drancy. » Rien de plus. Elle savait qu'on ne revient pas de ces horizons là ».

⁴⁰⁹Voir partie II : *Leur vie à la campagne*

⁴¹⁰Sandrel Carole, *Le secret*, Editions Jean-Claude Lattès, 1987, Paris, P13

Elle évoque également l'arrestation de sa mère avec un style poignant et plein de pudeur. On ressent vraiment la douleur liée à la disparition de sa maman, la déchirure intense que provoque la perte de sa mère (elle est appelée de son prénom : Léa)⁴¹¹:

« Un jour, à l'heure du déjeuner, Léa se fit attendre. L'enfant épia les bruits familiers. Portes qui s'ouvrent et se ferment, pas sonores dans les corridors, grille d'ascenseur qui grince. Les bruits se firent moins amicaux et, tout d'un coup, vides. Désespérés. Elle s'obstina à jouer l'impatience, mais elle savait maintenant que Léa ne rentrerait plus, pour aucun déjeuner, pour aucun diner, pour aucun repas. Tant de nuits, pourtant s'étaient passées, complices de la longue dormeuse rousse, abandonnée au sommeil et de la Petite qui résistait, attentive aux pulsations du corps chaud, contre elle, à ses formes et à ses mouvements. C'était fini. Elle était partie ce matin là, l'étoile jaune accrochée gaiement à son manteau. Léa était partie pour Drancy. »

Beaucoup de Parisiens, Juifs et non Juifs fuient Paris pour la province avant l'arrivée des allemands mais une fois le pays occupé, il faut se résigner à rentrer.

Pour protéger les enfants des bombardements, la mairie de Boulogne les évacue en province. C'est ainsi qu'Hélène G.⁴¹² est évacuée dans la Nièvre puis en Haute-Savoie. Lorsqu'elle revient à Paris à l'été 1942, elle a la désagréable surprise de retrouver sa mère portant l'étoile jaune :

« Quand nous sommes revenus à Paris, la surprise a été que ma mère est venue nous chercher à la gare avec l'étoile ; Je n'avais jamais vu d'étoile avant. »

En plus de l'angoisse causée par les bombardements et l'avancée de la guerre, Les enfants Juifs et leurs parents vivent avec la peur constante de se faire arrêter. Hélène se souvient de sa stupeur lorsque ses grands-parents se sont fait arrêter. Elle pensait qu'ils étaient trop âgés pour se faire arrêter, mais ce fut pourtant le cas :

« Il y a eu les bombardements. Ensuite, il y a eu surtout mes grands parents qui ont été déportés. Moi, la veille je me cachais chez eux. Donc déjà, il y avait la peur. On pensait que mes grands-parents étant âgés, on ne risquait rien mes cousines et moi. La veille, je dormais chez eux, le lendemain, ils ont été déportés. Ça, je pense que ça a fait très peur à mes parents donc ils nous ont renvoyés [à la campagne]. »

⁴¹¹ Idem, P .14

⁴¹² Dossier 231SADh de *L'association des enfants cachés*

Françoise W.⁴¹³ est un « cas » particulier car elle est demi-juive de par son père (engagé volontaire lui aussi dans l'armée française) bien que non pratiquant. Elle se souvient de certains événements difficiles relatifs à son père dès le début de la guerre :

« Des hommes sont venus à la maison pour interroger mon père, pour lui demander où se trouvait sa mère. (...) Mon père a simplement dit qu'il était fâché avec sa mère depuis plus de vingt ans et qu'il n'avait plus de contacts avec elle. Alors, on lui a demandé s'il était Juif, il a dit : « non bien sûr que non, c'est un nom pas du tout Juif, d'ailleurs regardez ma femme es catholique... » Il y avait le sapin de Noël et on a fait sortir mon père de la pièce, on a interrogé mon grand frère, on lui a demandé comment on faisait les fêtes etc. Et donc comme on faisait les fêtes de façon chrétienne ça n'a posé aucun problème à mon grand frère pour répondre. (...) Ceci dit, ils ont quand même eu un doute et l'ont emmené chez le professeur Montandon. » Finalement aussi étrange que cela puisse paraître, le père de Françoise ressort avec un certificat d'aryanité ce qui reste aujourd'hui encore énigmatique pour Françoise. Il semblerait que son père ait menti à propos de sa circoncision en affirmant qu'il avait eu une intervention pour éviter des fièvres lors de son service militaire.

Un document de l'UGIF du dispensaire *La mère et l'enfant*⁴¹⁴ du 18 mars 1943 nous apprend que les enfants Wisniewsky alors âgés de 5 et 3 ans étaient aidés socialement et recevaient une pension : 650 francs pour le garçon et 600 Francs pour sa sœur. Les Juifs démunis par les mesures d'exclusion du Gouvernement sont nombreux à tenter de se faire aider par des œuvres sociales comme la *Colonie Scolaire*.

David se souvient lui aussi des cantines organisées par l'U.G.I.F auxquelles sa mère et lui se rendaient⁴¹⁵ :

« Nous nous rendions fréquemment au passage Charles-Dallery. Dans ce même lieu, le soir, je participais aux cours de *Talmud-Torah* que donnait une jeune femme (...) La vie continuait, il fallait bien faire avec. Ma mère couturière, confectionnait des habits et les vendait de temps à autre. La situation financière était très difficile. »

Le petit David malgré ses onze ans est en quelque sorte le chef de la famille depuis l'arrestation de son père, il fait preuve d'imagination afin d'enfreindre les mesures qu'on lui impose, voici comment il se débrouille lorsque une sinistre mesure de juin 1941 oblige les Juifs à faire leurs achats entre 15 et 16h :

⁴¹³ Dossier 288 GOLf de *L'association des enfants cachés*

⁴¹⁴ Archives du Centre de Documentation Juive Contemporaine : Cdxvii-6

⁴¹⁵ Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989

« Je connaissais le quartier comme ma poche, j'y étais né. Avec des copains, on passait par les toits. Si j'avais respecté les horaires imposés, je n'aurais rien trouvé chez les marchands. » Face à l'obligation du port de l'étoile jaune, le jeune garçon ruse, mais l'incompréhension demeure face au florilège d'interdictions imposées aux Juifs :

« A onze ans, raconte David, il est dur de porter une marque distinctive. Je n'étais pas comme les autres ou du moins on voulait me le faire croire. J'étais dans l'obligation de le montrer à tout le monde. Il fallait que cela se sache. J'étais Juif. On devait me montrer du doigt, me reconnaître dans la rue. Comme la plupart des gens, j'utilisais des ruses pour cacher ce bout de textile si voyant. Je portais des livres du côté gauche pour ne pas me faire repérer dans la rue. Un mois plus tard environ, il nous était interdit d'aller au cinéma , au musée , à la piscine ou même dans les jardins publics. On n'avait plus le droit de jouer au square même si on ne gênait personne. D'ailleurs, pouvions-nous gêner quelqu'un ? N'étions nous pas également des enfants qui jouaient à des jeux d'enfants ? Et bien non ! D'autres nous avaient écartés ! Je me sentais en trop. D'ailleurs je ne comprenais pas très bien le pourquoi de la chose. N'étais-je pas né en France ? Alors on enfreignait la loi. On prenait ce risque. On se mettait un gilet ou une veste par-dessus le vêtement où était cousue l'étoile. Pendant qu'un des camarades guettait si le gardien arrivait, nous autres pouvions jouer au ballon. Quand le gardien montrait son nez, il fallait vite se sauver au signal. »

Dans son journal⁴¹⁶, Enéa Averbouth⁴¹⁷, une assistante sociale Juive chargée de placer des enfants Juifs dans des familles d'accueil raconte le quotidien Parisien et la peur grandissante au sein des populations juives et non-juives. En voici un extrait évoquant le début de la guerre caractérisé par un lourd climat d'inquiétude :

« Mon inquiétude est encore plus grande que celle de mon entourage, car je suis chargée de surveiller un groupe de quatre-vingt enfants Juifs de Paris, placés ici dans des familles d'accueil depuis 1939. La peur gagne les nourrices qui me demandent avec angoisse de leur reprendre ces enfants : elles craignent des représailles et ont aussi très peur de voir tuer ces pauvres petits sous leur yeux car on commence à raconter des atrocités commises par les allemands sur les Juifs. »

2- Des organismes très actifs

a- *L'U.G.I.F*

⁴¹⁶ Idem : Dlx-2

⁴¹⁷ Voir I.2 : *Des réseaux bien structurés*

Après les rafles et la brutale arrestation de ses parents, l'enfant parce qu'il est Juif doit fuir, disparaître, se diluer au regard des nazis. Il découvre la méfiance et des sentiments qu'il ignorait. Pour beaucoup d'enfants, la mélancolie devient un état permanent, la peur et la faim leur sont désormais familière. Pour échapper à ceux qui souhaitent sa mort, il apprend la plupart du temps à nier sa véritable identité, à adopter un nom d'emprunt et refouler ses émotions : désormais il ne doit plus pleurer ou se plaindre mais mentir et se taire.

8 000 à 10 000 des enfants Français ont été sauvés par des organisations juives et non juives. Celles-ci leur permettent d'émigrer vers les Etats-Unis ou la Suisse, mais surtout de leur trouver des caches chez des non- Juifs.

L'U.G.I.F est l'organisation juive à laquelle doivent souscrire tous les Juifs. Elle est créée le 29 novembre 1941 sous la tutelle du Commissariat Général aux Questions Juives. Son rôle est d'assurer la présentation des Juifs auprès des pouvoirs publics. C'est le gouvernement de Vichy qui l'instaure contrairement à certains organismes similaires créés dans tous les pays occupés tels les *Judenrate* (Conseil Juif) en Pologne. A la différence des *Judenrate* des autres pays occupés, l'UGIF est créé seulement 1 an 1/2 après l'occupation du pays. Par ailleurs, elle n'est pas fondée sur ordre nazie donné au doyen des Juifs mais par une loi du gouvernement de Vichy. Le droit français officialise le statut de l'UGIF tandis que le Commissariat Général aux Questions juives sert d'intermédiaire avec l'occupant. Tout le territoire français (et non pas seulement une région ou une localité) est soumis aux compétences des dirigeants Juifs. Autre différence fondamentale : Les décisions au sein de l'UGIF sont prises collégialement contrairement au *Judenrate* où le président impose ses choix. Enfin, c'est la police de Vichy qui réalise le recensement et la sélection avant la déportation et non pas l'UGIF. Certains conseils Juifs des ghettos de Pologne avaient à réaliser cette sordide tâche⁴¹⁸.

L'UGIF fonctionne jusqu'à la Libération grâce à des fonds privés. Elle a essentiellement un rôle d'assistance et permet à de nombreuses familles juives de survivre. Parmi ces enfants qui bénéficient de l'aide de l'UGIF on peut évoquer les petits Wisniewski qui reçoivent chacun une pension de 600 et 650 Francs⁴¹⁹, par le biais de la *Colonie Scolaire*. Toutes les administrations juives sont donc rattachées à l'UGIF mais elle possède ses propres maisons. Elle est en effet chargée après la rafle du Vel d'hiv de regrouper les enfants isolés. Dans les centres de l'UGIF cohabitent différentes « catégories » d'enfants : on trouve les enfants « bloqués », c'est à dire : d'abord arrêtés puis « libérés » par les allemands et placés

⁴¹⁸Laffite Michel, *Juif dans la France allemande*, Editions Tallandier, 2006, Paris

⁴¹⁹Archives du Centre de Documentation Juive Contemporaine : CDXXVI-6

dans les centres de l'UGIF mais aussi des enfants arrêtés en province conduits à l'UGIF par la Croix-Rouge, des enfants arrêtés et placés à l'UGIF plutôt qu'à Drancy et enfin des enfants n'ayant pas de famille au camp. Les petits doivent rester dans les maisons de l'U.G.I.F mais celles-ci ne sont pas contrôlées ce qui permet d'en disperser certains. C'est Juliette Stern qui dirige les services sociaux de l'UGIF, avec l'aide de Léa Raich et de Joséphine Getting, elle essaye de mettre à la campagne les enfants isolés. Les enfants bloqués étant fichés restent dans les maisons de l'UGIF d'où ils seront déportés en 1944⁴²⁰.

Dans les maisons de l'U.G.I.F on trouve également les enfants « libres ». Ce sont des enfants confiés par leur famille à l'U.G.I.F ou des enfants abandonnés lors d'arrestations ou cachés chez des voisins qui ne veulent pas s'en occuper. Quelques centaines d'enfants de l'U.G.I.F sont placés dans des institutions religieuses, notamment chez les *Sœurs de Notre Dame de Sion* et les *Pères de Sion* sous la responsabilité du père Devaux qui a caché en région Parisienne plus de 400 enfants. Mais, ceux-ci sont rarement des enfants bloqués⁴²¹.

Albert a 9 ans en 1942, il se souvient parfaitement de la rafle dans laquelle ses parents ont été pris et de la tragédie que cela a entraîné⁴²². Il a été sauvé par une non-juive Mme Destant mais ne sait pas de quelle organisation celle-ci faisait partie. Voici son émouvant témoignage dans lequel il raconte leur placement à l'UGIF avec ses sœurs de 15 et 6 ans et enfin leur sauvetage et leur placement dans des familles :

« C'était en décembre 1942. Nous étions trois enfants : deux sœurs, l'une de 15 ans, l'autre de 6 ans et moi de 9 ans. Nous vivions avec nos parents venus de Pologne en 1937 et ma grand-mère très âgée et pratiquement aveugle. Encore incrédules, mes parents se sont eux-mêmes jetés dans un guet apens qui leur a coûté la vie. Ils se sont rendus à la mairie du Xème arrondissement et là, on les arrêta. Nous étions à la maison, très inquiets de ne pas les voir revenir. Et ce n'est que vers 23h que mon père est rentré seul pour y chercher quelques vêtements et repartir aussitôt. Il était accompagné par deux policiers français en civil. Mon père a réussi à dire quelques mots en yiddish à ma grande sœur. Il lui indiqua très furtivement l'endroit où elle trouverait un peu d'argent, quelques bijoux. Il lui ordonna de quitter la maison aussitôt après son départ sans emmener de valise. Je ne les ai plus jamais revus. Ils ont été déportés par le convoi n°46 du 9 février 1943. Dès la descente du train ils ont été gazés. Ma sœur Pauline, a écouté à la lettre les propos de notre père. Elle a cousu de grands billets de 1000 francs dans les épaulettes du petit manteau que je portais. Nous sommes partis aussitôt

⁴²⁰ <http://www.lamaisondesevres.org>

⁴²¹ Idem

⁴²² Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989

en laissant la maison telle quelle. Nous avons erré dans les rues de Paris. Comme nous l'avait indiqué notre père, nous avons pu placer notre grand-mère à l'hôpital Rothschild. Nous sommes allés ensuite dès l'aube, à l'U.G.I.F. Mes deux sœurs et moi avons été internés –si je peux dire- dans les centres de l'U.G.I.F, d'abord au centre de Lamarck durant deux mois, et ensuite à celui de Guy Pantin. On ne pouvait plus sortir de ces centres d'hébergement temporaire et de triage. Nous étions tous des orphelins qui ne savions pas où aller ; beaucoup d'entre nous avions été au préalable internés à Drancy. Le 12 février 1943, des autobus chargeaient des adolescents. Tous les enfants chantaient. On ne se rendait pas compte, mais il y avait une sorte de malaise. Des rumeurs couraient que les gens se suicidaient à Drancy. On nous mettait dans la cour et on nous appelait par ordre alphabétique. Puis, ce fut le tour de Pauline. Elle ne répondit pas. Avec un petit ami, nous l'avions cachée dans la cave, et durant huit jours et huit nuits, elle n'a pas bougé de la soute à charbon. Tous les jours des autobus arrivaient et on appelait des enfants de plus en plus petits. Où allaient-ils ? On n'en savait trop rien. Puis, une nuit, une femme que je ne connaissais pas m'a réveillé avec ma sœur Jacqueline. On s'est vite habillés, hagard, et tous les trois, en se tenant la main, nous avons quitté le centre Guy Pantin sans bruit. Cette dame s'appelait Mme Destant, elle habitait Neuilly-sur-Seine, rue des sablons, Elle n'était pas juive et voulait nous cacher à la campagne. Elle nous retira l'étoile cousue sur nos vestes et nous interdit de révéler à qui que ce soit notre identité et nos origines ». Les enfants sont ensuite placés par cette *Juste*, en Seine-et-Marne mais les deux familles où ils sont successivement cachés les brutalise, Mme Destant les retire donc, et les place dans la Nièvre à Villechaud⁴²³. Albert savait qu'elle les protégeait et faisait attention à eux :

« Je savais que Mme Destant faisait tout pour nous aider, j'avais confiance en elle. »
Aujourd'hui encore il lui voue une reconnaissance infinie :

« Mme Destant avait risqué sa vie pour nous, petits Juif sans que nous la connaissions, sans que personne le lui ait demandé, sans jamais avoir été rémunérée et d'ailleurs sans que personne ne l'ait remerciée pour son acte de courage et d'humanité. »

Après la mise en place de l'U.G.I.F, certaines structures ont une façade officielle mais cachent en réalité toute une organisation clandestine : il s'agit notamment de *l'OSE*, *la Sixième*, *le réseau Garel*, *les Éclaireurs Israélites*, *la Colonie Scolaire*, son dispensaire *La mère et l'enfant* et son réseau *Rue Amelot*⁴²⁴. Nous n'étudierons dans cette partie que les

⁴²³ Voir II : Leur vie à la campagne

⁴²⁴ Exposition sur l'organisation *Rue Amelot* à Paris XII en mai 2007

organismes qui ont contribué au sauvetage d'enfants Juifs en les cachant en Côte-d'Or mais surtout dans la Nièvre.

b- L'O.S.E (Œuvre de Secours aux Enfants)

Dès 1941, l'OSE décide de disperser les enfants en zone occupée. C'est une organisation qui voit le jour en 1912 en Russie. Dans cette Russie antisémite où les pogroms sont nombreux, elle a dès le début du siècle, un rôle d'assistance envers les Juifs, notamment les enfants.

Le docteur Joseph Weill, est alsacien. C'est un membre actif de la communauté juive de Strasbourg. Très tôt, il comprend que le projet nazi à l'égard des Juifs est génocidaire. Il s'engage dans l'OSE ce qui lui permet de faire libérer un certain nombre d'enfants internés dans les camps de la zone Sud. Dès septembre 1942, au cours d'une réunion secrète organisée à Lyon, le docteur Joseph Weill incite à la fermeture des maisons de l'O.S.E. qu'il considère comme des souricières qui mettent en péril la vie des enfants dont il prône la dispersion. Les Principaux membres du *comité-O.S.E* sont : le docteur Eugène Minkowski, Valentine Cremer, Falk Walk, Enéa Averbouh. L'O.S.E. comme toutes les œuvres juives, est intégrée à l'U.G.I.F.⁴²⁵.

Le placement des enfants chez les non-Juifs est concrètement mis en place en septembre 1941. Au milieu de l'année 1941, le docteur Eugène Minkowski définit ainsi les trois lignes de l'activité de l'O.S.E. : une aide constante envers les familles juives nécessiteuses, l'organisation du camouflage des enfants et leur suivi dans la clandestinité⁴²⁶. Une des premières réunions de l'OSE a lieu le 1^{er} décembre 1941, voici comment elle se déroule selon Enéa Averbouh⁴²⁷ et comment apparaît l'idée du placement définitif des enfants :

« Première réunion aux bureaux de l'O.S.E, Champs-Élysées à laquelle assistent Mme Walk, le docteur Minkowski, et Mlle Stern. Le docteur Minkowski, dans une atmosphère lourde d'angoisse, nous fait part de ses craintes au sujet de l'avenir des Juifs. Melle Stern qui travaille à la Coordination est d'accord avec lui pour conseiller de placer au plus vite les enfants non plus seulement pour les vacances mais pour les cacher ! C'est donc l'ère des placements clandestins qui va commencer ! Il faut tout d'abord faire la plus large prospection

⁴²⁵Zeitoun Sabine, *L'œuvre de Secours aux Enfants, OSE sous l'occupation en France*, l'harmattan, Paris, 1990

⁴²⁶Jacubovitch J., *Rue Amelot, aide et Résistance*, Éditions du Centre Medem, Paris, 2006

⁴²⁷Archives du Centre de Documentation Juive Contemporaine : Journal d'Enéa Averbouh, DLXX-2

possible, avec la plus grande prudence, cependant, pour trouver comme nourrices des femmes sympathiques, sûres, braves et pas bavardes surtout ! Que nos cœurs sont lourds !! »

Les enfants de Juifs immigrés sont les premiers à bénéficier des placements de l'OSE. En effet, ils sont les plus repérables du fait d'un accent et d'une mauvaise maîtrise de la langue française. Par ailleurs, au début des arrestations, les enfants d'étrangers ont plus de risques de se faire arrêter que les enfants dont la famille vit en France depuis des générations⁴²⁸.

A partir de 1942, L'O.S.E, fait appel au dévouement de nouvelles personnes pour assurer le convoi et le suivi d'enfants à camoufler. De nouvelles recrues vont permettre à l'OSE de prospérer : Céline Vallée, une assistante sociale qui dirige un patronage autonome (le centre n° 35), Simone Kahn, et Jeanine Lévy. Ces trois Françaises, intègrent successivement le *Comité-O.S.E*. Les femmes les moins typées, et donc les moins repérables, voyagent hors de Paris afin de trouver des familles pour accueillir les enfants. Leur rôle est délicat, car en présentant la situation des enfants elles essuient de nombreux refus. Par ailleurs, les familles qui les acceptent doivent tenir secrète l'identité des enfants et mentir à leurs voisins en leur annonçant la venue prochaine d'un neveu, cousin ou parent⁴²⁹.

Les assistantes sociales de l'O.S.E. sont réparties par secteurs géographiques. Les plus âgées, Enéa Averbouh et Hélène Matorine, prospectent le plus souvent dans les environs de Paris. Les plus jeunes, Céline Vallée, Jeanine Lévy ou Simone Kahn, vont trouver des familles dans les départements les plus éloignés.

Enéa est une des assistantes sociales parmi les plus actives. Voici une partie de l'éloge faite par Eugène Minkowski le 24 mars 1947 sur cette femme exceptionnelle⁴³⁰ :

« Elle a fait partie de la petite équipe clandestine qui s'était constituée à mes côtés dans le but de soustraire des enfants israélites à leurs persécuteurs. Il nous a été donné de mettre à l'abri de cette manière près de 700 enfants qui sont ainsi sortis indemne de la tourmente. Madame Averbouth a pris une part très active et sans nul défaillance à ce travail particulièrement périlleux qui exposait ses exécutants, à chaque instant aux représailles de la part de la Gestapo et des agents de Vichy. Pleine de courage, Madame Averbouth a toujours accepté sans mot dire, toutes les missions dangereuses que j'avais à lui confier, et les a accomplies à notre satisfaction. »

⁴²⁸ Zeitoun Sabine, *L'œuvre de Secours au Enfants, OSE sous l'occupation en France*, l'harmattan, Paris, 1990

⁴²⁹ Idem et <http://www.lamaisondesevres.org>

⁴³⁰ Archives du Centre de Documentation Juive Contemporaine : DLXX-1

Le fils d'Enéa Averbouth, Serge est durant la guerre, caché en Province⁴³¹. C'est sa mère, comme pour les autres enfants qui s'occupe de lui trouver des lieux de refuges. Elle le place ainsi chez des cheminots de Coutras en juillet 1940 puis dans la Nièvre, à Aunay-en-Bazois et à Châtillon-en-Bazois afin d'être plus libre dans ses activités résistantes. Serge Averbouth se souvient d'histoires que lui racontait sa courageuse mère sur ses activités clandestines :

« Je sais qu'elle a réussi à sortir des enfants Juifs, elle en avait quinze ou seize je crois, en obtenant un laissez-passer, un ausweis parce qu'un allemand, à Bordeaux l'a prise pour une Madame Schmidt et comme elle parlait l'allemand, elle a joué le jeu. Il lui a donné un ausweis, ce qui fait que ses gosses ont pu passer de l'autre côté de la ligne de démarcation ». Il se rappelle également qu'elle fut suivie dans le métro avec une de ses collègues ; craignant d'être arrêtées elles mangèrent les adresses des enfants placés.

Enéa cache son fils à Aunay-en-Bazois car son mari s'y trouve déjà :

« Elle m'a descendu dans la Nièvre parce que mon père était dans la Nièvre et donc il pouvait de temps en temps me voir. Il était dans la clandestinité là bas mais il pouvait me voir de temps en temps quand même »

Menacée, Enéa Averbouth finit elle aussi par se cacher dans la Nièvre en octobre 1943 sous le nom de Letourno.

Simone, se souvient de son placement dans la Nièvre par l'intermédiaire de l'OSE au début de l'année 1944⁴³² :

« Ma mère nous a placé par l'intermédiaire de l'OSE (...).Et donc, Une dame nous a donné rendez vous à la gare de Lyon et nous a confiées à une femme qui nous a emmenées dans la Nièvre à Donzy. Voila, on était toutes les trois. Alors elle nous a dit : « surtout, ne vous laissez pas séparer, restez ensemble. » Moi, j'avais treize ans, mon autre petite sœur avait sept ans, la petite avait quinze mois. Et cette dame nous a emmenées. On était un petit groupe. A part nous, il y avait encore quelques enfants. Je ne me souviens plus combien, trois ou quatre je crois, On est arrivées à Donzy c'était au début février, il faisait très froid ce jour là, début février 44, vers le 1 ou le 2 février 44. Il faisait très très froid et elle nous a donc placées chez cette dame. On était restées les dernières là au lieu de rendez vous, et cette dame est arrivée, une dame assez âgée. Elle avait demandé seulement un enfant ou deux. Et comme on était trois, la dame lui a dit : « écoutez ça serait dommage de séparer les trois sœurs, prenez les toutes les trois ; » Alors elle a dit : « Oui mais ça sera dur pour moi, je suis seule. »

⁴³¹ Dossier 045AVEs de *l'association des enfants cachés* et 10976 du Département des Justes

⁴³² Dossier 235CORs de *l'association des enfants cachés*

Alors elle m'a dit : « si la grande veut bien s'occuper de la toute petite, je veux bien les prendre ». Alors bien sûr, j'ai promis que je m'occuperais de la toute petite et j'ai tenu parole. Et c'est comme ça quelle nous a prise chez elle ».

Les enfants Wisniewski ont aussi bénéficié de l'aide de l'OSE : cet organisme fournit chaque mois une petite pension à Mme Bompis, une somme bien utile car celle-ci n'est guère riche⁴³³. Voici le témoignage de Renée Papiernik (née Wisniewski) :

« Pendant très longtemps, mon frère et moi-même, nous nous sommes posés cette question. Comment notre mère avait-elle pu payer la famille Bompis alors qu'elle était complètement démunie ? On a découvert dans les archives de l'OSE, que c'est cet organisme qui s'occupait du paiement. J'ai par exemple le souvenir que j'avais rarement des chaussures à ma taille. Melle Bompis achetait des chaussures trop grandes quand l'argent arrivait et petit à petit, elles devenaient trop petites. Cela permettait de « tamponner » et de vivre plus longtemps avec. »

Les principaux départements d'accueil des enfants Juifs sont le Loiret, la Sarthe, la Seine-et-Marne et la Seine-et-Oise. La Nièvre a également été un département qui a accueilli de nombreux enfants en provenance de l'Œuvre de Secours aux Enfants.⁴³⁴

Cet organisme s'assure aussi du bien-être des enfants. Les assistantes sociales viennent régulièrement voir les enfants afin de vérifier qu'ils sont bien traités. Il arrive souvent que les familles accueillent les enfants Juifs dans le seul but de gagner un peu d'argent. La pension d'un enfant Juif est en effet légèrement supérieure à celle d'un enfant non Juif de l'assistance publique. Dans ce cas, elles profitent également des enfants pour les faire travailler durement. Ce ne sont donc pas des familles que l'on peut qualifier de *Justes*, car si, effectivement elles ont accueilli des enfants Juifs, cela était pour une question d'intérêt, il était pour elles impensable de garder ces enfants sans contrepartie financière. Beaucoup heureusement, accueillent les enfants par générosité et humanisme. Comme le dit Enéa Averbouth dans son journal en décembre 1941, une solidarité est bien présente⁴³⁵ :

« Et pourtant quelle lumière peut parfois nous éclairer en nous montrant les sympathies autour de nous ! Nous avons la visite d'assistantes sociales de diverses mairies, assistantes non juives naturellement qui viennent nous assurer qu'elles feront des arbres de Noël pour nos enfants. (...) Que ce geste est touchant et réconfortant. Dans sa détresse, Israël donne amitié et secours ! Oh ! Merci !! »

⁴³³ Entretien du 26 mai 2007

⁴³⁴ <http://www.lamaisondesevres.org>

⁴³⁵ Archives du Centre de Documentation Juive Contemporaine : Journal d'Enéa Averbouth, DLXX-2

A partir de novembre 1943, le *Comité-O.S.E.* abandonne toutes ses activités légales et bascule jusqu'à la fin de la guerre dans la clandestinité. Au total, l'OSE a sauvé plus de 5000 enfants, ce qui est considérable⁴³⁶.

c- La Rue Amelot

Le Comité de la *Rue Amelot* est créé le 15 juin 1940 par des hommes immigrés de gauche : Jacobovitch, David Rapoport et Léo Glasser après avoir vu la détresse des Juifs liée à l'échec français face à l'Allemagne. C'est notamment David Rapoport homme originaire de Russie qui dirige la *Rue Amelot* dès septembre 1940. Il est décrit par ses collègues comme un véritable sage. Le 7 octobre 1943, il se fait déporter, ses dernières pensées sont alors pour la *Rue Amelot* comme en témoigne ce petit mot⁴³⁷ :

« Mes chers,
J'espère que vous avez eu de mes nouvelles de Drancy.
Quelques mots du wagon en gare de Bobigny.
Partons, je crois pour Metz.
Bon courage. Continuez.
Toutes mes pensées sont à vous.
Vous ne pouvez pas imaginer à quel point.
La mère et l'enfant sont aimés à Drancy.
Votre D. »

La *Rue Amelot* est constituée de cinq organisations juives: "*La Colonie Scolaire* " et les cantines populaires dont le dispensaire est "*La Mère et l'Enfant* ", "*le Bund* ", "*« Poale Sion de gauche*" "*La Fédération des Sociétés Juive* », et "*« Yddische Vinkl*"⁴³⁸ ». Elle possède plusieurs cantines scolaires et des dispensaires mis en commun comme en témoigne Jacobovitch : « nonobstant toutes divergences d'opinions, il fut décidé de mettre en commun tous les stocks des cantines afin que toutes puissent fonctionner »⁴³⁹. C'est une organisation totalement illégale est non enregistrée auprès de la préfecture. En cas de contrôle, elle dit être une organisation de secours liée à l'UGIF. Son mot d'ordre est de « ne pas se soumettre aux ordres officiels de la puissance occupante ».

⁴³⁶ Zeitoun Sabine, *L'œuvre de Secours aux Enfants, OSE sous l'occupation en France*, l'harmattan, Paris, 1990

⁴³⁷ Exposition sur la *Rue Amelot* de mai 2007

⁴³⁸ Jacobovitch J., *Rue Amelot, aide et Résistance*, Éditions du Centre Medem, Paris, 2006, P18

⁴³⁹ Idem

Un comité de coordination est créé le 6 février 1941, il regroupe *l'OSE, le comité de bienfaisance, l'asile de jour et de nuit* et bien sur, *Rue Amelot*.

Le financement de *Rue Amelot* est d'ordre privé comme le souligne M. Jacobovitch : « Dès qu'elles ont été autorisées, nous avons procédé à des collectes auprès de la population »⁴⁴⁰. Elle est également aidée financièrement par la *Fédération* et les *Quakers*.

Les activités de la *Rue Amelot* sont de plusieurs ordres : elle favorise les activités culturelles et spirituelles : repas collectifs lors de fêtes, discussions sociales ou politiques, (BUND), organisation de séjours d'été pour un grand nombre d'enfants Juifs (100 en 1941) par la *colonie scolaire*, ou encore écoles complémentaires dans chaque cantine.

Socialement, la *Rue Amelot* apporte une aide importante. Les cantines populaires favorisent la distribution de plus de 1000 repas par jour. Elles permettent aux Juifs de se retrouver et de se réconforter. *Rue Amelot* a en premier lieu concentré son aide sur les enfants en leur fournissant vêtements et nourritures. C'est également une œuvre qui tente d'aider les personnes internés. Peu à peu, l'illégalité grandit, Au printemps 1943, un service de faux papiers prospère.

Le sauvetage des enfants est une activité essentielle de la *Rue Amelot*. Après juillet 1942, un service spécial est créé dont la charge revient à Jacobovitch. Ce service recherche des familles d'accueil en province, muni les enfants de faux papiers, organisent leur transport et prend en charge leur entretien tout en veillant sur eux. Quand ils le peuvent, ce sont les parents qui se chargent des frais sinon c'est *Rue Amelot* qui se doit de payer malgré les difficultés rencontrées : « nous avons de grosses difficulté pour la fourniture du linge et des vêtements. »⁴⁴¹

Les parents ne doivent pas chercher à rencontrer leurs enfants et fournissent des lettres par l'intermédiaire de *Rue Amelot*. Les jours de rafles, des mères désespérées amènent en derniers recours les enfants à *Rue Amelot* comme le rapporte Jacobovitch⁴⁴² : « Il y avait, *Rue Amelot*, après chaque rafle massive, des scènes particulièrement douloureuses. Des enfants désemparés et sans défense en étaient le centre. Des mères aux yeux effrayés, à l'assurance brisée, qui avaient réussi à se sauver avec leurs enfants au milieu de la nuit nous les amenaient. Elles n'avaient pas dormi, tremblaient de froid et nous les abandonnaient le plus vite possible afin de trouver une cache pour elle-même. Parfois les enfants nous étaient emmenés par des voisins chrétiens qui les avaient enlevés à leurs parents à la dernière minute,

⁴⁴⁰ Idem, P 52

⁴⁴¹ Jacobovitch J., *Rue Amelot, aide et Résistance*, Éditions du Centre Medem, Paris, 2006

⁴⁴² Idem, P85

avec scandale des mains des policiers, parfois avec leur accord. Des parents, ils ne recevaient qu'une seule recommandation : 36 rue Amelot ».

Helene Jelikoph a été sauvée par *Rue Amelot* qui l'a placée dans la Nièvre à Donzy⁴⁴³ :

« Mes parents ont été arrêté le 11 septembre 1942 et emmenés à Drancy, je n'avais pas 10 ans. Je ne les ai jamais revus. Si j'ai échappé à la déportation, c'est grâce aux vacances scolaires. L'école ne reprenait que le 1^{er} octobre et j'étais en vacances à Drancy chez une nourrice. On m'a ramené à Paris où j'ai été recueillie par une voisine (Juive aussi), amie de mes parents. On (à l'époque je ne savais pas qui) m'a envoyée à Donzy, petit bourg de la Nièvre où je suis restée cachée chez une famille chaleureuse mais je devais taire mon appartenance juive. C'est seulement récemment en faisant des recherches au CDJC que j'ai appris que c'est *Rue Amelot* qui m'avait sauvée. »

L'orphelinat « Beiss Yessimin » (la Varenne) est inauguré en 1934, il est confié à la *colonie scolaire* pendant la guerre. Le docteur Wolf Perel en a la charge.

Dans cet orphelinat de la Varenne, se trouve des enfants dont les parents ont été déportés. Ils sont placés là par *Rue Amelot*. Cette institution est considérée comme un lieu d'asile jusqu'en 1943 lorsque les allemands commencent à arrêter les enfants. C'est ainsi que les enfants sont peu à peu placés en province. Madame Boyer⁴⁴⁴ évoque ainsi ces enfants dont elle eût à s'occuper : " *C'était pour la plupart des enfants dont les parents avaient été déportés. On les conduisait à la Varenne. Moi, je m'en occupais, je changeais leurs vêtements, je faisais leur toilette. Ils étaient en général pleins de poux.* " En 1943, avec les premières arrestations dans les centres de l'*U.G.I.F.*, la *Rue Amelot* décide d'évacuer les enfants de la Varenne et de les placer à la campagne. Entre le 3 et le 6 mars 1943, dix-sept enfants répartis en trois groupes, sont évacués et placés à la campagne. Madame Marie-Elvire Flament⁴⁴⁵ assure leur convoyage dans des familles de la Nièvre. Le 22 juillet 1944, la directrice Paulette Lévi est arrêtée avec les enfants restant⁴⁴⁶.

Ginette Skalka (11 ans en 1942) était une de ces enfants de la Varenne placée par *Rue Amelot* dans la Nièvre. Voici d'après ses souvenirs, comment s'est passé son placement qui contrairement à Hélène précédemment citée ne fut pas des plus chaleureux⁴⁴⁷ :

« Au cours de l'année 1942, ma mère a été hospitalisée à l'hôtel-Dieu. Pendant ce temps, j'ai été placée à la Varenne Saint-Hilaire dans l'orphelinat qui était sous la

⁴⁴³ Témoignage présent dans l'exposition *Rue Amelot*

⁴⁴⁴ <http://www.lamaisondesevres.org/>

⁴⁴⁵ Marie-Elvire Flament a reçu la médaille des Justes en 1985.

⁴⁴⁶ Exposition *Rue Amelot*

⁴⁴⁷ Témoignage présent dans l'exposition sur la *Rue Amelot* de mai 2007

responsabilité de la Colonie Scolaire. Un jour du mois de juillet, j'ai été convoquée par la directrice de l'orphelinat, après une petite préparation, elle m'a tendu une lettre qui venait de Drancy, ma mère m'expliquait qu'elle serait sans doute absente pendant un certain temps. Les enfants sont restés à l'orphelinat, nous allions à l'école, on nous répétait à longueur de temps : « Quoi qu'il arrive, vous ne devez jamais dire que vous êtes Juifs ». Vers novembre 1942, la maison a commencé à se vider. Deux fois par semaine, deux ou trois enfants partaient en province avec une accompagnatrice. Il me semble que mon tour est arrivé début mars 1943. C'était l'avant dernier départ. Notre accompagnatrice se nommait Mme Flament et travaillait pour l'Assistance Publique. Nous avons été placés dans différentes familles, j'ai été placée dans la famille Landais. »

Pour les placements dans les familles, les organisateurs de *Rue Amelot* ont à faire à des non Juifs. Certains individus viennent directement Rue Amelot demandant à ce qu'on leur confie des enfants. Des assistantes sociales non juives de Paris se chargent spontanément de placement d'enfants en province. Parmi les non Juifs qui ont particulièrement aidé Rue Amelot, on trouve notamment Mme Flament qui a caché 60 enfants dans la Nièvre et la Sarthe et s'est avec dévouement occupée d'eux⁴⁴⁸. Parallèlement à ses activités au sein de la *Rue Amelot*, elle travaille dans un dispensaire du quartier du Marais où elle est chargée de placer les enfants de parents tuberculeux à la campagne. Cette tâche lui permet d'avoir de nombreux contacts avec des familles de la Nièvre. Avec les premières mesures anti-juives, des familles du quartier lui confient leurs enfants afin qu'elle les cache à la campagne. Elle place ainsi une centaine d'enfants clandestinement. Elle entre alors en contact avec la *Rue Amelot*, pour laquelle elle sera une des principales convoyeuse d'enfants. Cette « grande dame » reçoit la médaille militaire française de la Grande-Bretagne et la médaille des *Justes* à titre posthume, le 20 septembre 1985⁴⁴⁹.

Les petites Mandel sont également cachées dans la Nièvre grâce à Mme Flament. En 1942, les trois fillettes Annette, 9 ans, Bella, 7ans et Monique, 18 mois vivent à Paris IVe avec leurs parents et leurs deux frères. Malheureusement, leur père et leurs frères se font arrêter. Mme Flament qui s'occupe des enfants parvient alors à convaincre la mère de cacher les fillettes. Après une courte étape en Bretagne où la famille les renvoie en apprenant qu'elles sont Juives, elles arrivent à Perray dans la Nièvre mais sont livrées à elles même. Mme Flament finit par placer Anna et Monique chez le couple Aubert de Menestreau et Bella chez une cousine des Aubert dans la maison voisine. Là, les fillettes vivent chaleureusement

⁴⁴⁸ Jacobovitch J., *Rue Amelot, aide et Résistance*, Éditions du Centre Medem, Paris, P 92

⁴⁴⁹ Groupe Saint-Maurien Contre l'Oubli, *Les Orphelins de la Varenne, 1941-1944*, l'Harmattan, Paris, 2007

en compagnie de la fille, de la belle fille et du petit-fils du couple mais aussi de trois enfants Juifs et d'une petite fille de l'Assistance Publique.

L'arrestation de Rappoport en juin 1943, révèle à la Gestapo, l'ampleur de l'activité clandestine de *Rue Amelot*. Des documents secrets du Commissariat Général aux Questions Juives sur les agissements de l'UGIF révèlent qu'en mai 1943, les membres du gouvernement sont déjà bien informés des activités de l'OSE, (article nommé *Placement d'enfants chez des aryens*)⁴⁵⁰.

« Il a été spécifié que les régies de dépenses autorisées à l'UGIF ne pourraient pas opérer les versements de frais de pension entre les mains de nourriciers Juifs ou de maisons maternelles Juives. Ces dispositions auraient provoqué une vive émotion à l'UGIF car elles risquaient de neutraliser les efforts des services de placements clandestins avec deux états civils fonctionnant tant au dispensaire *La mère et l'enfant*, 36 rue Amelot (bureau secret au 2ème étage) et au dispensaire des francs bourgeois (également au 2ème étage bureau Averbouth). »

Avec l'arrestation de Rappoport, les Cantines et l'orphelinat de La Varenne sont désormais transférées à l'U.G.I.F, cependant les activités de *Rue Amelot* se poursuivent de septembre 1943 à la Libération. La plus grande partie des enfants est remise entre les mains du professeur Minkowski, responsable de l'O.S.E. Un secrétariat concernant l'administration et la correspondance avec les nourrices est créé à la fin de l'année 1943. Mme Flament, s'occupe activement de ce service. Par ailleurs, *Rue Amelot* continue à distribuer aux familles les plus démunies des cartes d'alimentation fournies par des employés de mairie et des organisations de Résistance.

La *Rue Amelot* est donc l'une des principales organisations de secours d'enfants Juifs. Par son organisation et sa perspicacité, elle a réussi l'exploit de sauver un millier d'enfants dans le Paris occupé.

Certaines petites organisations résistantes s'occupent également des enfants Juifs. Hélène G., âgée de 15 ans en 1942 a été placée dans différentes familles d'accueil notamment dans la Nièvre, elle se souvient, d'un certain M. Duchet de Nevers qui lui trouvait les familles d'accueil⁴⁵¹ :

« Après la rafle du Vel d'hiv, la question juive était importante, le ravitaillement était difficile, les bombardements. Et là il y avait un monsieur Duchet qui habitait Nevers, je ne

⁴⁵⁰ Archive trouvée dans le dossier 10976 de Serge Averbouth au Département des Justes

⁴⁵¹ Dossier 231SADh de l'association des enfants cachés

sais pas de quelle organisation il faisait partie, et nous avons encore été renvoyés dans la Nièvre, mon frère et moi. »

Elle sait peu de choses de ce protecteur mais se souvient qu'il la protégeait :

« Je ne sais pas comment mes parents se sont mis en contact avec lui (...) je sais que M. Duchet s'occupait de nous ».

C'est le maire du village de Ciez dans la Nièvre, M. Milprêtre qui demande à une habitante du village : Mme Glasser-Félin d'héberger tour-à-tour huit enfants Juifs⁴⁵². Elle reçoit chaque mois un peu d'argent pour chaque petit, par l'intermédiaire de Mme Clément, une envoyée d'un organisme d'entraide non précisé. Il s'agit peut-être de Mme Clément-de-Lépine Lucienne qui travaille avec l'organisation clandestine de l'UGIF pour trouver des familles d'accueil en zone occupée⁴⁵³. Mme Glasser-Félin ne sait pas que les enfants sont Juifs, le maire le lui apprend plus tard mais cela ne modifie en rien l'amour qu'elle porte à ses protégés. On ne sait à quelle organisation appartient M. Milprêtre (peut-être a-t-il tout simplement été contacté par le service clandestin de l'UGIF) mais ce brave homme qui a contribué au sauvetage de huit enfants est mort en déportation pour actes de Résistance.

3- Grâce aux liens d'amitiés

a. Des liens familiaux ou fondés avant-guerre.

Les enfants Juifs ont pour un certain nombre d'entre eux, été cachés dans des familles grâce à des liens d'amitié ou de connaissance. C'est durant les périodes les plus sombres d'une vie que l'on teste la valeur d'une amitié. Certains Juifs ont été sauvés par leurs amis non-Juifs qui ne toléraient pas les persécutions dont ils étaient victimes. L'amitié a parfois été plus forte que le chaos comme ces différentes histoires l'illustrent. Parfois des liens créés avant guerre, par exemple entre une nourrice et un enfant Juif, vont s'avérer vitales lors de la Shoah comme l'exemple qui suit le montre.

Rosette Z.⁴⁵⁴ est dès ses plus jeunes années, confrontée à la dureté de la vie. A la mort de sa mère, en 1936, elle a quatre ans, son père ne parvient pas à s'occuper convenablement d'elle, l'enfant se retrouve donc à l'Assistance Publique. Elle est ensuite placée dans trois familles d'accueil mais les placements se passent mal, la petite est souvent battue. La quatrième fois, l'enfant est placée à la Chapelle dans la Nièvre. Elle aide la dame qui

⁴⁵² Dossier 9526 du Département des Justes

⁴⁵³ Exposition sur *Rue Amelot* de mai 2007

⁴⁵⁴ Témoignage de *l'association des enfants cachés*

l'accueille à jardiner⁴⁵⁵. En 1940, l'enfant revient à Paris à la demande de son père. La petite fille ne parvient pas à s'adapter : élevée comme une petite paysanne, l'enfant n'a plus de repères dans cette grande ville. La nouvelle femme de son père prend par ailleurs la petite Rosette pour souffre-douleur et la bat sans raisons. Le papa constatant la détresse de sa petite fille et la méchanceté de sa femme à son égard ne sait plus quoi faire, Rosette, elle n'a qu'un souhait : retourner chez sa nourrice :

« Il m'a pris les mains comme ça, je m'en rappellerais toujours, il m'a dit : « qu'est ce qu' on va devenir tous les deux ? » et c'était déjà 41, on sentait que ça grondait, le monde grondait, il se passait des choses déjà et j'ai dit : « moi, je voudrais retourner chez ma Mémé [Rosette nomme ainsi sa nourrice]. »

Le père est d'abord réticent à cette idée mais voyant la situation des Juifs s'aggraver il finit par écrire à la nourrice de Rosette. Celle-ci est d'accord pour reprendre l'enfant ; durant l'été 42, après la rafle du Vel d'hiv, Rosette convoyée par de braves voisins part donc clandestinement dans la Nièvre retrouver « sa Mémé » :

« Ça allait très, très mal, et on avait des voisins qui étaient charmants, des catholiques et ils ont proposé de m'emmener à la campagne. Donc ils ont décousu l'étoile et ils sont partis avec moi dans le train jusqu'à Cosne-sur-Loire. A Cosne, ma Mémé m'attendait au train et elle m'a emmenée chez elle ».

Le cas de Françoise W.⁴⁵⁶ est particulier car si son père est Juif, sa mère, elle, ne l'est pas et est originaire du Morvan. Durant la guerre, sa sœur jumelle et elle, sont par précaution, envoyés chez leur grand-mère à Neuvy-sur-Loire dans la Nièvre.

Pendant la rafle des Juifs Grecs le 5 novembre 1942, David (9 ans) et son frère Maurice (15 mois) sont parvenus à se cacher chez leur voisine qui les a accueillis à bras ouvert⁴⁵⁷. Cette femme parvient à se mettre en contact avec leur cousin. Tous deux décident de mettre à l'abri les enfants. Ils connaissent alors plusieurs placements. D'abord les enfants sont cachés à Montreuil pendant trois mois puis une certaine Mme Suze qu'ils ne connaissent pas les envoient successivement dans deux autres refuges Parisiens là aussi pour une durée de quatre mois chacun. Enfin les enfants sont cachés à Oudan dans la Nièvre au sein d'une famille seulement intéressée par la pension des garçons :

« Maurice et moi avons été placés à Oudan dans la Nièvre, chez des paysans. Eux aussi savaient que nous étions Juifs mais ce qui importait pour eux, c'était la somme d'argent

⁴⁵⁵ Le nom de cette personne n'est pas connu

⁴⁵⁶ Dossier 288GOLF de l'association des enfants cachés

⁴⁵⁷ Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel ; Paris, 1989

mensuelle de notre pension. C'étaient des gens très matérialistes ». Lorsque le petit David tombe malade, il est placé dans un hôpital dirigé par des sœurs à Oudan.

La famille Fisher échappe à la Shoah grâce à leur ami Gustave Tompa⁴⁵⁸. Gustave est Hongrois, il arrive en France en 1922. Une fois bien intégré il fait venir son meilleur ami Samuel Fisher. Ils se marient en 1930 pour Gustave et en 1931 pour Samuel. Leurs enfants sont nés la même année : Georges et Liliane Fisher sont nés en 1932 et 1937 comme Claire et Georges Tompa. C'est l'amitié et la générosité de Gustave qui parvient à sauver la famille Fisher. En effet, voyant la violence des persécutions anti-juives, c'est Gustave Tompa lui-même qui place les enfants Fisher dans l'Yonne. A la suite d'une perquisition allemande au domicile des Fisher, qui heureusement ne s'y trouvaient pas, Le couple est hébergé trois mois chez Gustave. Ensuite il parvient à cacher ses amis à Vausegrois dans la Nièvre avec leurs enfants avant de les y rejoindre. L'amitié s'est donc avérée une arme plus forte que le poison nazi.

Voici une autre histoire d'amitié mais cette fois en Côte-d'Or. Charles Collenot et sa femme entretiennent un voisinage amical avec leurs voisins Juifs : M. et Mme Goldberg et leur fils Michel (2ans en 1940)⁴⁵⁹. Lorsque les lois antisémites paraissent, Charles éloigne la famille Goldberg de Paris en leur prêtant une petite maison à Saint-Maur-des-Fossés mais l'endroit est encore trop proche de Paris et cet homme leur trouve un hébergement à Précysous-Thil, en Côte-d'Or d'où il est originaire. C'est lui qui organise le voyage de la famille Goldberg jusqu'au village où Michel et sa mère restent jusqu'à la Libération. M. Goldberg, malheureusement, est arrêté en se rendant à Lyon faire des faux papiers.

Bienvenida Lévy a 12 ans en 1942, elle vit à Paris avec ses parents⁴⁶⁰. Lors de la rafle du Vel d'hiv la famille ne répond pas aux policiers et reste terrorisé chez elle. La patronne de Mme Lévy constatant la situation désespérée de son employée prend les choses en main et envoie la fillette chez ses propres parents : M. et Mme Arnoux à Tronsanges dans la Nièvre, avant de cacher les parents dans sa cave.

Madeleine Goldsztajn (6 ans en 1942) connaît bien le couple Aubert. Lorsqu'elle a eu des problèmes de santé c'est chez eux qu'on l'a envoyé afin qu'elle respire le bon air de la campagne. Après la rafle du Vel d'hiv sa mère décide de la renvoyer chez eux avec sa sœur Anna (7 ans). Sans en avertir le couple, les enfants conduits par le concierge de leur oncle

⁴⁵⁸ Dossier 9498 du Département des Justes

⁴⁵⁹ Dossier 9106 du Département des Justes

⁴⁶⁰ Dossier 5753 du Département des Justes

arrivent donc à Ménéstreau dans la Nièvre chez M. et Mme Aubert qui les accueillent à bras ouverts⁴⁶¹.

Françoise Jébrak a 17 ans en 1941 ; elle est cachée dans le village Nivernais de Neuvy-sur-Loire avec le soutien des parents de son amie non-juive Jacqueline Bory, connue durant son apprentissage dans une école de coiffure à Paris⁴⁶². Jacqueline trouve ensuite du travail à Françoise en la mettant en relation avec le coiffeur du village qui cherchait une apprentie. Françoise doit s'enfuir précipitamment de Neuvy-sur-Loire, lorsqu'un homme qu'elle ne connaît pas lui fait comprendre qu'elle est menacée. Un jour, un monsieur vient au salon et lui dit :

« Fais ta valise tout de suite ! On va t'emmener d'ici : on commence à jaser sur la présence d'une juive dans le pays. »

Il s'agit du résistant Gérard Lagier qui était sans doute au courant que la jeune fille allait bientôt se faire arrêter. Il l'emmène donc chez lui au hameau du Coudray vers Bonny-sur-Loire. Il invite ensuite la mère de Françoise et son petit frère Léon (14 ans en 1942) à venir se cacher chez lui.

Après s'être enfui de Beaune-la-Rolande en mai 1941, le jeune Jacques Czarnobroda (24 ans en 1941) trouve refuge chez une amie de sa sœur à Orléans : Mme Blanchot. Celle-ci craint pour leur sécurité et le convoie à Glux-en-Glenne dans la Nièvre chez ses parents M. et Mme Bondoux qui durant plusieurs mois le traitent comme leur propre fils⁴⁶³.

Monique Bercovici a été sauvée de la Shoah par sa nourrice morvandelle : Marie Paillard⁴⁶⁴. C'est elle qui l'élève depuis son plus jeune âge. Parfois Marie retourne à Château-Chinon sa ville d'origine et y emmène la petite. Lorsque les choses tournent mal pour les Juifs elle propose de son propre chef, d'emmener la petite Monique chez elle à Château-Chinon dans son modeste logement ; les parents acceptent et Marie s'occupe de la petite comme de sa propre fille durant toute l'occupation.

Mireille Cherchevsky est d'abord placée chez Mme L. à Vétheuil en région Parisienne, il s'agit d'une connaissance de ses parents. Mais elle dévoile le fait qu'elle est Juive à des villageoises et de ce fait est menacée. Elle est donc renvoyée à Paris chez une amie de son père : Marguerite. La voisine de Marguerite est Jeannette, c'est aussi une de ses amies. C'est par son intermédiaire que l'enfant est placée chez les parents de Jeannette en Côte-d'Or, à Gaint-Germain-les-Senailly :

⁴⁶¹ Dossier 10238 du Département des Justes

⁴⁶² Dossier 7101 et 7101a du Département des Justes

⁴⁶³ Dossier 9588 du Département des Justes

⁴⁶⁴ Dossier 8126 du Département des Justes

« La voisine s'appelait Annette⁴⁶⁵. Elle vint un après-midi prendre sa ration de faux café (chez Marguerite). Elle parla, agita les mains, tout en rassurant : « mes parents adorent les enfants ». Un peu plus tard, Abraham dit : « tu vas partir chez les parents d'Annette, tu connais Annette ? Oui elle la connaissait. « Eh bien, les parents d'Annette vivent assez loin de Paris, dans un village. Ce sont de braves gens qui aiment les enfants et sont contents de prendre une petite fille en pension. Ils diront que tu es leur nièce. Et tu les appelleras oncle Zafner et tante Fanny. »

En réalité, la petite Mireille tombe sur des gens froids et brutaux qui n'hésitent pas à la battre⁴⁶⁶.

b. Des amitiés bourguignonnes créées pendant l'exode

Juste avant que les allemands n'envahissent le territoire français, des milliers de familles se retrouvent sur les routes complètement paniquées. Dans leur exil, elles font la connaissance de provinciaux qui parfois les aident car ce sont des personnes souvent démunies. Des amitiés se créent donc en ce début de guerre, elles s'avéreront vitales pour certains Juifs lorsque les persécutions se feront de plus en plus brutales. Les familles Parisiennes sont également évacuées dans diverses villes de province par les mairies. Markus komarovski⁴⁶⁷ se souvient :

« En 39, il y a eu un exode. On a fait partir les enfants des écoles. On nous a évacués de Paris. En 40, j'avais 13 ans, on a été encore une autre fois évacués quand les allemands sont entrés dans Paris. Là, on a été évacués dans l'Yonne à Sens. »

Durant l'exode, Micheline, sa mère, sa tante et sa cousine de 4 ans aboutissent dans la Nièvre chez Mme Soudan⁴⁶⁸. Après quelques mois passés chez cette brave dame, la famille retourne à Paris. En 1942, la rafle du Vel d'hiv désespère la famille de Micheline. Ayant peur pour leurs enfants, la mère de Micheline et ses sœurs demandent à Mme Soudan si les enfants peuvent trouver refuge chez elle. C'est une employée non-juive de son oncle : Mme Labolle qui part demander à Mme Soudan si cela ne la dérangerait pas : Voici le souvenir qu'en garde Micheline :

⁴⁶⁵ Le véritable nom de cette personne est Jeannette, pour les besoins de son récit, Mireille Cherchevsky l'a changé en Annette.

⁴⁶⁶ Sandrel Carole, *Le secret*, Editions Jean-Claude Lattès, 1987, Paris, P13 (œuvre autobiographique)

⁴⁶⁷ Dossier 222KOMm de l'association des enfants cachés

⁴⁶⁸ Dossier 040 de l'association des enfants cachés

« Mme Labolle (...) est partie dans la Nièvre voir si la fermière chez qui nous avions abouti au moment de l'exode serait d'accord pour recevoir les enfants. Donc au bout de quatre, cinq jours nous sommes partis dans la Nièvre. »

La séparation entre les parents et leurs enfants est un dur moment dont se souvient bien Micheline :

« Je me souviens de la douleur de la séparation d'avec ma mère, quelques jours après la rafle du Vel d'hiv. Malgré toutes les précautions que les adultes ont prises pour que ça se passe le moins mal possible, cette séparation. Et puis c'est vrai que je ne partais pas seule, je partais avec ma cousine Mireille, qui avait cinq ans, avec un cousin Bernard qui avait dix ans, une cousine Suzanne qui avait treize ans et ma tante Eva qui avait quinze ans à ce moment là ».

M. M⁴⁶⁹. a 10 ans en 1939, comme beaucoup de familles Parisiennes, la sienne est évacuée dans la Nièvre à Prémery. Dans ce village, la famille M. composée des deux parents et de leurs trois enfants de 10, 9 et 6 ans a une maison mise à sa disposition. Ils restent à Prémery durant un an jusqu'en septembre 1940 environ. Durant leur séjour Nivernais, ils se lient d'amitié avec des villageois : M. et Mme Thévenault qui sont toujours prêts à leur rendre service. A la fin de l'année 1940, la famille retourne à Paris. En juillet 1942, la rafle du Vel d'hiv s'abat sur les Juifs Parisiens : Mme M. et ses deux petites filles n'y échappent pas et sont internées à Pithiviers. M. par miracle est dans un centre en banlieue parisienne au moment de cet horrible événement. Il y reste camouflé jusqu'à la Libération. Son père a réussi à se cacher au moment de la rafle : il pensait que seuls les hommes Juifs seraient arrêtés... Il trouve refuge durant un mois chez le couple Thévenault puis avec l'aide de ses amis qui lui font de faux papiers, il tente d'aller en Espagne. Hélas ! M.M se fait arrêter et est interné à Gurs. Il est ensuite déporté de même que sa femme et ses filles. Le jeune M. n'est pas oublié des Thévenault pour autant. Ils lui envoient régulièrement des colis et s'enquèrent sincèrement de sa santé. Ce sont des gens très humains qui apportent un soutien sans faille à l'enfant durant toute la guerre et même après⁴⁷⁰.

Thérèse S. n'est pas à proprement parler une enfant cachée. En effet, durant toute la Deuxième Guerre mondiale elle est avec ses grands-parents et sa tante. Ils s'établissent dans différentes villes tout au long de l'occupation : d'abord Bussang puis Dijon, Macon et enfin

⁴⁶⁹ Entretien téléphonique d'avril 2007

⁴⁷⁰ Voir partie II. 1. *Des moments de joies.*

Bellegarde. Une fois les allemands en France, ils décident d'aller à Dijon pensant qu'il serait plus facile de vivre dans une grande ville⁴⁷¹.

c. « *Les amis des amis* »

C'est souvent par le biais d'un réseau social étendu que les Juifs parviennent à se cacher. Il faut parler de sa situation à des amis sûrs qui à leur tour cherchent de leur côté comment aider leurs amis Juifs. Les exemples qui suivent montrent qu'une réelle solidarité s'est créée. Des gens bienveillants ouvrent leur cœur et leur porte à des individus persécutés qu'ils n'ont jamais vus et qui les menacent à leur tour en habitant chez eux.

En 1941 Markus K. part à la campagne pour être caché mais également pour pouvoir manger à sa faim car cet adolescent de 14 ans en pleine croissance est insatiable. Or, les temps sont durs et les restrictions ne facilitent pas les choses⁴⁷². Il se retrouve donc à Larochemillet (probablement Larochemillay) dans la Nièvre chez M. et Mme Gay de 1941 à la fin de l'année 1942 environ. C'est son oncle qui connaît ces personnes et qui le met en relation avec eux : « Comme mon oncle connaissait des gens dans la Nièvre, je suis parti chez ces gens là ». Malheureusement, le couple meurt durant son séjour chez eux et le jeune garçon part donc travailler dans d'autres fermes Nivernaises. Il se retrouve chez M. et Mme Berthelot qui ont une grande exploitation et qui l'emploient pour un salaire de misère en tant qu'ouvrier agricole. Ils profitent du fait qu'il soit Juif pour l'exploiter : « Dans les autres fermes, les ouvriers agricoles qui travaillaient, qui faisaient la même chose que moi, avaient 1000 francs. Vous voyez, moi, j'avais 300 francs et eux 1000 francs. Ils profitaient de la situation ». Markus a néanmoins survécu car il était caché, ce ne fut pas le cas de sa petite sœur morte en déportation.

Aristide K.⁴⁷³ a 10 ans en 1942. Durant la rafle du Vel d'hiv, il se trouve à l'hôpital car il a l'appendicite. Sa mère ayant été internée puis déportée, il est placé à l'Assistance publique de Paris pendant trois ans ce qui le sauvegarde des rafles. L'Assistance publique le place pendant un an chez une nourrice Nivernaise d'Argenoux près de Saint-Amand-en-Puisaye. Une arrière cousine vient ensuite récupérer l'enfant en 1945 et le place dans une maison d'enfants de Montmorency

⁴⁷¹ Dossier 268STOt de l'association des enfants cachés

⁴⁷² Dossier 222KOMm de l'association des enfants cachés

⁴⁷³ Dossier 321KLAA de l'association des enfants cachés

Les enfants Wisniewski⁴⁷⁴, Jacques et Renée sont cachés chez Mme Bompis à Verneuil dans la Nièvre grâce à Mme Grangier Clémence. Cette infirmière est une amie Parisienne de leurs parents. Après la rafle du Vel d'hiv qui piège le papa, elle propose à leur mère de cacher les enfants chez une de ses amies Nivernaises : Mme Bompis Francine. Les enfants restent chez cette dame chaleureuse jusqu' à la Libération.

Suzanne Osterberger travaille chez le docteur Bourgeois à Paris. Une petite fille juive : Jacqueline Schochat (5ans) est à la demande de sa mère, cachée chez le couple Bourgeois après l'arrestation de son père en 1941. Cependant, craignant pour la sécurité de l'enfant ils trouvent qu'il est plus sûr de l'envoyer à la campagne. C'est ainsi que Suzanne Osterberger l'employée des Bourgeois convoie la petite chez sa mère : Louise Osterberger à Laignes en Côte-d'Or. Elle y restera du printemps 1943 à la Libération⁴⁷⁵.

Daniel Roos et sa sœur sont envoyés chez M. et Mme Branlart à Nevers en 1944. Ceux-ci sont très riches et généreux, C'est grâce à leur oncle qu'ils sont cachés chez eux. En effet, M. Branlart est le représentant de leur oncle⁴⁷⁶.

Suzanne Pommay est une amie Parisienne de Germaine Lefèbvre qui elle, vit en Côte-d'Or à Touillon au Petit-Jailly⁴⁷⁷. Au printemps, elle lui demande de recueillir la petite Danièle dont toute la famille a été arrêtée et qui est activement recherchée par les polices allemande et vichyste. Germaine accepte et traite Danièle comme sa propre fille.

d. « Le hasard bienheureux »

Pour certains enfants cachés, le hasard et la chance ont croisé leur chemin et ont facilité leur sauvetage. Tous les survivants ont bien sûr eu une infinie chance de survivre à la Shoah : certains ont eu des amis ou des connaissances qui les ont aidés, d'autres ont eu la chance d'être secourus par des organisations juives. Mais le hasard a parfois favorisé la survie de bon nombre de persécutés.

Yvonne Lévy-Picard et sa famille partent de leur village de Wintzenheim du Haut-Rhin avant l'arrivée imminente des allemandes le 15 juin 1940⁴⁷⁸. C'est le maire du village qui demande aux villageois de fuir. La famille d'Yvonne arrive complètement démunie à Gérardmer. Là, elle fait une connaissance des plus heureuses : elle rencontre une jeune

⁴⁷⁴ Entretien du 26 mai 2007

⁴⁷⁵ Dossier 7444 du Département des Justes

⁴⁷⁶ Entretien téléphonique de mai 2007

⁴⁷⁷ Dossier 6398b du Département des Justes

⁴⁷⁸ Article de la Gazette de Côte-d'Or du 29 mars 2007

Dijonnaise qui y passe ses vacances. Ils se lient d'amitié et cette jeune fille, prend la famille Lévy totalement en charge allant même jusqu'à lui trouver une maison à Dijon.

Raymond Zacks⁴⁷⁹ a lui aussi rencontré des gens formidables. Celui-ci quitte Paris avec ses parents, son frère (qui les quitte en chemin) et des amis. Ils arrivent tout à fait par hasard à Chantenay-Saint-Imbert dans la Nièvre. La chance leur sourit : les premières personnes qu'ils croisent sur leur chemin et à qui ils racontent leur situation les accueillent chez eux à bras ouvert : il s'agit de la famille Fassier. Celle-ci héberge et aide les pauvres pourchassés durant plusieurs jours.

A l'automne 1942, la famille Grumbacher, des Juifs d'origine allemande sont arrêtés par les gendarmes. Le fils, Rudolph (19 ans) parvient à s'enfuir et trouve refuge auprès de sa voisine : Mme Rodolphi. Celle-ci reçoit justement sa nièce chez elle à ce moment là : il s'agit de Gabriel Lescanne. Constatant la détresse du jeune homme, elle propose généreusement de l'accueillir chez elle vers Fourchambault dans la Nièvre⁴⁸⁰.

II/ Le quotidien des enfants cachés

Des centaines d'enfants Juifs ont été sauvés car dissimulés au sein de familles souvent à leur insu. Durant L'été 1942, de nombreuses annonces paraissent dans les quotidiens régionaux comme en Bourgogne. Celles-ci sont par exemple :

« Assistante sociale cherche à placer à la campagne contre rémunération, des enfants issus d'un couple désuni »

Ou encore :

« Enfant malade nécessitant l'air de la campagne cherche papy et mamy⁴⁸¹ ».

Le milieu campagnard semble représenter un abri temporaire sûr contrairement à Paris où de toute part les Juifs sont menacés.

C'est un monde souvent totalement étranger que les enfants Juifs découvrent dans leur exil bourguignon. Ils sont la plupart du temps cachés à la campagne dans des fermes. C'est un autre univers qu'ils apprennent peu à peu à découvrir. La nature et tout ce qui l'entoure, les remplit souvent d'émerveillement, mais à ce bonheur nouveau, s'oppose un certain nombre de difficultés auxquelles sont confrontés les enfants.

⁴⁷⁹ Correspondance écrite de juin 2007

⁴⁸⁰ Dossier 7417 du Département des Justes

⁴⁸¹ Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989

1- Les difficultés

a. *Des familles nourricières indignes ou abusives*

Il serait faux de croire que toutes les familles « aryennes » qui accueillent des enfants Juifs font preuve de générosité et d'humanisme. Cela n'est hélas pas le cas et beaucoup d'opportunistes profitent de la détresse des persécutés pour les exploiter. Certaines familles faisant fi des risques, accueillent les enfants dans un but uniquement lucratif. En effet, un enfant Juif caché par des organismes d'entraides a une pension quelque peu supérieure à un enfant non-Juif de l'Assistance Publique. Souvent, les enfants cachés dans ces familles mangent mal, sont battus et sont contraints d'effectuer des corvées pénibles. Les témoignages qui vont suivre prouvent qu'un pan de la population même s'il n'est pas majoritaire, a profité de la détresse de personnes désespérées. Précisons néanmoins que certaines familles « aryennes » qui accueillent des enfants Juifs ne sont parfois pas mises au courant de la religion des enfants.

Les assistantes sociales qui placent les enfants ont aussi pour mission de veiller au bien-être de l'enfant caché, c'est ainsi que les enfants bénéficiant de l'aide d'un organisme d'entraide peuvent avoir la chance d'être changés de famille si celle-ci ne convient pas. Cependant, changer un enfant de famille n'est pas sans risque : se déplacer avec un petit Juif est difficile et dangereux et il y a toujours un risque de dénonciation. Dans les cas extrêmes, lors de maltraitements ou d'abus sexuels de la part de la famille nourricière, l'enfant est aussitôt retiré. (Voir le cas de la petite Pauline)

Mireille Cherchevsky⁴⁸² est un bon exemple pour illustrer les difficultés auxquelles sont confrontés des enfants Juifs lors de leur arrivée dans une famille inconnue. Les gens chez qui l'enfant est placée, sont brutaux et injustes (ils savent que l'enfant est juive). Elle est comme prisonnière dans cette maison où tout lui est refusé. Au moindre geste, l'enfant est punie, à la moindre petite maladresse, elle est battue à coup de ceinturon. Alors la petite Mireille du haut de ses quatre ans, elle qui jusqu'à présent, ne connaissait que la tendresse que lui prodiguaient ses parents, s'isole et se mure dans un silence de plomb. La vie de cette enfant, autrefois gaie et exubérante se résume aux mêmes gestes : aider au ménage, tirer de l'eau du puits, mener la charrette avec son père nourricier lors de la corvée de lait, aller à l'école dès qu'elle en a l'âge et chercher du bois. Voici avec quelle violence l'enfant est

⁴⁸² Sandrel Carole, *Le secret*, Editions Jean-Claude Lattès, 1987, Paris (récit autobiographique)

traitée lorsque ses parents nourriciers découvrent que la petite fille n'a pas respecté sa parole et a mangé des mures :

« Elle a le diable dans la peau ! hurla tante Fanny. Tu vas la corriger, le père Zafner ! Tu m'entends tu vas la corriger ! Il n'attendait que ces mots là. Suis moi la Petite dit-il(...) elle ne comprit pas tout de suite pourquoi, ni où il la conduisait(...) « assieds-toi, » ordonna il en lui montrant la chaise bancale. Comme elle hésitait il s'emporta : « Assieds-toi je te dis ! » Elle obéit, toute raide. Lui, il fouillait dans la petite armoire au-dessus de l'établi, en retirait une corde et se mettait à la ligoter. Elle se laissa faire. Surtout ne pas verser une larme. Surtout ne pas pousser un cri. Mais elle voyait flou malgré elle. La boucle de métal cognait les bras et les jambes de la Petite, parfois aussi son visage écorchant la peau. Maintenant la Petite hurlait, mais il n'y prenait pas garde, la rossant de toute sa force, ne s'arrêtant essoufflé que pour dire : « Pas la peine de gueuler y'a personne pour t'entendre ». Et il était effrayant tout rouge et ruisselant de grosses gouttes de sueur (...) enfin il détacha les liens de l'enfant et dit : « Tu as compris ? A présent tu marcheras droit. Tu sais ce qui t'attend sinon. Toutes les fois que tu marcheras pas droit, on te dressera. »

Cette scène dévoile toute la brutalité de cette famille au sein de laquelle la petite Mireille découvre la peur, la solitude et une incompréhension totale.

L'injustice domine dans la vie de l'enfant. Ainsi, le jour où celle-ci trouve deux fruits, –probablement destinés aux résistants- la famille d'accueil les mange avec plaisir sans même songer à la petite Mireille :

« Nous sommes cinq dit tante Fanny, c'est pas un bon compte. Tout en parlant, elle découpait pomme et poire en quartiers parfaitement égaux. Puis elle se servit et mit d'office un morceau de pomme et de poire dans les assiettes de l'oncle Zafner, d'Annette et d'André. L'assiette de la Petite resta vide. Après la vaisselle la Petite se refugia près de ses jouets dans les cabinets (...) elle pleura en faisant semblant de faire cuire la bouillie de son ours. »

Un autre jour, afin de vérifier si manger des cormes non mures est vraiment un risque d'étouffement, la tante Fanny force l'enfant à essayer d'en manger. Et comme prévu, l'enfant manqua s'étouffer. C'est donc dans un univers rempli de haine et de violence que l'enfant passe ses années de guerre. Ces années de souffrance marquèrent la vie de Mireille à tout jamais.

Mme Glas n'a pas encore dix ans, lorsque ce 9 février 1942, elle est cachée à la campagne dans le petit village Nivernais de Devay. Elle aussi, subit dès lors des traitements brutaux de la part de sa famille d'accueil. Scolarisée partiellement, l'enfant est honteusement exploitée par cette famille qui l'oblige à travailler aux champs et lui font faire les corvées les

plus pénibles. Cette famille reçoit une pension de la part de ses parents puis après leur déportation, ils sont payés par une association clandestine de l'UGIF.

La première fois qu'Hélène⁴⁸³ découvre la Nièvre, c'est en 1939 lors d'une colonie à Préfailles où la mairie de Boulogne l'évacue. Elle connaît ensuite plusieurs placements, le premier est à Saint-Benin-des-Bois mais la famille chez qui elle est placée avec sa petite sœur malmène les petites filles qui demandent à partir. C'est ainsi qu'Hélène change de famille. Elle revient ensuite à Paris et est placée en 1942 en Haute-Savoie puis quelques mois plus tard retourne dans la Nièvre à Jailly. Elle a donc eu une adolescence mouvementée dans cette France en guerre. Contrainte de changer de familles plusieurs fois, il a fallu qu'elle se crée de nouveaux repères à chaque fois.

Markus⁴⁸⁴ a déjà 14 ans en 1941 lorsqu'il est envoyé dans la Nièvre à La Rochemillay afin de gagner sa vie et de se cacher. Il se rappelle des méchancetés de certains garçons du village qui, en se rendant à l'école l'insultaient : « ah ! Le sale Juif, ah ! Le sale Juif ! » . S'ensuivent parfois des bagarres entre le jeune garçon et ses détracteurs si bien que le directeur de l'école (qui est aussi le maire) va voir sa famille d'accueil : M. et Mme Gay afin de calmer le jeune homme. Durant son séjour à La Rochemillay, M. et Mme Gay décèdent à quinze jours d'intervalle. Markus reste quelques jours à la ferme reprise par la fille du couple et son mari. Mais ce dernier est quelque peu antisémite et les choses se passent mal entre Markus et lui. Le jeune adolescent décide donc de partir travailler ailleurs. Après plusieurs refus, il finit par trouver une ferme qui veut bien l'employer : il s'agit de la ferme de M. et Mme Berthelot. Des personnes âgées qui profitent de la situation de Markus pour exploiter le jeune garçon. Sept jours sur sept, du matin au soir, Markus travaille comme un forcené pour un salaire de misère... 300 francs par mois soit l'équivalent de deux paquets de cigarettes à l'époque :

« La paye était toujours de 300 francs et vous savez quand Mme Gay me les donnait, elle s'arrachait le cœur (...) ils profitaient de la situation ».

A la Libération, Markus repart à Paris. Il tente d'obtenir 1000 francs auprès des fermiers, qu'il promet de rendre dès son retour, mais ceux-ci refusent catégoriquement.

Rosette⁴⁸⁵ quant à elle, aime beaucoup la dame qui l'accueille. Elle l'aide à jardiner son potager. C'est néanmoins une femme rude et froide qui manifeste peu ses sentiments et son affection. Ainsi, lors d'un Noël, la petite Rosette est froidement placée devant la réalité

⁴⁸³ Dossier 231SADh de l'association des enfants cachés

⁴⁸⁴ Dossier 222 KOMs de l'association des enfants cachés

⁴⁸⁵ Dossier de l'association des enfants cachés

des choses et connaît ses premières grandes désillusions. En effet, elle ne comprend pas pourquoi le Père-Noël ne lui a pas apporté de cadeaux et sa nourrice lui dit d'un ton sec que les cadeaux sont l'œuvre des parents, et qu'il est donc normal qu'elle n'en ait pas. Voici son émouvant témoignage:

« Je croyais au Père-Noël, j'ai ciré les sabots avec du charbon de bois et je les ai mis dans la cheminée. Elle m'a laissé faire et toute la nuit j'ai attendu le Père-Noël arriver, mettre des cadeaux dans mes sabots, le matin j'ai beaucoup pleuré et ai dit : «je suis pas une méchante, j'ai rien fait de mal, pourquoi il m'a rien apporté ? » Alors ma nourrice m'a dit brutalement : « quand on n'a pas de parents, on n'a pas de cadeaux, c'est les parents qui font les cadeaux ». Alors j'ai compris que ma mère était morte, que je ne devais plus jamais rien réclamer quoi que ce soit. »

Lorsque sa protectrice tombe malade en 1943, Rosette malgré ses onze ans, consacre toute son énergie à s'occuper d'elle et des tâches de tous les jours, comme elle en témoigne :

« Elle est tombée de plus en plus malade, elle avait une maladie, et donc c'est moi qui ai pris le relais, j'avais 11, 12 ans. Je travaillais comme une bête. Je faisais tout : le manger, la maison, le jardin, l'herbe aux lapins. Je rentrais le soir, j'étais éreintée (...) et elle est tombée de plus en plus malade et moi de plus en plus j'ai travaillé, j'ai dit : « je m'occuperais de toi, jusqu'au bout, je ferais tout pour toi, t'inquiète pas, je ferais tout ». Et donc j'ai fait ça jusqu'à la Libération... Jusqu'en 44. »

Rosette a par ailleurs été peu scolarisée, à 11 ans elle ne sait toujours pas lire et écrire. En effet, à l'âge de cinq ans elle est envoyée chez cette même nourrice de La Chapelle qui ne l'a jamais scolarisée durant les trois années chez elle. A son retour à Paris, en 1940, elle a huit ans et ses parents ont des difficultés à lui faire apprendre quoi que ce soit compte tenu de son retard scolaire. Renvoyée à La Chapelle à l'été 1942, c'est seulement en 1943, que sa nourrice songe à éduquer l'enfant alors qu'elle a déjà 11 ans... Rosette compte tenu de son vécu est une enfant timide et fragile, l'école où sa nourrice l'envoie est un calvaire pour elle.

Non seulement elle souffre d'un énorme retard scolaire mais elle devient vite le bouc émissaire de ses camarades du fait de ses cheveux roux. Finalement, constatant les difficultés de l'enfant à s'intégrer et à apprendre, la nourrice décide de garder la petite à la maison :

« Ma nourrice a essayé de m'envoyer un petit peu à l'école parce qu'elle s'est dit, « la pauvre, elle saura rien faire », c'était à cinq kilomètres et demi. Mais j'étais en retard, j'avais pas la tête à aller faire quoi que ce soit et puis en plus j'étais rouquine, alors les autres enfants qui partaient le matin voulaient pas partir avec moi, il m'appelaient « la rouquine elle a fait ses petits ... » j'arrêtais pas de pleurer. On me balançait des trucs sur la tête, alors je rentrais le

soir : « je veux pas y aller, je veux pas y aller à l'école ». Alors finalement ma nourrice m'a dit : « et pis t'iras plus à l'école. » ».

Rosette reste donc chez sa nourrice et travaille à ses côtés. Cette dame l'envoie aussi faire des commissions car isolées de tout, les commerces les plus proches sont à cinq kilomètres à Cosne-sur-Loire, Rosette se souvient de l'éternité qu'un voyage pour aller chercher du pain prenait et de la peur qui l'étreignait tout au long du chemin⁴⁸⁶ :

« Ça me paraissait long, très long. J'étais morte de peur. Il y avait une folle que je croisais parfois ; elle me terrorisait. »

L'enfance de Rosette est donc rude. Dès son plus jeune âge, elle apprend combien la vie peut être cruelle.

Comme elle, Albert et ses sœurs Pauline et Jacqueline ont vécu des moments difficiles⁴⁸⁷. Avant d'être placés dans la Nièvre, ils sont cachés à Esmans en Seine-et-Marne chez un garde-champêtre et sa femme. Le couple reçoit les enfants uniquement pour l'argent ; la nourriture est nettement insuffisante, et les enfants ne reçoivent aucune marque d'affection, bien au contraire. Par ailleurs, l'homme cherche à abuser de Jacqueline qui a seulement quinze ans. Afin de la protéger, le petit Albert se bat avec lui. Heureusement, Mme Destant la *Juste* qui les a placés, met Pauline dans un asile psychiatrique afin de l'éloigner de cet affreux individu puis place les deux autres enfants quelques temps plus tard. Albert n'a rien oublié des conditions pénibles dans lesquelles ils vivaient et des manigances de l'homme :

« Pendant huit mois, je n'ai mangé que des topinambours et des oignons cuits à l'eau sans sel. Le garde-champêtre savait que nous étions Juifs et menaçait de nous dénoncer si ma grande sœur ne répondait pas à ses avances. Je n'avais que dix ans mais je voyais bien son manège. Ma sœur était très malheureuse et ne savait plus quoi faire (...) la vie pour elle, comme pour nous était insupportable. Elle souffrait en silence. Un jour, j'ai surpris Pauline qui tentait de se taillader les veines avec un couteau. Instinctivement, je le lui ai arraché de la main. Plus d'une fois, je me suis battu avec cet individu pour protéger Pauline. J'étais bien brave, mais il ne me craignait pas. Dans notre malheur, le forgeron du village était de notre côté. Il l'avait menacé d'intervenir s'il continuait ses manigances. Nous avons pu alerter Mme Destant, notre ange-gardien qui retira aussitôt Pauline pour la placer ailleurs » Par la suite, Mme Destant trouve une formidable famille d'accueil aux trois enfants dans la Nièvre.

⁴⁸⁶ Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989

⁴⁸⁷ Idem

David caché à Oudan avec son petit frère Maurice tente dans sa nouvelle vie de garder ses coutumes juives⁴⁸⁸. Ses parents nourriciers ne comprennent pas ses habitudes et s'en moquent totalement comme David en témoigne :

« J'étais évidemment obligé de manger du porc sinon je n'aurais rien mangé. Par contre la seule fête que je respectais, était le jour du Kippour⁴⁸⁹ où je jeûnais. Les paysans ne comprenaient pas mon attitude et cela tournait aux brimades. Alors ils me faisaient jeûner trois ou quatre jours au lieu d'un. J'étais très mur et conscient de la situation dans laquelle je me trouvais. »

Ginette connaît elle aussi des moments très difficiles dans sa nouvelle vie d'enfant cachée⁴⁹⁰. Elle arrive dans la Nièvre en mars 1943 dans un village proche de Cosne-sur-Loire. La famille qui l'accueille, héberge déjà neuf enfants tous plus jeunes que Ginette qui pourtant n'a que douze ans. Abusant de son statut d'ainée, sa nourrice la réprimande à la moindre bêtise commise par les enfants. La petite fille est maltraitée par ces gens indignes qui lui font subir des actes cruels, Ginette est en effet le souffre douleur de sa nourrice comme le prouve son témoignage :

« J'étais son souffre-douleur, je recevais presque tous les jours une bonne raclée ; Un soir, tout le monde était couché, la porte de la maison n'était pas fermée, elle m'a ordonnée d'aller la fermer sachant très bien que je ne pourrais jamais y arriver. Elle m'a laissé pleurer toute la nuit jusqu'au moment où je me suis endormie sur le carrelage. L'instituteur s'est aperçu que mon dos et mes jambes étaient couverts de zébrures, d'hématomes, de traces de coups, il n'a rien dit. (...) Une fois elle m'a fait remplir un bocal avec du sucre en poudre, quelques jours plus tard, elle en a besoin et s'aperçoit que le niveau a baissé, elle me fait déshabiller, m'attrape par les épaules et m'envoie rouler dans un champ d'orties qui se trouvait devant la maison. »

Avant de connaître des gens formidables qui allaient les accueillir à bras ouverts, (le couple Aubert) les sœurs Anna, Bella et Monique Mandel sont d'abord placés en Bretagne mais la famille d'accueil apprenant leur judaïté prend peur et les renvoie⁴⁹¹. Les petites sont finalement cachées par Mme Flament à Parroy dans la Nièvre au printemps 1943 mais les trois enfants âgées seulement de dix, huit et deux ans et demi sont laissées à l'abandon et sont finalement rapatriées sur Paris.

⁴⁸⁸ Idem

⁴⁸⁹ Yom Kippour (*jour du grand pardon*) : Fête juive au cours de laquelle un jeûne de 25 heures est pratiqué ainsi que de nombreuses prières

⁴⁹⁰ Témoignage de l'exposition sur la *Rue Amelot*

⁴⁹¹ Dossier 10238 du Département des Justes

b. L'absence des parents

Eloigné de ses parents, l'enfant caché, songe constamment à eux et attend avec impatience le jour de leur retrouvaille. Mais, l'enfant Juif est souvent un enfant qui a mûri plus vite que les autres, compte tenu des brimades auxquelles celui-ci est soumis depuis de nombreuses années, c'est ainsi qu'il apprend en silence à garder ses peines et ses espoirs pour lui.

Le petit Serge Averbouth après un séjour à Aunay-en-Bazois, est pour sa sécurité placé dans une maison d'enfants à Châtillon-en-Bazois, semblable à la maison d'Izieu⁴⁹², où d'après ses souvenirs ne se trouvent que des enfants Juifs⁴⁹³. Il est contraint de changer d'identité et prend donc le nom de famille : Mornay. L'instituteur lui dit qu'en cas de questionnement il doit mentir et raconter que sa mère s'est remariée. Et là l'enfant qu'il est, commence à se demander si effectivement sa maman ne s'est pas remariée. Cette angoisse le taraude fortement, d'autant plus que ses camarades le lui rappellent constamment et se moquent de lui :

« Tu peux pas savoir comme j'ai souffert, parce qu'effectivement, les autres me disaient : « Ouais ta mère s'est remariée ! » et puis moi je me disais : « Mais après tout, ça peut très bien se faire effectivement ». J'en avais gros sur la patate ».

Micheline elle aussi a des peurs naïves mais obsédantes, elle est cachée dans la Nièvre avec trois de ses cousins et sa tante âgée de quinze ans⁴⁹⁴. Cette dernière a un rôle important auprès des quatre enfants seulement âgés de treize, dix, sept et cinq ans. Elle les rassure et leur apporte l'affection dont ils ont besoin. En effet, la famille chez qui les enfants sont cachés s'occupe peu d'eux et les enfants sont la plupart du temps livrés à eux-mêmes comme en témoigne Micheline : « Le rôle que ma tante a jouée auprès de nous était tout à fait important parce que c'était une grande ferme et il n'y avait personne d'autre pour s'occuper de nous. On nous donnait à manger comme on donnait à manger aux poules et aux canards mais c'est tout. »

La tante Éva malgré son jeune âge assure donc la présence maternelle et protectrice nécessaire aux enfants. Elle calme les angoisses des petits qui n'arrivent pas forcément à faire la part des choses et qui loin de leurs parents imaginent toute sorte d'histoires. Ainsi lorsque les enfants reçoivent des photos de leur famille, la petite Micheline du haut de ses sept ans pense que si

⁴⁹² De mai 1943 à avril 1944, la maison d'Izieu soustrait ne centaine d'enfants aux persécutions antisémites. Le sept avril 1944, sur injonction de Klaus Barbie, responsable de la Gestapo de Lyon, les 44 enfants et les 7 éducateurs de la maison d'Izieu furent déportés. Une seule éducatrice revint des camps de la mort.

⁴⁹³ Dossier 10976 du Département des Justes et 045AVEs de *l'association des enfants cachés*

⁴⁹⁴ Dossier 040 de *l'association des enfants cachés*

sa mère se trouve au deuxième rang c'est parce qu'elle a été victime d'un bombardement et en a eu les jambes coupées. Heureusement, Eva ressent que l'enfant n'est pas dans son état normal. Elle réussit à savoir pourquoi et en informe la mère d'Hélène qui renvoie par courrier une photo en pied.

L'absence des parents se ressent fortement dans les attitudes des enfants cachés ; Lorsque le père de la petite Rosette -cachée à La Chapelle dans la Nièvre- n'envoie plus de nouvelles à sa fille au mois de septembre ni de pension, Rosette commence à faire des cauchemars à son sujet. Une nuit elle se réveille en sursaut après avoir rêvé de l'arrestation de son père. A partir de ce moment là elle est persuadée que son père s'est fait arrêter, certitude qui malheureusement s'avérera fondée.

Comme beaucoup d'enfants et même d'adultes, Rosette ne comprend pas pourquoi les Juifs sont ainsi la proie de certaines personnes. A ses interrogations naturelles, la dame qui la cache ne sait quoi répondre, ne sachant pas elle-même ce que signifie être Juif :

« Ma mémé ne savait même pas ce que c'était que Juif, je lui disais toujours : « mémé, qu'est ce que c'est mémé des Juifs ? Qu'est ce qu'ils ont fait pour qu'on les tue ? Qu'est ce qu'ils ont fait les Juifs pour qu'on les arrête ? » Elle me disait : « Mais ça c'est des histoires qu'on raconte, on ne sait même pas ce que c'est. »

c. La peur

La peur qui n'a pas quitté les enfants depuis le début de la guerre, s'apaise souvent à leur arrivée dans leur famille d'accueil. Mais même dans ces villages quelque peu retirés, la guerre est toujours d'actualité et se manifeste aux villageois leur rappelant que l'occupant est toujours bien présent et prêt à tout. Bombardements, actes de représailles, violence ... autant de choses auxquels les enfants assistent constatant l'impuissance des adultes et la méchanceté dont l'être humain peut faire part.

Durant son exil dans la Nièvre, Serge Averbouth assiste à des scènes assez fortes et émotionnellement difficiles surtout pour un petit garçon de dix ans. Il se souvient que durant son séjour à Châtillon-en-Bazois, il y a eu un hold-up à la poste. Il se rappelle que les jeunes l'ayant commis étaient blessés par terre sévèrement touchés par les allemands tandis qu'une foule importante assistait à la scène sans réagir. Il connaît alors un de ses premiers sentiments d'injustice et de révolte :

« Je me suis révolté parce que je ne comprenais pas. Il y avait là quoi, cinq, six allemands, et une foule considérable, et je me disais : « Mais enfin, c'est pas possible ! On est une foule considérable et on peut les maîtriser rapidement ! ». A dix ans tu imagines n'importe quoi

(...) Je me vois regardant ces pauvres jeunes qui étaient là en train d'agoniser, cette foule massée là et puis cinq ou six allemands seulement... »

Il se souvient également qu'en cette période où les allemands sentaient que leur défaite était proche, les maquis étaient très souvent attaqués. Ces maquis étaient très actifs mais les représailles de la part des allemands étaient nombreuses.

Jacques Wisniewski se souvient également de l'été 1944 et des représailles commises par les Allemands sur des villageois de Verneuil⁴⁹⁵ :

« A la fin de la guerre, j'avais 6 ans, j'avais donc conscience de la réalité. Je me souviens que le maquis était dans la région et qu'il était assez important. Les gens du maquis venaient « boire un canon » selon l'expression nivernaise, dans le village et alors, par provocation, ils mettaient les armes en faisceau. Ensuite, ils ont attaqué les allemands et à la suite de cela, il y eu des représailles. Il y a eu une attaque du maquis dans le sud du département en 1944, je me souviens qu'il y a eu des fusillés à la suite de cette attaque. Cela s'est passé en septembre 1944, 6 personnes de Verneuil ont été fusillées, ça a été la catastrophe du village. Les allemands ont tué des personnes qui n'y étaient pour rien... »

Le petit Jacques et la petite Renée⁴⁹⁶ compte tenu de leur jeune âge (ils sont nés en 1938 et 1940) ont peu de souvenirs précis concernant les nazis qui se trouvaient à Verneuil, le village où tous deux sont cachés. Pourtant, les allemands étaient très présents dans le village et certains sont même venus chez M. Bompis et sa fille Francine, leurs protecteurs. En effet, un beau jour, deux allemands font comprendre à Mme Bompis qu'ils souhaitent la poulie qui se trouve chez elle. Sans plus d'explication, ces deux personnes prennent l'objet après avoir déposé quelques pièces sur la table. L'ancien séchoir à fromage trouve une nouvelle utilité : désormais, il hisse le drapeau nazi sur la place du village.

Le changement d'identité et les mensonges imposés aux enfants alimentent leurs craintes. Ils éprouvent souvent des difficultés à comprendre surtout lorsqu'ils sont très jeunes pourquoi ils doivent changer de noms. Françoise⁴⁹⁷ qui a 13 ans est assez grande pour comprendre ce changement d'identité mais durant toute la période où ses petites sœurs et elle-même sont cachées à Donzy dans la Nièvre, (c'est-à-dire de février 1944 à la Libération) elle n'a qu'une crainte : que des allemands interroge sa petite sœur Rachel, petite fille de sept ans un peu perdu face aux idées bizarres des grandes personnes. Françoise témoigne de ses frayeurs :

⁴⁹⁵ Entretien du 26 mai 2007. Voir annexe

⁴⁹⁶ Entretien du 26 mai 2007

⁴⁹⁷ Dossier 288GOLF de l'association des enfants cachés

« Ils passaient souvent des allemands sur ce chemin où on habitait. Les deux petites jouaient sur ce chemin et j'avais toujours peur qu'un soldat demande à Rachel : « comment tu t'appelles ? » Et qu'elle se trompe et qu'elle dise son nom. J'avais une peur terrible mais enfin ça ne s'est jamais produit heureusement. »

A la fin de la guerre, certains villages Nivernais sont durement touchés par les bombardements qui occasionnent de nombreux dégâts. C'est particulièrement le cas de Neuvy-sur-Loire qui est à trois reprises bombardé, ce qui cause la mort de centaines de personnes⁴⁹⁸. Françoise cachée avec sa sœur jumelle à Neuvy-sur-Loire chez sa grand-mère n'oubliera jamais ces bombardements qui coutèrent la vie à sa sœur et à son arrière-grand-mère. Voici le souvenir qu'elle garde de ce tragique événement :

« La guerre s'est achevée plutôt tristement puisqu'à Neuvy les américains ont bombardé trois fois le village où nous étions. La première fois on en a réchappé mais la deuxième fois ça a été un drame puisque ma sœur est décédée des suites du bombardement, puisque la maison s'est écroulée sur mon arrière-grand-mère qui était là qui m'a sauvé la vie puisqu'elle m'a protégée moi. Mon arrière-grand-mère est décédée un jour après je crois, et ma petite sœur a eu la carotide coupée par un carreau suite à la déflagration de la bombe et puis je l'ai vue partir à l'hôpital dans une charrette. »

Geneviève Ryczywol⁴⁹⁹ a été cachée dans un petit village Nivernais : la commune d'Annay. A la fin de la guerre, des règlements de compte en tout genre ont eu lieu. Il faut dire que le village comptait un certain nombre de collaborateurs et que plusieurs familles juives furent dénoncées et arrêtées à la nuit tombée⁵⁰⁰. Geneviève connaît plusieurs placements de même que ses trois sœurs. D'août 1942 au début de l'année 1943, elle se trouve à Annay au sein de la famille Bitteur des amis de ses parents puis, au château de Masgelier dans la creuse en 1943, au château de Montintin la deuxième partie de l'année 1943 et la première de 1944 et enfin au château de Cessieu au début de l'année 1945. Lors de son séjour dans ce château, ses sœurs Bela, (sa jumelle) et Jacqueline s'y trouvent également. Pourtant Geneviève ne sait même pas que ses sœurs sont au même endroit qu'elle. Fortement perturbées par ces années d'errance, de fuite, et de peur, les fillettes se sont en effet repliées sur elles-mêmes mettant une sorte de voile protecteur entre la réalité et leurs vies. Voici ce que pense Geneviève de cette période de sa vie d'enfant cachée:

⁴⁹⁸ Le village de Neuvy-sur-Loire fut bombardé le 17 juillet, le 2 et le 7 août 1944 ; On dénombra 130 morts au total parmi les villageois. Par ailleurs, soixante-dix immeubles furent détruits et 97% des maisons sinistrées.

⁴⁹⁹ Entretien du 7 mai 2007

⁵⁰⁰ Témoignage de Geneviève Ryczywol selon les dires du maire d'Annay

« Pendant longtemps, j'ai été quelqu'un qui sauvait ma peau, j'étais dans un couloir et les personnes qui étaient autour, je les voyais ou je ne les voyais pas et c'est ce qui fait qu'il n'y a pas de communication possible avec les adultes. J'ai dans mes souvenirs des tas de lieux où il n'y a pas d'adultes, il n'y a que des enfants et un enfant vis-à-vis d'un autre enfant quand on est en survie ça ne peut être qu'un agresseur ! ».

Traqué comme une bête aux abois, caché chez des inconnus parfois hostiles, transbahuté d'un endroit à un autre, l'enfant caché apprend à se taire et à garder ses peurs et angoisses pour lui. Il essaye de se raccrocher à ce qu'il peut dans un univers menaçant dont il ne comprend pas les mécanismes. Il apprend qu'il y a ceux qui aident et ceux qui trahissent mais qu'il faut se méfier de tout et de tout le monde, alors les enfants cachés sont nombreux à perdre confiance en eux. Sans repères auxquels se raccrocher et sans personne adulte protectrice et rassurante, l'enfant doute et se ferme. Apprendre que sa mère est parfois impuissante face à la barbarie de certains hommes est un choc pour des enfants très jeunes chez qui les certitudes les plus ancrées sont soudain remises en questions. Geneviève Ryczywol analyse le comportement des enfants cachés :

« Soudain, il y a des transferts de plus en plus lourds de l'affectif et de transférer comme ça l'affectif d'une personne à une autre, c'est très déboussolant pour un enfant : à qui faire confiance après ? ».

Bienvenida Lévy⁵⁰¹ vit dans la Nièvre durant la guerre chez le couple Arnoux. Elle se souvient encore aujourd'hui de la peur éprouvée en se rendant chez ces personnes ; elle s'y rend, conduite par leur fille Hélène :

« Nous sommes arrivées un soir dans une gare à Pougues-les-Eaux d'où nous avons cinq kilomètres à faire à pieds en pleine nuit. Hélène pour me rassurer restait très calme et me disait qu'il fallait marcher le plus vite possible sans bruit. Nous avons eu peur car nous sommes passées devant une caserne où les allemands rentraient, sortaient, parlant très fort et bien enivrés, nous avons été obligées de nous cacher derrière un buisson pour laisser passer un groupe trop exubérant ».

Léon Jébrak⁵⁰², sa mère et sa sœur Jacqueline fuyant les persécutions anti juives à Paris sont chaleureusement accueillies au sein de la famille Lagier à Bonny-sur-Loire, dès 1942. Un an se passe, lorsqu'un dimanche de juin 1943, la police arrête le communiste Gérard Lagier pour ses activités de résistant. Léon, âgé de 15 ans lorsque les faits se produisent est encore vivement ému au souvenir de cette scène dont il garde en mémoire tous les détails :

⁵⁰¹ Dossier 5753 du Département des Justes

⁵⁰² Dossier 7101a du Département des Jutes

« Le 2 juin 1943, nous étions six autour de la table ronde : Gérard, sa femme Marcelle, sa mère Hélène, ma sœur Françoise, les deux fillettes Lagier Jacqueline (4ans) et Colette (6ans), et moi. Par un temps splendide, nous finissions notre déjeuner dominical. La ferme étant de plein pied, les fenêtres donnaient sur les champs, et la porte s'ouvrait sur le hameau du Coudray. Brutalement, la porte et les fenêtres furent enfoncées. Je n'ai jamais eu aussi peur de ma vie... J'avais quinze ans mais devais en paraître moins. Gérard était assis, très calme. Un policier français revolver au poing s'est adressé à lui : « T'es cuit ! Fais pas le mariolo ! » Les policiers français vêtus de leurs gabardine mastic (...) ont demandé qui nous étions. Il leur a répondu que nous étions des amis parisiens venus se mettre au vert par ces temps de disette. Les policiers n'ont pas approfondi. Ils ont cru Gérard et les papiers que nous avions reçu [faux papiers envoyés par son père], et ne nous ont pas inquiétés. Durant les perquisitions, alors que nous étions encore à table ma mère me poussait du coude, en me disant d'aller aux toilettes. Au bout d'un long moment les policiers m'ont laissé sortir, j'ai couru jusqu'à la ferme des parents de Gérard à 50 mètres. Ils ont immédiatement compris la situation de leur fils. Les policiers français ont tout fouillé. Ils n'ont rien trouvé. Ils cherchaient des membres du réseau Chanzy ». Gérard et seize de ses camarades sont exécutés le 8 octobre 1943 après un simulacre de jugement.

Daniel et sa sœur⁵⁰³ eurent beaucoup de chances dans leurs parcours. Réfugiés chaleureusement depuis un mois chez M. et Mme Branlart à Nevers, ils décident de franchir la ligne de démarcation mais les deux jeunes se font arrêter par des policiers français qui les conduisent au poste. Alors qu'ils sont complètement désespérés, un événement inattendu se produit : un homme, probablement un résistant vient ouvrir la cellule afin que les deux enfants fuient. Grâce à l'intervention miraculeuse de cette personne anonyme, Daniel et sa sœur furent sauvés.

La peur, Danièle Khan⁵⁰⁴ la connaît bien, en 1944 alors qu'elle se rend à l'école, Louise Lafon une amie de sa mère l'intercepte et l'emmène jusqu'à chez elle. En effet, toute sa famille vient de se faire arrêter et elle-même est activement recherchée par les policiers qui bénéficient d'une photographie de l'enfant. Un réseau s'organise afin de cacher la petite qui finit par être camouflée chez Mme Lefebvre Germaine en Côte-d'Or.

⁵⁰³ Entretien du 28 mars 2007

⁵⁰⁴ Dossier 6398b du Département des Justes

Heureusement les joies et moments de bonheur sont également présents dans la vie des enfants cachés. Ceux qui ont eu la chance de tomber sur des familles aimantes, trouvent un certain apaisement au sein de leur foyer.

2. Des moments de bonheur

Dans cet univers de tristesse dominé par la peur, le mensonge et l'exil, une lumière se fait jour, cette lumière est celle de personnes qui ouvrent leur cœur aux Juifs et notamment à leurs enfants. En plus de l'abri donné aux persécutés, c'est un peu d'humanité que les Juifs redécouvrent. Cette humanité dont on les a bannit et dont beaucoup ont oublié ce qu'elle signifie. Certains enfants Juifs ont eu la chance de trouver auprès de leur famille d'accueil, l'affection et la chaleur nécessaire à leur équilibre. De nombreux français ont su dépasser les simples considérations financières, pour que l'enfant puisse trouver au sein de leur foyer un refuge accueillant, une famille dans laquelle se reconnaître. La Nièvre s'est particulièrement démarquée d'autres départements, par le nombre d'enfants Juifs accueillis pendant la guerre.

a. Des personnes formidables

Plusieurs personnes dans leurs témoignages, évoquent peu la période de leur enfance cachée mais nous voyons que ce phénomène était très important. Ainsi Aristide⁵⁰⁵, est caché à **Saint-Amand-en-Puysay** par l'Assistance Publique durant un an. Il ne parle pas de son séjour dans son témoignage, mais nous pouvons cependant supposer que son exil chez sa nourrice : **Mme Torcol** s'est bien passé car il a cherché à la contacter après la guerre.

Sans plus d'indications nous savons que les quatre enfants : August Francine (née en 1933), Bernard, (né en 1933), Simone (née en 1935) et Monique (née en 1936) ont été cachés à **Saint-Benin-D'azy** dans la Nièvre à partir de l'année 1942⁵⁰⁶. La Maman a péri en déportation. Chez qui étaient-ils cachés? Comment étaient-ils traités? Malheureusement, je n'ai pu trouver aucune indication sur ces personnes. De même, il y a eu deux enfants cachés à **Entrains-sur-Nohains** et baptisés là-bas dont une petite Micheline (née en 1943)⁵⁰⁷. Ces personnes ne savent rien de leur enfance passée dans la Nièvre compte tenu de leur âge à l'époque. Des enfants ont aussi été cachés à **Forcy** dans la Nièvre⁵⁰⁸. Mme Hopenzland et sa fille sont juives de même que Ginette Scalha, elles ont toutes trois trouvé refuge à **Alligny-**

⁵⁰⁵ Dossier 321KLAA de l'association des enfants cachés

⁵⁰⁶ Archives du CDJC : MLXXXII_2

⁵⁰⁷ Témoignages du site : <http://www.Parolesetoiles.com>

⁵⁰⁸ Idem

sur-Cosnes durant l'été 1943⁵⁰⁹. La famille Bojmol a elle aussi bénéficié de l'aide de la famille **Perrin** à **Saxi-Bourdon** dans la Nièvre⁵¹⁰. Une enquête de *l'Œuvre des Orphelins Israélites de la guerre*, signale par ailleurs, le 15 avril 1947 que la petite Fernande Liss se trouve à **Quétigny** en Côte-d'Or dans une famille non juive⁵¹¹. Celle-ci est retrouvée par la commission de dépistage de *l'Œuvre des Orphelins Israélites de la Guerre* qui décide le 24 décembre 1946, de récupérer les enfants Juifs encore placés chez des non-Juifs.

Hélène Jelikoph a passé une partie de la guerre, de 1942 à la Libération dans une famille de **Donzy** où elle était fort bien traitée. De même, avant d'être cachée dans une famille brutale vers **Cosne-sur-Loire**, **Ginette Skalka** alors âgée de onze ans a reçu l'affection de Nivernais durant plusieurs mois au début de la guerre.

De nombreux individus ont reçu la médaille des *Justes* pour avoir protégé des enfants, en Côte-d'Or et plus particulièrement dans la Nièvre, les *Justes* de ces départements sont pour les ¾ environ, des gens qui ont sauvé des enfants Juifs.

Les témoignages qui vont suivre nous permettent d'observer qu'en France, les *Justes* ne sont pas des cas isolés. Dans la Nièvre notamment, le nombre d'enfants accueilli est très important et prouve que les Nivernais s'ils ont été nombreux à combattre dans les rangs des maquis, ont pour certains d'entre eux protégés au péril de leur vie, des enfants innocents mais menacés de mort par des hommes sans scrupules et sadiques.

Les petits Wisniewski Jacques et Renée ont eu l'immense chance de croiser sur leur route des *Justes* parmi les *Justes* : Monsieur **Jean-Marie Bompis** et sa fille **Melle Francine Bompis**⁵¹². Ces Nivernais de **Verneuil** s'occupent d'eux d'août 1942 à la Libération, avec beaucoup d'amour. Francine Bompis, généreuse par nature héberge déjà trois enfants non-Juifs à l'arrivée de Jacques et Renée dans son foyer. Par nature, cette femme était la générosité même. Ainsi, toute sa vie, elle l'a passée aux services des autres. A l'âge de fonder une famille avec l'homme de sa vie, elle avait fait le choix de rester auprès de sa mère atteinte de la maladie de Parkinson, de son père vieillissant et de son frère de lait. En effet, dans l'entre-deux-guerres, il y avait à Verneuil un camp américain : un jeune soldat tomba amoureux de Francine et voulut l'emmener aux États-Unis mais par sens du devoir, cette femme exceptionnelle refusa, d'autant plus que son père y était catégoriquement opposé, du fait qu'elle devait s'occuper de sa mère malade. Francine Bompis est donc une personne comme on en rencontre rarement : altruiste et pleinement dévouée aux autres. Les enfants

⁵⁰⁹ CDJC : MXXXVIII-98

⁵¹⁰ Idem : MXXXVIII-116

⁵¹¹ Archives de *l'Alliance israélite* : archives de *l'OSE*, boîte 24, F3

⁵¹² Entretien du 26 mai 2007

Winieswski grandirent sous son protection et par la force de son amour. Renée se souvient de cette période campagnarde comme de la plus belle de sa vie.

Selon Renée et Jacques, la sœur de Mme Francine Bompis, **Marie Develle** cachait elle aussi une petite fille Juive : une petite brune aux yeux sombres avec qui Renée partageait ses jeux, il s'agit de la petite Evelyne Haas :

« On pensait être les seuls petits Juifs du village, mais finalement ce n'était pas le cas. la sœur de Melle Bompis, Marie Develle élevait trois enfants : un petit rouquin, un petit blond et une petite brune frisée aux yeux noirs qui s'appelait Evelyne Haas. Elle a été adoptée à la fin de la guerre par un couple d'américains qui était venu voir leur famille au village. Cette petite était la troisième petite juive du village ! »

M.M n'oubliera lui non plus jamais ce couple de **Prémery** rencontré lors de l'exode : **M. et Mme Thévenault**, des commerçants assez âgés⁵¹³. Lorsque le père de M. réussit à échapper à la rafle du Vel d'hiv, c'est chez ce couple qu'il trouve refuge durant un mois. C'est ensuite ces mêmes personnes qui lui fabriquent de faux papiers et l'aident à aller en Espagne par l'intermédiaire de leur famille à Pau. Hélas, les gendarmes s'aperçoivent que les papiers sont faux. Après l'invasion allemande en zone Sud Monsieur M. est livré aux allemands puis déporté comme sa femme et ses filles l'avaient été quelques mois auparavant. M.M a treize ans lors de ces événements, caché dans un centre en banlieue Parisienne, il n'est pas oublié pour autant des Thévenault. Informés des persécutions anti juives, ils s'enquèrent régulièrement de son état et lui font parvenir de nombreux colis. En cas de problème, ils ont clairement exprimés à la direction du centre, leur souhait de voir l'enfant chez eux. En 1943, il passe même quelques jours chez ce couple. En pleine guerre, Mme Thévenault va elle-même chercher le petit M. en banlieue Parisienne faisant fi des dangers que cela représente. M. se souvient encore avec effroi de la gare de Nevers remplie d'allemands fiers et menaçants. Ainsi, durant une dizaine de jours, l'enfant passe des vacances campagnardes chez des gens à la générosité hors norme.

Les quatre sœurs Ryczywold⁵¹⁴, Paulette, douze ans, Jacqueline, huit ans, Bela et Geneviève, cinq ans, sont toutes trois cachées à **Annay** de l'été 1942 (lorsque leur père se fait arrêter) jusqu'au début de l'année 1943 au sein de la famille **Bitteur** des amis de leurs parents. C'est un nouvel univers que les quatre sœurs, découvrent. Elles ne sont pas les seules enfants juives au village et c'est dans un monde totalement nouveau, loin de Paris et de ses menaces que les quatre enfants évoluent.

⁵¹³ Entretien téléphonique de mars 2007

⁵¹⁴ Entretien du 7 mai 2007

Les huit enfants Juifs cachés dans le petit village de **Ciez** dans la Nièvre ont eu bien de la chance d'être accueillis par **Mme Glasser-félin Suzanne**⁵¹⁵. Malgré ses faibles revenus, celle-ci tente d'élever du mieux qu'elle peut les enfants. Ce n'est pas la petite pension qu'elle reçoit pour les enfants qui permet de vivre correctement même si cela aide à améliorer le quotidien. C'est surtout le potager et le clapier que Suzanne entretient qui permettent de passer la guerre le plus convenablement possible. Si Mme Glasser-Félin est pauvre, elle est néanmoins riche de générosité et d'affection prodigués aux enfants. Henri et Sophie Szyferman se souviennent encore de la bonté de cette femme dont l'attitude ne change aucunement lorsqu'elle apprend qu'ils sont Juifs. La médaille des *Justes* a été remise à Suzanne Glasser-Félin en 2001.

Bienvenida Lévy habite de 1942 à la Libération chez le couple **Arnoux à Tronsanges** dans la Nièvre⁵¹⁶. Elle est traitée par ces deux personnes avec un amour sincère : comme s'il s'agissait de leur propre fille :

« J'ai été considérée pendant ces trois années comme leur petite fille, faisant partie de la famille que j'ai bien connu. » Marie-Louise et Antoine Arnoux ont obtenu la médaille des *Justes* en 1993.

Les enfants Goldsztajn et Mandel accueillies chez le couple **Aubert à Ménestreau** sont elles aussi traitées comme des membres de la famille⁵¹⁷. La relation des Aubert avec les fillettes est celle de grands-parents avec leurs petites filles. Le généreux couple a également accueilli le petit Joseph Binstock, un petit Juif de trois ans ainsi qu'une fillette de l'Assistance Publique : Lucienne Rzepka.

Madeleine témoigne de leur gentillesse :

« Monsieur et madame Aubert nous ont gardé ma sœur et moi pendant près de deux années. La famille nous a accueillis chaleureusement, nous les appelions mémé et pépé, on se sentait bien chez eux. »

Un jour les allemands interrogent Mme Aubert afin de savoir qui sont tous ces enfants. Sans paniquer, celle-ci pousse son propre fils devant elle disant que son père est prisonnier de guerre et que les autres enfants sont des réfugiés du Nord... Que de risque pris par ce mensonge ! Mais les allemands la croient et ne poussent pas plus loin leurs investigations... La fille du couple Aubert, Gisèle Lamarre témoigne de cette période et du courage de ses parents :

⁵¹⁵ Dossier 9526 du Département des Justes

⁵¹⁶ Dossier 5753 du Département des Justes

⁵¹⁷ Dossier 10238 du Département des Justes

« Nous vivions normalement. Pour nous, la guerre n'a pas été une période de privation car nous avions les produits du jardin. J'avais 18 ans et je m'occupais beaucoup des enfants je pensais qu'ainsi ils ne s'apercevraient peut-être pas de la guerre ». Elle témoigne également du fait que ses parents ne se sont pas posé de questions lorsqu'il a fallu accueillir les enfants Juifs, « Ils n'ont jamais eu peur » certifie leur fille. La mère des petites Mandel malgré les risques encourus est venue voir ses filles à la fin du mois de janvier 1944, en dépit de l'insistance de Mme Aubert pour qu'elle reste avec eux, Mme Mandel retourne à Paris. Elle y est arrêtée, internée à Drancy puis déportée à Auschwitz d'où elle ne revint pas...

Aubert Augustin et Juliette ont reçu la médaille des *Justes* en 2004.

On voit avec ces témoignages, que la Nièvre a vraiment été une terre d'accueil ; Habitée depuis longtemps à héberger des enfants de l'Assistance Publique, elle a remis en pratique ces valeurs de générosité lorsqu'il a fallu cacher les enfants Juifs. La Nièvre est également un département d'où les nourrices sont nombreuses à être recrutées et ce notamment jusqu'aux années 1930. **Marie Paillard** a perpétué cette tradition puisqu'elle élève la petite Monique depuis sa naissance en 1935⁵¹⁸. Marie est originaire de **Château-Chinon** dans le Morvan, elle y retourne souvent avec sa petite Monique. Lorsque la guerre éclate, toutes deux se réfugient dans cette commune Nivernaise. Le logement de Marie est des plus modeste : il s'agit d'une pièce, sans eau ni électricité. Pour subvenir aux besoins de la fillette, Marie fait des ménages et tricote des vêtements. Elle ramasse du bois dans la forêt pour faire la cuisine et se chauffer. Si bien que Monique ne se souvient pas avoir eu faim ou peur, elle baigne par ailleurs dans un environnement affectueux et chaleureux. Les voisins de Marie la disaient : « riche de sagesse, d'affection, de chaleur et dévouement » tout en ajoutant qu'elle traitait l'enfant comme sa propre fille. Monique quant à elle, témoigne avec émotion de cette femme exceptionnelle :

« Marie me donnait toute l'affection qu'un enfant demande, à l'âge que j'avais. Je ne me rappelle pas avoir eu faim, ni même avoir vécu cachée. Elle fut pour moi, une gardienne vigilante contre les allemands qui l'inquiétaient beaucoup et contre les dénonciations qu'elle redoutait. (...) Je ne peux me souvenir sans émotion, de toute cette générosité et cet immense courage dont elle me fit offrande à cette époque, sans même que je m'en rende vraiment compte. » La médaille des *Justes* a été décernée à Marie Paillard en 1998.

Hélène J.⁵¹⁹ connaît différentes familles d'accueil durant la guerre. Pourtant, parmi les trois familles Nivernaises où cette jeune adolescente est cachée, une seule, va vraiment la

⁵¹⁸ Dossier 8126 du Département des Justes

⁵¹⁹ Témoignage présent dans l'exposition sur la *Rue Amelot*

marquer de par sa générosité et sa gentillesse. On ne sait néanmoins pas si cette famille savait qu'Hélène, alors âgée de treize ans en 1940 était Juive. La personne pour qui Hélène a encore aujourd'hui beaucoup d'estime s'appelle **Mme Jacquet**. C'est une femme *Juste* et généreuse qui a su manifester à la jeune fille, l'affection dont elle avait besoin.

Françoise Jébrak est elle aussi tombée sur des gens formidables : elle est cachée par la famille **Bory** à **Neuvy-sur-Loire** dans la Nièvre⁵²⁰, ceux-ci lui trouvent un abri où elle passe plusieurs jours. Puis quand les choses s'avèrent menaçantes, elle trouve refuge chez la famille **Lagier** à **Bonny-sur Loire**- dans le Loiret. Dans cette deuxième étape, son frère et sa mère viennent l'y rejoindre. Les familles Bory et Lagier ont reçu la médaille des *Justes* en 1996

Lorsque le père de Rosette⁵²¹ est arrêté et ne verse plus la pension de sa fille cachée à **La Chapelle**, sa nourrice continue malgré ses faibles revenus, à garder et à protéger la petite au sein de son foyer, et ce malgré les critiques de sa propre fille. Rosette se souvient encore de la dispute à son sujet et avec quelle détermination sa nourrice prenait sa défense :

« Sa fille est arrivée, elle a dit : « tu sais qui c'est que tu gardes à la maison ? Elle est juive. » Alors la mère, elle a dit : « et alors ? », « Ben alors ! Non seulement elle est juive mais on te paye pas. » Alors sa mère répondit : « Quoi ? Je vais la jeter dehors ? Elle va aller où ? Sur les routes ? » A ce moment là, c'était l'exode, les gens étaient partis et on était toutes les deux seules dans le village. Elle a dit : « On va continuer à faire le jardin, on mangera ce qu'il y aura au jardin, mais je le partagerais avec elle. » Elle s'est disputée avec sa propre fille et elle a dit : « si tu la dénonces je saurais qui c'est, ça sera toi ». Sa fille est repartie et apparemment, elle ne m'a pas dénoncée. »

Serge⁵²² est lors de son premier séjour dans la Nièvre placé à **Aunay-en-Bazois** chez un forgeron mais l'enfant est bientôt menacé par les allemands, c'est ainsi qu'il change de famille et est accueilli à bras ouvert chez des gens formidables : **M. et Mme Perrot et leur fille Marguerite**. Alors que les allemands attendent la venue du père de Serge à la sortie de son école, Marguerite emmène à la barbe des allemands, l'enfant chez ses parents à **Savenay-en-Bazois**, à environ trois kilomètres d'Aunay-en-Bazois. Les parents accueillent l'enfant comme si c'était absolument naturel et sans jamais demander un sou. Voici l'éloge de Serge à leur sujet. Il a demandé la médaille des *Justes* pour cette famille Perrot, médaille attribuée en 2007.

⁵²⁰ Dossier 7101 du Département des Justes

⁵²¹ Dossier de l'association des enfants cachés ; Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989 ; Delpard Raphael, *les enfants cachés*, Editions Jean Claude Lattès, Paris, 1993

⁵²² Entretien téléphonique de mars 2007 ; dossier 045AVEs de l'association des enfants cachés et 10976 du Département des Justes.

« Je me suis rendu compte il y a pas très, très longtemps, que Marguerite m'avait emmenée chez ses parents d'une manière tout à fait naturelle, elle n'avait pas l'impression d'avoir fait un truc héroïque. (...) ses parents étaient formidables. Parce qu'elle, elle était toute jeune à l'époque. Elle avait je ne sais pas une vingtaine d'années et a donc pu agir sans trop réfléchir. Ses parents étaient très bien. Parce qu'ils savaient exactement ce qu'ils faisaient, jamais il n'y a eu un problème d'argent, de quoi que ce soit. »

Albert et ses sœurs Jacqueline et Pauline après avoir connu un placement chez des gens épouvantables, se retrouvent à **Villechaud** dans la Nièvre chez des personnes d'une gentillesse rare, il s'agit de **M. et Mme Bidart**⁵²³. Ceux-ci traitent les trois enfants comme s'il s'agissait des leurs, avec amour et respect. A la Libération le couple Bidart a même tenté d'adopter les trois enfants désormais orphelins :

« Mme Destant veillait sur nous, elle trouva un couple d'anciens chocolatiers de Paris qui étaient venus passer leur retraite à Villechaud dans la Nièvre. M. et Mme Bidart étaient des gens extraordinaires. Ils nous ont aimés. Même qu'après la guerre, ils ont voulu nous adopter. Moi je les ai beaucoup aimés. Pour moi, c'était mes seconds parents. Là, j'étais devenu un véritable petit paysan ; d'ailleurs tout le monde m'appelait « chourave », et je parlais même le patois, j'étais devenu un enfant du pays. Bien sûr je les aidais aux travaux de la ferme, mais je le faisais de bon cœur. Je sentais qu'ils m'aimaient et ça, je ne l'ai pas oublié et je ne l'oublierai jamais. Le père Bidart me prenait sur ses genoux et me racontait des histoires. J'étais en sécurité. Je pensais aussi à mes parents dont je n'avais aucune nouvelle depuis leur arrestation. Villechaud était dans les bois et les maquisards se ravitaillaient auprès de Mme Bidart qui leur donnait des œufs, du beurre, du fromage. »

Ainsi, non seulement, ces personnes recueillent des enfants, ce qui est selon Jacques Semelin⁵²⁴, une Résistance civile mais ils contribuent également à la Résistance armée en aidant les maquisards.

De même, lorsque Jacqueline Schochat est cachée à **Laignes** en Côte-d'Or au printemps 1943, chez **Louise Osterberger** elle n'est pas au courant des activités de résistante de sa nourrice⁵²⁵. Pourtant celles-ci sont nombreuses et risquées : étant l'interprète des allemands, elle renseigne les résistants et Juifs des intentions des allemands et ravitaille les maquisards dont son fils fait partie. Jacqueline garde pour sa part, des souvenirs heureux de son exil en Côte-d'Or : elle est choyée et aimée par Louise comme s'il s'agissait de sa propre

⁵²³ Voir II. 1 : *les difficultés*, Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989

⁵²⁴ Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Editions Payot, Paris, 1989

⁵²⁵ Dossier 7444 du Département des Justes

filles. Sa fille Suzanne témoigne qu'accueillir l'enfant fut pour Louise Osterberger, un geste tout à fait naturel qui n'eut pas été réfléchi. C'est spontanément, que Louise ouvrit sa porte et son cœur à l'enfant.

C'est à peu près les mêmes sentiments, qu'éprouve **Germaine Lefebvre** à l'égard de Danièle Khan qu'elle accueille chez elle à **Touillon** en Côte-d'Or au printemps 1944⁵²⁶. L'enfant est là aussi, traitée comme s'il s'agissait de la propre fille de Germaine. La médaille des *Justes* a été décernée à Germaine Lefebvre en 1995.

À la même période, c'est-à-dire lorsque « la chasse aux Juifs » devient intense, les enfants Roos arrivent chez **M. et Mme Branlart à Nevers**⁵²⁷. Durant environ deux mois les deux adolescents de 12 et 18 ans sont traités par ce couple âgé, comme s'il s'agissait de leurs propres petits-enfants. Daniel Roos en parle toujours comme des « gens merveilleux au grand cœur » qui ont accueilli les enfants avec générosité et sans demander un sou.

Jacques Czarnobroda n'est plus vraiment un enfant lorsqu'il trouve refuge chez le M. et Mme **Bondoux**, les grands-parents d'une amie de sa sœur à **Glux-en-Glenne** dans la Nièvre⁵²⁸. Ceux-ci le considèrent comme leur fils durant son séjour chez eux et multiplient les gentilleses à son égard. On lui met une chambre à sa disposition, on le soigne, on le « retape ». Les Bondoux n'oublient pas les parents du jeune homme auxquels ils envoient des colis de ravitaillement. A la fin de l'année 1941, Jacques part du village afin de passer en zone dite libre. Il n'oubliera jamais le chagrin que son départ occasionna, ni les larmes que M. Bondoux ne peut s'empêcher de verser devant le départ de ce garçon considéré comme un fils. Jacques souligne avec émotion ces faits et la générosité de ces gens dans son témoignage :

« Le grand-père Félix Bondoux m'a tout de suite adopté, mis à ma disposition une chambre, m'a soigné et retapé car j'ai été très amaigri, malade, angoissé [Jacques vient de s'échapper du camp de Beaune-la-Rolande]. La camarade de ma sœur est venue pour les vacances scolaires et a demandé à ses grands-parents de ne pas me faire travailler, ils ont été d'une gentillesse exemplaire. (...) Le 28 décembre, j'ai décidé de partir, au déjeuner avant mon départ, grand-père Bondoux ne mangeait pas et à éclaté en sanglots au moment de mon départ où j'ai dit adieu à toute la famille, en les remerciant de leur gentillesse. Le grand-père ne voulait pas que je parte, il me considérait comme son fils et me suppliait de rester. Il m'a

⁵²⁶ Dossier 6398b du Département des Justes

⁵²⁷ Entretien téléphonique du 28 mars 2007

⁵²⁸ Dossier 9588 du Département des Justes

donné un vélo pour aller à la gare ». La médaille des *Justes* a été remise à Edouard-Félix et Francine Bondoux en 2002.

Comme Jacques, Le jeune Rudolph n'est plus un enfant durant la guerre. Il a 19 ans en 1942. Lorsque cette année là, toute sa famille vient de se faire arrêter, il est caché chez le couple **Lescanne à Fourchambault**⁵²⁹. Sans la moindre rétribution, le jeune homme est accueilli pendant plus d'un an chez ces personnes au sein d'un foyer modeste mais chaleureux. Rudolph témoigne de leur générosité :

« De l'automne 1942 à la fin de l'année 1943, je vivais chez Urbain et Gabrielle Lescanne dans la forêt de la Garenne près de Fourchambault sans électricité, radio ou autre confort. Ils ont partagé leur maigre pitance avec moi et n'ont jamais reçu de moi une réponse matérielle quelconque. Ils ont donc agi uniquement par des motifs d'humanité ». La médaille des *Justes* leur est remise en 1996.

Raymond Zacks n'oublie pas l'accueil chaleureux que lui fit la famille **Fassier de Chantenay-saint-Imbert** dans la Nièvre⁵³⁰. Complètement désespérés, fuyant Paris et ses rafles meurtrières, la famille Zacks et leurs amis quittent la capitale le 17 juillet (après la rafle du Vel d'hiv qui a emporté M. Zacks) sans vraiment savoir où aller. Ils arrivent à tout hasard dans la Nièvre, dans le petit village de Chantenay, et là, la chance leur sourit, ils rencontrent des gens formidables qui les accueillent avec chaleur et bonté durant plusieurs semaines et ce sans aucune hésitation. Raymond éprouve pour ces personnes, une reconnaissance infinie et sans limite :

« Nous arrivons un soir à la Foncouverte à Chantenay-saint-Imbert dans la Nièvre. Sur la route, se trouvent une femme avec la petite nièce de son mari. Ma mère décide de lui parler, lui explique la situation à Paris et demande si elle peut nous héberger pour la nuit. Nous y sommes restés plusieurs jours. Ma mère et moi chez la famille Fassier, l'autre couple et leur fils Benjamin chez leur nièce Suzanne, mère de la petite fille. Ils ont tous été extraordinaires. (...) Ces gens là ont été pour nous, une vraie bouffée d'oxygène. »

Des collectivités de Côte-d'Or et de la Nièvre ont également participé au sauvetage des enfants. Ainsi, lorsque le petit David tombe malade, il est caché à **l'hôpital d'Oudan** dirigé par des sœurs. Il se remémore leur gentillesse et n'oublie pas que malgré leur foi qu'elle souhaitait vivement transmettre au petit garçon, elles ne lui ont jamais imposé leur religion⁵³¹. :

⁵²⁹ Dossier 7417 du Département des Justes

⁵³⁰ Correspondance épistolaire de juin 2007

⁵³¹ Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989

« Ces Femmes savaient que j'étais Juif. Elles me parlaient de leur façon de croire, de prier, de la liturgie catholique. A Noël, elles m'avaient emmené à la messe de minuit et s'efforçaient de me sensibiliser à l'Enfant Jésus, aux Rois mages. Mais cela ne m'atteignait pas. Comme j'allais avant guerre au *Talmud-Torah*, j'étais suffisamment mur pour faire la part des choses, malgré mes onze ans. Mes connaissances permettaient même de faire des parallèles entre l'ancien et le nouveau testament. Comme j'étais « identifiable » et que je ne devais pas éveiller les soupçons, il fallait que je me rende régulièrement à la messe. Je dois dire que jamais on ne m'a forcé ou tenté de me convertir. Il fallait faire comme tous les autres enfants malades, je le comprenais. »

Serge connaît lui aussi un placement en collectivité, en effet celui-ci est caché durant quelques mois dans une maison d'enfants à **Chatillon-en-Bazois** grâce aux dénommés « **Colas** ». En ce lieu de refuge se trouve une quinzaine d'enfants Juifs :

« J'ai été placé à Chatillon-en-Bazois, à huit kilomètres environ d'Aunay-en-Bazois dans une maison d'enfants. Je me rends compte aujourd'hui que c'était pratiquement une maison comme celle d'Izieu. Cette maison était sur le champ de foire. Il y avait devant cette maison, un terrain de foot et je me souviens très bien parce que je regardais les matchs de foot, le dimanche. On devait être une quinzaine de gosses là dedans. Les gens s'appelaient les Colas ».

Parfois, des familles entières bénéficient de l'aide de gens exceptionnels. La famille Fisher est ainsi cachée à **Vausegrois** dans la Nièvre, grâce à son ami Gustave **Tompa** qui passe également ces années de guerre au sein du village Nivernais avec sa femme et leurs enfants : Claire (née en 1932) et Georges (né en 1937)⁵³². Les parents, Samuel et Mathilde et leurs deux enfants, Georges (10 ans en 1942) et Liliane (5 ans en 1942) découvrent ainsi un autre monde que leurs univers Parisien. Tandis que la maman effectue des travaux de couture et se lance dans la fabrication du pain, le père aide aux travaux des champs. Samuel et Gustave, toujours ensemble, sont connus dans tout le village et aux alentours pour leur générosité coutumière. Ils rendent bien des services : lors des moissons, avec la batteuse, certains travaux de bricolage, d'électricité... En échange, ils reçoivent des produits fermiers si rares à Paris : du beurre, de la crème, du fromage... la médaille des *Justes* a été remise à Gustave Tompa en 2001.

A l'égard de tous ces témoignages, de toutes ces histoires de sauvetage, une constatation s'impose : les *Justes* de la Côte-d'Or et de la Nièvre ont caché des enfants Juifs

⁵³² Dossier 9498 du Département des Justes

pour des motifs humanistes et altruistes. Par amour, pour ces enfants que souvent, ils ne connaissaient pas. Et ce faisant, ils ont préservé la dignité humaine mise à mal durant cette sombre période. Enormément de personnes ont agi envers les enfants cachés comme s'il s'était agi de leurs propres enfants, les traitant avec la même tendresse, les éduquant avec les mêmes principes et les protégeant envers et contre tout de la barbarie nazie et vichyste.

b. La campagne : un univers merveilleux

Comme la plupart des petits Parisiens Juifs, Micheline découvre avec émerveillement, l'univers de la campagne lors de son placement dans la Nièvre chez Mme Soudan⁵³³. Aux rues goudronnées menaçantes de Paris, la petite fille découvre un monde dominé par les arbres et les animaux dans lequel l'homme n'est pas arrêté à chaque coin de rue. Paris était devenue une zone dangereuse et risquée pouvant à tout moment s'avérer meurtrière, la campagne est au contraire synonyme de Liberté et d'espace :

« J'ai gardé un bon souvenir de cette période d'enfance campagnarde. C'était la Liberté. On allait à l'école à quatre kilomètres de là, et c'était une enfance qui n'était pas sous le regard des adultes, ce qui était très différent de ce que j'avais connu avant. Et je pense que mon goût de la nature vient aussi sans doute de cette enfance campagnarde ».

La découverte des animaux crée parfois certaines craintes chez les petits Juifs qui souvent n'ont jamais vu de vache de leur vie dans leur univers citadin. Mais de jour en jour, l'enfant apprend à vivre dans cet autre environnement. Il se familiarise avec les coutumes, les habitudes et le langage de ce nouveau monde. C'est par exemple le cas de Serge⁵³⁴ qui au bout de quelques temps se voit confier la garde des vaches.

Si la campagne est un univers des plus agréables, pour certains enfants c'est aussi un lieu qui demande une certaine adaptation. Serge, a des souvenirs finalement assez drôles de ses années de petit paysan mais qui sur le moment l'étaient beaucoup moins. Ainsi, le jour où devant garder les vaches, celles-ci disparaissent :

« Je gardais de temps en temps les vaches, je les emmenais comme ça, le long des routes, le long des chemins, et puis il y avait une forêt, et j'ai rencontré des copains. On a discuté avec les copains. Mes vaches sont entrées dans la forêt et je n'ai pas été foutu de les retrouver. C'était vraiment la panique, j'ai pas retrouvé mes vaches et ... Et alors, quand je suis rentré à la maison, complètement coupable, les vaches étaient rentrées toutes seules. Le soir, elles avaient trouvé que ça suffisait, elles étaient rentrées toutes seules. »

⁵³³ Dossier 040 de *l'association des enfants cachés*.

⁵³⁴ Références déjà citées

Jacques et Renée vécurent de magnifiques années durant cette période sombre et ce, grâce à l'amour dispensé par M. et Melle Bompis⁵³⁵. Malgré la présence d'allemands et de collaborateurs dans le village, les enfants n'ont jamais ressenti la guerre. Ils vivaient au village comme de vrais petits campagnards et aidaient dans les tâches de tous les jours (glanage, braconnage...).

c. « *Souvenirs heureux* »

Malgré la guerre, l'absence des parents et la présence des allemands, les enfants cachés se souviennent de moments heureux au cours desquels ils ont pu l'espace d'un instant oublier la peur et le mensonge.

Afin de cacher la petite Rosette en cas de contrôle inopiné des allemands, sa nourrice lui a créé une cachette au sein d'un petit hangar. Rosette, se réfugie souvent dans ce refuge où elle se laisse aller à rêver et à penser à ses parents. Elle rêve de ses retrouvailles avec son père et sa mère et puise sa force dans leur amour qui l'aide à surmonter ces années :

« Cette niche est devenue ma maison, (...) j'y allais et je me faisais des films, je me racontais des tas d'histoire : « un jour, la porte va s'ouvrir, mon père va arriver, je vais le voir, je vais l'embrasser, on va être heureux ». (...) Et puis j'appelais toujours ma mère, aussi dans cette niche : « maman et moi, maman fait ci, maman fait ça ... ». Toujours je demandais à ma mère de m'aider. Ça m'a beaucoup aidé. »

A l'époque, les enfants se contentent de peu et jouent avec ce qu'ils peuvent, ainsi avec quel bonheur Serge accueille l'atlas que sa mère lui offre lors d'un Noël ! Dans la Nièvre, Il lui sert à faire des cartes pour « les grands du certificat d'étude ». Mais son utilité est surtout de dévoiler l'avancée des alliés par l'intermédiaire de Radio-Londres que sa famille d'accueil écoute :

« Ma mère m'avait offert un petit atlas. Déjà avec les nouvelles possessions allemandes. (...) Et moi, je vivais avec cet atlas, c'était quelque chose d'extraordinaire. Et ces forgerons écoutaient Radio-Londres. Alors dans le brouillage, j'entendais quand même des noms de villes en Russie, et ça m'attirait énormément. Et quand je retrouvais le nom d'une grande ville, Smolensk, tout ça, je faisais des calculs : en fonction de leur avancée, combien de temps ils mettront pour venir ici, enfin c'était dingue, des trucs... »

Dans l'enfer que lui fait subir sa famille d'accueil, Mireille⁵³⁶ évoque néanmoins quelques rares -mais oh combien consolants !- bons moments. Notamment, l'amitié d'une

⁵³⁵ Idem

⁵³⁶ Sandrel Carole, *Le secret*, Editions Jean-Claude Lattès, 1987, Paris

petite camarade : Nicole. Celle-ci est particulièrement d'une aide précieuse pour trouver le taille-crayon qui sauvera Mireille des mauvais traitements de son père nourricier. En effet celui-ci a promis une « raclée » à Mireille si jamais la pointe se brise :

« Il y eut juste un minuscule craquement. La mine du crayon venait de casser. La Petite se figea, stupéfaite. Les avertissements de l'oncle Zafner lui revenaient : Fais attention à tes crayons. Je les ai bien taillés. Gare à toi si tu les casses. » Elle eut envie de pleurer et se tourna vers Nicole. (...) qu'est ce que tu as ? demanda t elle à voix basse. « J'ai cassé mon crayon, chuchota la Petite. (...) « C'est pas grave un crayon cassé », dit Nicole. « Si c'est grave, répondit la Petite. L'oncle veut pas que je casse les mines ». Elles étaient maintenant dans la cour. Il est sévère ton oncle ? demanda Nicole « oui », « t'as peur de lui ? » et la Petite dit encore oui. (...) « Il te tape ? » insista la gamine rousse. La Petite acquiesça : « Oui il tape », fit-elle dans un souffle. « Bon faut trouver un taille-crayon. Le gardien en a un ». Et elle entraîna la Petite derrière l'école. Il y avait un jardin et une maison avec des volets violets. Elles coururent jusqu'à la porte et Nicole tira sur la cloche. L'homme qui ouvrit portait un bizarre chapeau de paille sur la tête et un tablier bleu. Il demanda : « qu'est ce que tu fais là Nicole, tu sais que c'est interdit ». (...) « Écoutez m'sieur Martin dit Nicole, elle va se faire battre si elle rentre chez elle avec son crayon cassé. Faut le lui tailler. Faut pas que ça se voit et vous vous avez un taille-crayon ». Alors il ouvrit la porte toute grande et fit attendre les petites filles dans le corridor. Il revint avec une merveille de taille-crayon en métal (...) Il aiguisa une nouvelle mine pointue comme une neuve. « Allez sauvez vous dit-il et sans courir pour ne pas casser le crayon ». La Petite soulagée se rapprocha de Nicole et c'est la main dans la main qu'elles revinrent dans la cour. »

Micheline, précédemment citée, est cachée chez Mme Soudan avec ses cousins et d'autres enfants Juifs. Malgré le peu d'attention que cette dame porte aux enfants, elle garde de bons souvenirs de cette enfance campagnarde, et notamment du jour de Noël. L'enfant de huit ans est fascinée par les histoires religieuses qu'elle découvre le dimanche lors des messes :

« Nous allions régulièrement tous les dimanches à la messe, et puis par exemple la nuit de Noël, c'était absolument fabuleux. Enfin, moi, j'étais très, très impressionnée par cette vie là. J'étais devenue une petite fille très pieuse. Je croyais toutes ces histoires très belles. Très croyante, tout à fait. »

Jacques et Renée se rappellent qu'ils fêtaient halloween. Etonnant, cela semble l'être en effet ! : fêter Halloween au début des années 1940 dans un petit village Nivernais semble des plus surprenant. Mais, il y a une explication toute simple à cela : au sein du village un

camp militaire américain s'était installé depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Il avait transmis certaines coutumes aux villageois et c'est ainsi que les habitants de Verneuil furent parmi les premiers Français à avoir la chance de transformer des citrouilles en personnages grimaçants.

Georges, l'enfant des Tompa, se souvient que le petite Liliane, la fille des Fischer était comme une petite sœur pour lui. Il se rappelle de leurs jeux et de moments heureux passés avec elle :

« Pour lui faire boire du lait, il fallait qu'on lui fasse tourner son bol, sinon, elle n'aimait pas ça. Lili et moi-même avons fugué tous les deux, nous voulions aller à Paris... On nous a cherchés tout un après-midi et dans la soirée quelqu'un nous a trouvé et ramené à la maison nous étions dans les champs et les bois à peut-être un km de la maison... »

Gustave Tompa n'a pas froid aux yeux. Non seulement, il a sauvé ses amis Fisher dans la Nièvre mais, il tente également de s'informer de l'avancée de la guerre. C'est ainsi que sa fille se souvient qu'il a invité un officier anglais de passage au village, à prendre le thé chez lui afin de s'informer de la situation. Il a fait de même avec les Allemands !

De jeunes résistants de Brassy voulaient attaquer un convoi allemand sur la route de Lormes ; Gustave parvint à les en dissuader craignant des représailles des allemands sur la population de Brassy, d'autant plus qu'en cette année 1944, elles sont nombreuses aux alentours tel qu'au village martyr de Dun-les-Places qui n'est qu'à dix kilomètres.

Si tous ces actes généreux purent avoir lieu c'est aussi grâce au soutien et à l'aide des voisins et villageois.

3. Une solidarité existant grâce aux villageois

La complicité silencieuse des villageois a permis que l'enfant caché survive. Dans de nombreux témoignages d'enfants cette solidarité est exprimée. Ne pas avoir dénoncé les petits juifs, est d'une certaine façon un acte de Résistance. Parfois, cependant, les villageois ne savent pas que les petits sont Juifs et croient sincèrement qu'il s'agit de réfugiés qui viennent « se refaire une santé » à la campagne. Pourtant, il est rare que l'instituteur ou le curé ne soient pas au courant de la situation. Comme le dit Raphaël Delpard⁵³⁷, « grâce à l'action du corps enseignant, principalement en province, nombre d'enfants juifs cachés dans des familles d'accueil ont suivi une scolarité quasi normale ».

⁵³⁷ Delpard Raphael, *les enfants cachés*, Editions Jean Claude Lattès, Paris, 1993

Micheline⁵³⁸ rapporte ainsi que le curé et le directeur de son école étaient les seuls du village au courant que les enfants cachés par Mme Soudan étaient juifs. Ceux-ci conseillent d'ailleurs par précaution à Mme Soudan de changer les noms des enfants.

Serge Averbouth⁵³⁹ qui a passé ses années de guerre dans la Nièvre d'abord à Aunay-en-Bazois, puis à Savenay-en-Bazois et enfin à Châtillon-en-Bazois est témoin de la solidarité des villageois dont beaucoup étaient Résistants :

« Dans ces villages, ils étaient presque tous dans le coup, tous informés. Ces villageois me gâtaient, je sentais une réelle chaleur. »

Comme il me l'a confié, il a eu de la chance de tomber sur des personnes très humaines et notamment sur des instituteurs fantastiques. L'instituteur de Serge lorsque l'enfant est caché à Aunay-en-Bazois, est quelqu'un de formidable, de par sa compréhension et de sa justesse. C'est lui qui prévient une jeune fille, Marguerite Perrot afin qu'elle amène Serge loin d'Aunay-en-Bazois, lorsque les Allemands se font menaçant pour l'enfant. Le curé d'Aunay-en-Bazois est pour sa part, un actif résistant qui a beaucoup aidé Serge. A l'inquiétude exprimée par le père de Serge de le savoir sans ses parents, le curé répond qu'il va s'en occuper. Lorsque l'enfant est placé à Châtillon-en-Bazois, il fait la découverte d'un autre instituteur exceptionnel. Celui-ci en accord avec M. et Mme Colas, les directeurs de la maison d'enfants, change le nom de Serge en « Mornay » et s'entête à lui faire rentrer dans la tête cette fausse identité. Il s'exerce par tous les moyens possibles à retenir ce nouveau nom.

Les enfants Goldsztajn⁵⁴⁰ cachées chez Aubert Augustin et Juliette, se souviennent que tout le village de Ménestreau où elles étaient cachées savait que les enfants étaient juifs. D'ailleurs, l'instituteur, qui était également le maire du village prend peur lorsqu'il est mis en demeure par les lois vichyste de déclarer la présence des enfants Juifs dans sa commune. C'est ainsi qu'il demande à Mme Aubert de faire partir les enfants de Ménestreau. Les petites Goldsztajn sont donc contraintes de changer de famille. Elles sont cachées dans un orphelinat des sœurs Saint-Vincent-de-Paul à Lyon jusqu'en janvier 1945 puis reviennent chez les Aubert jusqu'en septembre. Peu après, cela n'empêcha pas le couple Aubert d'accueillir après le départ des petites Goldsztajn, les enfants Mandel qui restent chez eux jusqu'à la Libération.

⁵³⁸ Dossier 040 de l'association des enfants cachés

⁵³⁹ Entretien téléphonique de mars 2007 ; dossier 045AVEs de l'association des enfants cachés et 10976 du Département des Justes.

⁵⁴⁰ Dossier 10238 du Département des Justes

Le maire de Ciez aide pour sa part Mme Glasser-Félin Suzanne qui cache tour-à-tour chez elle, huit enfants Juifs⁵⁴¹. Il met en garde les villageois de Ciez au cas où ceux-ci dénonceraient les enfants.

Jacques Czarnobroda, caché chez Bondoux Édouard-Félix et Francine bénéficie quant à lui de la générosité de la famille Bondoux toute entière, informée de la situation du jeune homme. Le maire de Glux-en-Glenne, cousin de la famille lui fabrique d'ailleurs une fausse carte d'identité avant que le jeune homme ne parte du village⁵⁴².

Bienvenida Lévy cachée à Tronsanges se souvient également de la discrétion des voisins qui ne posaient jamais de question à son sujet et gardèrent leur curiosité pour eux-mêmes⁵⁴³.

Jacques et Renée Wisniewski savent qu'ils doivent également la vie à la discrétion de certains villageois de Verneuil, lieu où ils furent cachés. Cependant, une partie du village approuvait la collaboration comme le révèle Jacques Wisniewski :⁵⁴⁴

« On a vécu une période de restrictions comme tous les gens de la Nièvre. On s'est longtemps considérés comme des nivernais. Certains voisins de la famille Bompis collaboraient et faisaient du marché noir. Il y avait toutes sortes de personnes au village mais heureusement, nous n'avons jamais eu d'ennuis. »

Le cas du village d'Annay est un peu particulier⁵⁴⁵. En effet, le village est partagé entre un certain nombre de résistants et de collaborateurs, ce qui crée d'ailleurs bien des drames à la Libération. Nombreuses sont les familles juives cachées au village et dénoncées par des corbeaux malfaisants.

Les villageois de Chantenay-saint-Imbert sont nombreux à savoir que Raymond et sa mère ainsi que leurs amis sont Juifs⁵⁴⁶. La famille Fassier qui les héberge bien sûr, mais également, bon nombre de leurs amis. Tous ensemble ils vont d'ailleurs organiser leur départ vers Moulins afin qu'ils franchissent la ligne de démarcation. A Moulins, Raymond se souvient que tout le personnel de l'hôtel dans lequel ils ont passé la nuit était au courant de leur situation et de leur projet.

⁵⁴¹ Dossier 9526 du Département des Justes

⁵⁴² Dossier 9588 du Département des Justes

⁵⁴³ Dossier 5753 du Département des Justes

⁵⁴⁴ Entretien du 26 mai 2007 avec Jacques et Renée Winiewski

⁵⁴⁵ Entretien du 7 mai 2007 avec Geneviève Ryczywol

⁵⁴⁶ Correspondance épistolaire de mars 2007

Certains voisins et amis de Louise Osterberger à Laignes savent que la petite fille qu'elle accueille à partir de 1943 était Juive, comme en témoigne cette ancienne voisine, Jeanne B⁵⁴⁷ :

« Je certifie l'accueil de la petite Jacqueline Schochat pendant l'occupation allemande de 1943 à 1945. Je me souviens fort bien de cette petite Jacqueline Schochat, hébergée par la famille Osterberger à Laignes. Mme Osterberger, une personne de grande valeur, de grande générosité qui tout au long de ces années d'occupation a tout fait pour éviter certains drames au village. » Même témoignage de la part de Chantal B. qui certifie que Jacqueline avait trouvé là, « un refuge, une famille et beaucoup de chaleur humaine. »

Marie paillard⁵⁴⁸ peut elle aussi accueillir durant l'occupation toute entière, la petite Monique Bercovici grâce à l'aide d'habitants de Château-Chinon. En effet, beaucoup sont au courant de la judaïté de sa petite protégée et l'aident dans l'établissement de faux documents, dont le secrétaire de mairie, Robert Godard. Monique se souvient de cette solidarité exprimée par des habitants de Château-Chinon :

« Marie fut aidée par des personnes qui connaissaient la situation, tels que le vieux curé de Château-Chinon, par les employés de mairie qui avaient porté, avec l'accord de Marie, le nom de Marie, sur le registre de l'état civil en remplacement de Bercovitz ». Bien que le curé est d'une aide certaine pour Marie, il insiste pour que l'enfant soit baptisée et fasse plus tard sa communion, Marie s'y oppose formellement comme en témoigne Monique :

« Le vieux curé, a beaucoup aidé Marie, qui elle, était catholique. Je me souviens encore de cet entretien qu'il eut avec elle lui demandant lorsque l'âge fut venu de faire le nécessaire pour me faire communier. Marie a refusé en lui disant : « si ses parents disparaissent, je la garderai, et je verrai ce que j'aurais à faire à ce moment là ; en attendant, je n'ai pas à prendre moi, de décision aussi grave sur une question de religion qui ne m'appartient pas. »

Malheureusement les dénonciations ne sont pas rares durant la guerre. Françoise Jébrak caché à Neuvy-sur-Loire avec l'aide de la famille Bory, faillit en faire la triste expérience⁵⁴⁹. Heureusement Gérard Lagier un résistant de Bonny-sur-Loire avait eu vent des rumeurs et des questionnements suscitées par la jeune fille de dix sept ans et c'est ainsi qu'il la cacha chez lui avant qu'un drame ne survienne.

III/ Et après...

⁵⁴⁷ Dossier 7444 du Département des Justes

⁵⁴⁸ Dossier 8126 du Département des Justes

⁵⁴⁹ Dossier 7101 et 7101a du Département des Justes

1- La Libération

8 mai 1945, le pays est en fête, la France est enfin libérée des hordes hitlériennes. L'Allemagne nazie vient de capituler après des années d'affrontements sanglants. La liesse est générale et les enfants cachés songent maintenant avec espoir au retour tant attendu de leurs parents. Pourtant la fin de la guerre n'est pas des plus heureuses pour tout le monde, les déportés qui ont pu survivre à l'horreur, rentrent chez eux, méconnaissables et inquiétants. Ce ne sont plus des hommes, mais des cadavres que les populations découvrent, des cadavres qui portent en eux le témoignage affolant de la folie humaine. Victimes de l'entreprise la plus monstrueuse jamais tentée contre un peuple, les rares Juifs à revenir des camps prouvent désormais que les rumeurs multiples sur le génocide Juif sont encore plus inimaginables que ce à quoi on s'attendait. Mais eux sont rentrés, ce qui n'est pas le cas de la majorité, qu'attendent en vain des enfants pleins d'espoirs. Pendant des années ces petits vont espérer sans jamais se résigner. Et un beau jour, la vérité nue, va s'imposer à eux... Leurs parents ne reviendront pas. Parfois cette attente va durer des décennies, c'est le livre de Serge Klarsfeld en 1978 qui va pour beaucoup provoquer le choc et la lucidité nécessaire.

Ainsi, les enfants cachés ont survécu à la guerre grâce à la générosité de Français, mais c'est une autre guerre qui les attend : Où aller ? Comment retrouver sa famille ?

Le retour à Paris est difficile : l'absence de ses proches toujours présente et les traces des persécutions toujours visibles. Ainsi, beaucoup de Juifs n'ont plus de demeure et leur ancienne maison est désormais occupée par d'autres propriétaires qui sont bien décidés à rester. Bref, la fin de la guerre ne provoque pas l'apaisement escompté. Après l'heure de la revanche et la mise à mort de nombreux collaborateurs, le climat s'apaise et l'heure est à la reconstruction. Cette guerre, on veut l'oublier et passer à autre chose mais les consciences collectives sont encore marquées pendant de longues années par ce terrible séisme qui fit plus de onze millions de mort. La communauté juive paya un lourd tribut : la folie nazie avait réussi à massacrer près de 6 millions de personnes dont plus de 75000 Juifs français. C'est dans cette atmosphère que l'enfant Juif doit néanmoins grandir et faire sa vie, malgré les souvenirs douloureux, l'absence d'êtres chers et des névroses constantes.

Thérèse S.⁵⁵⁰ attend longtemps avec espoir le retour du reste de la famille. Celle-ci a beaucoup voyagé durant la guerre pour éviter les allemands, en compagnie de ses grands-

⁵⁵⁰ Dossier 268STOt de *l'association des enfants cachés*

parents et de sa tante. Ils ont ainsi passé entre autres, quelques mois à Dijon. A la Libération Thérèse se souvient de cette attente et de cette certitude qu'elle allait bientôt voir revenir ses parents et ses deux petites sœurs. C'est avec la parution du livre de Serge Klarsfeld, que Thérèse comprend que jamais elle ne les reverra :

« J'ai toujours cru qu'on les retrouverait, jusqu'au moment où j'ai vu sur le livre de Serge Klarsfeld, noir sur blanc que c'était définitif. » Ce livre de Serge Klarsfeld, *Le mémorial de la déportation des Juifs de France* permet à beaucoup d'enfants de déportés de faire enfin leur deuil après tant d'années d'attente. C'est dans le but de mettre un nom sur tous les disparus de France que Serge Klarsfeld entreprend ce fastidieux travail. Voici les éclaircissements de Serge Klarsfeld⁵⁵¹ à propos de cet ouvrage :

« Ce volumineux document comble une immense et douloureuse lacune. Avant sa parution, il était impossible d'avancer des chiffres exacts, d'avancer même les chiffres les plus simples et les plus nécessaires : le nombre total des déportés, leur répartition par sexe et par âge. A Auschwitz, le 18 juin 1975, monsieur Valéry Giscard d'Estaing alors président de la république n'a-t-il pas dressé un bilan complètement erroné : « 110000 Français dont 48000 Juifs ont été déporté à Auschwitz. » ».

C'est donc pour qu'il y ait au moins une trace des déportés que M. Klarsfeld entreprit cette œuvre à l'aide des fiches de déportations qui peu à peu s'effaçaient.

Le retour à de Thérèse, de ses grands parents et de sa tante à Mulhouse, leur ville d'origine est difficile. Le grand-père essaye de récupérer comme il le peut, leurs biens dispersés par le propriétaire qui ne s'attendait pas à leur retour. Les grands-parents ouvrent une entreprise de confection et la vie retrouve un semblant de normalité mais la vie est dure, la famille est pauvre et à du mal à joindre les deux bouts ». Les absents ne sont jamais évoqués comme si ce sujet était trop douloureux.

Mme Glas est également reconnaissante à Serge Klarsfeld de l'avoir éclairer sur le sort de sa famille, entièrement assassinée par les nazis à l'exception d'une sœur. A la fin de la guerre, personne ne vient chercher l'enfant alors âgée de treize ans pour la ramener à Paris. Alors, la petite reste au sein de la famille d'accueil chez qui elle est très malheureuse et qui lui fait endurer un véritable calvaire, et ce durant seize ans⁵⁵²...

⁵⁵¹ Klarsfeld Serge, *Le mémorial de la déportation des Juifs de France*, CDJC, Paris, 1978

⁵⁵² Entretien téléphonique du 3 septembre 2007

Après son séjour dans la Nièvre, Simone A. écrit à sa tante en janvier 1945 pour lui exprimer son souhait de rentrer à Paris⁵⁵³. Elle retourne donc dans sa ville d'origine et vit avec sa tante en attendant le retour de sa mère, déportée à Birkenau en mai 1944.

Celle-ci revient en effet de déportation. Pour Simone c'est le choc, elle a du mal à la reconnaître : sa mère ne pèse plus que trente-huit kilos alors que cela fait déjà un mois qu'elle est sortie du camp et elle peine à marcher. Son appartement étant spolié, elle rejoint sa fille chez sa sœur. Finalement au bout d'un certain temps, la mère de Simone tente de récupérer son appartement. Il est loué à quelqu'un d'autre mais le propriétaire, un brave homme avait prévenu qu'en cas de retour de la famille juive, l'appartement devait être rendu. C'est ainsi que de ce côté là, la famille A. a beaucoup de chance puisqu'elle peut sans problème récupérer son logement, ce qui est loin d'être le cas de toutes les familles. Simone vient finalement habiter chez sa tante et se lance tout de suite dans la vie active afin de subvenir aux besoins de ses sœurs. D'abord placée comme apprentie chez une coiffeuse, elle change rapidement de voie et se lance dans la maroquinerie. Les absents ne reviennent pas. Toute la famille de Simone, c'est à dire, son père mais également ses oncles et ses deux cousins ont péri lors de la Shoah.

Cette difficulté à récupérer ses biens est l'apanage de la plupart des Juifs à la fin de la guerre. André Kaspi⁵⁵⁴ dresse dans son œuvre, un état global des ressources récupérées par le biais de la spoliation par le Gouvernement de Vichy. Il avance le chiffre de huit milliards. A la Libération, Les lois discriminatoires étant abolies, les Juifs peuvent en théorie récupérer sans trop de problèmes leur logement. Mais sur le terrain, la réalité est différente : le Juif dispose en effet d'un recours juridique pour faire expulser l'actuel locataire mais le système juridique est long et complexe et la victime doit parfois attendre jusqu'à trois ans avant que l'acte d'expulsion ne soit prononcé...

Pour les très jeunes enfants, retrouver leurs parents est une étape douloureuse : beaucoup ne se souviennent plus d'eux et parfois, il arrive qu'ils les aient complètement oubliés. C'est le cas de la plus jeune sœur de Simone qui avait quinze mois, lorsqu'elle fut cachée dans la Nièvre. Ses deux petites sœurs, sont nées en 1936 et 1942. Lorsque les deux petites retrouvent leur mère, elles n'ont pas les mêmes réactions. En effet, tandis que la grande saute au cou de sa mère, la toute petite alors âgée de trois ans ne reconnaît pas sa mère qu'elle n'a pas vu depuis presque deux ans. En effet, depuis leur exil Nivernais, l'enfant est élevée par sa grande sœur Simone qui est devenue une sorte de petite maman à l'âge de treize

⁵⁵³ Dossier 235CORs de *l'association des enfants cachés*

⁵⁵⁴ Kaspi André, *Les Juifs sous l'occupation*, Le Seuil, 1997, Paris

ans. Du fait de ces années d'exil, la cadette aura pendant longtemps énormément de mal à ne plus voir Simone comme sa mère et à aimer sa vraie mère. Simone en témoigne :

« La toute petite ne connaissait pas cette dame là [sa mère], elle l'avait complètement oubliée. Cela a été dur pour ma mère, ça a pris beaucoup de temps pour qu'enfin elle la reconsidère. J'étais sa petite maman. Elle ne connaissait personne d'autre ».

La Libération est aussi une étape difficile pour Micheline qui n'a alors que dix ans. Elle se rend après son exil Nivernais, chez sa tante et son oncle⁵⁵⁵. Elle se souvient encore de la souffrance qu'elle éprouvait en voyant ses cousins sur les genoux de leur père, comme elle aurait aimé en faire autant ! Mais son père n'est pas encore rentré de déportation (elle l'apprendra plus tard son décès.) :

« Je me souviens d'une souffrance absolument fulgurante quand ma cousine Mireille et mon cousin Bernard qui avait deux ans grimpent sur les genoux de leur père. Mon père, lui, n'est pas là, je le ressens comme une injustice, et mon oncle voit mon regard et me dit : « Il n'y a pas assez de place sur mes genoux ! » et ce que je ressens profondément, c'est que cet homme est leur père. Et moi, on m'aime bien mais, je suis seulement la nièce. Et je le ressens comme quelque chose de très injuste. Pourquoi, moi je n'ai pas mon père ? »

La mère de Micheline [qui a survécu en se cachant] tente durant une année entière de récupérer leur appartement réquisitionné par des gens du Nord. L'école reprend et Micheline ressent encore douloureusement l'absence de son père à la vue des papas de ses petites camarades qui reviennent d'Allemagne où ils étaient prisonniers de guerre. Micheline ne comprend pas pourquoi elle est la seule de la classe dont le père n'est pas revenu. Interrogeant sa mère sur ce fait, celle-ci lui répond que son père contrairement aux pères de ses camarades est Juif. Le choc est terrible pour cette petite fille qui pendant plusieurs années a été élevée par des chrétiens et qui est vaguement au courant de ses origines. A partir de ce moment là, elle ne cesse de se questionner sur la religion en s'interrogeant sur celle qu'elle souhaite vraiment adopter. Sa mère avait elle même perdu la foi en raison de la Shoah. Finalement, après une profonde introspection, la jeune Micheline décide de se consacrer à la religion juive : « Finalement, mon choix c'est mon père qui me l'a dicté. J'ai décidé que puisque mon père avait été tué parce qu'il était Juif, je serais Juive, mes enfants seraient Juifs et mes petits-enfants seraient Juifs. Ça a été une décision tout à fait importante que j'ai prise à ce moment là. »

⁵⁵⁵ Dossier 040 de *l'association des enfants cachés*

Micheline et sa mère comme beaucoup de Juifs à la Libération attendent avec espoir le retour du patriarcat. La vie continue néanmoins, et la mère de Micheline tente de se débrouiller comme elle peut malgré le vol de leurs biens et la précarité de leur situation :

«Ma mère est une femme très courageuse et très fière. Au moment de la Libération, elle m'a dit : « tu vois c'était une maison avec un camion, une voiture, des meubles, de la marchandise, mais tu vois si ton père revient, tout ça, c'est rien. » alors nous avons attendu. C'est une période dont je garde un souvenir heureux. Ma mère était forte, courageuse, elle a recommencé à travailler avec une voiture à bras. Au bout de quelques mois, elle a pu acheter un camion d'occasion. Les fournisseurs lui faisaient crédits. On avait l'impression que la vie revenait, et on attendait toujours mon père. C'était un compagnonnage que nous avons vécu à ce moment là. » Au bout de quelques années, tandis que Micheline attend toujours le retour de son père, sa mère se remarie, ce que la jeune fille va ressentir comme une trahison.

Micheline se souvient également du premier quatorze juillet de l'après guerre. Pour exprimer que les Juifs sont en quelque sorte de retour et toujours bien présents, sa mère met deux drapeaux aux fenêtres : l'un aux couleurs françaises et l'autre aux couleurs israéliennes. L'identité juive de la mère de Micheline est ainsi exprimée malgré la perte de sa foi.

Comme de nombreux enfants Juifs, Bienvenida Lévy cachée à Tronsanges durant la guerre n'a plus de contacts avec ses parents durant ces années de fuite⁵⁵⁶. Elle n'apprend leur sort qu'à la Libération. C'est ainsi qu'elle sut qu'Hélène Arnoux avait protégé et conservé la dignité de sa mère en lui procurant du travail mais que son père s'était fait arrêter puis interner à Drancy avant d'être déporté à Auschwitz d'où il ne revint pas, malgré l'espérance folle de sa famille et de la famille Arnoux.

Le père de Monique Bercovitz est une victime de plus de la barbarie nazie : il ne rentre pas de déportation. Sa mère quant à elle survit. Après guerre, malgré l'étonnement que cela peut susciter, celle-ci se rend à Paris afin de trouver un nouvel emploi dans l'entreprise qui l'employait avant-guerre et qui l'avait soutenu lors de la perte de son emploi : elle avait défendu sa cause, demandant que lui soit accordée une mesure d'exception⁵⁵⁷, ce qui échoua. Puis Mme Bercovitz se marie en secondes noces et enfin, va chercher sa fille chez Marie Paillard, sa nourrice qui l'a élevée durant toute l'occupation⁵⁵⁸.

⁵⁵⁶ Dossier 5753 du Département des Justes

⁵⁵⁷ Voir documents en annexe

⁵⁵⁸ Dossier 8126 du Département des Justes

Comme elle, Jacqueline Schochat⁵⁵⁹, âgée de sept ans à La libération retrouva uniquement sa mère à la fin de la guerre.

Certains enfants eurent encore moins de chance que les deux fillettes et se retrouvèrent complètement orphelins, c'est par exemple le cas de la petite Danièle Khan. L'enfant, devenue orpheline, est adoptée par une tante à la fin de la guerre⁵⁶⁰.

Lors de la Libération, Mireille Cherchevsky, alors âgée de sept ans se retrouve elle aussi orpheline⁵⁶¹. C'est également une tante et un oncle qui la prennent en charge ainsi que ses deux sœurs. Toutes trois sont impatientes de retrouver leurs parents, elles se les imaginent sans cesse, sans craindre aucunement leur décès. Voici le souvenir de la petite Mireille, à ce sujet :

« La guerre était finie. Elle n'allait plus à l'école maternelle. Elle apprenait à lire et à écrire. Personne ne portait plus d'étoile jaune au revers de son manteau. Personne ne se cachait plus. Dans le secret de leur chambre, les trois sœurs chuchotaient des confidences qui commençaient souvent : « Quand papa et maman reviendront ». Il fallait attendre. « Quand ils reviendront se disait la Petite, je leur chanterais la chanson d'Abraham, et je ne sucerais plus mon pouce. » Le mot Juif ne fut plus prononcé ».

Des mois et des mois plus tard, alors que l'évidence s'impose, la cadette attend toujours ses parents. Elle se mure dans un silence absolu et se désintéresse de tout à l'exception du retour des deux êtres qui comptent le plus dans sa vie. Hélas, Abraham et Léa ne reviennent et cela a de nombreuses conséquences néfastes sur la petite fille.

Le cas de Serge Averbouth est intéressant car à la Libération, il est placé par sa mère Enéa au château de Boucicaut à Fontenay-aux-Roses⁵⁶². C'est une des deux maisons de l'OSE qui accueillent les survivants de Buchenwald. Serge se souvient que des américains viennent régulièrement chercher des enfants pour passer une journée ou un week-end avec eux. Ce jour là, l'enfant qui souhaite être emmené par le soldat américain « se fait beau, se pomponne pour essayer de le séduire ».

Serge évoque ce jeune survivant de douze ans, c'est-à-dire son âge, qui avait connu des scènes d'une violence inouïe comme tous les survivants des camps. Toutes les nuits, l'enfant fait des cauchemars et se met à crier. Aux interrogations de Serge, il se confie peu à peu. Un des souvenirs parmi les plus traumatisants du jeune garçon fut le jour où les américains

⁵⁵⁹ Dossier 7444 du Département des Justes

⁵⁶⁰ Dossier 6398b du Département des Justes

⁵⁶¹ Sandrel Carole, *Le secret*, Editions Tallandier, 1987, Paris

⁵⁶² Dossier 10976 du Département des Justes ; 045AVEs de *l'association des enfants cachés* et entretien téléphonique

l'autorisèrent à tuer le gardien du camp. Serge écoute incrédule et horrifié le récit du jeune garçon et ses souvenirs atroces. Ce qui l'impressionne le plus est finalement la neutralité du ton de son ami. Celui-ci évoque les faits tels qu'ils sont, sans haine ni émotion apparente :

« Il me racontait les choses sans haine, sans rien, c'était un récit comme ça. C'est affreux, c'est affreux. » Serge passe environ cinq mois dans cette maison, il est vrai qu'il est un peu déçu de ne pas vivre avec ses parents, mais sa mère toujours aussi altruiste, est très occupée avec le retour des déportés qu'elles tentent d'aider se son mieux.

Hélène G. cachée dans plusieurs familles Nivernaises a le rare privilège de retrouver ses deux parents ainsi que son frère et ses deux petites sœurs à la Libération⁵⁶³. Tous ensemble, après s'être cachés durant ces années de guerre, retournent à Boulogne et là encore, la chance leur sourit : leur appartement n'est ni spolié ni bombardé ; la vie reprend son cours, Hélène intègre une école de commerce dès 1945 tandis que ses parents travaillent sur les marchés.

A la fin de la guerre, Aristide K. a treize ans. Il est placé par son arrière-cousine dans une maison d'enfants à Montmorency⁵⁶⁴. Il y passe deux ans à la fin desquelles il passe son certificat d'étude. La troisième année, il souhaite poursuivre des études de dessinateur industriel à Enghien-les-Bains mais il est renvoyé, faute de moyens financiers. Aristide quitte donc l'école et finit finalement par trouver une place d'aide-coupeur à Paris durant un an et demie.

Durant son séjour à l'école de Montmorency, Aristide exprime le fait que ni lui ni ses camarades n'ont jamais exprimés leur souffrance devant la disparition de leurs parents. Ils gardent tous leurs sentiments pour eux-mêmes. Pourtant, Aristide a lui aussi espéré le retour de ses proches. Aristide a seulement une tante qui a survécu et avec qui il tente de rentrer en communication. Mais, celle-ci ne lui parle pas de sa famille et finit par émigrer aux États-Unis. Lorsqu'il tente de retrouver l'appartement dans lequel ses parents et lui-même ont vécu, il le retrouve désespérément vide :

« J'ai voulu revoir l'appartement de mes parents. Je rentre, la porte était ouverte, suffoqué, rien, rien, c'était complètement vide. Mon père qui était ouvrier maroquinier à domicile avait son atelier, sa machine à coudre, je me souviens d'une salle à langer, d'une chambre à coucher de mes parents, de notre installation à nous... Et le vide complet, que de la poussière... »

⁵⁶³ Dossier 231SADh de l'association des enfants cachés

⁵⁶⁴ Dossier 321KLAA de l'association des enfants cachés

L'appartement est tout de suite réquisitionné et lorsqu'Aristide souhaite retourner sur les lieux de son enfance, il est reçu avec froideur et mécontentement, ce qui fait qu'il n'y retourna jamais...

Après s'être caché dans la Nièvre durant quatre ans, le jeune Markus a 17 ans à la fin de la guerre⁵⁶⁵. Il retourne à Paris dès que la Libération est effective mais se sent perdu et sans repères dans cette ville autrefois familière. Sa première idée est de retourner à son ancien appartement. Il s'y rend donc mais le trouve déjà occupé par des inconnus. Lorsque celui-ci va naïvement voir le propriétaire pour tenter de le récupérer, ce dernier lui explique que cela est impossible. Markus désormais orphelin, est placé sous la tutelle de son oncle à la Libération, mais celui-ci délaisse le pauvre garçon qui ne peut compter que sur lui-même :

« Le tuteur était le frère de mon père, qui ne s'occupait que de lui. Il s'est débrouillé pour avoir son appartement et celui de sa fille. Mais il n'a pas levé le petit doigt pour moi. »

Ainsi, alors que ses parents, sa sœur, cinq de ses cousins, une tante et un oncle viennent de périr dans les camps, le jeune homme ne reçoit pas de soutien d'un des seuls membres encore vivant de sa famille.

Il finit par aller vivre à l'hôtel et trouve du travail comme docker sur les quais puis dans la confection. Cette fin de guerre ne fut donc pas des plus faciles pour le jeune garçon.

La fin de la guerre est également loin d'être joyeuse pour la petite Françoise W. âgée de huit ans en 1945⁵⁶⁶. En effet, c'est avec les bombardements qu'elle se termine : le petit village de Neuvy-sur-Loire dans lequel elle est hébergée chez sa grand-mère les subit à trois reprises. Son arrière-grand-mère et sa sœur jumelle décèdent des conséquences de ces attaques. Françoise se souvient que sa vie est alors devenue très triste. Plus personne ne rit et sa mère est constamment habillée de noir. La solitude est elle aussi de mise pour la petite désormais « amputée » de sa sœur jumelle. Elle est finalement placée chez les sœurs en région Parisienne durant quelques années. L'ambiance familiale à la maison est des plus pénibles : les disputes sont monnaie courante et son père s'empporte facilement... Françoise fait sa communion [seul son père est Juif] puis est placée en pension à Cosne-sur-Loire dans la Nièvre où elle est prise en charge par sa grand-mère adorée. Là, la vie est plus facile, l'amitié de ses camarades de pension procure à Françoise une certaine sérénité et sa grand-mère est toujours pleine d'attention et d'affection à son égard. La fillette reste en pension jusqu'en 3^{ème}.

⁵⁶⁵ Dossier 222KOMm de l'association des enfants cachés

⁵⁶⁶ Dossier 288GOLf de l'association des enfants cachés

Le retour à Paris n'est pas des plus heureux non plus pour Raymond Zacks et sa mère. La réalité de la déportation s'impose à eux : Le jeune garçon, alors âgé de seize ans découvre que son père, son frère ainsi qu'un grand nombre de tantes, oncles et cousins ont été victimes de la barbarie nazie. Face à ce drame terrible, les soucis du quotidien semblent anodins mais la vie doit reprendre le dessus. Raymond et sa mère sont sans logement et ne parviennent pas à récupérer leur appartement. Vers la mi-février 1945, en raison de la rudesse de l'hiver, l'adolescent est en dernier recours, placé par le C.O.S.O.R (Comité des Œuvres Sociales pour les Orphelins de la Résistance) au château de Grignon à Orly. C'est seulement en 1948, que la mère et le fils retrouvent un logement, qui aussi minuscule soit-il est enfin leur chez-soi.

Rosette Z. quitte l'environnement familial que la campagne Nivernaise lui est devenue pour Paris, par ses propres moyens⁵⁶⁷. C'est sa belle-mère qui lui demande dans une lettre de rentrer en lui faisant croire qu'il s'agit d'une lettre de son père. Arrivée à la gare de Lyon, personne ne vient chercher l'enfant, c'est la police qui convoie la petite au domicile familial. Là, elle ne découvre que sa belle-mère, une femme brutale qui n'a jamais aimée Rosette. La petite, veut partir en voyant que sa belle-mère lui a menti et que son père n'est pas rentré de déportation mais sa belle-mère trouve le moyen de la faire rester en prétextant que son père sera sans doute très vite de retour. Tous les jours, toutes deux se rendent donc à l'hôtel Lutétia [Lieu où étaient hébergés les déportés], épouvantées devant le spectacle des survivants méconnaissables. Dans chaque homme, Rosette croit reconnaître son père. De même, elle tente de retrouver son visage dans l'une des photos placardées dans la rue d'Avron ; elle est dans l'incompréhension totale vis-à-vis de ces photos de camps. Finalement, les jours passent et le père ne rentre pas. La belle mère de Rosette devient quant à elle de plus en plus mauvaise avec la petite. Elle l'oblige à dormir par terre, à rester sur la marche de l'escalier pour ne pas la gêner été comme hiver. Par ailleurs, la marâtre bat très souvent la pauvre Rosette qui ne sait plus quoi faire. Dans cet enfer permanent, Rosette espère encore retourner chez sa mémé à la Chapelle où elle a été cachée pendant la guerre. Mais, cette brave dame décède peu après la fin de la guerre. Rosette doit donc endurer les coups et la violence de plus en plus importante de sa belle-mère jusqu'au jour, où se sentant à bout de force, Rosette se rend chez des amis de ses parents clamer sa douleur et son désespoir:

⁵⁶⁷ Dossier de l'association des enfants cachés et témoignage dans le livre de Raphaël Delpard : Delpard Raphaël, *les enfants cachés*, Editions Jean-Claude Lattès, Paris, 1993

« Un jour, c'était pire que d'habitude, elle m'avait donné des coups de pieds dans le dos, j'ai pensé que je ne pouvais pas vivre comme cela, mais je n'avais personne de proche et peur de tout le monde. Je me souvenais qu'il y avait des amis de mes parents qui habitaient rue des Haies, alors je suis montée chez eux et j'ai dit : « Voila, où je me tue ou on fait quelque chose pour moi. Je n'en peux plus. Je veux partir de chez ma belle mère. » Tout le monde le savait, personne n'osait rien dire. » Finalement la petite Rosette est à la suite de son appel, placée dans une maison d'enfants où son calvaire prend enfin fin.

David caché à Oudan dans la Nièvre chez M. et Mme Bidart se souvient de la tristesse que provoqua la Libération, en effet celui-ci de même que ses sœurs Jacqueline et Pauline auraient vraiment voulu rester chez le couple qu'ils considèrent comme leurs deuxième parents,⁵⁶⁸ mais les enfants, désormais orphelins, sont placés dans une maison de l'U.J.R.E.⁵⁶⁹ en région Parisienne malgré leur chagrin de devoir quitter leurs protecteurs. Un chagrin également partagé par les parents nourriciers qui tentent sans succès d'adopter les trois enfants. David témoigne de ce douloureux moment que fut la Libération :

« A la Libération, une jeune femme est venue nous arracher à ce paradis. On nous a placés dans une maison d'enfants de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide. (UJRE) dans la région Parisienne. Nous étions orphelins comme beaucoup d'autres. M. et Mme Bidart ont voulu nous adopter. Cela ne fut pas possible. Cette dernière est venue me rendre visite pour m'informer du décès de son mari. Ensuite je ne l'ai plus revue ».

A la Libération, Les enfants Goldzstajn Annette et Madeleine quittent leur foyer Nivernais et la famille Aubert, pour retourner avec leurs parents. Rentré de déportation, le père a survécu en effet miraculeusement aux camps. Les enfants Mandel Monique et Anna hébergées elles aussi chez les Aubert n'ont pas leur chance : leurs parents ainsi que leur frère sont mort lors de la Shoah. Les fillettes sont d'abord placées chez une assistante sociale puis deviennent pupilles de la nation avant d'être adoptées⁵⁷⁰.

Les enfants Winieswski retrouvent également leur mère [cachée dans le Vercors durant la guerre] à la fin de la guerre, quittant avec peine leurs bienfaiteurs : la famille Bompis de Verneuil. Tous trois attendent en vain le retour du père⁵⁷¹... Jacques se souvient avec précision du jour de la Libération :

⁵⁶⁸ Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989

⁵⁶⁹ Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide. Organisation juive d'obédience communiste, elle élaborait un programme d'action : section de faux papiers, placements d'enfants et d'adultes, groupe de combat, presse Résistante etc. A la Libération, elle ouvrit plusieurs maisons d'enfants pour accueillir les orphelins Juifs.

⁵⁷⁰ Dossier 10238 du Département des Justes

⁵⁷¹ Entretien du 26 mai 2007

« Je me souviens très bien des allemands et surtout de la Libération. Il y avait constamment des bombardements, c'était le 7 août 1944, nous nous sommes cachés dans les bois. Lorsque nous sommes revenus au village, nous étions libérés. C'était une véritable Libération, il n'y avait plus d'Allemands ! Je ne comprenais pas vraiment à l'époque ce qui se passait ni de la chance que j'avais d'être encore en vie. »

Dès que Paris est libéré, c'est à dire en août 1944, le jeune M.M alors âgé de quinze ans se rend à Prémery chez ses amis et bienfaiteurs : les Thévenault. Tous espèrent avec espoir le retour de la famille, c'est-à-dire des parents et des deux petites sœurs mais cela n'eut jamais lieu... le jour de la déclaration officielle de la fin de la guerre, c'est-à-dire le 8 mai 1945, l'espoir s'amenuise et l'enfant est placé dans une maison de l'OSE avec d'autres orphelins Juifs⁵⁷².

Georges Tompa, le fils de Gustave Tompa, homme qui sauva ses amis Juifs : la famille Fisher, en les cachant dans la Nièvre se souvient précisément du jour de La Libération :

« Un jour, les cloches ont sonné, je revenais de l'école de Brassy (nous habitions Vausegrois à 4 Kms de Brassy), je me suis rendu compte que quelque chose avait changé mais en bien cette fois. Les Fisher avaient regagné leur appartement du 19ème arrondissement à Paris »⁵⁷³.

Après avoir vécu plusieurs mois dans l'enfer que sa nourrice lui faisait subir vers Cosne-sur-Loire, Ginette S. est envoyé au collège de Cosne-sur-Loire⁵⁷⁴. Comme elle est interne, elle a une correspondante qui la reçoit les jours fériés et les week-ends : Mme Quiquemelle. La famille composée de cette dame très pieuse, du père prisonnier en Allemagne et de deux enfants de douze et seize ans ne sait pas que la jeune Ginette est juive. C'est seulement en août 1945, lorsqu'elle comprend que la guerre est finie que Ginette leur avoue son identité. La jeune fille retourne ensuite à Paris où elle se rend *Rue Amelot* à la Colonie Scolaire. Là, elle est accueillie chaleureusement par le personnel avec « des larmes et des baisers ». On ne sait pas ce qu'il advient de ses parents, son témoignage ne le précise pas.

Le retour à la réalité n'est pas non plus des plus faciles pour la famille Ryczywol⁵⁷⁵. Au début de l'année 1945, les trois sœurs Jacqueline, Bela et Geneviève se retrouvent au château de Cessieu grâce à une association américaine et argentine de la communauté juive. Leur mère et la sœur aînée Paulette sont pour leur part à Paris. En 1947, toute la famille est réunit en ce château : la mère, le père qui est rentré de déportation et les quatre enfants. La

⁵⁷² Entretien téléphonique de mars 2007

⁵⁷³ Dossier 9498 du Département des Justes

⁵⁷⁴ Témoignage présent dans l'exposition sur la *Rue Amelot*

⁵⁷⁵ Entretien du 7 mai 2007

communication entre les membres de la famille est difficile. Ces années de guerre qui auraient du souder la famille ont au contraire brisé les liens familiaux. Les enfants gardent pour elles leur souffrances, d'autant plus qu'évoquer ses craintes et angoisse n'est pas coutumier à la famille Ryczywol : « ses peurs, on les garde pour soi ».

En 1947, les jumelles Geneviève et Bela ont neuf ans et rentrent à l'école communale de la *Rue Amelot*. Les petites, apeurées et sans repères dans cette nouvelle classe où elles ne connaissent personne ont du mal à se concentrer et à écrire correctement. Geneviève a encore en mémoire les récriminations de la maîtresse à leur égard : « les jumelles, suivez ! Parce que les allemands sont pas loin ! ». Cette institutrice de par son imbécillité et son manque incontestable de psychologie n'arrangent donc pas l'état d'angoisse dans lequel vivent les petites depuis des années.

Par ailleurs, le père revient d'Auschwitz complètement démoli. Dans cet enfer, il a croisé la route de l'ignoble Mengele⁵⁷⁶, le « médecin » qui faisait d'horribles expériences sur ses victimes. Celui-ci n'a plus qu'un rein, une partie du visage en moins et une varicelle extrêmement importante. Les contacts entre le père et les filles sont de par son état, très limités : de 1947 à 1951, il est interdit aux enfants de l'embrasser, de porter le même linge etc....

Les contacts sont donc compliqués par cette situation. Les jumelles ne savent comment aborder ce père qui parle peu à ses enfants et dont l'affection ne se manifeste pas directement. Leur mère va également peu vers ses filles. Les rapports au sein de la famille sont donc remplis d'une certaine tension qui ne demande qu'à éclater, ce qui est fait en 1951 avec le divorce des parents.

2. Le parcours des enfants cachés

La guerre est finie et les enfants cachés doivent reprendre une vie normale, grandir, se faire des amis, étudier et travailler : bref, faire sa vie comme tout un chacun.

Pourtant, les situations parfois dramatiques que les enfants cachés durent affronter durant ces années de guerre, ont laissé chez ces hommes et ces femmes des marques indélébiles. L'angoisse et la peur en sont les conséquences longtemps après la guerre. Au quotidien, du fait de ces manifestations, leur comportement peut parfois apparaître original ou névrotique.

⁵⁷⁶ Joseph Mengele (1911/1979) Médecin nazi d'Auschwitz particulièrement sadique aussi surnommé « ange de la mort ». Il effectue des expériences très cruelles sur de nombreux prisonniers et participe à la sélection des convois pour la chambre à gaz. Après guerre, ce bourreau, vécu caché 35 ans en Amérique Latine sans n'avoir jamais été jugé pour ses crimes odieux. Il est responsable de la mort de plus de 400000 personnes.

Certains ont toujours peur dans le noir, d'autres craignent les lieux fermés. Des bruits comme la sirène de police ou des pas précipités dans l'escalier sont aussi déclencheurs d'inquiétudes soudaines. Tous les témoins éprouvent également une répulsion similaire devant l'uniforme quel qu'il soit : pour les enfants cachés, un uniforme est synonyme de danger.

Une fois adultes, ils relèguent leurs émotions au fond d'eux-mêmes et se lancent dans la vie active à corps perdu. L'immédiat après-guerre est le temps de l'action, chacun tente de refonder une famille sans vraiment avoir de modèle auquel se raccrocher. Cela est d'autant plus vrai, que les enfants cachés se sentent en trop et comme contraints de se taire. Si extérieurement, ils sont en effet intacts, psychologiquement, ils vont très mal mais n'ont personne pour les écouter et pas de structures psychologiques à leur disposition. Son silence, Rosette Z. l'explique par cette envie de normalité, Léon son mari se souvient quant à lui que les adultes leur conseillaient de reléguer au fond d'eux-mêmes leurs émotions⁵⁷⁷ :

Rosette Z. :

-Enfouir notre passé, c'était pouvoir dire : « On vit comme tout le monde. On n'en parle plus. On ne se sent plus différent ».

Léon, son mari :

-Dans les maisons d'enfants, on nous a dit après la guerre : Taisez-vous. Apprenez ceci et cela. Soyez des hommes et des femmes, vivez votre vie. Chantez, travaillez. Mais taisez-vous. Jamais on ne nous a dit : Comment vous sentez-vous dans votre cœur ?

Multiples difficultés apparaissent à la fin de la guerre. Le milieu Juif lui-même n'est pas tendre avec les orphelins. Rosette Z. se souvient d'une certaine gêne à son égard :

« Nous ne nous considérons pas comme des orphelins. Un orphelin n'a pas besoin de se cacher pour vivre. Cela dit, c'est vrai que beaucoup de gens et principalement dans le milieu Juif n'étaient pas vraiment contents de nous voir sortir des trous où nous étions cachés. Nous devions gêner leur conscience... »

Comment se débrouiller sans les repères que constituent les parents ? , comment trouver un équilibre quand on a vécu des années dans la peur et l'incertitude ? L'enfance des enfants cachés a bien sûr beaucoup comptée dans leur parcours.

Du fait de l'absence de ses parents, Thérèse⁵⁷⁸ n'a pu construire « sa vie de femme » et n'a pas eu d'enfants. Il lui a manqué les modèles que constituaient les parents et qu'il lui était nécessaire d'avoir pour pouvoir donner la vie. Ses parents ne sont pas revenus des camps, mais elle a néanmoins eu la chance que ses deux grands-parents et sa tante survivent à la

⁵⁷⁷ Delpard Raphael, *les enfants cachés*, Editions Jean-Claude Lattès, Paris, 1993

⁵⁷⁸ Dossier 268STOTt de *l'association des enfants cachés*

Shoah. Tous trois ont su lui offrir une certaine affection mais sans jamais remplacer l'amour et la place de ses parents :

« J'ai le souvenir du manque de mes parents. Je n'ai pas eu l'image du couple et c'est ce qui a fait que d'une certaine manière je n'ai pas fait ma vie. Bien sur, il y avait mes grands parents mais ce n'était pas pareil et mes relations avec ma tante étaient celles d'une amie, elle était un peu comme ma grande sœur. »

Thérèse se rappelle également qu'après-guerre, ses grands parents ont gardé l'habitude de rester chez eux et de peu communiquer avec les personnes alentour : « Mes grands parents avaient gardé l'habitude de ces années de guerre : « on reste chez soi, on reste cachés », on s'est tellement cachés pendant tant d'années que finalement on n'a pas pu s'en défaire ».

Par la suite, la grand-mère et la tante de Thérèse tombent malades, elle doit donc abandonner ses études et s'occuper de l'entreprise familiale. Elle devient en quelque sorte le chef de la famille. Après le décès de son grand-père, elle travaille également en tant que visiteuse médicale. Thérèse a donc eu une vie très prenante au service de sa famille et de son travail, si bien qu'elle ne put réaliser de projets tels que se marier ou avoir des enfants :

« Au cours de ma vie d'adulte, j'ai été là pour tout le monde. C'était une espèce de dette de reconnaissance, je me sentais redevable de m'occuper de tous et finalement j'ai été très occupée par ça. Entre le travail et la famille, je n'ai pas eu le temps de faire ma vie, d'autant plus, que j'ai été élevée d'une manière très stricte ». La mémoire de la Shoah est quelque chose de très important pour Thérèse. Pour ne pas que les crimes des nazis restent impunis et disparaissent dans l'oubli elle a été très active au cours de ces dernières années. Elle a notamment témoigné lors du procès de Maurice Papon.

Comme Thérèse, Mme Glas ne put elle non plus se marier et avoir des enfants. La famille nivernaise qui l'accueillit de 1942 à 1958 l'a tellement traumatisée qu'elle en a été perturbée pendant de longues années. Lors de son départ du village, elle dut désormais se débrouiller par elle-même. C'est ainsi que la jeune femme exerça tous les métiers possibles en passant du domaine de la teinture à celui de la dactylographie. Finalement, Mme Glas s'en est sorti et a puisé la force nécessaire en elle-même pour trouver un équilibre nécessaire. Il y a dix ans, elle est retournée dans le village de Devay, mais a été très mal reçu, ce fut l'occasion pour elle, de tourner définitivement la page.

Geneviève Ryczywol⁵⁷⁹ se souvient des angoisses qui étaient siennes pendant de longues années et de l'agressivité qui l'habitait constamment ; c'est aussi pour se guérir de

⁵⁷⁹ Entretien du 7 mai 2007

cette souffrance qu'elle s'est orientée vers le métier de psychologue. Elle oubliait quelque peu sa propre douleur en écoutant celle des autres. Elle qui avait tant souffert voulait à son tour aider les autres :

« J'ai été dans une agressivité folle pendant très, très longtemps, heureusement qu'à l'université, j'ai fait psycho ! Pendant toute ma vie professionnelle, je n'ai fait qu'accompagner des gens qui étaient très, très blessés par la vie. Mais ce n'est pas pour rien, que je me suis confrontée avec cette population ! »

Après la guerre, la famille de Geneviève s'est disloquée. Ses parents ont divorcé en 1951, alors qu'elle avait quatorze ans. Sa jumelle et elle-même quittent le domicile familial à l'âge de dix-neuf ans en 1956. A partir de ce moment là, la famille n'a plus jamais été réunie et Geneviève garde seulement contact avec sa jumelle. La guerre a sans doute contribué à cette situation ainsi que la sévérité ambiante au sein du foyer. Geneviève se rappelle en effet du manque de communication entre les membres de la famille et ce sentiment d'être sans cesse surveillée par les deux aînées. Ainsi, après avoir obtenu leur certificat d'étude, les jumelles travaillent dans la maroquinerie de leur père avec leurs sœurs. Le silence est magistral parce que « parler c'est dangereux », seul le père a la parole. Parfois, il raconte dans une émotion palpable ses souvenirs d'Auschwitz : comment il a pu avec des camarades voler des pommes de terre, ce qui a entraîné la fusillade de certains déportés, les exécutions auquel il assistait lorsque certains tentaient de s'échapper... Le père raconte ainsi des brèves de souvenirs puis, sur le coup d'une émotion trop forte, sort de la pièce. Les quatre sœurs restent dans l'atelier, muettes sous le choc des révélations et parce que quoi que disent les jumelles, cela sera répété aux parents par les deux aînées...

Rosette Z. se souvient elle aussi, des angoisses qui étaient siennes et de la difficulté des premières grandes étapes de sa vie telle que le mariage⁵⁸⁰ :

« J'étais angoissée, se souvient elle, parce que je ne savais pas ce qu'était un mari. Je ne savais pas non plus comment on aimait. Comment il fallait s'y prendre pour aimer. Quant à la sexualité, c'était le désastre. Nous étions de véritables handicapés. On a fait comme on a pu. On s'est débrouillés... » .

Une fois mariés, les enfants arrivent, et avec eux des inquiétudes constantes. Rosette Z. se souvient des craintes qui la submergeaient, et qui étaient toujours reliées à son passé difficile :

⁵⁸⁰ Delpard Raphael, *les enfants cachés*, Editions Jean Claude Lattès, Paris, 1993 et dossier de *l'association des enfants cachés*

« Pendant les mois de grossesse de mon premier enfant, j'étais continuellement partagée entre la joie et toutes sortes de questions, comment nous allions nous y prendre, mon mari et moi, pour l'élever, lui apporter l'amour dont il aurait besoin. Personne ne nous avait donné le moindre conseil. Encore une fois, nous devions nous débrouiller seuls. Ensuite, après la naissance, j'avais continuellement peur qu'on me le prenne ou qu'on lui fasse du mal... Et soudain, la naissance de mon fils m'a fait prendre conscience que je n'étais rien. Que je ne savais rien. Je me disais, le jour où mon fils s'apercevra que sa mère n'est rien, il aura honte d'elle. Ce fut une révélation douloureuse. »

On le voit, Rosette Z. comme beaucoup d'enfants cachés, a perdu confiance en elle depuis longtemps. L'absence des parents se fait ressentir tout au long de leur vie, notamment à la naissance de leurs propres enfants. Rosette se souvient de la tristesse relative à leur absence qu'elle éprouva ce jour là :

« J'ai vraiment ressentie l'absence de ma mère le jour de la naissance de mon premier enfant, ce jour là, je n'ai pas cessé de pleurer, c'était injuste vous comprenez. Vraiment injuste. Toutes les autres femmes de la clinique montraient fièrement leur bébé à leurs parents et moi je ne pouvais pas le montrer aux miens ».

Ce manque est quelque chose de présent chez tous les orphelins de parents morts dans les camps. Le fait que leurs parents soient morts sans sépulture et le fait de ne pas avoir de lieu où se recueillir, fait que beaucoup d'orphelins ont mis très longtemps à faire leur deuil. Aristide K.⁵⁸¹ l'a vivement ressenti lors de sa visite à Auschwitz avec sa femme, lieu où moururent assassinés par les nazis, ses parents et sa sœur. L'absence de tombe individuelle lui a fait prendre conscience encore plus nettement du vide béant laissé par ses parents :

« J'ai toujours pensé que quand une personne décède, on pouvait au moins se recueillir sur sa tombe en signe de respect. Mais lorsque je suis allé à Auschwitz en 1981, je me suis dit que c'était la tombe la tombe de ma famille mais aussi celle de tout le monde ».

Pour combler les manques laissés par l'absence de son père et de sa famille, Micheline⁵⁸² construit autour d'elle, un vaste réseau de sociabilité, sa maison est toujours pleine d'amis :

« Je voulais combler l'absence de famille. Il n'y avait pas de grands parents, il n'y avait pas d'oncles et de tantes ni cousins et cousines, alors il y avait toujours beaucoup de monde à la maison. » Lorsque ses enfants quittent le foyer familial pour aller vivre leur vie, Micheline

⁵⁸¹ Dossier 321KLAA de l'association des enfants cachés

⁵⁸² Dossier 040 de *l'association des enfants cachés*

entame une période de sa vie très difficile. Soudain ses repères s'écroulent et des angoisses inconnues remontent à la surface :

« Le départ de mes enfants a été un déchirement. Ils sont pourtant partis tard, à environ 25 ans. En fait je n'arrivais pas à leur lâcher la main. Sans doute, parce que moi, on me l'avait lâchée trop tôt. Mais je me suis rendue compte, et mon fils me l'a très gentiment, mais très fermement dit, qu'une main qui tient trop longtemps, devient une prison. Et en même temps quand je le lâchais, il y avait en moi, de terribles sentiments d'angoisse et de culpabilité. Je n'arrivais pas à me comprendre. C'était vraiment épouvantable ce que je vivais. La séparation avec mon fils a été très difficile : j'avais comme besoin de vérifier constamment qu'il n'avait pas disparu. Et je téléphonais trop souvent, et c'était pour lui insupportable. »

A la maison d'enfants de Montreuil où elle est placée après qu'elle eut été retirée de la garde de sa belle-mère pour mauvais traitements, Rosette apprend le métier de surjeteuse en bonneterie. Ce métier lui déplaît et elle finit par coudre des vêtements dans son appartement. Elle initie également son mari Léon à cette profession à son retour du service militaire. Malheureusement, le couple travaille énormément pour trois fois rien. C'est finalement la directrice de la maison d'enfants de Montreuil qui encourage la jeune femme à changer de métier pour quelque chose de plus épanouissant et de mieux rémunéré. La directrice fait alors passer des tests à Rosette mais le résultat est catastrophique du fait de son retard scolaire. Rosette est complètement découragée mais ne s'avère pas vaincue pour autant. Avec l'aide de sa directrice qui vient lui donner des cours trois fois par semaine, elle fait des progrès considérables et peut enfin être admise dans une école de comptabilité. Afin de passer du temps avec ses proches, elle révise des qu'elle le peut et notamment la nuit. Enfin, au bout de dix-huit mois la jeune femme passe son premier diplôme et obtient la mention bien ; quelle belle victoire ! À ce souvenir, Rosette en est encore émue :

« Après dix-huit mois d'études, j'ai passé un premier diplôme pour lequel j'ai eu la mention bien. Si vous saviez le bonheur que j'ai ressenti !... Vous voyez, en vous en parlant, j'en ai encore les larmes aux yeux Ce diplôme c'était une telle victoire sur moi-même, et surtout sur le passé. »

Grâce à ce diplôme, Rosette peut rentrer dans une entreprise mais elle trouve que ce n'est pas suffisant et continue ses études. Elle partage sa vie entre ses enfants (son deuxième enfant vient alors de naître), son mari, ses études et son travail. Malgré les difficultés que cela crée Rosette se sent bien, elle a enfin le sentiment de maîtriser sa vie, un sentiment partagé par son mari.

Une autre difficulté apparaît dans la vie des enfants cachés : les problèmes de communication avec les rescapés des camps de la mort... on évalue les survivants français à environ 2500. André Kaspi évoque la confusion ambiante dans les premières semaines de la libération⁵⁸³ :

« Dans la joie de revoir ses prisonniers, de célébrer ses résistants, la France entière, la communauté juive dans une certaine mesure, négligent un peu les anciens d'Auschwitz, de Ravensbrück ou de Bergen-Belsen. Personne ne met en doute qu'ils ont souffert, que leur bras marqué du sinistre numéro porte témoignage de l'épreuve, que la mort clairseme leurs rangs. Mais tous les Français ont souffert, n'est-ce pas ?... Et chacun y va du récit de ses malheurs et le prolonge d'autant plus qu'il a peu à raconter. »

Entre les enfants cachés et les rescapés des camps les discussions tournent souvent à l'affrontement comme en témoigne Rosette Z. : «

« C'était très difficile de leur parler. Ils ne voulaient rien dire. Si l'on essayait de les entretenir de nos problèmes d'enfants cachés, ils nous faisaient taire :

« Vous ne pouvez pas imaginer nos souffrances. Les vôtres ne sont rien. Vous, vous êtes vivants et en bonne santé. »

Geneviève Ryczywol se souvient du silence ambiant au sein de sa famille. La moindre question était souvent rudement accueillie par les parents. C'est ainsi qu'elle a longtemps tu ses souffrances. Geneviève se rappelle ainsi d'une scène particulièrement choquante ayant eu lieu vers 1951. Son père, sa sœur et elle-même sont en train de se promener dans la rue quand une femme s'approche d'eux, fait face à M. Ryczywol [un rescapé d'Auschwitz] et lui crache au visage. Pleine de haine, cette odieuse personne dit ensuite : « les jumelles c'est bon pour les youpins ». La petite Geneviève malgré la cruauté dont vient d'être victime son père ne peut s'empêcher de demander une explication au mot *youpin* qui lui est inconnu. Elle se souvient encore de la gifle monumentale que lui donne son père en guise d'explication parce que dit-elle « on ne pose pas de questions, surtout dans cette situation. » M. Ryczywol est victime de deux ou trois autres scènes de ce genre peu après la Libération, preuve que la bêtise humaine ne s'arrête pas avec la découverte des camps.

Afin de faire le point sur cette partie de sa vie, Geneviève, aidée d'une amie, est retournée en 2006 à Annay, le village où elle était cachée pour tenter de trouver des informations. Malheureusement, elle est tombée sur des personnes peu aimables et peu disposées à l'aider. C'est Geneviève qui après avoir été mal accueilli par la secrétaire de mairie d'Annay, décide

⁵⁸³ Kaspi André, *Les Juifs sous l'occupation*, Le Seuil, 1997, Paris

de sa propre initiative d'aller à la rencontre des villageois pour enquêter sur son passé. Malheureusement, encore aujourd'hui les langues se délient difficilement. Une personne âgée au courant de nombreuses choses avait commencé à évoquer le passé, mais celle-ci s'est soudainement fermée en faisant comprendre à Geneviève qu'elle n'était plus la bienvenue. Au cours de leur escapade dans ce village d'Annay, Geneviève est sans cesse suivie par une étrange voiture bleue. Interrogeant l'ancien maire d'Annay à ce sujet, il lui répond qu'il s'agit d'un « collabo fini ». Cela prouve qu'encore aujourd'hui, ce passé est toujours présent et douloureux dans les mémoires.

Micheline se rappelle elle aussi, de son silence imposé : « Il n'y avait personne pour m'entendre, et moi-même, pendant longtemps, je ne me suis pas donnée le droit à la parole. C'était ceux qui avaient été assassinés, ceux qui étaient deux fois orphelins, les adultes dont la vie avait été brisée qui étaient à plaindre. Et moi, j'étais celle qui avait eu de la chance. » En 1991, au retour d'une réunion newyorkaise d'enfants cachés Micheline décide avec d'autres personnes dans son cas, de créer une association. Elle participe à un groupe de dialogues encadré par deux psychologues. C'est grâce à cette écoute, qu'enfin, Micheline peut se débarrasser de sa souffrance intérieure.

Les enfants cachés éprouvent des difficultés de communication avec leurs enfants. Comme le dit Raphaël Delpard : « comment expliquer à son enfant, son enfance déchirée ? Quels mots utiliser pour raconter la séparation avec ses propres parents ? Comment s'y prendre pour qu'ils comprennent le temps dilaté, l'impression permanente de flottement, de non appartenance ? Dans quels termes, sans pour autant verser dans l'apitoiement, faut-il parler de l'attente du retour des parents disparus, le visage collé pendant des heures aux vitres des maisons où l'on a séjourné ? »

Serge le fils de Rosette Z. témoigne que sa mère ne lui a parlé de son enfance que très tardivement. Celui-ci s'en était d'abord désintéressé, avant de se pencher avec un grand intérêt sur le génocide Juif à la préadolescence :

« L'histoire de ma mère, je ne l'ai découverte que très tard. Pendant des années, je n'avais aucune idée de la vie qui avait été la sienne. Il lui arrivait de m'en parler, mais je dois avouer que son enfance ne m'intéressait pas. Je la voyais comme ma mère et pas comme une enfant malheureuse qui avait grandi. Peu de temps, avant l'adolescence, j'ai voulu en savoir un peu plus. J'ai rencontré des gens qui appartenaient au milieu Juif avec l'intention de comprendre et d'essayer de saisir ce qui s'était passé. Surtout ce qu'avait été la déportation. Ce que j'entendis me paraissait difficile non pas à croire, mais à supporter. La révélation de la souffrance de ma mère était également pénible à entendre. Comment imaginer qu'elle avait pu

souffrir étant enfant. J'ai fini par me culpabiliser d'avoir au même âge une vie dorée. Vous savez cela n'est pas facile d'avoir de bons parents ; vous devez obligatoirement vous montrer un bon enfant, sage, sérieux, obéissant. En fait, entre mes parents et moi ce sont deux culpabilités qui se rencontraient. Je sais qu'ils se sentent coupable de m'avoir expliqué leur passé difficile. Et moi je me sens coupable d'avoir eu une enfance heureuse. »

Après son adolescence passé dans la Nièvre afin de se soustraire aux rafles, Markus a travaillé dur tout sa vie dans différents domaines et notamment celui de la maroquinerie. Il exprime lui aussi, la difficulté de parler de son passé à sa fille⁵⁸⁴ :

« Ma fille veut savoir mon histoire bien-sûr, mais c'est dur à raconter et à écouter aussi : parfois je commence à parler et ma fille m'arrête, parce que c'est très dur à entendre. »

Les parents des enfants cachés ont souvent été assassinés lors de la Shoah or, leur rôle au sein de la famille est important : garants du passé ils offrent aux petits-enfants des repères essentielles au travers de leur manière de vivre. Ils permettent aux générations futures de situer leurs racines. Comment expliquer l'absence de leurs grands parents ? Rosette Z. se souvient que son fils en rentrant de l'école lui demandait pourquoi, contrairement à ses camarades, lui n'avaient pas de grands-parents. Sa mère lui expliquait devant sa mine déconfite comme s'il venait d'être puni, qu'il ne s'agissait pas d'une punition mais d'une affreuse et cruelle circonstance.

L'enfance chaotique des enfants cachés les conduit une fois devenus parents à leur tour, à adopter une attitude de surprotection vis-à-vis de leurs enfants. Serge, le fils de Rosette en témoigne : « Très tôt, j'ai eu le sentiment d'être surprotégé par ma mère, surtout de manière affective. Ne fais pas ceci, couvre toi, etc. C'était anormal et je le vivais mal. Dès que j'ai su l'histoire de ma mère, j'ai compris les raisons qui la poussaient à adopter ce type d'attitude ».

Parfois ce sont les enfants des enfants cachés qui surprotègent à leur tour leurs parents.

Rosette Z. a donc fait sa vie comme elle l'a pu malgré les séquelles de son enfance. Toute sa vie, une peur constante l'accompagne : peur de ne pas être capable d'arriver à faire quelque chose mais surtout, peur qu'il arrive un malheur à ses enfants et son mari. Une angoisse partagée par bon nombre d'enfants cachés. Voici le témoignage poignant de Rosette :

« Lorsque j'étais petite, j'avais peur des grandes personnes. En vieillissant, rien ne s'est calmé. Bien au contraire. J'ai eu peur de tout, et de tout le monde La peur qui a probablement

⁵⁸⁴ Dossier 222KOMM de l'association des enfants cachés

dominée ma vie fut la crainte de ne pas arriver à faire les choses qu'il fallait. Jamais je ne me suis sentie capable d'arriver au bout d'un travail. Les efforts que je faisais me provoquaient parfois des malaises. Ne pas savoir résoudre les problèmes quotidiens que n'importe quelle femme réglait d'un claquement de doigt me rendait malade. A cet égard, j'avais fini par trouver, disons une technique. Au bureau je m'enquerais auprès de mes collègues si elles avaient eu à affronter tel ou tel problème. Naturellement, je trouvais toujours un prétexte pour les questionner discrètement. Elles m'exposaient leur manière de penser et moi je les copiaais. Si bien que pendant des années j'ai copié les autres. Autrement dit, je n'ai jamais vécu par moi-même mais uniquement au travers d'autres femmes. La peur d'être séparée des miens, je l'ai vécue comme un cauchemar. Au début de notre mariage nous n'avions pas le téléphone. Si Léon n'arrivait pas à l'heure prévue, tout virait à la catastrophe. Il était forcément mort ! Mille questions sur l'avenir de mes enfants m'assaillaient, doutant toujours d'être capable de faire ce qu'il y aurait à faire. Le moindre retard de mes enfants au retour de l'école me plongeait dans une crise de désespoir. Mes fils me trouvaient parfois dans un tel état que je ne pouvais plus pendant plusieurs heures articuler le moindre mot ».

Son mari Léon témoigne de cet état d'angoisse permanent vécu par sa femme et qui était bien plus fort que le sien :

« Moi aussi j'étais angoissé lorsque mes enfants étaient en retard, mais d'une manière plus raisonnée que Rosette. A travers ses peurs et ses angoisses, elle revit des moments vécus dans son enfance. Même lorsque tout allait bien, elle était angoissée à l'idée qu'il pourrait se produire un événement qui ferait que tout n'irait plus. »

Lorsque les parents reviennent des camps, malgré le bonheur de les retrouver en vie, cela est parfois difficile. Simone A. a eu la chance de voir revenir sa mère de Birkenau mais celle-ci est dans un tel état physique et mental qu'elle ne peut plus rien faire, par ailleurs, sans son mari, mort en déportation, Mme A. se sent perdue⁵⁸⁵. Malgré son jeune âge, (elle a 15 ans en 1945) Simone doit donc se débrouiller pour subvenir à ses propres besoins mais aussi à ceux de ses petites sœurs Rachel et Suzy qui sont alors âgées de neuf et trois ans. Elle se lance alors dans la maroquinerie, le métier de son père mort en déportation. Simone se souvient de cette période difficile où elle dut faire preuve d'initiatives et de maturité :

« Ma mère n'avait pas de métier, elle ne savait pas travailler, elle ne savait rien faire. Elle ne savait ni lire, ni écrire. Alors c'est moi qui suis devenue le chef de la famille. »

⁵⁸⁵ Dossier 235CORs de *l'association des enfants cachés*

Quelques années plus tard, Simone rencontre son mari qui vient travailler dans son l'atelier. Dès l'âge de quatorze ans, sa sœur Rachel, vient également travailler avec sa sœur. Quant à la petite elle a préféré le métier de dactylographe avant de s'envoler avec son mari pour les Etats-Unis.

Micheline est elle aussi à demi orpheline à la Libération. Elle ne retrouve que sa mère, son père étant mort à Auschwitz, fusillé après une tentative d'évasion. La vie continue, sa mère se remarie malgré l'impression de trahison de Micheline qui croit encore au retour de son père. Malheureusement la grand-mère de micheline meurt et sa mère en tombe malade. La jeune fille renonce donc à ses études et devient secrétaire pour gagner sa vie. Une fois sa mère rétablie, son beau père devient de plus en plus odieux. Hélas lorsque Mme R. annonce qu'elle veut divorcer l'homme qui a perdu sa famille entière lors de la Shoah ressort cet argument : « tu ne peux pas me mettre dehors, parce que moi, j'ai tout perdu ». Quand Micheline souhaite reprendre ses études, elle n'y parvient pas mais cette fois à cause de sa fille qui ne supporte pas la crèche. Une fois ses enfants scolarisés la jeune femme réussit néanmoins à faire une formation pour être assistante sociale.

Comme Rosette, citée précédemment ces trois années de formation furent pour Micheline de très belles années. Son mari et ses enfants étaient très fiers de leur mère et l'encourageaient comme ils le pouvaient.

Serge Averbouth a eu la chance de retrouver ses deux parents en vie à la Libération⁵⁸⁶. Son père était résistant dans la Nièvre puis le Vercors, quant à sa mère la courageuse Enéa que nous avons plusieurs fois évoqué, après avoir vécu clandestinement à Paris pour sauver des enfants Juifs, elle a finit par se réfugier dans la Nièvre en 1944. A la Libération, Serge est placé dans une maison d'enfant puis retrouve ses parents mais sa mère le délaisse quelque peu pour s'occuper de personnes en pleine détresse. Serge sait que sa mère a agit pour le bien d'autrui avec un sens du devoir hors du commun mais il est vrai, qu'il garde néanmoins un certain regret face à cette mère peu présente :

« Après la guerre, elle a continué ses activités à l'OSE. A la fin de la guerre, j'étais en âge de m'assumer et je me retrouvais souvent tout seul avec mon père. Ma mère était encore en vadrouille. Je ne lui en veux pas, mais il est vrai que j'étais quelque peu déçu, quand rentrant du lycée je ne la trouvais jamais. » Enéa Averbouth est en effet restée très active durant toute sa vie. Dès 1947, elle se rend ainsi au Maroc à Oujda après un pogrom qui a fait plusieurs victimes dont quatorze enfants. Dans les années 1950, elle est souvent envoyée en mission au

⁵⁸⁶ Dossier 10976 du Département des Justes ; 045AVEs de *l'association des enfants cachés* et entretien téléphonique

Maroc et en Algérie afin d'aider les enfants Juifs. Elle reçoit la bourse de l'Age d'Or de la fondation de France en 1977. Une fois à la retraite, elle continue à s'occuper des autres et notamment des paralysés et aveugles qu'elle aide à titre bénévole.

Micheline a l'impression que la Shoah a induit toute sa vie mais c'est sûrement le cas pour tous les enfants cachés et notamment ceux ayant perdu leur parent au cours de cette catastrophe. Chaque jour, cet événement qui avait bousculé le cours de leur vie était présent. Le manque de confiance en soi, la méfiance vis-à-vis des autres, et la peur de s'exprimer : tout cela est un héritage de cette enfance passée à se cacher, à fuir et à mentir.

Beaucoup d'enfants cachés ont néanmoins en commun leur persévérance et l'envie de se dépasser. Cela est sans doute dû au fait qu'un certain nombre d'enfants considèrent que puisqu'ils ont eut la chance de survivre, ils se doivent de le mériter et d'honorer ce cadeau qu'est la vie.

Certains ont œuvré activement pour que le souvenir du génocide Juif, des bourreaux et des *Justes* ne s'effacent pas. Le petit Daniel Roos caché à l'âge de douze ans à Nevers chez des gens formidables : M. et Mme Branlart est aujourd'hui délégué français du Comité pour Yad Vashem. Il aurait aimé décerner la médaille des *Justes* au couple Neversois qui l'a chaleureusement accueilli en 1944 ainsi que sa sœur, mais ceux-ci sont décédés et n'ont pas de descendance.

Comme Ginette Skalka⁵⁸⁷, le dit dans son témoignage, ces quelques années de jeunesse pendant la guerre ont eu pour conséquence, une souffrance endurée durant tout le restant de la vie. Les enfants cachés chez des personnes généreuses et aimantes tels les *Justes* ont néanmoins eu une sorte de compensation dans la douleur. En effet, même après guerre, ils ont toujours été soutenus par ces gens qui les ont accueillis avec chaleur durant les années sombres, et qu'ils considèrent comme leur deuxième famille.

2- Une reconnaissance éternelle

a. *Des liens impérissables*

Les liens entre les Juifs et leurs sauveteurs ont souvent perduré jusqu'au dernier jour. La plupart du temps, les Juifs sont désormais considérés comme des membres de la famille à part entière et réciproquement. Les témoignages qui vont suivre montrent qu'une

⁵⁸⁷ Témoignage de l'exposition *Rue Amelot*

reconnaissance éternelle, et bien compréhensible vis-à-vis de ceux qui leur avaient sauvés la vie, s'est exprimée de la part des Juifs.

A la fin de la guerre, Serge Averbouth garde de bons contacts avec ceux qui l'ont au péril de leur vie, accueillis chez eux : M. et Mme Perrot et leur fille Marguerite. Aujourd'hui, tous trois sont décédés mais Serge est toujours en relation avec les enfants de Marguerite⁵⁸⁸.

De même, les petites Goldsztajn Annette, Madeleine et Bella ainsi que les enfants Mandel Anna et Monique, toutes cachées chez M. et Mme Aubert durant la guerre (à l'exception de Bella qui se trouvait chez une cousine des Aubert) conservent avec leurs protecteurs des liens indélébiles de grands-parents à petites-filles. Celles-ci se rendent souvent chez eux jusqu'à la fin de leur vie. A présent elles se rendent chez leur fille, Gisèle Lamarre comme en témoigne Annette Goldsztajn « Il y a beaucoup d'émotions à chaque fois que nous y retournons car nous avons toutes laissé une part de nous même là bas »⁵⁸⁹.

Les enfants Wisniewski⁵⁹⁰ gardent après guerre, des liens très forts avec la famille Bompis qui leur a sauvé la vie. Ainsi, Jacques et Renée se rendent souvent à Verneuil retrouver l'espace de quelques jours, leurs sauveteurs :

« De cette période, nous avons gardé des relations soudées. De 1945 jusqu'à la mort de Mademoiselle Bompis, en 1980, nous allions régulièrement la voir. On continue à honorer cette famille en allant voir le plus jeune des trois enfants qu'elle a élevé, qui s'appelle André. »

Le frère et la sœur aujourd'hui médecin et professeur de chimie à la retraite sont allés planter un arbre qui porte le nom de leurs sauveteurs en Israël. Arbre qui témoignera de la bonté de M. Bompis et de sa fille Francine durant des décennies.

M.M⁵⁹¹ garde lui aussi contact avec ses sauveurs, la famille Thévenaut jusqu'à la fin de leur vie. Après guerre, Ceux-ci ont beaucoup aidé le jeune garçon désormais orphelin. Aujourd'hui il est toujours en relation avec leur petite nièce.

Les relations entre Gustave Tompa et ses amis Fisher qu'il sauva de la mort en les cachant ne se sont jamais estompées, ni pendant la guerre, ni après, bien au contraire. A Paris, les familles se retrouvent au moins une fois par semaine. Et pour profiter encore plus pleinement de leur amitié, les deux familles achètent des maisons de campagne à Vausegrois

⁵⁸⁸ Dossier 10976 du Département des Justes ; 045AVEs de *l'association des enfants cachés* et entretien téléphonique

⁵⁸⁹ Dossier 10238 du Département des Justes

⁵⁹⁰ Entretien du 26 mai 2007 avec Renée Papiernik et Jacques Wisniewski

⁵⁹¹ Entretien téléphonique de mars 2007

la commune où ils ont passé la guerre. C'est ainsi, qu'ils savourent le retour de la paix tous ensemble, lors des vacances ou des week-ends prolongés⁵⁹².

Les relations d'amitié entre Bienvenida et sa mère et la famille Arnoux qui les avait sauvées se perpétuèrent également après guerre, jusqu'à la mort des membres de la famille Arnoux⁵⁹³.

Francoise Jébrak⁵⁹⁴ sauvée par la famille Bory continue elle aussi à leur rendre visite après guerre et conserve son amitié avec Jacqueline. Une amitié, renforcée par l'aide apportée par cette dernière pendant la guerre. La famille Lagier a également reçu des manifestations de gratitude absolue de la part de Jacqueline, son frère et sa mère. Lorsque les Jébrak se rendent à Bonny-sur-Loire, ils vont systématiquement se recueillir sur la tombe de Gérard Lagier. Léon Jébrak correspond toujours avec Jacqueline, sa fille.

Jacques⁵⁹⁵, hébergé durant plusieurs mois par le généreux couple Bondoux à Glux-en-Glenne les a souvent revus après-guerre. Edouard Bondoux qui considère le jeune homme comme son petit fils lui rend de fréquentes visites dans sa boutique de vêtements. A cette occasion, Jacques ne manque pas de lui offrir les meilleures tenues qu'il peut trouver.

Rosette Z.⁵⁹⁶ ne put jamais exprimer sa reconnaissance à la nourrice qui l'avait recueilli durant plusieurs années à la Chapelle dans la Nièvre, puisque celle-ci décéda peu après la fin de la guerre. Cependant, en 1992, elle se rend sur les lieux de son enfance. Elle revoit alors la fille de sa nourrice qui avait souhaité que Rosette parte de chez sa mère. Toutes deux n'échangent que quelques mots puis Rosette redécouvre la maison qui l'avait accueilli. Enfant, tout lui semblait grand, voire immense mais elle se rendit à présent compte que ses yeux d'enfants avaient exagéré les dimensions. Rosette n'est pas rancunière vis-à-vis de la fille de sa nourrice, les années ont passé apaisant certaines rancœurs.

Raymond Zacks⁵⁹⁷ tente de retrouver les gens qui l'avaient si bien accueilli en ce jour d'été 1942 où fuyant les rafles et les persécutions, sa mère et lui ont aboutit à Chantenay. Il se rend chez la famille Fassier en 1959 afin de les remercier pour leurs actes de Résistance qui les ont sauvés, lui et sa mère. Mais le temps a passé, quinze ans se sont écoulés depuis la fin de la guerre, et aussi étrange que cela puisse sembler, la famille Fassier ne se souvient pas du jeune garçon.

⁵⁹² Dossier 9498 du Département des Justes

⁵⁹³ Dossier 5753 du Département des Justes

⁵⁹⁴ Dossier 7101 et 7101b du Département des Justes

⁵⁹⁵ Dossier 9588 du Département des Justes

⁵⁹⁶ Delpard Raphael, *les enfants cachés*, Editions Jean-Claude Lattès, Paris, 1993

⁵⁹⁷ Correspondance épistolaire de juin 2007

Les familles Bitteur et Ryczywol perdent contact à la fin de la guerre. Les deux familles étaient pourtant amies. Mais Il faut dire que cette période d'après-guerre, est une époque assez dure pour la famille, le père revient d'Auschwitz et la mère et les enfants sont fortement perturbés par leurs années de fuite et d'exil⁵⁹⁸.

Rudolph Grumbacher s'installe définitivement en Suisse à la Libération mais jamais il n'oublia M. et Mme Lescanne qui l'avait hébergé au sein de leur modeste foyer vers Fourchambault durant la guerre. Il garde contact avec eux et finit par devenir un très bon ami de Pierre, leur petit-fils⁵⁹⁹.

La famille Goldberg sauvée par Charles Collenot qui fit tout pour les éloigner des dangers de Paris voua une reconnaissance infinie à ce *Juste* ; lorsque Charles Collenot décéda en 1961, Michel Goldberg, le fils de la famille, était à son chevet⁶⁰⁰.

Marie Paillard a sauvé la petite Monique en l'emmenant à Château-Chinon dans le Morvan. Après guerre, L'enfant revoit souvent sa nourrice qu'elle considère comme sa deuxième maman. Jusqu'à sa mort en 1968, sa mère et elle-même ont tout fait pour rendre la vie de Marie le plus agréable possible⁶⁰¹.

Daniel Roos et sa sœur sauvés par le couple Blanchart à Nevers leur en ont toujours été reconnaissants. Ils ont entretenu des relations amicales avec leurs sauveteurs jusqu'à la fin de leurs jours⁶⁰².

Tous ceux qui ont généralement fait décerner la médaille des *Justes* à leur sauveur, ont gardé des liens étroits avec leurs protecteurs. Des liens que le temps fortifia et qui ne s'interrompirent qu'à la mort de ces derniers. Ce jour là, l'enfant sauvé était généralement au chevet du *Juste*.

La guerre permit à des familles totalement différentes de se rencontrer et de s'apprécier, elle permit également de prouver la valeur morale de chaque individu ou au contraire sa lâcheté et sa cruauté.

b. Honorer son sauveur : remettre la médaille des Justes

« En honorant ceux qui ont refusé de se plier à la fatalité de la volonté exterminatrice de l'idéologie nazie, la médaille des *Justes* contribue à rétablir l'Histoire dans sa vérité »

⁵⁹⁸ Entretien du 7 mai 2007 avec Geneviève Ryczywol

⁵⁹⁹ Dossier 7417 du Département des Justes

⁶⁰⁰ Dossier 9106 du Département des Justes

⁶⁰¹ Dossier 8126 du Département des Justes

⁶⁰² Entretien téléphonique du 28 mars 2007

proclame Simone Veill⁶⁰³. Remettre la médaille des *Justes* est loin d'être un acte anodin. Il prouve la reconnaissance éternelle de celui qui la donne mais aussi de la communauté juive toute entière à l'égard du sauveteur.

En 1953, une loi du parlement d'Israël (*la knesset*) crée le mémorial de Yad Vashem à Jérusalem. Celui-ci est chargé de perpétuer l'histoire du sort des Juifs en Europe entre 1933 et 1945 et d'entretenir le souvenir des victimes et des héros.

Un alinéa de cette loi prescrit de rendre hommage aux *Justes parmi les nations*, c'est-à-dire à ceux qui ont risqué leur propre vie pour aider ou sauver des Juifs menacés de mort par la barbarie nazie. Depuis 1964, une commission présidée par un juge suprême est seule habilitée à décerner le titre de *Juste*. Elle remet ce titre à l'issue d'une enquête basée sur le témoignage d'un ou de plusieurs Juifs sauvés et de documents authentifiés. La personne souhaitant honorer son sauveteur doit remplir un dossier avec une description précise des événements. Il lui faut avoir le plus de témoignages possibles des personnes secourus (il y a quelques années, il en fallait au moins deux, mais à présent un seul suffit). Tous les témoins possibles (voisins, amis...) sont également appelés à témoigner. Tout document pouvant aider à valider le dossier est exigé. L'acte de naissance ou de décès du Juste est aussi demandé. Ce sont des bénévoles qui traitent les dossiers. Une fois le dossier complet, Corinne Melloul, (chargée de la communication au Comité français pour Yad Vashem) le passe à un bénévole qui le vérifie et l'examine avant de le donner à M. Grobart, le directeur du Département, qui l'envoie enfin à Yad Vashem. Il faut en moyenne dix-huit mois pour que le dossier aboutisse. Quand les personnes ont plus de quatre-vingt-dix ans, le dossier est prioritaire

C'est cette même année 1964, qu'est créé en France, le Département des *Justes* qui est intégré au Comité Français pour Yad Vashem dont Louis Grobart est le directeur depuis 1990. Le premier *Juste* Français est reconnu en 1964, aujourd'hui il y en a plus de 2700.

En 2001, la mairie de Paris inaugure l'allée des *Justes* dans une rue proche du Mémorial de la Shoah⁶⁰⁴. En 2002, la loi Le Garrec/Marcovich a instauré une journée de mémoire en hommage aux *Justes*.

En 2006, le mur où sont inscrits les noms des *Justes* de France honorés par Yad Vashem est inauguré⁶⁰⁵.

⁶⁰³Veill Simone (née en 1927), Cette survivante d'Auschwitz est la présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah. C'est une femme politique très active, elle a notamment permis la loi Veill contre l'avortement et a été la première femme à présider le parlement Européen de 1979 à 1982

⁶⁰⁴ Voir annexes

⁶⁰⁵ Les Justes, Editions du CDJC, Paris, 2006

Une ancienne tradition juive qualifie de *Juste*, tout être humain qui protège et sauvegarde la vie des faibles et des persécutés. La phrase gravée sur la médaille des *Justes* est issue du Talmud : « qui sauve une vie sauve l'humanité toute entière ». Cette reconnaissance est la plus haute distinction civile décernée par l'Etat d'Israël.

Afin d'être reconnu en tant que *Juste*, la personne doit avoir souscrit à plusieurs critères :

- Avoir aidé des Juifs impuissants et menacés de mort ou de déportation.
- Le sauveteur doit avoir été conscient des risques encourus : il savait qu'il risquait d'être tué ou emprisonné.
- Le sauveteur a agi sans contrepartie financière et de façon désintéressée. Cependant comme nous l'avons vu, des *Justes* ont parfois reçu une pension lorsqu'il s'agissait de cacher un enfant chez eux. Cette somme leur était réellement nécessaire du fait pour de nombreux cas, de leurs conditions financières des plus modestes. En raison de cet élément, Yad Vashem examine très attentivement chaque dossier au cas par cas.
- Le sauvetage doit être approuvé à l'aide de documents authentifiés et de témoignages.

L'hommage aux *Justes* a valeur d'exemple. Yad Vashem considère que celui-ci revêt une signification éducative et morale⁶⁰⁶ :

- Israël a l'obligation éthique de reconnaître et d'honorer, au nom du peuple Juif, les non-Juifs qui malgré les risques encourus pour eux-mêmes mais également pour leurs proches ont tendu la main aux Juifs persécutés.
- Les actes des *Justes* prouvent que malgré la machine répressive nazie mise en place dans toute l'Europe, il était possible d'aider les Juifs. Cela contredit donc les arguments selon lesquels un secours possible ne pouvait avoir lieu, du fait de l'appareil terroriste nazi qui paralysait les actions contraires à la politique officielle.

c. La cérémonie d'hommage

Les personnes reconnues comme *Justes* reçoivent la médaille des *Justes* et un certificat honorifique (remis au plus proche parent en cas de reconnaissance posthume), en outre, leurs noms sont inscrits sur le Mur d'honneur du Jardin des *Justes* à Yad Vashem. C'est la distinction suprême décernée à des non-Juifs par l'Etat d'Israël, au nom du peuple Juif. Par ailleurs, lorsque les *Justes* connaissent des difficultés financières, ceux-ci reçoivent une aide

⁶⁰⁶ <http://www.yadvashem-france.org/>

de la *Fondation juive pour les Justes*, une organisation philanthropique installée à New York. La *Fondation Anne Frank*, à Bâle, prend en charge les personnes ayant besoin de soins médicaux. Les *Justes* résidant en Israël (environ 45 personnes) reçoivent systématiquement une pension substantielle de l'Etat. Les cérémonies d'hommage aux *Justes* sont toujours empreintes d'une émotion très forte, elles viennent concrétiser la reconnaissance sans limites des Juifs à l'égard de leurs sauveteurs.

« Ces murs résonneront à jamais de l'écho de vos voix, vous, les *Justes* de France qui nous ont donné à jamais, des raisons d'espérer ». Voici les mots proclamés par Simone Veill, le 18 janvier 2007, lors de la cérémonie d'hommage aux *Justes* de France organisée par la *Fondation pour la mémoire de la Shoah*. Ce jour là, les 2725 *Justes* Français ainsi que tous les anonymes qui ont sauvé des Juifs ont été honorés en présence du président de la république, Jacques Chirac. 73 *Justes* et une centaine de Juifs sauvés par des *Justes* ainsi que leurs descendants se trouvaient à la cérémonie. Le chef de l'Etat a ensuite inauguré, en compagnie de Simone Veil, une inscription en hommage aux *Justes* dans la crypte du Panthéon.

Conclusion

En conclusion de cette étude, nous pouvons dire que l'aide à la population Juive dans les départements de la Nièvre et de la Côte-d'Or n'est pas un phénomène isolé. Les persécutés ont pu trouver au sein des communautés non juives de ces deux départements, un soutien certain.

La Nièvre et la Côte-d'Or ont des points communs qui ont favorisés l'aide aux persécutés. Ce sont tout d'abord des régions qui, de par leur géographie permettent l'éclosion de nombreux maquis. Cette Résistance armée est très importante. Elle symbolise le refus des populations Nivernaise et Côte-d'Orienne à coopérer avec l'occupant. Nombreux sont les résistants « spécialisés » dans l'évasion et le passage de la ligne de démarcation des clandestins en tout genre. Cette étude permet de montrer que toutes les classes sociales sont représentées dans cette Résistance civile. Cette forme de Résistance est une manifestation de la population à refuser les lois de Vichy et des nazis. Contestant les idées de ces régimes racistes, une foule de personnes va donc s'engager aux côtés des persécutés afin de les aider à vivre dans des conditions insoutenables.

Certains individus de par leur profession, peuvent s'avérer des plus utiles aux communautés Juives. Les maires, employés de préfecture ou encore policiers sont les plus à même de les aider de par leur contacts rapprochés avec les Juifs.

Les actes d'entraide envers les juifs parmi les plus nombreux, sont le passage de la ligne de démarcation et l'hébergement au sein de son foyer. De nombreuses filières d'évasion sont rapidement instituées et font preuve d'une organisation et d'une activité des plus vives durant la période de l'occupation, à l'image du réseau Grenier-Godard qui permet l'évasion et le sauvetage de plus de 8000 personnes dont de nombreux Juifs en Côte-d'Or.

Par de petits actes, les populations de Côte-d'Or et de la Nièvre assurent également de leur soutien et de leur solidarité leurs compatriotes Juifs. Ce sont par exemple par le biais des courriers et des pétitions que les non-Juifs manifestent leur refus des lois antisémites.

Les amis non-juifs ont parfois été des plus serviables devant la détresse des Israélites. Ils tentent d'aider comme ils le peuvent cette population, cachant par exemple leurs biens chez eux ou en leur faisant passer du courrier. S'il existe des antisémites convaincus et radicaux, la population est généralement favorable aux Juifs pour qui elle éprouve une certaine compassion devant les persécutions qu'ils subissent.

La presse résistante de l'époque apporte également son soutien aux juifs, dénonçant dans des articles virulents, la propagande antisémite et les persécutions du gouvernement de Vichy et de l'Allemagne nazie. Elle informe ainsi par des « voies souterraines » la population française du génocide qui se fait.

L'un des actes parmi les plus dangereux, consiste à héberger chez soi des personnes pourchassées et notamment les juifs. Cacher une personne de confession juive au sein de son foyer, est en effet un acte très dangereux. Nombreux sont ceux à avoir été déportés pour avoir tendu la main à des juifs en péril. Ce phénomène est surtout important concernant les enfants.

La Côte-d'Or accueille plusieurs enfants juifs pendant la guerre mais cela n'est rien comparé au département de la Nièvre. Celui-ci a réellement été une terre d'accueil pour les petits persécutés. Par le biais d'organisations clandestines comme l'OSE ou la *Rue Amelot*, des centaines d'enfants ont ainsi trouvé refuge dans des communes Nivernaises. Une constatation s'impose alors dans l'étude de leurs récits : Leurs familles d'accueil sont souvent bien différentes les unes des autres.

Parfois il s'agit de familles d'accueil, uniquement intéressées par la pension de l'enfant et qui ne manifestent aucune affection envers le petit réfugié. L'enfant caché a parfois la malchance de tomber sur des familles nourricières qui abusent de sa condition et lui font subir mille misères. Les témoignages de nombreux petits montrent que ces familles indignes ne sont pas rares.

Souvent, néanmoins, les enfants sont reçus avec chaleur et affection au sein de foyers compatissants. Beaucoup d'anciens enfants cachés se souviennent avec émotion de ces familles aimantes chez qui ils retrouvent un peu de leur joie de vivre. Cette étude permet de montrer que les motivations des *Justes* de Côte-d'Or et de la Nièvre sont d'ordre humaniste. Tous ceux honorés ont sauvé des Juifs pour des motifs altruistes et de façon désintéressée.

Si autant d'enfants ont pu ainsi trouver refuge dans de nombreuses familles Bourguignonnes, c'est également grâce à la discrétion et parfois au soutien de toute la population du village. Les instituteurs qui de par leurs professions sont fortement en contact avec les enfants, ont été parmi les plus à même de rassurer et de soutenir les petits en cette période difficile.

A la Libération, le retour des enfants à Paris ne s'avère pas des plus heureux. La plupart des enfants cachés ne retrouvent pas leurs parents qui ont disparu dans des camps de concentration. Pourtant, il faut continuer à vivre malgré les angoisses et les doutes que cette enfance douloureuse a laissé. Durant toute leur vie les personnes qui ont été cachées pendant la guerre éprouvent des sentiments similaires comme le manque de confiance en soi et la peur

de l'abandon. Après la guerre, certains enfants sont soutenus par leur famille d'accueil Nivernaise ou Côte-d'Orient. Leurs liens ne s'estompent pas dès la Libération, bien au contraire : pour beaucoup d'enfants, cette famille d'accueil constitue désormais une deuxième famille. Ils éprouvent une reconnaissance éternelle et légitime pour leur sauveteur qu'ils vont pouvoir dès 1963, honorer du titre de *Juste*. Il s'agit de la plus haute distinction remise par Israël, elle signifie la reconnaissance impérissable des personnes sauvées mais également de l'Etat d'Israël. Avec 2725 *Justes* reconnus, La France constitue un pays au taux très élevé. Cela est visible dans les chiffres du génocide puisque les 2/3 des personnes juives de France ont survécu dont 3/4 des enfants. Ces *Justes* ont par leur humanité sauvé la dignité humaine, aujourd'hui, nous pouvons grâce à eux, regarder dignement vers l'avenir.

Bibliographie

○ Outils

- Lazare Lucien, *Dictionnaire des Justes de France*, Fayard, Paris, 2003
- Marcot Francois, *le dictionnaire historique de la résistance*, Robert Laffont, Paris, 2006

○ Ouvrages méthodologiques

- WIEVIORKA, Annette, *Déportation et génocide*, Paris, Plon, 1992
- Fredj Jacques (dir), *Les archives de la shoah*, ouvrage collectif organisé par le Centre de Documentation Juive Contemporaine, l'harmattan, paris, 1998
- Hilberg Raul, *La politique de la mémoire*, Gallimard, Paris, 1996
- Klarsfeld Serge, *Le mémorial de la déportation des Juifs de France*, CDJC, Paris, 1978
- Klarsfeld Serge, *Le mémorial des enfants Juifs déportés de France*, Fayard, Paris 2001
- Michman Dan, *Pour une historiographie de la shoah*, In Press Editions, Paris, 2001
- Steinberg Lucien, *Statistiques de la déportation des Juifs de France d'après les dossiers de la gestapo de paris*, le monde Juif n° 7, 1^{er} mars 1966

○ Ouvrages généraux sur la période de la guerre

- Azéma Jean-Pierre, Bédarida François, *La France des années noires*, Seuil, Paris, 1993

- Azéma Jean-Pierre, *De Munich à la Libération, 1938-1944*, Le Seuil, t. 14 de la Nouvelle Histoire Contemporaine
- Durand Yves, *La France dans la Deuxième Guerre mondiale*, Armand Colin, Paris, 2002
- Hazan Katy, Ghozlan Eric, *A la vie ! les enfants de Buchenwald, du shtetl à l'OSE*, Le manuscrit, 2005, Paris
- Hazan Katy, *Les orphelins de la Shoah : les maisons de l'espoir (1944-1960)*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.
- Paxton Robert, *La France de Vichy (1940/1944)*, Seuil, Paris, 1973
- Peschanski Denis, Bédarida François, Azéma Jean-Pierre, Rousso Henri, *Vichy et les Français*, Fayard, Paris, 1992
- Peschanski Denis, *Vichy, 1940-1944, Contrôle et exclusion*, Complexe, Bruxelles, 1997

○ Ouvrage locaux sur la période de la guerre

- Canaud, Bazin, *la Bourgogne dans la Deuxième Guerre mondiale*, Éditions Ouest France, 1987
- Gounand Pierre, *Dijon 1940/44, du désespoir à l'espoir*, Editions de l'armateur, Dijon, 2004
- Gounand Pierre, *Dijon 1940/1944, carrefour de guerre, Franc'Albert*, Dijon, 1990
- Gounand Pierre, *L'opinion publique en Côte-d'Or pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Libro-sciences, Bruxelles, 1978
- Gounand pierre, *la Côte-d'Or en images (1940/1944)*, Libro-sciences, Bruxelles, 1978
- Gournand Pierre, *La déportation en Côte-d'Or*, Libro sciences, Bruxelles, 1978

- *Martyrologie de la déportation et de l'internement nivernais*, Association départementale de la Nièvre, Nevers, 1975
- Perrin Georges, *1500 jours de répression nazie ; la Nièvre*, comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, Nevers, 1966
- Surrateau, Gounand, Voutey, Martinet, Canaud, Meuret, Longhi, *La Bourgogne pendant la guerre*, revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, n° 123, juillet 1981
- Valtat Maurice, *la Nièvre à l'heure allemande*, Éditions des archives départementales, Nevers
- Vigreux Marcel, *La mémoire de Dun- les-places, 1944-1989*, Editions SIN PHOBOS, Nevers, 1990
- Vigreux Marcel, *Les villages-martyrs de Bourgogne*, ARORM, Saint-Brisson, 1994

○ Ouvrages sur la répression à l'égard des Juifs en France

- Billing Joseph, *Le Commissariat Général aux Questions Juives*, CDJC, Paris, 1953-55.
- Kaspi André, *Les Juifs sous l'occupation*, Le Seuil, Paris, 1997,
- Klarsfeld Arno, *Spoliations et persécutions des Juifs pendant la deuxième guerre mondiale*, PUG, Paris, 2004
- Klarsfeld Serge, *Vichy- Auschwitz : le rôle de vichy dans la solution finale de la question juive en France*, Paris, 1983
- Laffite Michel, *Juif dans la France allemande*, Editions Tallandier, Paris, 2006
- Poliakov Léon, *le bréviaire de la haine*, CDJC, Paris, 1951
- Poliakov Léon, *L'Etoile jaune - La Situation des Juifs en France sous l'Occupation - Les Législations nazie et vichyssoise*, Editions Grancher, 1999

- Polonski Jacques, *la presse, la propagande et l'opinion publique sous l'occupation*, Paris, Centre de Documentation Juive contemporaine, 1946
- Poznanski Renée, *Les Juifs en France pendant la seconde guerre mondiale*, Hachette, Paris, 1997
- Rajsfus Maurice, *Opération étoile jaune*, Le cherche midi, Chartres, 2002
- Wellers Georges, *L'étoile jaune à l'heure de Vichy*, Fayard, Paris, 1973
- Wieviorka Annette, Becker Jean-Jacques, *Les Juifs de France*, Liana Levi, Paris, 1998

○ Ouvrages sur la répression des Juifs En Europe

- Billing Joseph, *Des camps de concentration dans l'économie du Reich hitlérien*, PUF, Paris, 1973
- Billing Joseph, *L'hitlérisme et le système concentrationnaire*, PUF, Paris, 1967
- Hilberg Raul, *La Destruction des Juifs d'Europe*, Paris, Fayard, 1988
- Marrus, Paxton, *Nazis et Juifs en Europe occidentale occupée (1940-1944)*, colloque de l'école des hautes études en sciences sociales, 1981
- Poliakov Léon, *Le IIIème Reich et les Juifs*, Paris, Calmann-Lévy, 1951

○ Récits

- Drouot Henri, *Notes d'un dijonnais pendant l'occupation allemande*, E.U.D, Dijon, 1999
- Laury Dominique, *Un hiver à voix basse*, Calmann Lévy, Paris, 1998
- Massour-Ratner Jenny, *Mes vingt ans à l'OSE*, Le manuscrit, Paris, 2006
- Opdyke Irène, *Mémoires d'une Juste*, Editions Ramsay, 2002, Paris
- Perechodnik Calel, *Suis-je un meurtrier ?*, Liana Lévi, Paris, 1993
- Sandrel Carole, *Le secret*, Editions Tallandier, 1987, Paris

- *Carnets du ghetto de Varsovie. 6 septembre 1939-23 juillet 1942*, préface de Raul Hilberg et Stanislas Staron. La Découverte, poche, 2003

- Ouvrages généraux sur la Résistance

- Guillon Jean-Marie, Laborie Pierre, *Mémoire et Histoire : la Résistance*, Editions Privat, Toulouse, 1995
- Guillon Jean-Marie, Mencherini robert (dir) *La Résistance et les européens du sud*, L'Harmattan, Paris, 1999
- Morin- Rotureau Evelyne, *Combats de femmes (1939/1945)*, Editions autrement, Paris, 2001
- Semelin Jacques, *Sans armes face à Hitler, la résistance civile en Europe*, Editions Payot, paris, 1989

- Ouvrages sur la Résistance juive

- D'aubigné et Mouchon, *La CIMADE (1939/1945)*, Fayard, Paris, 1968
- Duffy Peter, *Les frères Bielski*, Belfond, paris, 2003
- Jacoubovitch J., *Rue Amelot, aide et Résistance*, Éditions du Centre Medem, paris, 2006
- Kriegel Anne, *De la résistance Juive*, L'harmattan, Paris, 1995
- Latour Anny, *La résistance Juive en France*, Stock, Paris, 1970
- Steinberg Lucien, *La révolte des Justes, les Juifs contre Hitler 1933-1945*, Fayard, Paris, 1971
- Zeitoun Sabine, *L'Œuvre de Secours au Enfants, OSE sous l'occupation en France*, l'harmattan, Paris, 1990

- Ouvrages sur la Résistance locale

- Hennequin Gilles, *Résistance en Côte-d'Or, tome VI*, Dijon, 2004
- Martinet, *Histoire de l'occupation et de la résistance dans la Nièvre*, thèse de 3^{ème} cycle, la charité sur Loire, 1979
- Picard Henri, *Ceux de la Résistance, Bourgogne, Nivernais, Morvan*, éditions Chassaing, Nevers, 1975
- *Résistance, Edition Bourgogne, 1940/1944*, Editions LBM, Paris, 2004
- Vigreux Jean, *Résistance et libération en Morvan*, cd rom, musée de la résistance, Dijon, la passerelle, 1999

○ Ouvrages sur les Justes

- Boegner Philippe, *ici on a aimé les Juifs*, Editions Jean Claude Lattès, paris, 1982
- Cohen Asher, *Persécutions et sauvetages, Juifs et français sous l'occupation*, Cerf, Paris, 1993
- Delpard Raphaël, *Les Justes de l'ombre*, Jean Claude Lattès, Paris, 1995
- Fayol Pierre, *Le Chambon-sur-Lignon sous l'occupation*, l'Harmattan, Paris, 1990
- Fayol Pierre, *les deux France, 1939 /1945*, L'Harmattan, paris, 1994
- Gilbert Martin, *les Justes, les héros méconnus de la Shoah*, Calmann Lévy, Paris, 2002
- Hallie Philippe, *Le sang des innocents, le Chambon-sur-Lignon, village sauveur*, Editions stock, Paris, 1980
- Halter Marek, *La force du bien*, Robert Laffont, Paris, 1995
- Hannoun Hubert, *l'épopée des Justes de France (1939/1945)*, Editions de la connaissance, Paris, 2005
- Lazare Lucien, *Le livre des Justes : histoire du sauvetage des Juifs par des non Juifs en France, 1940/1944*, Hachette, 1996, Paris

- *Les Justes de France*, Editions du CDJC, Paris, 2006
- Samuel Vivette, *Sauver les enfants*, Liana Lévi, Paris, 1995
- Tschuy Théo, *Diplomatie dangereuse, Carl Lutz, l'homme qui a sauvé les Juifs de Budapest*, Georg, Genève, 2004

○ Ouvrages sur les enfants cachés

- Cadras Mary, *Les enfants de la tourmente*, Ed. Graphen et Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Paris, 1995.
- Delpard Raphael, *Les enfants cachés*, Editions Jean-Claude Lattès, Paris, 1993
- Groupe Saint-Maurien Contre l'Oubli, *Les orphelins de la Varenne, 1941/1944*, L'Harmattan, Paris, 2007
- Guéno Jean- Pierre, Pacnard Jean- pierre, *Paroles d'étoiles, l'album des enfants cachés (1939/1945)*, Editions des arènes, Paris, 2002
- Missika Dominique, *Le chagrin des innocents (itinéraires d'enfants Juifs de 1939 à 1947)*, Grasset et Fasquelle, 1998, Paris
- Pouplain Jean-Marie, *Les enfants cachés de la résistance*, Geste éditions, Paris, 1998
- Vincenot Alain, *Je veux revoir Maman*, Editions des Syrtes, Paris, 2005
- Zeitoun Sabine, *Ces enfants qu'il fallait sauver*, Albin Michel, Paris, 1989

○ Articles

- Article de la gazette de Côte-d'Or du 29 mars 2007
- Collections de l'histoire n°3, page 73
- Le bien public du 28 avril 2007 sur la journée de la déportation

- Le bien public du 9 septembre 2001 : *Fin juin 1944, la Gestapo quitte Dijon*
- Le journal du centre du 27 janvier 2005, (article : *Sa vie pour sauver deux enfants*)
- Magazine « Notre temps » de juillet 1997 sur les Justes Louise Osterbeger et la Comtesse Garaud de Balzen
- Le point du 26 novembre 1994, n°1158, 1942/45 : *Des milliers de héros modestes sauvaient des Juifs*
- Collection de l'histoire numéro 3 sur *les Juifs et les Justes*
- L'histoire sur l'antisémitisme, n° 269, octobre 2002
- Le bien public, *Les journées noires de juin 1940*, juin 2000

○ Travaux universitaires

- **Casado Audrey**, *Être Juif à Dijon, fin des années trente, fin des années quarante*, mémoire de maîtrise, Dijon, 2003

○ Filmographie/ documentaires

- Berri Claude, *Le vieil homme et l'enfant*, « les films de ma vie », 1967
- Costa Gavras, *Amen*, Pathé, 2002
- Guéno Jean-Pierre, *Les enfants du silence*
- Lanzmann Claude, *Shoah*, 1985, CRDP
- Lorenzi, *La colline aux milles enfants*
- Malle Louis, *au revoir les enfants*, 1987
- Ophuls Marcel, *Le chagrin et la pitié, chronique d'une ville Française sous l'Occupation*, 1971

- Sauvage Pierre, *Les armes de l'esprit*, Réforme (sur le Chambon-sur-Lignon)
- Spielberg Steven, *La Liste de Schindler*, Universal, 1993
- Tréforiel Jacques, *Le lait des autres, histoire des nourrices du Morvan*, France 3 Bourgogne/ Franche Comté, 1999
- Truffaut François, *le dernier métro*
- Tzedek, *Les Justes*

○ Liens internet

- <http://judaisme.sdv.fr/histoire/shh/dijon.htm>
- <http://lamaisondesevres.org/ame/ame4.html>
- <http://www.hillelweb.com/viecom/shoah.htm>
- <http://www.maisondesJustes.com/monde>
- <http://www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/enfantscaches/>
- <http://www.ose-france.org/>
- <http://www.Parolesetoiles.com>
- <http://www.perlasca.sulinet.hu/fr/?page=Perlasca>
- <http://yadvashem.org/>

Sources

■ AD de la Côte-d'Or

-Archives en provenance du commissariat ou de la gendarmerie

- 41M 12 13 : Arrestations et plaintes
- 41M18 à 41M25 : Rapports avec les autorités allemandes
- 41M23 : Les instructions
- 41M94 95 et 96 : Révocation ou mutation des gardiens de la paix de Dijon
- 41M191 : Les arrestations
- 41M223 : Les crimes
- 41M225 : Les plaintes
- 41M266 267 268 et 269 : Les manifestations
- 41M280 : La défense passive
- 41M282 : La surveillance des lieux publics
- 41M283 et 284 : Les opérations de police
- 41M285 : La surveillance de la voie publique
- 41M286 : Les détenus hospitalisés
- 41M288 : Les instructions
- 41M293 et 41M294 : Les réfractaires et « la question juive »
- 41M295 : Les arrestations effectuées par les allemands
- 41M 296 et 297 : La milice
- 41M298 : Les opérations de police
- 41M299 : Les victimes de la guerre
- 40M116 : Les félicitations et attributions de décorations.

-Archives du cabinet de la préfecture

- 1090W35 à 1090W41 : La persécution vis-à-vis des Juifs.
- 1808W2 : La sauvegarde de l'enfance
- 36X1M1 : Placements d'enfants chez les particuliers.
- W20909, 1226W19, 24, W21060, W21628, 42M38 : Les hommages distinctions et médailles de guerre

-Archives judiciaires

- 33U1 et 33U2 : Décisions de la chambre et annulations de jugements prononcés en temps de guerre.

-Fond privé de M. Gounand : série J

- 6J33 : Les services allemands
- 6J53et 57 : Les prêtres résistants
- 6J61 à 64 : Les déportés arrêtés en Côte-d'Or
- 6J65 : Dijon sous l'occupant
- 6J66 : La relation de Dijon avec l'occupant
- 6J91 : L'activité de Guy Chevalier un Côte-d'Orien résistant
- 6J98 : la place des étrangers dans la Résistance (un des chefs du maquis Henri Bourgogne

■ Ad de la Nièvre

- 8W24 : Frais médicaux des enfants Juifs à Pougues-les-Eaux
- 36W2 : Registres des enfants secourus
- (31W1 et 2) : Colonies de vacances et placements familiaux pendant la guerre
- 159W143 : Nomination des Docteurs.
- 108W66 : Les lettres anonymes et dénonciations

- 77W35 36 77W34 : La Résistance
 - 77W37 : Les décisions juridictionnelles
 - 77W 39 : Le maintien de l'ordre
 - 77W47 : Les dommages de guerre
 - 77W52, 54, 48, et 51 : Les forces de l'ordre
 - 77W64 : Les permis de circuler
 - 77W66 : Les individus recherchés
 - 77W68 : L'occupation allemande
 - 77W4 : Les manifestations de Résistance
 - 77W16 : L'occupation allemande
 - 77W29 : Les arrestations
 - 77W37 : Les décisions juridictionnelles.
 - 77W65 : Les procès verbaux
-
- 137W157 : Distinctions honorifiques
 - 137W149 : Activité des services de police
 - 137W150 : Les tracts
 - 137W147 et 148 : Les services de police
 - 137W151 : Le maintien de l'ordre
 - 137W152 : La surveillance de la population.
-
- 108W80 : Les activités de la police
 - 108W68 : La propagande
 - 108W65 : Les activités terroristes
 - 108W62 : Les relations avec l'occupant
 - 108W63 : Les fonctionnaires.
-
- 999W2065, 2021, 2022, 2023 et 70 w27 : Les distinctions honorifiques
-
- 999W840 : Les mesures prises contre les Juifs
 - 999W967 : La justice

- 999W150 : Le ravitaillement
- 999W1485, 999W1924 : Les sociétés secrètes
- 999W1622: La liste des victimes juives
- 1127W26 : Les procès verbaux de gendarmerie
- 61W1 : La Résistance
- 61W3 : Les lettres anonymes
- 20W2 : Les « enfants assistés »
- 115W86 : Les déplacements de Juifs
- 61W114 : Les avis de recherches
- 61W112 : Les rapports de police
- 61W11 : Des lettres de recommandation
- 1067W15 et 16 : Les internements
- 999W1940 : Les rapports contre les Juifs
- 137W121/122 : Les lois générales pendant la guerre adressées aux préfets
- 137W124 : Des circulaires du ministère de l'intérieur.
- 115W83 : Les Juifs étrangers
- 137W86 : La journée de la déportation
- 61W2 : Les lettres de dénonciation
- 61W121 : Le maintien de l'ordre
- 61W14 : L'« agitation des communes »
- 1067W14 : Les arrestations par des allemands
- 1067W34 : Les mesures de police
- 137W123 : Des procès verbaux
- 137W125 et 126 : Des rapports périodiques d'informations
- 137W158 : Les passeurs
- 155W44 : La journée de la déportation.

■ Archives du CDJC

Photographies :

- ML-A2-63 : Résistants à Nevers
- ML-A2-85 : Campement de FFI
- MJP21-53 : Henri Bashi, résistant Juif
- MXII-5255 et MXII_5256
- MXXXVIII-116 : Personnes Juives à Saxi-Bourdon chez Mme Perrin
- MXLXXXII
- MXXXVIII-98 : Mme Hopenztand et sa fille au sein de leur famille d'accueil, Mme Landais à Cosnes
- CMII-2 : Orphelinat de la Varenne
- CMII-5 : Documents sur la Varenne
- XCIV : Documents sur les organisations juives dont l'OSE
- CDXXVI : Documents sur les pensions de l'UGIF
- DLXX-2 : fond Enéa Averbouth

■ Archives de l'alliance israélite

- Boite XXIV : Série F : Placements des enfants
- Boite XXIV : Série I : Témoignages généraux
- Boite XXVI : Listes des maisons d'enfants
- Boite XV : Circuit Garel
- Boite II, série H : Questions aux enfants de l'OSE
- Boite XV : Régions desservies par l'OSE
- Boite XV, 3 : Placements clandestins
- Boite XXIV, 1 : Recherche des enfants placés après-guerre
- Boite XXIV, 1 : L'OSE
- Boite XXXI : Enfants placés dans la Nièvre

